

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saadallah



Faculté des langues Étrangères

Département de français

Mémoire de magister

Spécialité : Sciences du langage

Étude pragmatico-discursive du discours sur l'économie nationale, dans la presse algérienne d'expression française, en période de « crise pétrolière », après janvier 2015.

Cas d'EL WATAN et d'EL MOUDJAHID.

Mémoire présenté par :

Mohamed KACHAI

Sous la direction de :

Dr. Wafa BEDJAOUI

Membres du Jury :

Dr. Nabila BESTANDJI (MCA. Université d'Alger 2).....Présidente

Dr. Fadila OULEBSIR (MCB. Université d'Alger 2)..... Examinatrice

Dr. Kamila OULEBSIR (MCA. ENS de Bouzaréah).....Examinatrice

Dr. Wafa BEDJAOUI (MCA. Université d'Alger 2).....Rapporteur

Année universitaire : 2018/2019

Remerciement

Toute entreprise de recherche réussie, à quelque échelon de valeur qu'elle se situe, doit son accomplissement à un soutien, un soutien qui y est pour quelque chose, fût-ce un simple sourire perçu en situation de fort abattement moral. Oui ! Un sourire !

S'il y a des personnes que je ne dois jamais me lasser de remercier, ce sera ma mère et madame BEDJAOUI Wafa, deux personnes sans qui ce travail n'aurait peut-être pas vu le jour. Je réitère mes expressions de gratitude et de remerciement les plus sincères à ces deux personnes dont l'action fut d'une incidence décisive sur les tournants qu'a pris ce travail. Une fois de plus, un remerciement tout particulier doit être exprimé à l'endroit de madame BEDJAOUI.

Mes remerciements s'adressent aussi, spécialement, à un être qui m'est cher, mon père, dont le soutien indéfectible a propulsé ce travail vers l'accomplissement.

Je n'omettrai pas de souligner l'importance de l'assistance morale que m'ont apportée mes chers amis et collègues ; à eux aussi vont mes chaleureux remerciements.

Je tiens également à bien remercier les membres du jury qui ont bien voulu lire et évaluer ce travail.

Merci enfin à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation du présent mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce travail :

à mes chers parents et à ma chère enseignante et directrice de recherche, madame Wafa BEDJAOUI ;

à mes chers frères ;

à tous mes amis et collègues.

et, enfin, à tout étudiant pouvant en tirer profit.

Sommaire

I-Introduction.....	p.05
II-Chapitre I:Énonciation et pragmatique : considérations théoriques...	p.16
III- Chapitre II : Analyse du discours, argumentation et écrits de presse : la rencontre nécessaire.....	p.46
IV- Chapitre III : Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale et données préalables de lexicométrie.....	p.68
V- Chapitre IV : Approche pragmatico-discursive du discours sur l'économie nationale dans EL WATAN et EL MOUDJAHID, après janvier 2015 : Quelles configurations discursives, quelles postures argumentatives pour quels enjeux pragmatiques ?.....	p.122
VI- Conclusion : <i>Bilan et perspectives</i>.....	p.215
VII- Bibliographie.....	p.220
VII- Table des matières	p.224

Introduction :

S'intéresser au langage en tant qu'il représente une « faculté » de communication et un lieu de représentations revient à remettre sur le tapis une problématique dont les ficelles ne manqueront pas de convoquer une multiplicité d'approches qui se veulent autant d'horizons d'où l'objet langage peut être considéré, analysé, « compris ». Entendu comme tel, cet objet n'est ainsi l'apanage d'aucune discipline qui le consignerait dans son propre territoire et dont elle épuiserait le traitement pour qu'en retour elle puisse s'élever, à la manière d'un monolithisme, à la dignité de « La » science du langage. Mais tel n'est proprement pas le propos du présent travail qui, ayant, certes, affaire au langage, n'en aborde pas pour autant les dimensions épistémologiques dont le cumul revêt, par ailleurs, un aspect « conflictuel ». Notre effort, si modeste soit-il, est plutôt porté à l'examen du régime des rapports qui allient langage et contexte, « langage en situation », dit-on souvent dans la littérature du domaine de la pragmatique que nous serons amené à définir plus loin. Dit autrement, les choix théoriques et méthodologiques que nous avons opérés pour les besoins de l'analyse sont conditionnés, en amont, par la nature des relations entre langage et contexte ainsi que par celle du fonctionnement de ces relations, relations génératrices d'effets.

C'est essentiellement à partir des années 1960 que l'on commence à désigner l'actualisation contextuellement située des potentialités de la langue par le terme « discours », celui-ci étant préféré à celui de « parole », terme vu alors comme « trop empreint » de conception saussurienne. Placé dans une binarité avec le concept de langue, le discours devient l'espace vital où se nouent, comme en symbiose, ressorts langagiers et déterminants de divers ordres (psychologiques, socio-historiques, culturels, idéologiques, etc.). Fondamentalement, c'est sur l'articulation discours-contexte que se focalisent l'analyse des linguistiques dites « énonciatives » pour faire émerger la somme des pouvoirs d'influence, lesquels inscrivent l'entreprise langagière et les mouvements sociaux parallèles dans un cinétisme affectant la dynamique des représentations. Il semblerait que le destin de toute organisation sociale soit dans sa nature même rivié aux « rapports de force » dont l'instrument privilégié est

le langage et qui concourent à déstabiliser les configurations sociales, tendent à les réaménager progressivement à leur gré ou, carrément, à en installer de nouvelles. C'est du moins l'Histoire qui rapporte tant de changements, donc d'actes collectifs, lents ou plus ou moins rapides, qui imprègnent tous les aspects de la vie en société, à ce que nous nous permettons d'appeler une « intrication archétypique », celle que représente la corrélation vitale entre langage et action. Conscient qu'il était du caractère *animé* du langage, de ses vertus actionnelles, Aristote, réitérait, à plus d'un égard dans ses divers travaux, l'importance d'agir par le *logos* ; la rhétorique et la dialectique n'auraient fait, tout bien considéré, qu'éclairer en quelque sorte les voies que pourraient emprunter le langage dans son aventure de l'action. La complexité des questions langagières, que la linguistique formelle dans son approche systémique *close* « refusait de se poser mais que la vie lui posait » (Marcellesi, 1980), convoqua un retour en force de la notion du contexte : le sens déborde le conventionnel pour prendre des allures non conventionnelles, irrégulières, plurielles. Se justifiait ainsi une révision épistémologique des démarches structuralistes et générativistes pour qu'à l'intérêt porté au seul énoncé isolé soit substituée une approche des phénomènes énonciatifs intégrant les paramètres du sujet et de la situation, et s'élargissant, avec la pragmatique, aux aspects interactifs et actionnels du langage relevant de la performativité.

Un sens *éclaté*, plurivoque, polyphonique et performatif ne saurait se laisser contrecarrer par une structure figée mais se meut dans l'usage, lui-même mobile. On parlera alors de « discours » qui paraissait réunir les traits d'une proposition cohérente où se concilient le régulier avec l'irrégulier, l'individuel avec le collectif, l'explicite avec l'implicite, le descriptif (ou le représentationnel) avec le performatif (ou l'illocutoire), l'actuel avec le mémoriel, le tout s'activant aux points d'articulation entre l'énoncif et l'énonciatif. Ces considérations qui émergent du discours dès que l'analyse le questionne ont déblayé le terrain à la naissance et au développement d'une discipline : l'analyse du discours. Encore qu'on ait, dans certains milieux, manifesté pour ainsi dire des hésitations vis-à-vis de l'objet que cette discipline se donne comme tâche d'analyser, le discours comme unité, de la consistance des démarches qu'elle peut mettre en œuvre, du caractère opératoire de celles-ci à l'épreuve de la pratique, de l'autonomie épistémologique et institutionnelle même de la discipline, les analystes du

discours continuaient d'affiner progressivement les concepts que leur suggéraient les pratiques se faisant dans l'hétérogénéité des contextes. À l'aune des changements sociaux et l'évolution des relations régies par des intérêts d'influence -lesquelles relations transitent par divers dispositifs médiologiques-, les besoins de « comprendre » ce qui *se dit* derrière ce qui *est dit*, de traquer les significations là où elles se logent dans le discours se sont considérablement accrus. L'analyse du discours s'est donc intéressée au communicationnel dans tous ses ordres de déploiement, pour autant que l'acte de communiquer est en même temps un acte d'informer et de former. Il a été même parlé d'« une théorie de l'agir communicationnel » (Habermas, 1981), ceci pour dire toute l'attention centrée sur les valeurs qui passent au quotidien par les circuits d'échange sociaux. En opérant une lecture quelque peu *audacieuse* des thèses de Durkheim¹ (1975) sur les faits sociaux, nous pouvons dire, selon toute vraisemblance, que ceux-ci, entendus comme des « *des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui* », sont, non les produits d'une quelque force transcendante qui imposerait ses normes aux individus, mais autant de « dogmes » *construits* par un procès diachronique où le langage y est pour quelque chose, lequel procès pouvant subir, selon les intérêts des uns et des autres, des transformations au niveau des synchronies. Ce sur quoi nous voudrions mettre l'accent, c'est au juste la réalité des faits langagiers auxquels sont depuis toujours noués des actes d'influence allant des orientations idéologiques fortement marquées au niveau expressif aux simples volontés d'infléchir les convictions par un traitement *authentifiant* de l'information qui prétend s'organiser dans un esprit d'objectivité ou plutôt dans une recherche de cet idéal qu'est l'objectivité, car le mode authentifiant (effacement énonciatif prévu, précisions chiffrées, témoignages, etc.), dont se fait valoir notamment la presse comme l'un de ses principes déontologiques d'information, constitue une manière de dire « *nous vous rapportons ce qu'il en est tel qu'il se présente, faites-nous donc confiance en adhérant à ce que nous vous suggérons !* ». Or, communiquer n'est guère un acte transparent, même si les conventions peuvent le placer sous la rubrique

¹Le lien que nous faisons ici avec la sociologie durkheimienne s'explique précisément par le caractère contraignant (coercitif) que celle-ci confère au social, caractère que revêt, d'une certaine manière, le discours communicationnel. Contraignant, ce dernier l'est en tant qu'inclus dans une *praxis* globale que nous pourrions appeler « discours social » sous lequel seraient subsumées toutes les formes d'interaction sociale.

« information » (ou « nouvelle ») ; il est le produit d'une construction, donc de sélection et de transformation, et, à ce titre, fait intervenir des choix particuliers, des projections particulières avec, parfois, des omissions volontaires. N'est-ce pas là déjà une subjectivité d'un certain degré qui se rattache à un dessein général des organes de presse, et, par-delà, de toute institution ou dispositif de communication, celui de gérer l'espace social ? Si telle est l'évaluation qu'on pourrait faire au sujet de ce qui se donne sous des formes « informatives », que dire de ce dont on prend la défense ou qu'on récuse explicitement ? Nous revoici à nouveau au point de départ : la corrélation inextricable entre langage et action.

Notre travail de recherche est en rapport direct avec ces aspects du communicationnel-agissant, il puise ses outils d'analyse dans le domaine de l'analyse du discours à l'intérieur duquel il s'appuie, d'une part, sur le dispositif de l'énonciation, pris au sens de moyens articulant entre eux langage et contexte ainsi que sur les acquis de la pragmatique, notamment en ce qui a trait à l'illocutoire ; d'autre part, il se fonde sur des éléments notionnels élaborés par les théories de l'argumentation. Pour quoi avoir opté pour un tel cadrage théorique ? Deux raisons l'y invitent : c'est que, d'abord, dans la perspective du discours, énonciation, pragmatique² et argumentation fonctionnent conjointement et s'imprègnent mutuellement d'une façon si forte que toute approche voulant y instaurer des dissociations définitives condamnerait d'emblée ses résultats au réductionnisme ; c'est ainsi que nous voudrions faire un tour d'horizon de ces trois plans pour éviter de tenter une projection unidirectionnelle sur les discours retenus comme corpus d'analyse. Par ailleurs, la nature des discours sur lesquels nous travaillons, ceux que l'on tient dans les écrits de presse sur l'économie nationale en Algérie, et qui sont précisément constitués d'éditoriaux, motive *raisonnablement* la conjugaison des trois domaines précités. En effet, parler de l'économie et, a fortiori, de l'économie nationale, ne reçoit pas le même ordre d'importance que les nouvelles se rapportant à des incidents de tous les jours ; les écrits journalistiques, toutes catégories confondues, lui consacrent un traitement particulier : un emplacement régulier dans l'aire scripturale du journal sous forme de rubrique, affichage quasi-constant de l'actualité économique sur la une, dont

² Nous dirons au premier chapitre quelle relation peuvent avoir entre elles l'énonciation et la pragmatique et comment nous nous y prenons à ce sujet dans le présent travail.

les articles peuvent apparaître sur divers endroits du journal (endroits où il est question du régional, du national, de l'international, etc.), édition de suppléments économiques, etc. Le discours sur les faits économiques est donc loin de s'apparenter à de simples contingences quotidiennes ou à des curiosités culturelles, par exemple. Son traitement porte plusieurs dimensions qui doivent être prises en charge par plusieurs plans d'analyse mais, vu les limites de notre travail, nous avons circonscrit nos démarches d'étude autour des trois plans en question (énonciation-pragmatique-argumentation) qui, réunis, s'inscrivent dans une approche d'analyse du discours. Partant du constat que la configuration discursive dans laquelle est placée la question économique n'est pas la même dans tous les journaux, nous nous sommes donné pour tâche d'opérer des confrontations entre différents niveaux des discours considérés pour en faire ressortir les enjeux pragmatiques poursuivis et spécifier les modes discursifs selon lesquels ces enjeux se matérialisent.

Si les affaires économiques, en général, intéressent de larges franges de la société, l'économie nationale est au centre de leurs préoccupations car les fluctuations de ses niveaux d'évolution pourraient avoir une incidence directe sur leur vécu. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons choisi d'étudier le discours sur l'économie nationale dans les écrits de presse d'expression française, en Algérie, en nous limitant précisément à deux quotidiens nationaux, à savoir *El WATAN* et *EL MOUDJAHID*. Il faut encore spécifier que ce choix se trouve davantage motivé par la particularité de la conjoncture économique que traverse l'Algérie depuis juin 2014, selon les déclarations des experts³, et qui est celle de ce qu'on a pu appeler dans les milieux médiatiques aussi bien que dans les sphères officielles « une crise économique », « une crise financière » ou encore « une crise pétrolière ». En effet, la dynamique économique algérienne est, on le sait, à la *merci* du marché pétrolier mondial (les exportations hors hydrocarbures n'excèdent guère 3%) ; l'essentiel des ressources budgétaires de l'État provient des activités énergétiques, ce qui rend, pour ainsi dire, fâcheuses les retombées de toute mauvaise conjoncture du marché pétrolier mondial sur les équilibres internes, et peuvent, par contrecoup, induire une déconfiture sociale. Les contextes critiques de l'économie attisent remarquablement toutes sortes d'évaluation

³ Voir à ce propos le « Rapport de conjoncture économique et sociale. 1^{er} semestre 2015 » publié en novembre 2015 et qui est accessible sur le site web : www.cnes.gov.dz.

critique (bilan des officiels, estimations d'experts, déclarations des partis politiques, interventions citoyennes, etc.), et c'est évidemment la presse qui accompagne les mouvements, les informe, les oriente, leur insuffle, directement ou indirectement, les élans qu'elle cherche à leur donner ; bref, la presse *construit* des discours-actes. C'est là que nous voudrions nous y mettre en travaillant sur des éditoriaux choisis parmi ceux publiés par les deux quotidiens en question ; nous en fournirons plus de détails dans le troisième chapitre du présent travail. Reste enfin à faire une autre remarque à ce sujet : pourquoi avoir retenu la période d'après janvier 2015 ? À vrai dire, la chute des prix du pétrole a été située chronologiquement à partir de juin 2014 ; cependant, ceci était encore pris pour de possibles « trébuchements passagers » et que les valeurs du baril, pour peu qu'elles se soient stabilisées au stade où elles en étaient en septembre 2014, n'allaient pas représenter une réelle menace pour les équilibres internes et externes du pays. Néanmoins, les appréhensions de départ s'avéraient fondées, et ce, dès lors que les prix du pétrole se sont engagés dans une dégringolade rappelant les chocs pétroliers historiques comme celui de 1986, ce qui a donné des effets plus sensibles à partir du premier trimestre de l'année suivante. Cet état de fait a conduit les instances gouvernementales à mettre en place une batterie de mesures d'urgence (gel des grands projets non encore mis à exécution, prévision d'une loi de finance complémentaire, etc.), lesquelles s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'« austérité » ou de « rationalisation des dépenses ». C'est à partir de là que le discours sur l'économie a été investi de différents *tons*.

En ce qui regarde les études ayant pris pour objet des discours produits par la presse algérienne d'expression française, elles sont assez nombreuses et variées. Nous pouvons citer, entre autres, le travail de Amar NABTI, intitulé « *les attitudes et les représentations linguistiques dans les écrits de presse : analyse discursive, pragmatique et interactionnelle* », lequel travail se fonde sur une approche éminemment pragmatique. À cela s'adjoint encore l'étude réalisée par BOUALILI Ahmed sur le discours journalistique de Tahar DJAOUT . Un autre effort d'analyse, non moins important, sur les particularités des écrits de presse en Algérie a été consenti par CHEHA Mohamed-Salah, dans son article intitulé « *Les spécificités de la presse algérienne (étude comparative)* », et qui est publié dans la revue *Sciences Humaines* (n°14, décembre 2000, pp. 61-75). Ces travaux sont parmi tant d'autres

d'une valeur heuristique sûre. Cependant, nous avons constaté que la question économique en Algérie, telle qu'elle est mise en discours dans la presse algérienne d'expression française, n'a pas été placée au centre d'une étude particulière.

Sur le plan des travaux théoriques relevant de l'analyse du discours, de la pragmatique et de l'argumentation, les études sont de plus en plus importants ; leur grande extension dans la sphère francophone n'a fait que développer les initiatives des années 1960. En analyse du discours, nous citerons, entre autres, certains des travaux de D. Maingueneau : « *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* », Paris, Hachette, 1976 ; « *Genèses du discours* », Bruxelles-Liège, Mardaga, 1984 ; « *Les termes clés de l'analyse du discours* », Paris, Seuil, 1996 ; « *Analyser les textes de la communication* », Paris, Dunod, 1998. Aux ouvrages publiés s'ajoute une panoplie d'articles parus dans différentes revues telles que « *Marges linguistiques* », « *Langage et société* », et tant d'autres. Le foisonnement des travaux de P. Charaudeau en analyse du discours fait d'eux une référence incontournable, notamment, ceux en rapport avec les faits de communication: « *Langage et discours: éléments de sémiolinguistique* », Hachette, 1983 ; « *Le discours d'information médiatique : la construction du miroir social* », Nathan, 1997 ; « *Le discours politique : les masques du pouvoir* », Vuibert, 2005, etc. De plus, un important ensemble d'articles relevant du même champ sont réunis sur le site de P. Charaudeau : www.patrick-charaudeau.com. En pragmatique linguistique, nous pouvons mentionner les études faites par J. Austin, lesquelles (douze conférences) ont été réunies dans un ouvrage intitulé « *Quand dire, c'est faire* » (éd. Seuil, Paris, 1970), version traduite à partir de l'œuvre originale « *How to do things with words* ». J. Searle, continuateur d'Austin, a, lui aussi, exploré la théorie des actes de langage : « *Sens et expression* », Éd. de Minuit, 1982. Dans l'espace francophone, on notera l'importance des travaux de Ducrot en pragmatique et en argumentation : « *L'argumentation dans la langue* », Mardaga, Bruxelles, 1988 ; « *Le dire et le dit* », Éd. de Minuit, Paris, 1989, etc. En argumentation, outre les travaux de Ducrot, nous pouvons rappeler l'ouvrage-phare de Chaim Perelman avec Lucie Olbrechts-Tyteca : « *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* », Éditions de Université libre de Bruxelles, 2008. La publication de R. Amossy, « *L'argumentation dans le discours* », Armand Colin, 2012, et dont nous nous sommes largement inspiré, constitue aussi une précieuse référence. Pour de plus amples informations sur les

publications faites dans ces trois domaines, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie figurant sur les dernières pages de ce mémoire.

Cette étude, nous l'avons entreprise à partir d'une problématique portant sur les procédés discursifs et formels investis dans les deux quotidiens nationaux, *El WATAN* et *El MOUDJAHID*, lesquels procédés participent d'activités de construction qui, prenant appui sur une même matière qu'est la réalité économique algérienne d'après janvier 2015, proposent au lecteur des configurations discursives différentes. Nous les supposons viser des enjeux pragmatiques. Nous formulons ladite problématique en ces termes :

Comment la question de l'économie nationale, en Algérie, est-elle traitée dans les discours de la presse algérienne d'expression française, précisément dans les deux quotidiens *EL WATAN* et *EL MOUDJAHID*, durant la conjoncture économique d'après janvier 2015, et de quels enjeux pragmatiques ces discours sont-ils porteurs ?

De cette question centrale découlent d'autres questionnements, à savoir :

- **Quels procédés discursifs et formels sont mis en œuvre dans les traitements de la question économique, en Algérie ?**
- **Quelles intentionnalités discursives sous-tendent les stratégies argumentatives déployées à cet égard ?**
- **Dans quelle mesure, enfin, la sélection des faits d'économie et leur mise en discours crée un fonctionnement discursif orienté vers la réalisation d'actes et de macro-actes de langage ?**

La problématique étant ainsi posée, nous nous proposons d'y apporter des éléments de réponses en nous fixant comme point de départ trois hypothèses ; nous les formulons comme suit :

- a) le discours sur l'économie nationale dans *El Watan* orienterait, déclarations diverses et statistiques à l'appui, le regard du lecteur vers « l'échec » du gouvernement en place à construire une économie forte et compétitive tandis que celui qui prévaut dans *El MOUDJAHID* amènerait le lecteur à « mesurer » et à « comprendre » les efforts consentis par l'État pour promouvoir l'économie nationale au statut d'économie productive en accordant peu d'importance aux

mauvais pas (qu'il évoque tout de même mais qui sont présentés comme à « excuser ») du gouvernement ;

- b) les stratégies argumentatives prépondérantes dans le discours sur l'économie nationale accentuent, dans *EL WATAN*, les « écarts » du gouvernement par rapport à la *bonne* gouvernance (ou démarche rationnelle), en se fondant sur des faits de la réalité économique algérienne, tandis qu'elles valorisent, dans *EL MOUDJAHID*, les acquis socio-économiques assurés par l'État tout en ménageant une marge de relativisation liée à l'acte de gestion ;
- c) l'acte de langage – entendu comme totalité des propriétés pragmatiques du discours – générerait, dans *El WATAN*, des appréhensions (effet « alarmiste ») chez le lecteur vis-à-vis du devenir économique et, partant, social du pays, tandis que celui que réalise le discours sur l'économie nationale, dans *EL MOUDJAHID*, produirait chez le lecteur le double effet d'assurance et de nécessité de conforter l'État dans son entreprise de développement.

Par ailleurs, nous nous proposons de conduire la présente recherche dans une démarche reposant sur quelques objectifs qui seront détaillés dans le troisième chapitre intitulé « Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale et données préalables de lexicométrie ». En gros, nous limiterons cette démarche aux objectifs généraux suivants :

- Nous mettrons en exergue les modalités énonciatives selon lesquelles la question de l'économie nationale, en Algérie, est examinée, durant la conjoncture d'après janvier 2015, dans les deux quotidiens précédemment cités ;
- Nous essaierons de dégager les divers procédés discursifs et formels mis en œuvre dans les éditoriaux retenus comme éléments de corpus pour repérer les lieux de l'inscription modale, sous ses différentes formes (logiques, appréciatives, axiologiques, autonymiques, etc.) qui rendent compte de l'« esprit » éditorial de chacun des deux quotidiens en question ;
- nous essaierons également, dans la mesure du possible, de montrer que les mentions de discours « autres » (notamment ceux des économistes), lesquels sont, explicitement ou implicitement, mis en parallèle avec les réalisations économiques du gouvernement algérien, s'expliquent par une volonté

d'appuyer les choix de l'État, et partant, de créer « une ambiance d'apaisement » et de soutien au pouvoir en place (*EL MOUDJAHID*), ou, au contraire, de souligner les « dérives » de celui-ci en soulignant le contraste entre ses réalisations et le discours d'experts en économie (*EL WATAN*).

- Nous montrerons enfin comment l'ensemble des procédés discursifs, formels et argumentatifs, conjugués aux aspects de la modalité et aux formes phraséologiques marquées, concourent, dans un fonctionnement discursif global, à la réalisation de macro-actes de langage à effet performatif sur le lecteur qui aura ainsi des représentations particulières sur les horizons économiques du pays.

En ce qui concerne la consistance et l'organisation du corpus ainsi que les procédures analytiques appliquées à ce corpus, nous en fournissons les détails nécessaires dans le troisième chapitre de ce mémoire. Rappelons tout de même qu'il s'agit d'un ensemble d'éditoriaux pris dans deux journaux nationaux, *El WATAN* et *EL MOUDJAHID*, lesquels, traitant de divers aspects de la question économique en Algérie, sont regroupés selon des apparentements thématiques (apparentements qui sont de degrés variables). Ils sont au nombre de cinquante (50) textes ; la période retenue est circonscrite entre le mois de février 2015 et le mois d'août 2015.

Enfin, pour ce qui est de la structuration globale du mémoire, nous en avons organisé le contenu autour de quatre (04) chapitres ; le premier et le deuxième, intitulés respectivement « Pragmatique et énonciation : considérations théoriques » et « Analyse du discours, argumentation et écrits de presse : la rencontre nécessaire », regroupent les concepts opératoires dont nous nous servons dans cette recherche. Le troisième chapitre, intitulé « Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale et données préalables de lexicométrie », repose, dans sa structure interne, sur deux volets : un premier volet qui fournit des explications sur le corpus et sur son organisation ainsi que sur les procédures d'analyse, et un second volet qui constitue une esquisse d'analyse menée à l'aide d'un travail quantitatif de lexicométrie portant sur les occurrences contextuelles du terme « économie » mais aussi, à un niveau complémentaire, sur l'aspect « figé » de la séquence polylexicale « l'économie nationale » (pour en analyser le contexte d'usage et les valeurs pragmatiques qu'elle

pourrait générer). Le quatrième chapitre (intitulé : Approche pragmatico-discursive du discours sur l'économie nationale dans *El Watan* et *EL MOUDJAHID*, après janvier 2015 : Quelles configurations discursives, quelles postures argumentatives pour quels enjeux pragmatiques ?) est enfin celui où nous poursuivons le travail d'analyse en procédant à une projection de l'appareil conceptuel retenu sur les éléments du corpus, puis à un travail d'interprétation des résultats. Nous synthétiserons notre travail par une conclusion dans laquelle nous dresserons un bilan de notre recherche (confirmation ou infirmation de nos hypothèses de départ), suite à quoi nous mettrons en avant nos perspectives futures de recherche. Aux chapitres et à la conclusion succéderont une bibliographie et une table des matières (les textes du corpus seront regroupés en annexe).

Chapitre I : Énonciation et pragmatique : considérations théoriques.

1. Introduction

Au premier abord de l'intitulé de ce chapitre, on pourrait se demander si, en une seule formule, il serait *terminologiquement* acceptable d'évoquer deux termes qui devraient, dans la mesure des connaissances qu'on en a, partager un *même* terrain épistémologique, alors que, présentés ainsi dans ce titre, ils ont l'air de renvoyer à deux faits nettement distincts. En le faisant remarquer, on aurait déjà esquissé une partie de la réponse. C'est que, pour des raisons d'évolution des recherches s'intéressant aux faits énonciatifs, de nouvelles voies se sont ouvertes, essentiellement en Europe ainsi qu'aux États-Unis, devant la volonté des linguistes mais aussi d'autres chercheurs d'approfondir la réalité des pratiques discursives⁴. L'extension de ces travaux qui, à quelques différences théoriques et méthodologique près, ont des préoccupations très apparentées les unes par rapport aux autres, a donné lieu à un « chevauchement » (Garric et Calas, 2007) dont le résultat est, dans le meilleur des cas, la nécessité de préciser dans quelle direction on va, lorsque l'on s'apprête à analyser une situation de communication. Si le choix de parler de pragmatique ou de théories de l'énonciation – souvent évoquées au pluriel – s'explique parfois par l'histoire de la discipline, ou encore par l'importance du « lieu » d'où l'on parle, ce choix est, dans d'autres cas, d'une mince consistance, et n'engage, tout compte fait, aucune tournure sérieuse au moment de l'analyse.

Loin de nous attarder au débat terminologique, nous assumons ici le choix de confondre partiellement les deux bannières, et ce, en rapportant, dans un premier temps, l'objet de notre recherche à ce qu'il est convenu de nommer « problématique de l'énonciation », avec l'essentiel de l'appareil conceptuel et opératoire qu'elle implique, pour entreprendre, dans un second temps, de compléter les outils d'analyse par d'autres considérations théoriques communément rangées sous le volet pragmatique, notamment celles relatives à la valeur illocutoire des actes langagiers.

Ce chapitre s'ordonnera donc selon un parcours qui va des spécificités du dire aux modalités de manifestation du faire.

⁴ Mais aussi des pratiques conversationnelles, la désignation « discours » ayant pris, dans certaines perspectives, à l'exemple de celle D. Maingueneau, des nuances d'officialité reconnaissable à sa facture formelle plutôt « châtiée », et ce, à l'opposé du terme « conversation » appliqué aux interactions quotidiennes au caractère familier.

2. Problématique de l'énonciation

Parler de problématique de l'énonciation, c'est en fait s'interroger sur la question du « sens », ou plus proprement, le problème du « sens », problème qui demeure – les linguistes l'admettent unanimement – l'épineuse difficulté qu'a rencontrée l'entreprise linguistique. Le projet saussurien de fonder une linguistique de la « langue » qui s'appliquera à décrire les propriétés internes du système linguistique, en rejetant hors de ce domaine les faits relevant de déterminations externes (sociales, historiques, idéologiques, géographiques, etc.), a, par la suite, montré ses limites. Les années 1970 marquèrent, néanmoins, un retour retentissant de « la parole », jusque-là bannie du champ des études linguistiques, ou, pour le moins, considérée parfois comme un terrain de faits « accidentels » ou « pathologiques. Une « mutation », dira Catherine Kerbrat-Orecchioni (Kerbrat-Orecchioni, 1980), s'est avérée nécessaire du fait de l'incapacité de la linguistique, avec ses postulats, de rendre compte du fonctionnement effectif des pratiques linguistiques :

« C'est que ces investigations sur les lois structurales fort abstraites organisant les codes phonologiques, syntaxiques et lexicaux qui caractérisent jusqu'à ces dix ou vingt dernières années l'entreprise linguistique, quelles qu'aient été en leur temps et que soient toujours leur pertinence et leur nécessité, sont en même temps apparues à certains comme l'arbre cachant la forêt des réalités de la langue dans son fonctionnement et ses dysfonctionnements. » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, 05).

En effet, la linguistique structurale ne pouvait plus répondre, de manière satisfaisante, à des questions du type « que se passe-t-il lorsqu'on parle ? » ; « pourquoi une interrogation peut être interprétée comme une demande ou un remerciement comme une ironie ? » ; comment en arrive-t-on à comprendre un avertissement lorsqu'on semble ne fournir qu'une simple information ? » ; etc. De telles questions conduisaient certains linguistes à reconsidérer, dans un mouvement épistémologique, les démarches descriptives qui servaient de socle à l'analyse des pratiques linguistiques pour y intégrer divers facteurs ayant fondamentalement trait à la notion de contexte d'usage, lequel confère à l'échange verbal une configuration particulière, conditionnant de la sorte son interprétation.

On en vient ainsi à parler non plus seulement de l'énoncé, comme produit supposé être achevé et statique, mais aussi de l'activité d'énonciation comme

processus de construction du sens. Ces nouvelles considérations auront induit une refonte des grands postulats du structuralisme linguistique et de ses modèles de description dont on verra l'un des plus importants en matière de communication : le modèle du code (représenté ici par le schéma jakobsonien de la communication). Ce dernier fera l'objet de critiques dont nous prendrons soin de rappeler l'essentiel, car sa « révision », tenant compte des facteurs énonciatifs, concerne de près la direction que suit notre travail de recherche. Qu'est-ce donc que l'énonciation ? Quels en sont les traits spécifiques ? Quel rapport l'attache-t-il à l'énoncé ?

2.1. Du produit à l'acte de production : l'énonciation

L'usage du terme d' « énonciation » s'est, depuis C. Bally (1932), répandu dans la littérature linguistique pour renvoyer, selon les conceptions, à différents faits qui sont en rapport avec l'usage contextuellement situé de la langue, mais c'est surtout à É. Benveniste que l'on fait souvent référence, s'agissant de définir ce concept : l'énonciation se définit, d'après lui, comme « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, 80). Il serait trop encombrant de reprendre ici toutes les conceptions du phénomène de l'énonciation. Aussi, en avons-nous retenu délibérément celles qui entretiennent un lien direct avec l'objet sur lequel nous travaillons, précisément celles qui font intervenir l'aspect pragmatique comme composante essentielle du « geste communicationnel ».

Un trait saillant du fait énonciatif concerne, cette fois-ci, la *réflexivité* de l'activité linguistique : dans sa référenciation au monde, l'énoncé conserve les traces de l'acte qui l'a engendré ; il ne peut donc référer à la réalité objective⁵ qu'étant envisagé dans le mouvement qui le porte. C'est ce mouvement que l'on appelle souvent situation d'énonciation qui implique – et c'est là une autre valeur inhérente à l'activité énonciative, et, en corollaire, portée par l'énoncé – la présence d'un enjeu pragmatique connu sous le nom de valeur illocutoire (ou illocutionnaire) dont les modalités d'expression (les plus fréquentes, en tout cas) seront exposées plus loin. Cette valeur, qui a fait l'objet de plusieurs travaux émanant d'horizons divers (philosophique, logique, linguistique, sociologique, etc.) a été, pour certains, la preuve

⁵ Nous entendons simplement par là une réalité qui est représentée par un objet du monde, un fait de nature autre que langagière, indépendamment de la dialectique philosophique qui questionne les rapports entre réalité et langage et cherche à savoir si, en dehors du langage, une réalité purement objective est possible et concevable.

que parler, c'est aussi, et surtout, agir, le dire devenant, par conséquent, un faire. Une « illusion descriptive », a-t-on pu dire à propos de la vision que soutenaient les démarches structurales dans leur examen du langage.

Notons, par ailleurs, que les conceptions que se font les linguistes de l'énonciation peuvent se classer en différents niveaux ou approches: conception « linguistique » vs conception « discursive » (Maingueneau et Charaudeau, 2002); approche « étendue » vs approche « restreinte » (Kerbrat-Orecchionni, 1980); niveau « local » vs niveau « global » (Maingueneau et Charaudeau, 2002). Si la saisie « linguistique » de l'énonciation consiste à considérer l'énoncé comme la résultante d'opérations purement linguistiques effectuées par un sujet parlant, lesquelles opérations font l'objet d'un travail d'explicitation pour rendre compte des représentations que l'on cherche à communiquer, la conception « discursive » voudrait que l'on s'applique à traiter de l'énonciation en rapport avec la portée psycho-sociale qui y est inscrite, que l'on se la représente comme évènement ayant ses propres particularités contextuelles. Cette seconde conception est celle que l'on privilégie dans le présent travail.

Quant à l'approche «étendue » et celle dite « restreinte », nous rappelons, à la suite de C. Kerbrat-Orecchionni, que, pour la première, il s'agit de faire la description des rapports qui se nouent entre l'énoncé et les différentes composantes du cadre énonciatif, à savoir :

- les partenaires de la communication ;
- la situation de communication⁶ ;
- les conditions générales dans lesquelles le message a été produit (nature du support de transmission, contexte socio-historique, nature de l'univers discursif, etc.).

Cette première approche s'apparente clairement à la démarche de l'analyse du discours.

⁶ P. Charaudeau (2002) estime important de distinguer conceptuellement la *situation de communication*, qui correspond à l'entrée en contact de deux *êtres physiques*, le premier étant un *locuteur* (ou producteur) et le second un *interlocuteur* (ou interprète), de la *situation d'énonciation* qui est une *mise en scène* où interviennent et interagissent deux *êtres linguistiques* dits « *énonciateur* » et « *co-énonciateur* ». C'est dans le cadre de cette seconde situation que l'on devrait travailler sur l'appareil formel de l'énonciation.

Celle que l'on qualifie de « restreinte » limite son intervention à la recherche des moyens linguistiques qui indiquent, au sein de l'énoncé, de manière implicite ou explicite, l'inscription de l'énonciateur, constituant ainsi des marques énonciatives à valeur indicative (référentielle) et/ou de modalisateurs.

Pour ce qui est du niveau « local », opposé au niveau « global », nous pouvons dire qu'il renvoie, dans une perspective d'analyse du discours, au travail centré sur des faits comme les manifestations du discours rapporté, les modalités, les marques récurrentes, etc., qui permettent de faire émerger des partis pris stratégiques ou spécifier un genre de discours. En ce qui regarde le niveau « global », il constitue le niveau à l'intérieur duquel doit être subsumé le discours comme lieu d'énonciation. Seront alors envisagés des paramètres comme « scène d'énonciation », « situation de communication », « contrat de parole », « genre de discours », etc. De plus, le discours sera analysé par rapport à ses connexions avec d'autres discours, la perspective d'étude devenant celle de « l'interdiscours ».

On aura sans doute retenu que les conceptions que nous venons de rappeler se recoupent sur un bon nombre de points ; tout en ayant la possibilité de les combiner dans un travail de recherche, dans sa globalité, on pourra, selon les besoins de l'analyse, privilégier localement l'une ou l'autre de ces approches.

2.2. Mouture du schéma jakobsonien

On est unanime à reconnaître la valeur de l'effort de Jakobson à tenter de rendre compte du phénomène de la communication en en dégagant les paramètres essentiels qui la rendent possible, et c'est d'ailleurs là un point que les théories de l'énonciation ont maintenu en l'enrichissant : le fait que les facteurs de la communication soient « inaliénables » n'a été que confirmé par des cas de figure semblant pourtant « déroger » à la règle. Dans des situations où il arrive que l'on se parle à soi-même, on est, qu'on le veuille ou non, en situation d'échange dans lequel interviennent les deux instances énonciatrices, dans la mesure où, parlant (et devenant ainsi émetteur), l'on s'écoute soi-même (devenant alors récepteur) ; ou, étant *seulement* en position de récepteur, on est en fait émetteur en puissance qui réagit virtuellement au message reçu. Toutefois, ce schéma a été remis en cause quant à son caractère réducteur d'un phénomène aussi complexe que celui de la communication. En somme, les critiques

qui lui ont été adressées concernent des problèmes liés fondamentalement au *code et à l'univers du discours* (Kerbrat-Orecchionni, 1980).

De ces considérations, il découle qu'outre les compétences linguistiques des énonciateurs, doivent être intégrés dans le système d'analyse-interprétation des interactions communicatives des aspects socio-psychologiques, culturels (connaissances encyclopédiques), historiques et idéologiques, lesquels aspects déterminent en profondeur les choix linguistiques. Eu égard à ces éléments, on peut dire que l'examen des situations de communication gagne mieux en efficacité. C. Kerbrat-Orecchionni propose une mouture du schéma jakobsonien en mettant en perspective les paramètres que nous venons d'énumérer ; nous lui empruntons le schéma suivant :

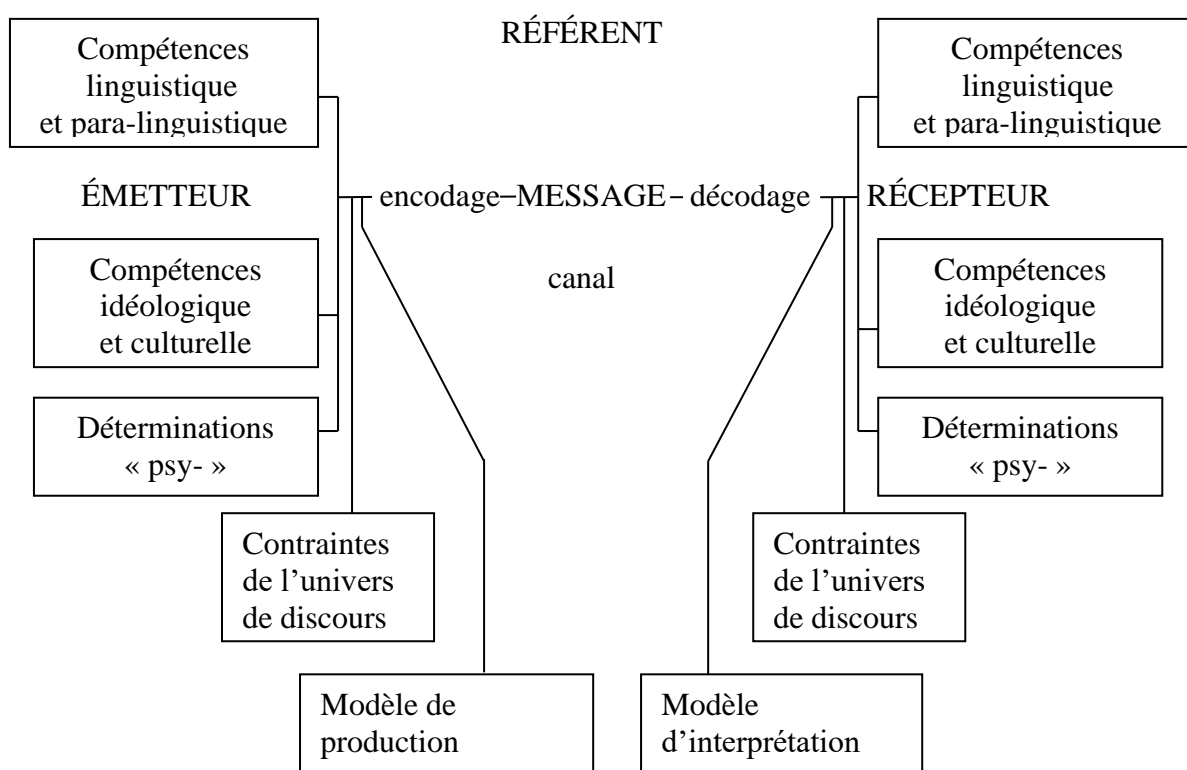


Figure 1: Schéma de communication tel que proposé par C. Kerbrat Orecchionni (1980,19)

Venons-en, au terme de ces clarifications fournies au sujet du phénomène de l'énonciation, aux matériaux qui en donne une présence formelle au sein des énoncés : nous parlerons donc, après É. Benveniste, de l'*appareil formel de l'énonciation*. Nous n'aurons évidemment pas la prétention de faire un inventaire exhaustif des éléments qui le constituent, tâche d'ailleurs impossible, mais c'est à l'exposé de ses manifestations les plus fréquentes que nous nous attelons.

3. L'appareil formel de l'énonciation : la langue au service du dire

On aura sans doute remarqué que les mentions récurrentes du terme d'« énonciation », en tant qu'elle représente un procès de génération d'énoncés, traduisent notamment son rôle de mise en relation de ceux-ci avec le monde, lieu des référents : les enjeux qui s'y négocient sont donc ceux de la référence. C'est ainsi que nous sommes amené à faire un détour par la nature et la fonction des principales unités de la deixis. Nous bifurquerons ensuite aux différentes manifestations de la modalité qui jouit elle aussi d'une place de première importance dans les études sur l'énonciation- au plan discursif s'entend-.

3.1. Mécanisme référentiel : deixis où es-tu ?

La voie que suit le mouvement de la référence (ou référenciation), fonction de la deixis, est par essence sémiotique. Ce mouvement est envisagé chez certains comme allant de l'objet dénoté (ou référent) au support signifiant (signifiant linguistique). C'est là une démarche onomasiologique qu'adopte par exemple Ducrot, mais la démarche sémasiologique se trouve elle aussi être valable.

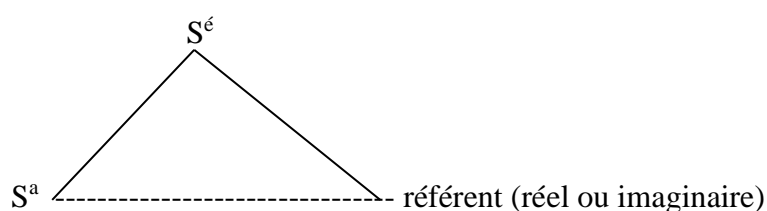


Figure 2 : représentation du triangle sémiotique de C. Ogden et I. Richards (conçu en 1923)

Si l'on considère l'opération de production chez le locuteur (situation d'encodage), on dira qu'il y a d'abord recherche-identification de l'objet dénoté auquel sera ensuite associé un concept (plan d'abstraction), devenant représenté par un signifié qui, on le sait, est supporté par un signifiant. Cela est rendu possible par la compétence linguistique du locuteur.

De l'angle du décodage, c'est le processus inverse qui s'accomplit : se fait d'abord une saisie acoustique ou visuelle du signifiant linguistique qui, lui, sera mentalement reconnu comme associé à tel signifié (somme de traits sémiques) pour qu'enfin celui-ci renvoie au référent. La relation entre S^a et référent est, on le voit, médiatisé par le $S^é$ (représentation par un trait discontinu).

Les mécanismes référentiels seront classés selon leur caractère absolu, relatif ou déictique.

- a. **Une référence absolue** est celle qui ne doit s'appuyer, pour être saisie, sur aucune autre unité présente dans le contexte et ne doit donc signifier que les propriétés arbitraires qui lui sont assignées par le système de la langue. Elle se caractérise donc par son autonomie.

Ex. : Un *garçon* fort.

- b. **Une référence relative (au cotexte)** est celle qui, au contraire de la première, établit le contenu référentiel d'une unité (A) en convoquant une autre unité (B) à laquelle elle s'attache contextuellement, c'est-à-dire que cette unité (A) est à considérer, en plus du point de vue de ses propriétés que lui attribue le système linguistique, par rapport à sa relation à (aux) l'unité(s) voisine(s). Il s'agit donc d'une relativité au cotexte (environnement linguistique).

Ex. : C'est le *frère* de Bouteflika.

- c. **Une référence déictique (relative à la situation de communication)** est celle qui renvoie au locuteur, à l'allocutaire ou au délocuté, c'est-à-dire qu'elle est représentée respectivement par les pronoms personnels « je », « tu » ou « il » ou l'une des formes flexionnelles qui leur sont liées. Là, c'est la situation de communication qui pourvoit ces formes d'un sens particulier, instaurant ainsi une référence forcément particulière (qui varie selon les situations alors que ces pronoms ou ces formes sont toujours les mêmes⁷).

Ex. : *Je* travaille *ici*

Reste, à présent, à rappeler une distinction entre deux types de termes relationnels, ceux dont on maintient le caractère purement relationnel, tel qu'il a été défini ci-haut, et que l'on présente comme ayant une autonomie sémantique propre mais un fonctionnement référentiel dépendant d'autres termes (unité A → unité B), et ceux qui renvoient à d'autres termes dans le cotexte, mais, cette fois-ci, d'un double point de vue, sémantique aussi bien que référentiel. Ce second type est celui des

⁷ Sur ce point, C. Kerbrat-Orechionni (1980) attire l'attention sur de fréquentes méprises qu'elle a pu relever par exemple chez Ricœur et qui concernent la propriété sémantique (qui est conventionnelle en langue) d'une unité déictique et ses propriétés référentielles (qui sont variables en discours) : « [...] *ce qui "varie avec la situation"*, c'est le référent d'une unité déictique, et non pas son sens, lequel reste constant d'un emploi à l'autre [...] »

représentants ou « anaphoriques⁸ », lesquels renvoient à des « antécédents » ou « interprétants ».

- Ex. 01 : Nous avons fait un *choix*. *Il* nous } a été peu utile.
 } *qui / lequel*
 } *celui-ci*

antécédent
 anaphoriques

nature du renvoi : sens + référence = nature anaphorique

- Ex. 02 : J'ai vu le *frère de Khaled*.

frère : sens autonome /nature du renvoi : référence relative – sens = nature relationnelle

Les types de référence dont il est question ci-dessus peuvent être synthétisés à l'aide du tableau suivant: (*Tableau représentant une synthèse des types fonctionnels des unités référentielles*)

Référence			
Absolue	Relative		
	À la situation : déictique/ exophorique	Au cotexte : endophorique	
		Termes relationnels	Termes diaphoriques ⁹
			Anaphoriques Cataphoriques

3.1.1. La catégorie des pronoms personnels

L'étude de la dimension personnelle est d'une importance centrale en matière de traitement des unités déictiques ; c'est qu'en l'absence d'un sujet producteur du message et son partenaire qui en reçoit le contenu pour l'interpréter, l'acte de communication n'est alors pas possible. C'est à partir des marques énonciatives de la catégorie de la personne qu'il devient loisible de faire émerger l'essentiel du procès énonciatif. Nous verrons qu'au sein de ce dispositif des pronoms personnels, il y a lieu d'opérer un certain nombre de distinctions.

- ❖ Sont établis comme déictiques, de manière suffisante et nécessaire, les pronoms « je » (nous) et « tu » (vous). Ils désignent les actants impliqués directement dans la relation interlocutive.

⁸ Nous ne reprenons pas ici toutes les conventions terminologiques dont le terme « anaphore » a fait l'objet ; nous en faisons l'économie pour la commodité de l'exposé.

⁹ La diaphore, dont l'emploi tend à se généraliser, est ici à considérer comme un terme générique qui englobe anaphore (*antécédent---représentant*) et cataphore (*représentant---antécédent*).

- ❖ Sont établis, de manière nécessaire mais non suffisante, comme étant d'une « déicticité » négative les pronoms « il » (ils) et « elle » (elles) (ces pronoms renvoient à des personnes en indiquant qu'ils ne fonctionnent ni comme locuteur ni comme allocataire).

P. Charaudeau (Charaudeau :1992) envisage, à partir du plan ternaire du *je-tu-il*, trois types d'actes locutifs qui sont rattachés à des manifestations modales¹⁰: l'*élocutif*, quand le locuteur situe la parole par rapport à lui-même, l'*allocutif*, si, dans le propos, le locuteur implique son interlocuteur comme devant en recevoir le contenu, et enfin le *délocutif*, lorsque le locuteur présente le propos comme s'imposant par lui-même sans s'y impliquer comme responsable.

3.1.1.1. Plurivocité des pronoms « nous » et « vous »

Les pronoms « nous » et « vous » sont dans leurs usages investis de différentes valeurs référentielles qui pourraient donner en conséquence des inflexions particulières au parcours interprétatif du discours. On peut schématiquement en représenter les valeurs essentielles¹¹ comme suit :

Nous ₁ = Je (locuteur) + Tu (allocataire)	Vous ₁ = Tu
Nous ₂ = Je (locuteur) + Il(s)/Elle(s) (exclu(s) de la relation d'allocution : délocuté(s) ¹²)	Vous ₂ = Tu + Tu (ou tu _n)
Nous ₃ = Je (loc.) + Tu (all.) + Il(s)/Elle(s) (Délo.)	Vous ₃ = Tu + Il(s)/Elle(s)
Nous ₄ = Je	

Le « nous₁ » désignant le locuteur et l'allocataire est communément qualifié d'« inclusif », tandis que celui (« nous₂ ») renvoyant au locuteur avec le délocuté

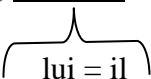
¹⁰ Nous développerons l'aspect de la modalité plus loin.

¹¹ Nous n'avons nullement la présomption de cerner ici toutes les valeurs de référence pouvant s'attacher à la dimension pronominale. Des valeurs comme celles qui traversent la multiplicité du « je » littéraire confondant « moi social » et « moi profond » (M. Proust) ou le « je » comme lieu de symbolisme, ne sont intentionnellement pas ici prises en compte en raison de leur aspect *mouvant* qui peut se dérober à l'analyse.

¹² Comme nous l'avons signalé plus haut, cette désignation n'est pas pertinente lorsqu'il s'agit d'employer le pronom « il » à l'adresse d'un allocataire –dans des cas d'interaction orale- pour créer un effet de plaisanterie.

reçoit l'étiquette d' « exclusif ». Alors que le premier fonctionne comme unité déictique pure, le second nécessite la présence cotextuelle d'un terme ou expression qui servira d'antécédent du « il » inclus dans « nous » :

Nous, mon ami et moi, avons quitté cette salle.

.  lui = il

Aux actants de l'interlocution, le « nous₃ » joint la troisième personne, rendant en principe maximale la valeur référentielle des propriétés de la catégorie pronominale. De nature déictique claire, le « nous₄ », que l'on rencontre souvent dans les discours officiels, est celui dit de « modestie » ou de « majesté », deux désignations qui semblent à certains contradictoires car présentant une ambivalence qui réunit étrangement deux extrêmes.

À un degré moindre, le pronom « vous » peut avoir une plurivocité référentielle. Le « vous₁ », purement déictique, est employé à l'adresse d'un seul allocutaire, ce qui pose la question de la « distance » relationnelle que l'on voudrait intégrer comme facteur d'échange (on ne s'adresse pas aux membres de sa famille comme on le fait avec ses supérieurs hiérarchiques). Le « vous₂ », dont l'emploi semble être des plus ordinaires, est celui renvoyant à plus d'un allocutaire (des allocutaires directement impliqués dans l'acte de communication); le discours des campagnes électorales en est un cas exemplaire. Quant au « vous₃ », nous en rapprochant l'ordre d'emploi de celui du « nous₂ », en ce sens que l'entité du « il » devrait être renforcée par un terme ou expression cotextuellement présents. Ce dernier pronom est donc de nature *mi-déictique mi-représentative*, si cette appellation peut trouver un écho terminologique provisoirement acceptable.

3.1.1.2. Le pronom « on » : la « mue » référentielle

Fonctionnant selon différentes valeurs référentielles, le pronom « on » peut tenir lieu des autres formes personnelles et, par conséquent, réaliser les trois types de renvoi référentiel envisagés ci-haut (*référence absolue, relative ou déictique*). Cependant, il se particularise par quelques régularités, sur le plan morphologique et fonctionnel : il est invariable, ne fonctionne que comme sujet et peut désigner aussi bien un seul individu qu'un groupe de personnes. « *Le caméléon se joue de ceux qui*

l'observent en s'identifiant à ce qui l'entoure. En revanche, on est trompe-l'œil parce qu'il contraint son environnement à obéir à ses propres règles. Immuable, son ubiquité le fait insaisissable [...] » (Altani, 1984, 13). Il est possible d'illustrer certaines configurations référentielles (les plus fréquentes) de ce pronom par les cas d'exemples suivants :

- **on** doit mesurer l'ampleur qu'a prise la violence dans les milieux scolaires, en Algérie, pour une meilleure éducation des enfants (on = nous : il est ici déictique) ;
- nombreux sont les automobilistes qui ne respectent pas les feux tricolores : les accidents s'accroissent de plus en plus parce qu'**on** ne fait pas attention aux panneaux de signalisation routière (on = automobilistes : référence relative de type anaphorique) ;
- **on** trouve insolent de fumer en présence de son père (on = les gens, valeur générale, non spécifiante: référence absolue) ;
- (quelqu'un parlant à son ami) **on** est beau aujourd'hui ! (on = tu : référence déictique).

3.1.1.3. Les démonstratifs : éléments à double face

Qu'il s'agisse de pronoms ou d'adjectifs démonstratifs ou encore de particules démonstratives (-ci/-là), ces éléments ont, selon les cas, un fonctionnement relatif (au cotexte) et un fonctionnement déictique, lorsqu'ils articulent l'énoncé à la situation de communication. Comparons :

- les mesures de sécurité doivent être rigoureusement appliquées dans les espaces urbains. *Celles-ci* sont le garant de tout développement social (celles-ci = mesures de sécurité : relation anaphorique) ;

à

- toutes les voitures ont été évacuées du parc mais *celles-ci* ont été gardées par ordre du commissaire (celles-ci + geste de monstration = référence déictique) ;

3.1.2. La catégorie des noms : la nomination, un acte spécifiant.

Nommer, c'est catégoriser, dans un acte désignatif du réel, des objets, des qualités ou des procès. Attacher un nom à un objet, c'est l'isoler ipso facto de tous les autres objets pouvant exister, le locuteur donnant ainsi à son interlocuteur la possibilité d'accéder à la représentation d'un référent. Si l'on envisage d'abord le cas du nom commun, on dira que les « instructions » (ou contenu descriptif) dont il est porteur

n'auront de valeur référentielle que lorsque ce nom est accompagné d'un déterminant. Nous parlerons ainsi, à la suite de Jean-Claude Milner (1982), de « **référence virtuelle** » et de « **référence actuelle** » : alors que la première se veut un renvoi *possible* à un fait de la réalité dans lequel doivent se réunir un certain nombre de conditions (la somme de certains traits caractéristiques), la seconde est la réalisation *effective* de ce renvoi dans le cadre d'un contexte d'usage particulier. Ces deux types de référence rejoignent la binarité langue/discours.

Nous mentionnerons ici le mode de fonctionnement référentiel du contenu descriptif de l'unité nominative à laquelle sont attachés des déterminants définis et indéfinis. Il sera donc question du syntagme nominal.

❖ **Référence descriptive absolue**

Le renvoi à un référent qui s'opère à partir du signifié d'un syntagme nominal procède d'une *référence descriptive*. Ce qui est cependant à noter à propos de cette référence, c'est que son fonctionnement appelle une prise en considération des éléments environnants pour une saisie suffisante de ce dernier. Ainsi, nous sommes amené à distinguer deux types de référence descriptive : *descriptions définies* et *descriptions indéfinies*.

• **Descriptions définies**

Ces descriptions s'appuient sur un nom accompagné d'un article défini et éventuellement d'une expansion (adjectif qualificatif, complément du nom ou proposition subordonnée relative). Elles autorisent l'établissement d'une référence univoque qui peut se caractériser, selon l'implication des éléments environnants, par son aspect *spécifique* ou *générique*, et ce, qu'il s'agisse d'un nom (donc référent) singulier ou pluriel. Examinons les exemples suivants :

- le médecin de Mustapha Bacha est en grève ;
 - les médecins de l'hôpital de Blida sont en grève ;
 - le médecin spécialisé en chirurgie stérilise toujours ses outils d'opération ;
 - les médecins qui font de la réanimation ont toujours des attitudes résolues.
- } réf. spécifique
} réf. gén.

On aura remarqué que dans les premiers exemples, le caractère spécifique de référence est déterminé par la nature de l'expansion qui suit le nom (*Mustapha Bacha*

est le nom d'un hôpital se trouvant à Alger) mais aussi par l'absence d'un élément pouvant avoir des propriétés de généralité, ce qui est, au contraire, le cas, dans le second couple d'exemples : la présence de l'adverbe *toujours* imprime sa valeur de généralité casuelle et temporelle à la configuration référentielle de l'unité nominative « médecin », d'où l'importance de considérer l'environnement cotextuel lors de l'examen des références descriptives.

- **Descriptions indéfinies**

Contrairement au premier type de descriptions, celles-ci ne permettent pas l'extraction d'un référent univoque ; elles sont constituées d'un nom accompagné d'un article indéfini et éventuellement d'une expansion. Tout comme les premières, celles-ci peuvent donner lieu à des cas spécifiques ou génériques :

- un médecin interviendra aujourd'hui sur le plateau de la télévision ;
 - des médecins interviendront aujourd'hui sur le plateau de la télévision;
 - un médecin spécialisé en diabétologie demandera toujours au patient de faire des analyses de sang ;
 - des médecins spécialisés en diabétologie demanderont toujours au patient de faire des analyses de sang.
- } réf. sp.
} [réf. gén.]

3.1.3. La temporalité linguistique

L'initiative du discours ne saurait prendre sens sans une temporalité particulière qui sert de point d'ancrage et d'organisation aux éléments structurants de celui-ci. Parlant du fait que l'acte de temporalisation est inhérent à l'énonciation, Benveniste souligne que la temporalité « *est produite en réalité dans et par l'énonciation* » (1974, 81-83). La notion du temps prend sa valeur, dans les représentations qu'en donnent les langues, à partir d'un repère : c'est le présent de l'énonciation ou instance du discours qui sert de point central d'où seront envisagés les deux autres points essentiels du passé et du futur. Benveniste (1974) présente ce présent comme ayant deux aspects caractéristiques : sa *sui-référentialité* (c'est au sein du discours qu'existe le temps présent comme ancrage) et son caractère central dans l'organisation du passé et du futur.

3.1.3.1 Temporalité verbale : le « quand »

Nous nous penchons, d'abord, sur la temporalité verbale qui présente des caractéristiques flexionnelles ayant, selon les cas, un fonctionnement référentiel déictique ou non déictique (ce dernier cas étant comparable au mode anaphorique). Se positionnant par rapport au présent de l'énonciation comme repère, la référence est déictique, mais si ce repère est décalé dans le passé ou dans le futur, on dira que le mode référentiel est non déictique.

Mode référentiel de la temporalité déictique		
Passé \Rightarrow	Présent \Rightarrow (repère temporel)	Futur
Vu qu'il s'est bien préparé à la compétition	il suppose	qu'il remportera toutes les épreuves
Mode référentiel de la temporalité relative		
Antérieur \Rightarrow	Passé \Rightarrow (repère temporel)	Postérieur
Vu qu'il s'était bien préparé à la compétition	il supposa	qu'il remporterait toutes les épreuves
Antérieur \Rightarrow	Futur \Rightarrow	Postérieur
Lorsqu'il se sera bien préparé à la compétition	il pourra supposer	qu'il remportera toutes les épreuves

Il convient d'ajouter que le présent à valeur *stative* ou *gnomique*, ou encore celui qu'on appelle « présent de vérité générale », échappe à toute inscription particulière dans le temps, n'ayant pas de ce fait un renvoi déictique ni relatif non plus.

3.1.3.2. Deux systèmes énonciatifs : discours/histoire

Dans sa perspective énonciative, É. Benveniste établit, au sein du système verbal français, une distinction entre deux plans énonciatifs, chacun d'eux ayant des spécificités et constituant deux grands ensembles sous lesquels les temps verbaux ont été rangés. Il s'agit de l'énonciation discursive et l'énonciation historique, toutes deux illustrent un type de relation vis-à-vis de l'énoncé. Si l'attitude discursive met en rapport l'énoncé avec l'énonciation, à travers la présence de marques personnelles et verbales, construisant ainsi un plan *embrayé* où les valeurs référentielles sont essentiellement déictiques, l'attitude énonciative du récit opère une rupture d'avec la

situation d'énonciation, laquelle rupture se remarque à l'effacement des instances énonciatives, instaurant alors un plan *non embrayé* : « *les événements semblent se raconter eux-mêmes* » (Benveniste, 1966).

Au régime du discours est associé comme temps de référence le présent de l'indicatif mis en relation avec le passé composé ou l'imparfait et le futur proche ou le futur simple. Au régime historique se rapporte le passé simple comme temps de base, qui est mis en rapport avec l'imparfait de l'indicatif. Les deux régimes en question pourraient bien s'emboîter dans un même discours –celui-ci étant pris dans un sens large- ; une telle articulation, on en rencontre dans certaines productions littéraires ou journalistiques.

3.2. La modalité : *La prise en charge du dire*

3.2.1. Éclairage synoptique

Ayant été placé dans plusieurs perspectives notionnelles, le terme de « modalité » charrie en son sein tout un lot de valeurs d'usage qui le rendent sémantiquement large. Cette épaisseur historique est le fait de son utilisation par plusieurs disciplines avec, souvent, différentes valeurs d'emploi : la logique, la sémiotique et la linguistique y ont déposé leurs particularités conceptuelles. Mais c'est au domaine de la logique que remontent les premiers emplois de ce terme, lequel était rapporté plus ou moins directement à l'idée de *modification* du contenu d'une proposition ; cette idée de modification devait aller dans le sens de la *nécessité*, de l'*impossibilité*, de la *possibilité* ou de la *contingence*. Les catégories modales, dépassant les limitations des analyses strictement logiques, ont été ensuite étendues, en langues naturelles, à toutes sortes de quantificateurs, d'adjectifs, d'adverbes, de verbes, etc., pouvant affecter l'entier d'une proposition, et ce, tout en ayant comme principe de jugement une norme éthique, un critère socio-culturel, une règle esthétique, etc.

C. Bally fait asseoir la phrase sur une association de deux éléments : un *dictum* et un *modus*. Le premier désigne le contenu de la proposition, dont la forme se construit sur la base d'un sujet et d'un prédicat, alors que le second est ce qui fonctionne comme un opérateur de modalité lequel est susceptible de se manifester de deux manières :

Ex. :

a. Je veux qu'il fasse son travail.

↓ *dictum*
modus : sujet modal + verbe modal

b. Il faut qu'il fasse son travail.

↓ *dictum*
modus : verbe modal

c. Il doit faire son travail

dictum + modus (forme intégrative)

Si l'on tient compte des considérations entourant la question de la modalité, on peut dire qu'établir un inventaire des modalités où seront classifiés de manière rigide et exhaustive les moyens linguistiques qui pourraient exprimer des valeurs modales particulières est une tâche qui paraît impossible, car n'ayant pas de limites envisageables. Cela découle de ce que la nature même de l'objet s'y oppose : qu'est-ce qui serait toujours modalisateur ? Qu'est-ce qui ne le serait jamais ? Quels sont les traits définitoires des modalisateurs qui seraient linguistiquement fixes ?

3.2.2. Inscription de la modalité : quelques lieux de sa manifestation

3.2.2.1. Modalités d'énonciation

La modalité d'énonciation se rapporte à ce que la tradition grammaticale appelle types de phrase ; elle est précisément liée aux marques morphosyntaxiques, typographiques et prosodiques qui les caractérisent. Il y a lieu de distinguer une modalité assertive (ou déclarative), une modalité interrogative et une modalité impérative (ou injonctive) ; la sélection de chacune de ces modalités lors d'un acte d'énonciation exclut obligatoirement les deux autres ; on peut donc en dire qu'elles ont un caractère *obligatoire* et *exclusif*. C'est là un choix d'attitude vis-à-vis du dire qui traduit un mouvement dans les relations de connaissance mais aussi une volonté d'agir – c'est d'ailleurs selon cette vision que les types de phrases sont traités comme autant d'« actes de langage » - .

3.2.2.2. Modalités d'énoncé

A) Modalités logiques

Ces modalités sont empruntées au domaine de la logique mais, en langues naturelles, elles ont été élargies pour inclure d'autres considérations liées au jugement de vérité tel que perçu par le sujet parlant, c'est-à-dire qu'en matière de recherche de la vérité la subjectivité est prise en compte. Nous parlerons alors de *modalités aléthiques* qui renvoient aux strictes valeurs logiques du « nécessaire », du « possible » et de leurs contraires. S'y ajoutent les *modalités épistémiques* qui portent sur les aspects de connaissance, lesquels se manifestent à travers les croyances et les points de vue particuliers. On parle encore dans ce cadre de *modalités déontiques* qui, en se fondant sur des normes sociales et morales, mettent en avant l'idée d'obligation ou de permission.

B) Modalités appréciatives

Les catégories modales porteuses de valeurs nettement subjectives posent le problème de manquer de caractéristiques stables de « *distinctivité* » interne. Dit autrement, on ne saurait, contrairement au cas des termes dits « objectifs », fixer des limites définitives étanches entre les différentes valeurs subjectives qui rendent reconnaissables les *degrés de la teneur subjective* des termes classés comme subjectifs.

C. Kerbrat-Orecchionni expose ainsi ce constat :

« À la différence des termes objectifs, dont la classe dénotative a des contours relativement stables, celle des termes subjectifs est un ensemble flou : l'appartenance de *x* à la classe des professeurs, des célibataires, des anciens combattants, ou même des objets jaunes, est admise ou rejetée plus unanimement, et peut se vérifier plus facilement, que son appartenance à la classe des imbéciles, ou des beaux objets » (Kerbrat-Orecchionni, 1980: 71)

La taxinomie de ceux-ci est néanmoins fondée, dans sa perspective, sur ce qui ressortit, d'une part, aux réactions émotionnelles ; les termes qui en sont l'expression sont rangés sous la modalité *affective*, et, d'autre part, sur ce qui relève d'un jugement de valeur *positivant* ou *négalivant* ; les termes qui en portent l'idée sont classés dans le

volet de la modalité *axiologique*. On peut, à l'aide du tableau¹³ suivant, offrir une exposition schématique du potentiel évaluatif des lexèmes:

Substantifs subjectifs
<p>a) <i>Axiologisation par suffixation</i>: - suff. adjoit à une base substantive : <i>revanchard</i> ; - suff. adjoit à une base adjectivale : <i>blondasse</i> – suff. adjoit à une base verbale : <i>fuyard</i>.</p> <p>b) <i>Formation de noms péjoratifs à partir de locutions</i> : <i>suivez-moi-jeune-homme</i>.</p> <p>c) <i>Renforcement de noms péjoratifs par des suffixes</i> : <i>flemmard</i> (de <i>flemme</i>).</p> <p>d) <i>Opposition de valeurs liées au registre des mots</i> : <i>voiture/bagnole</i>.</p> <p>e) <i>Formation de noms sur la base de noms propres</i> : <i>hitlérisme</i>.</p> <p>f) <i>Emploi figuré de certains termes rappelant des phénomènes</i> : <i>tsunami</i>.</p>
Adjectifs subjectifs
<p>a) <i>Adjectifs à valeur affective</i> : <i>tragique</i>.</p> <p>b) <i>Adjectifs à valeur évaluative non axiologique</i> : <i>grand</i>.</p> <p>c) <i>Adjectifs à valeur évaluative axiologique</i> : <i>utile</i>.</p> <p>d) <i>Adjectifs à valeur axiologique affective</i> : <i>admirable</i>.</p>
Verbes subjectifs
<p>a) <i>Verbes exprimant le désirable ou l'indésirable</i>: <i>espérer, souhaiter, craindre, rechigner à</i>.</p> <p>b) <i>Verbes exprimant des valeurs appréciatives de connaissance</i> : <i>estimer, penser, certifier</i>.</p> <p>c) <i>Verbes dont la valeur découle de rapports interpersonnels</i>: <i>imposer, interdire, permettre</i>.</p> <p>d) <i>Verbes employés au sens figuré</i> : <i>gangréner, éteindre, briller</i>.</p>
Adverbes subjectifs
<p>a) <i>Adverbes à valeur affective</i> : <i>merveilleusement, agréablement, malheureusement</i>.</p> <p>b) <i>Adverbes à valeur axiologique</i> : <i>positivement, négativement, judicieusement</i>.</p>

3.2.2.3. Modalités de message

A) Procédés de thématization

A.1. Formes détachées (ou disloquées)

La dislocation constitue un choix de thématization qui consiste à séparer un élément de la phrase de ses autres éléments, généralement à l'aide d'une virgule, et le reprendre par une forme pronominale. Cet élément isolé (thématisé) sera placé soit en début de phrase ou à sa fin, l'objectif étant de créer un effet d'insistance (attirer l'attention du lecteur sur cet élément). C'est donc là un choix qui procède de la

¹³ Il ne s'agit évidemment pas de recenser toutes les valeurs attachées aux possibilités d'emploi des catégories de lexèmes en langue ou en discours ; nous n'exposons ici que celles que nous rencontrons *souvent* dans divers types d'usage.

subjectivité de l'énonciateur ; « *la diversité des structures syntaxiques offre [...] au locuteur toute latitude pour placer en tête le groupe auquel il veut conférer le statut de thème. La thématisation répond aux choix subjectifs du locuteur, mais aussi aux exigences des enchaînements* » (Tomassone, 2002 : 40). Il y a possibilité de faire de la dislocation de différentes manières comme peuvent l'illustrer les cas suivants :

- **par prolepse** (*détachement en début de phrase ou dislocation à gauche*) : *les aventures, je ne les refuse jamais* ;
- **par reprise** (*détachement en fin de phrase ou dislocation à droite*) : *je ne les refuse jamais, les aventures* ;
- **par certaines locutions ou prépositions** : *en ce qui me concerne/ quant à moi, je ne refuse jamais de faire des aventures*

A.2. *Forme passive*

Pour des considérations apparentées à celles de la dislocation, le choix d'une forme passive, au lieu d'une forme active, relève d'une thématisation à valeur modalisatrice s'inscrivant dans un cadre d'échange communicationnel. On pourrait dire qu'intervertir les positions régulières des constituants de la phrase pour mettre en évidence le *patient* (fonction sémantique de l'élément grammatical *objet*) représente une manière d'accorder une « priorité d'apparition » à cet élément, auquel cas la dimension pragmatique de l'énoncé se trouve modifiée. La passivation met donc en position de thème ce qui, à la voix active, appartient au propos, déplaçant par là même ce qui est supposé être le centre d'importance vers l'élément thématisé.

Ex. : La baisse des prix du pétrole / a engendré de fortes tensions socio-économiques.

Thème

Rhème



De fortes tensions socio-économiques / ont été engendrées par la baisse des prix du pétrole.

Thème

Rhème

B) Procédés de rhématisation

B.1. *Formes clivées (ou extraction)*

Moyen d'emphase, l'extraction (ou clivage) consiste en la mise en relief du rhème et relève donc de la rhématisation (ou focalisation qui fait valoir un *focus* ou *foyer*). Cette opération qui affecte l'ordre syntaxique de la phrase pour en faire une

« phrase clivée » se fait au moyen d'un présentatif corrélé à une proposition subordonnée relative entre lesquels s'intercale l'élément extrait. Ce dernier, accédant au statut de rhème, peut être le sujet (a, b) de la phrase, son objet (c) ou des circonstants (d, e, f).

Ex. : **C'est le président américain qui** défend ce projet.

B.2. Formes pseudo-clivées

Par ailleurs, il y a possibilité de rencontrer des cas où sont combinés en tête de phrase un détachement et une extraction ; c'est ce que l'on appelle souvent *constructions pseudo-clivées* du genre de celles illustrées dans les exemples ci-dessous. Elles se réalisent généralement par l'emploi d'une relative périphrastique et d'un présentatif.

Ex. : **Ce que** je crains [thème], **c'est que** notre économie soit toujours dépendante des pays industrialisés [propos].

3.2.2.4. Modalité autonymique

C'est à J. Authier-Revuz (2003) que nous faisons référence ici pour exposer quelques remarques au sujet de la modalisation autonymique ; elle conçoit celle-ci comme « une forme de dédoublement opacifiant le dire [qui] présente, structurellement, le cumul d'une référence à la chose et d'une référence au mot par lequel est nommée la chose ». (2003 :88). Il s'agit donc d'un mode d'énonciation où l'énonciateur marque sa subjectivité dans le dire en spécifiant l'orientation du sens, ceci pouvant se comprendre comme une manière de ne pas vouloir prendre en charge des effets sémantiques possibles ou comme une certaine *hésitation* d'usage d'un terme ou d'une expression. On pourra donc rapporter cette modalisation à quatre types de « non-coïncidence » :

- **non-coïncidence entre discours** : elle est marquée par des formules précisant qu'un mot ou une expression est empruntée à quelqu'un d'autre : *Ces rapports de forces, j'emprunte cette expression à P. Bourdieu, conditionnent les modes d'organisation sociale. /La population africaine, peuple sans Histoire, comme l'appelle Hegel, a fondé l'essentiel de son capital symbolique sur l'oralité ;*
- **non-coïncidence interlocutive** : elle montre au co-énonciateur qu'il y a un défaut de nomination précise, que l'expression utilisée est approximative : *le potentiel agricole en Algérie peut constituer un premier moteur de développement, disons, pour promouvoir l'économie nationale au rang des économies fortes ;*

- ***non-coïncidence entre les mots et les choses*** : elle est révélée par des formules qui mettent en avant le niveau d'adéquation du mot à une chose : *une extermination, au sens strict du terme, était pratiquée à l'encontre des Juifs* ;
- ***Non-coïncidence des mots à eux-mêmes*** : elle représente une manière de préciser la signification voulue du mot utilisé et d'exclure d'autres possibles: *Nous avons fait une critique de ce livre, au sens de lecture approfondie de ses différents plans d'articulation.*

4. Les actes de langage ou « le dire repensé »

4.1. La pragmatique : des orientations différentes sous une étiquette unitaire

Il y a lieu de distinguer entre deux façons de considérer la pragmatique : une vision, dite minimaliste, qui en fait l'étude *autonome* des déictiques - Bar-Hillel (1954), D. Kalish (1967), R. Montague (1968) – , et qui oppose systématiquement sémantique à pragmatique, en ce sens que la première ressortit au domaine de la langue ou à la compétence (donc au conventionnel) -dans la description peircienne, elle porte sur la relation *signe-type*, envisagée hors contexte- , tandis que la seconde relève de la parole ou de la performance (donc du non conventionnel), elle porte sur la relation *signe-occurrence*, envisagée en contexte- ; et une autre vision, plutôt intégrative, qui défend une « *pragmatique éclatée* » en récusant un clivage radical entre sémantique et pragmatique, celle-ci pouvant, non pas constituer un composant autonome du domaine linguistique mais s'y intégrer sous forme de *niveaux pragmatiques* (F. Récanati, 1980). La ***pragmatique radicale*** (relevant de la vision minimaliste) attribue à l'intervention pragmatique une fonction résiduelle par rapport à la sémantique, alors que la ***pragmatique intégrée*** (J.C. Anscombe et O. Ducrot, 1976) insère au sein du composant sémantique même (ou sens intrinsèque) deux types de traits, un qui peut être dit « sens dénotatif » ou « descriptif » et qui participe au niveau phrastique des conditions de vérité (d'où ce qu'on appelle un sens vériconditionnel) et un autre, appelé « sens pragmatique » qui n'est pas à concevoir comme lié à des conditions de vérité.

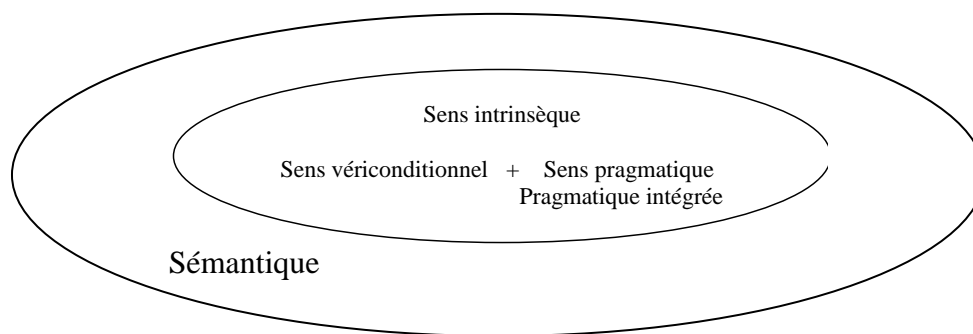


Figure 3: Représentation du composant sémantique pour les tenants d'une pragmatique intégrée

Tenant compte de l'hétérogénéité des objets dont la pragmatique pourrait traiter, Hanson (1974) distingue trois degrés d'analyse dans la démarche pragmatique, lesquels dépendront des aspects contextuels mis en avant lors de l'activité interprétative :

- **pragmatique de premier degré** : elle s'attache à étudier les unités linguistiques ayant une valeur référentielle contextuellement variable, celles que l'on appelle déictiques ;
- **pragmatique de deuxième degré** : elle s'applique à expliciter des contenus implicites par le biais d'une (re-) construction du sens que l'activité d'interprétation rend possible à partir des énoncés (dans leur articulation à leur lieu d'énonciation) ;
- **pragmatique de troisième degré** : elle porte sur le pouvoir actionnel ou ce que l'on appelle la force illocutoire des énoncés qui font que ceux-ci réalisent des actes de langage.

Un traitement pragmatique d'un énoncé pourrait convoquer, à la fois, ces trois niveaux d'analyse qui, articulés ensemble, autorisent une possibilité d'interprétation des enjeux actionnels du dire.

4.2. L'acte de langage, une unité à trois facettes

Nous avons déjà souligné que dans la perspective d'Austin tout énoncé est désormais doté d'une valeur performative qui se greffe sur sa valeur descriptive ; cette vision a été ensuite systématisée par Austin en termes de trois actes qui s'accomplissent lorsqu'un locuteur s'engage dans une énonciation. Ces actes s'ordonnent de manière complémentaire ; ce sont les suivants :

- **acte locutoire (ou locutionnaire)** : c'est l'acte qui consiste pour un locuteur de produire un énoncé, c'est-à-dire de former une séquence linguistique qui associe des

lexèmes et des morphèmes composés selon des normes syntaxiques avec une intonation particulière pour exprimer une signification particulière et renvoyer à un référent particulier, le tout faisant une phrase ;

- **acte illocutoire (ou illocutionnaire)** : c'est l'acte qui se réalise *en disant* quelque chose, acte au sens d' « attitude », d' « action » qui accompagne le dire ; c'est l'acte de langage au sens strict du terme qu'Austin considère comme conventionnel. Comme tel, il est soumis à des conditions de réussite liées aux circonstances énonciatives ;
- **acte perlocutoire (ou perlocutionnaire)** : il s'agit à proprement parler de l'acte accompli *par le fait de dire quelque chose* ; il se conçoit donc comme l'effet généré par l'acte illocutoire sur l'allocutaire, l'évaluation duquel effet se faisant en fonction de la nature de la réaction manifestée vis-à-vis de l'acte illocutoire.

5. Sous le dit, le voulu : *manifestations de l'implicite*

Interpréter un énoncé pour en extraire la valeur d'intention qui y est inscrite ne dépend pas seulement de ce qui se donne à voir au niveau de ses formes linguistiques au caractère conventionnel mais peut découler d'une lecture à un « second degré » de cet énoncé, à partir de ce qui est *implicitement* signifié, et c'est là sa portée communicative. Searle parle dans ce cas d'**acte de langage indirect** (opposé à acte de langage direct) là où Paul Grice, philosophe d'Oxford, parle d'**implicature** (ou implicitation). En d'autres termes, l'interprétation d'un énoncé s'appuie sur deux cas de figure pour faire ressortir ou non une implicature : soit que l'énoncé considéré *signifie précisément ce qu'il voudrait signifier*, soit qu'il *signifie plus qu'il a l'air de signifier*. C'est dans le second cas que l'on relève une implicature (ou acte de langage indirect). Examinons l'exemple suivant :

La voie est libre (cet énoncé étant prononcé par quelqu'un à l'adresse d'un automobiliste)

Ici, l'énoncé ainsi produit n'appelle pas à vrai dire une réponse verbale mais induit un acte de mouvement que l'automobiliste accomplit en démarrant sa voiture avec éventuellement un geste et/ou un mot de remerciement. C'est ainsi que la structure syntaxique de cet énoncé, en l'occurrence affirmative, qui *en principe* est porteuse d'une force illocutoire d'information, recèle un but illocutoire différent.

5.1. *Présumé et sous-entendu pour Ducrot*

Dans la perspective d'O. Ducrot, les formes d'implicite se répartissent en présumés et sous-entendus ; il pose que les énoncés véhiculent des informations explicites, celles que l'on appréhende à la réception de ces énoncés, et qui relèvent de ce qu'il appelle « contenu posé », et que ces énoncés portent par ailleurs des informations implicites, lesquelles sont à considérer en fonction de l'origine qui les a engendrées : si elles émanent des termes mêmes qui composent l'énoncé, on parlera de « présumés », et si elles dépendent de la situation d'énonciation, elles constitueront des « sous-entendus ». Voici un exemple pouvant illustrer cette distinction :

- a. Il ne fume plus [= contenu posé : *il a cessé de fumer*/ contenu présumé : *il était fumeur*]
- b. La mer est houleuse aujourd'hui (cet énoncé étant prononcé par un pêcheur à l'adresse d'un autre pêcheur avec qui il projetait la veille d'aller à la pêche) [= en prenant en considération les données situationnelles liées au statut des énonciateurs (pêcheurs), à l'action prévue pour ce jour-là, à la nature du métier qu'ils exercent, etc. ; on en vient à saisir le sous-entendu de cet énoncé : « *nous devons annuler notre opération de pêche aujourd'hui* »].

5.2. *Implicatures pour Grice*

Tirant leurs spécificités de la nature des énoncés mais aussi des situations d'échange, les implicatures gricéennes peuvent être réparties, selon les cas, en trois sous-catégories : ***implicature conventionnelle*** (ou *lexicale*), qui s'apparente au « présumé » de Ducrot, ***implicature conversationnelle généralisée*** (ou *acte de langage indirect conventionnel*) et ***implicature conversationnelle particulière*** (ou *acte de langage indirect non conventionnel*), ces deux dernières sous-catégories rappellent le « sous-entendu » de Ducrot. Nous pouvons illustrer ces distinctions par le biais des exemples suivants :

1. C'est un apprenti mais il fait brillamment son travail.
2. Pourriez-vous me céder le passage ? (cet énoncé étant prononcé par un automobiliste à l'adresse d'un autre automobiliste qui bloque la voie de circulation automobile)
3. Ce chocolat est vraiment délicieux (cet énoncé étant produit par un locuteur alors qu'il n'a pas fini de manger tout le chocolat qui lui a été servi)

Nous pouvons saisir au niveau de l'énoncé « 1 » un contenu implicite qui provient de l'opposition opérée par le connecteur « mais », laquelle opposition ne fait pas apparaître un élément du sens qu'elle est supposée introduire et que l'on peut pourtant présupposer : il s'agit du fait qu'*un apprenti n'a généralement pas assez d'expérience pour briller dans son travail*. Vu que ce sont les éléments de la phrase qui génère ce contenu implicite, on parlera alors d'« implicature conventionnelle ».

Dans l'exemple « 2 », il est possible de comprendre que la question posée n'a, à vrai dire, pas une valeur proprement interrogative mais se trouve chargée plutôt d'une valeur de requête. Cette dernière, n'étant pas littéralement formulée, est à saisir à partir de deux facteurs que sont, d'un côté, l'emploi du verbe « pouvoir » que J.-C. Anscombe (1980) considère comme un « marqueur de dérivation illocutoire », et, de l'autre, les éléments de la situation d'énonciation tels que donnés ci-haut. Tenant de ces deux facteurs, cet acte est donc dit « acte de langage indirect conventionnel » ou « implicature conversationnelle généralisée ».

Venons-en à l'exemple « 3 » où le contenu implicite de l'énoncé dépend entièrement des éléments de la situation d'énonciation ; ce contenu pourrait se comprendre comme *un désir de manger encore du chocolat qui lui a été servi et c'est donc une demande d'être resservi qui est accomplie indirectement*. On parle dans ce cas d'« acte de langage indirect non conventionnel » ou d'« implicature conversationnelle particulière ».

6. Par-delà l'acte de langage, un macro-acte de langage

Le discours pris comme totalité gravite autour d'une visée globale que servent à des niveaux « locaux » des actes de langage tels que définis précédemment (ceux que l'on peut qualifier d'« élémentaires »). Dans ce sens, on distinguera donc des *micro-actes de langage* situés à l'échelle des énoncés et un *macro-acte de langage* qui correspondrait à la nature du genre du discours produit. Ainsi, en produisant un discours électoral, par exemple, on réalise à différents niveaux de ce discours divers actes de langage qui peuvent porter, entre autres, l'idée de « *faites-moi confiance !* », de « *changez vos mentalités !* », de « *cessez d'affaiblir l'économie !* », etc. Ces actes, s'articulant entre eux à l'échelle globale du discours, se ramènent à un macro-acte de langage qui peut être dans le cas de notre exemple « *votez en ma faveur !* ». Le parcours interprétatif devra rendre compte de cette valeur illocutoire globale en tenant

compte des spécificités du genre et de la situation d'énonciation dans laquelle évolue le discours.

7. À la jonction de la pragmatique et de l'analyse du discours, la proposition sémiolinguistique de P. Charaudeau

P. Charaudeau soutenant que « toute interprétation est un procès d'intention » (1980 : 24) se propose dans son projet sémiolinguistique de rendre compte de l'acte de langage comme totalité, c'est-à-dire comme correspondant à un « acte de discours ». Nous nous contentons seulement de reprendre ici la schématisation du cadre global dans lequel se structure l'acte de langage, et ce, non sans être conscient du risque de sacrifier quelques précieuses remarques que nous aurions dû fournir à ce propos avant d'exposer ce schéma.

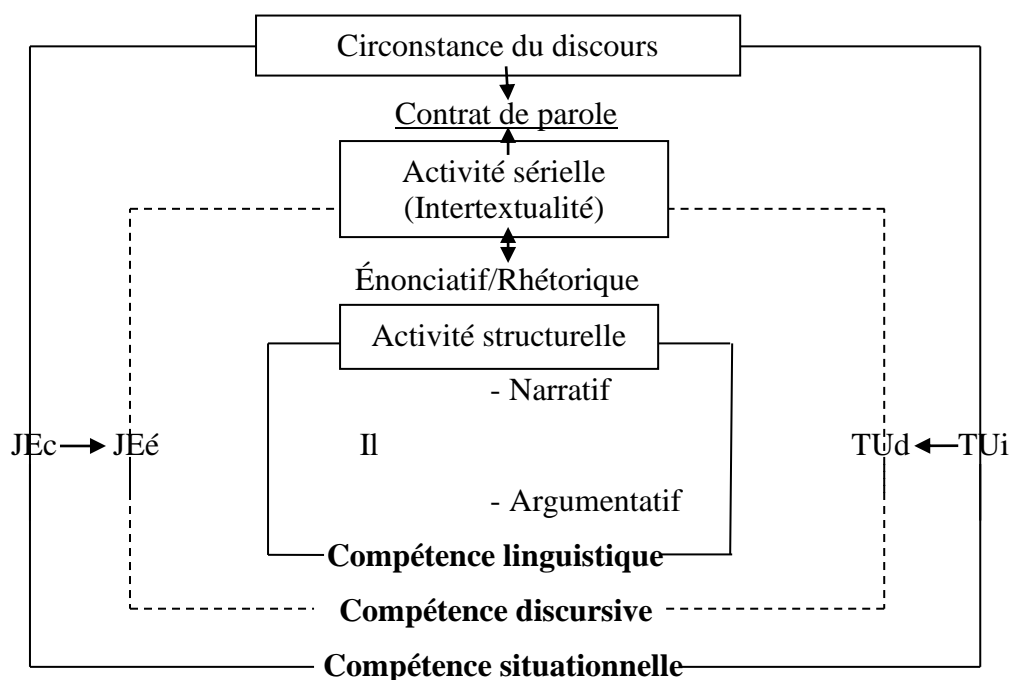


Figure 4 : schéma général représentant le cadre d'un acte de langage dans la perspective de P. Charaudeau.

Dans sa perspective, Charaudeau établit que la communication est un processus asymétrique (c'est-à-dire qu'il n'y a pas un rapport de bi-univocité entre la production et l'interprétation d'un énoncé lors de l'échange) et que l'acte de langage résulte d'une activité de co-construction, c'est-à-dire qu'il se fait aussi bien du côté de la production que du côté de l'interprétation. Aussi, met-il en avant que l'acte de langage est une mise en scène qui implique les distinctions suivantes :

- il existe un dédoublement du « je » en un *JEc* (« je » communicant) et un *JEé* (« je » énonçant), le premier représente le sujet qui *produit* la parole, dont l'image ne coïncide pas nécessairement avec le second qui représente le sujet perçu (donc construit) lors de l'acte d'énonciation ;
- tout autant que le « je », le « tu » est dédoublé en un *TUd* (« tu » destinataire) et *TUi* (« tu » interprétant), le premier renvoie au sujet perçu (donc supposé) par le *JEé*, lequel sujet ne coïncide pas forcément avec le second qui se charge réellement de l'interprétation ;
- Charaudeau désigne par « Il » le monde (ou faits de connaissance) qui est objet de parole entre ces sujets.
- Ce qu'il nomme *activité structurelle* renvoie à la propriété de désignation-symobilisation des objets du monde (valeur référentielle) qu'ont les signes du langage – cette propriété relève donc de **l'explicite** ; cette activité structurelle est liée à une *compétence linguistique* qui, elle, s'organise en quatre *appareils conceptuels* : d'un côté le narratif et l'argumentatif, de l'autre l'énonciatif et le rhétorique. Contrairement aux deux premiers qui sont inclus dans le cadre de cette activité, les deux derniers sont placés entre le cadre de cette activité structurelle et celui de l'activité sérielle.
- *L'activité sérielle* renvoie aux possibilités interprétatives liées à **l'implicite dont le champ est ouvert**. La raison d'avoir placé l'énonciatif et le rhétorique entre les deux cadres de l'activité structurelle et l'activité sérielle, c'est qu'ils sont les *témoins* d'une articulation entre ceux-ci, car c'est eux qui, mettant en rapport l'acte de langage avec les protagonistes de cet acte, intègrent le paramètre de l'intertextualité comme propriété énonciative. L'activité sérielle est liée à la *compétence discursive* par un trait discontinu pour signifier que le cadre qu'elles forment est influencé par le *Contrat de parole*.
- Le troisième cadre, celui liant les *circonstances de discours* à la *compétence situationnelle*, représente les conditions situationnelles qui régissent l'acte de langage par surdétermination.
- Les protagonistes *JEc* et *TUi* sont liés aux circonstances du discours, c'est eux qui surdéterminent respectivement *JEé* et *TUd*, ces deux derniers étant directement

impliqués dans l'acte de langage car ils se situent entre la compétence discursive et la compétence situationnelle.

- Notons enfin que le **IL** se trouve bien au milieu du cadre, car, selon Charaudeau, les deux ordres d'organisation que sont le narratif et l'argumentatif sont axés sur le « il » de l'acte de langage, c'est-à-dire sur des objets de savoir.

Quand bien même on n'y trouverait pas, ou du moins très rarement, les termes employés souvent par les courants pragmatiques tels que celui d'*illocutoire*, celui de *performatif*, celui d'*implicature* et bien d'autres, le projet sémiolinguistique présente de grandes affinités avec les travaux récents des pragmaticiens qui fournissent d'importants outils opératoires à l'analyse du discours mais aussi aux théories de l'argumentation. Nous exposerons dans le chapitre suivant, consacré à des considérations argumentatives du discours, à l'analyse du discours comme discipline et à une récapitulation des spécificités des écrits de presse comme terrain privilégié d'analyse, une panoplie d'éléments notionnels où nous verrons resurgir comme dimension essentielle, constitutive du discours, l'aspect pragmatique.

Chapitre II : Analyse du discours, argumentation et écrits de presse : la rencontre nécessaire

1. L'argumentation entre le « *du-presque-naturel* » et l'« *effort déclaré* » : quels enjeux pragmatiques ?

1.1. Parcours de reconnaissance

Saisir tous les aspects de l'argumentation, toutes ses possibilités d'ancrage dans le déploiement de l'activité discursive comme pratique sociale finalisée ainsi que les différents horizons théoriques qui en font leur objet privilégié, voilà ce dont nous n'avons nullement la prétention dans le cadre du présent travail, tâche, qui plus est, semble poser plus de problèmes qu'elle n'en résout. Utiliser la parole à l'adresse d'un interlocuteur se veut presque toujours un geste de volonté d'influence sur lui, l'idée d'influence pouvant recevoir ici des degrés de force réglés par la dynamique des enjeux à l'intérieur de laquelle se meut la parole. De la spontanéité des échanges quotidiens à la planification d'une démarche raisonnée des manifestations officielles, la parole retrouve sa vocation de fait interindividuel et social: porter l'efficacité. Quand bien même on serait tenté de toujours vouloir dissocier dans l'activité du langage ce qui serait *strictement* de l'ordre du descriptif des actes de nature manifestement engagée, certaines théories de l'argumentation et de la pragmatique d'inspirations philosophiques diverses verraient dans le langage un argumentativisme fondamental. Ce trait lui est inhérent en ce sens qu'il serait absurde de concevoir des situations où la parole se désintéresserait réellement de tout effet, faible soit-il, pour lequel elle s'engage, les situations d'inconscience ou de perte de raison étant ici exceptées. Dans le même ordre d'idées, Ruth Amossy distingue, au niveau du discours, ce qui représente une *visée* argumentative d'une *dimension* argumentative : la première est ce qui fonde un cadre argumentatif dont les procédures concourent à faire adhérer à une thèse - nous reconnaissons là le caractère fort et forcément explicite de l'argumentation- tandis que la seconde se trouve à la base d'un dessein plus modeste, celui de modifier, fût-ce légèrement, les représentations ou d'enrichir les connaissances en orientant le regard vers des aspects omis ou présentés comme secondaires pour en faire des objets importants, ou inversement. L'argumentation peut se diluer, dans ce dernier cas, dans des développements conventionnellement rapportés à d'autres paradigmes (explicatifs, narratifs, descriptifs, etc.).

Une telle conception des usages de la parole, devrait-on le rappeler, trouve ses racines, depuis l'Antiquité, dans les anciens traités de la Rhétorique, alors qu'elle était encore perçue comme force de proposition et de persuasion. La rhétorique aristotélicienne a jeté les bases d'une démarche dont les intérêts s'apparentent, jusqu'à s'y confondre, à ceux des théories pragmatiques actuelles ; D. Maingueneau l'évoque ainsi : « Dès l'émergence en Grèce d'une pensée linguistique, on a vu se manifester un grand intérêt pour ce qui touche à l'efficacité du discours en situation. La rhétorique [...] s'inscrit pleinement dans le domaine que balise à présent la pragmatique » (1990 : 11). Elle était longtemps axée sur la parole efficace avant d'en venir à être réduite, bien après, aux seuls ornements du discours : les figures. Cette restriction du domaine de la rhétorique fut essentiellement marquée par les travaux de Dumarsais et P. Fontanier qui entreprenaient de faire l'inventaire de ces « artifices du langage » en y instaurant diverses catégorisations au caractère parfois normatif. G. Genette les commentera plus tard. Toutefois, avec l'expansion de la communication humaine et l'émergence conséquente de nouveaux dispositifs communicationnels mais aussi la structuration des nouvelles démocraties dans des sociétés où les rapports d'influence sont placés au centre des priorités, la rhétorique renoue avec son pouvoir actionnel, ses vertus persuasives sont mises à jour. Ainsi revisitée, l'ancienne rhétorique, réduite un temps aux motifs décoratifs, se découvre un nouveau visage, à l'ère des échanges modernes, ou plus proprement se redécouvre sous une inscription nouvelle dans les sciences humaines, celle des théories de l'argumentation et des courants pragmatiques qui, prenant appui sur la « fédération » de plusieurs angles d'analyse, tentent de rendre compte du pouvoir du dire. Les figures de C. Perelman et de L. Olbrechts-Tyteca incarnent, entre autres, ce nouveau tournant de la rhétorique dont ils font un canal de négociation des problèmes qui se font jour dans notre monde, négociation qui, se faisant sur la base du raisonnable, œuvre à enrayer la violence. Il convient encore de souligner plus clairement ce que l'on devrait entendre par l'idée du *raisonnable*, ce qui revient à mettre à plat l'objet même de l'argumentation, du moins son statut conceptuel que lui fixe la démarche éminemment pragmatique des auteurs du *Traité de l'argumentation*: comme déjà vu par Aristote dans sa *Rhétorique*, il s'agit de propos dont l'ordonnement s'articule autour d'une position susceptible de *paraître* raisonnable au regard du public-cible, c'est-à-dire que ce qui est donné à être considéré ne saurait

être de caractère absolu, une vérité qui n'est qu'à démontrer objectivement, auquel cas on ne verrait nul besoin à chercher l'assentiment de l'autre – à quoi aura-t-il bien servi, si la vérité objective s'impose par elle-même ?-. Parce que l'erreur est humaine et que les affaires des hommes évoluent dans une relativité caractéristique de leurs ordres cognitifs, une vérité absolue, offerte dans toute sa nudité, sa certitude, sa précision hors de portée, serait pour ainsi dire un mirage. Ce que l'on croit être *Vrai* transite en fait par le *visionnel*, et, étant ainsi filtré, s'assimile à du *vraisemblable* : l'écart parcouru entre le *personnel* et le *vraisemblable* sera celui où l'argumentation déploie ses ressorts, celui qui se prêtera comme son terrain d'action.

De surcroît, il y a lieu de préciser qu'autant l'argumentation ne se situe pas au niveau pur de l'abstrait, se différencie de la stricte démonstration logique, autant elle ne saurait se rapporter à n'importe quelle organisation d'idées de caractère confus et sans attache au réel. Si, comme le dit R. Amossy (2012), parlant de la perspective de Perelman, l'argumentation est « *l'art de faire accepter une thèse considérée comme vraisemblable [se distinguant ainsi] de la logique formelle dont les opérations formelles doivent mener à la vérité* », elle n'est pas pour autant dépourvue de toute forme de rationalité. La rationalité est ce qui se fonde sur la pratique des échanges pour ériger en argument valide une raison. Cela étant, les paramètres évaluatifs d'un raisonnement sont parfois à établir selon des champs de pratiques sociales auxquelles correspondent les faits discutés (ils sont donc variables); les raisons invoquées pour soutenir une proposition ne sont alors pas nécessairement logiques, au sens mathématique du terme (sans pour autant nier que certains arguments ont des propriétés transversales). L'argumentation en langue naturelle fonctionne selon une logique qui lui est propre. J.-B. Grize soulève cet aspect procédural : « *la question se pose donc de saisir- ou pour le moins de décrire- comment fonctionne la pensée lorsqu'elle ne mathématise pas* » (Grize 1996 :115).

L'argumentation dans la langue de Ducrot-Ancombre prône une vision de l'argumentation selon laquelle « *signifier, pour un énoncé, c'est orienter* » (Ancombre et Ducrot, 1988), et étudier la construction du sens ainsi que l'acte argumentatif qu'il appelle revient à considérer l'enchaînement des énoncés, ce qui a motivé, dans cette optique, un examen des topoï et des connecteurs. Pour Ducrot, l'argumentation rhétorique porte sur l'art de raisonner et de persuader par la parole ; l'argumentation (linguistique), elle, est une affaire de sémantique linguistique. En revanche, ailleurs,

une « argumentation rhétorique », se ressourçant aux fondements aristotéliens du logos, a été élaborée par C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca dont le titre de l'œuvre-phare, « *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique* » consacre, dès l'abord, cette fusion. Leur démarche, comme nous l'avons noté supra, ambitionne de trouver des pistes de négociation des affaires humaines qui, partant de l'« opinable », parviennent à construire du raisonnable et se substituent de la sorte aux formes de la violence brute.

Dans une perspective d'analyse du discours, R. Amossy, suivant Perelman et Olbrechts-Tyteca qui « gomment » les différenciations entre les deux domaines de l'argumentation et de la rhétorique¹⁴, en arrive à estimer capital « *d'englober les deux domaines trop souvent séparés si l'on veut embrasser dans le même champ d'étude toutes les modalités selon lesquelles la parole tente d'agir dans l'espace social. Il importe en effet de comprendre, à la fois comment le discours fait voir, croire et sentir, et comment il fait questionner, réfléchir, débattre.* » (Amossy, 2012 : 07). Cela rendra possible, selon elle, pour l'analyse de l'argumentation dans le discours, d'entreprendre une exploration non seulement de la *visée argumentative* mais aussi de la *dimension argumentative*, c'est-à-dire d'essayer « *de couvrir un vaste éventail de discours qui tantôt rallient l'opinion, tantôt orientent simplement le regard.* » (ibid. : 07)

Cette dernière perspective s'inscrit résolument dans un esprit théorique et méthodologique qui tient beaucoup à l'évolution des cadres communicationnels modernes dont les factures complexes convoquent des démarches d'analyse rhétorico-argumentative bien outillées en appareils conceptuels et procéduraux.

1.2. Schéma de Toulmin : un essai sur le *justificatif*

Stephen Toulmin (1922-2009), philosophe britannique qui a concentré l'essentiel de ses travaux sur les raisonnements moraux, conçoit l'argumentation comme un effort consenti en vue de *justifier* une proposition par de *bonnes* raisons pour qu'elle soit *acceptée* par l'interlocuteur. Il établit substantiellement ce principe de soutien apporté à la proposition (*claim*) sur la base de relations entre des « données » (*data*), elles-mêmes fondées sur une « garantie » (*warrant*), sauf cas exceptionnel ou restrictif

¹⁴ Ils vont même jusqu'à faire table rase des distinctions faites par Aristote entre la dialectique qui met en présence deux adversaires, dans une sorte de joute, qui se lancent à la recherche de la vérité et la rhétorique qui, destinée au grand public, tente d'atteindre des fins plus pratiques.

(*rebuttal*). Dans ce dernier cas, l'adjonction d'un élément complémentaire (*backing*) est souvent de mise. Le passage n'ayant parfois pas un caractère obligatoire entre la donnée et la conclusion, un « modalisateur » (*qualifier*) est placé entre elles pour atténuer la nature contraignante du passage.

Examinons l'exemple suivant :

Il y a obligation que tu finances davantage ce projet de construction. Les prix des matériaux de construction ont connu une hausse sensible. Selon notre accord, tes cotisations doivent avoir une valeur variable en fonction de l'évolution des prix des matériaux ; ces prix se sont élevés, à moins que les vendeurs de ces matériaux ne te fassent des remises importantes.

La schématisation se fait comme suit :

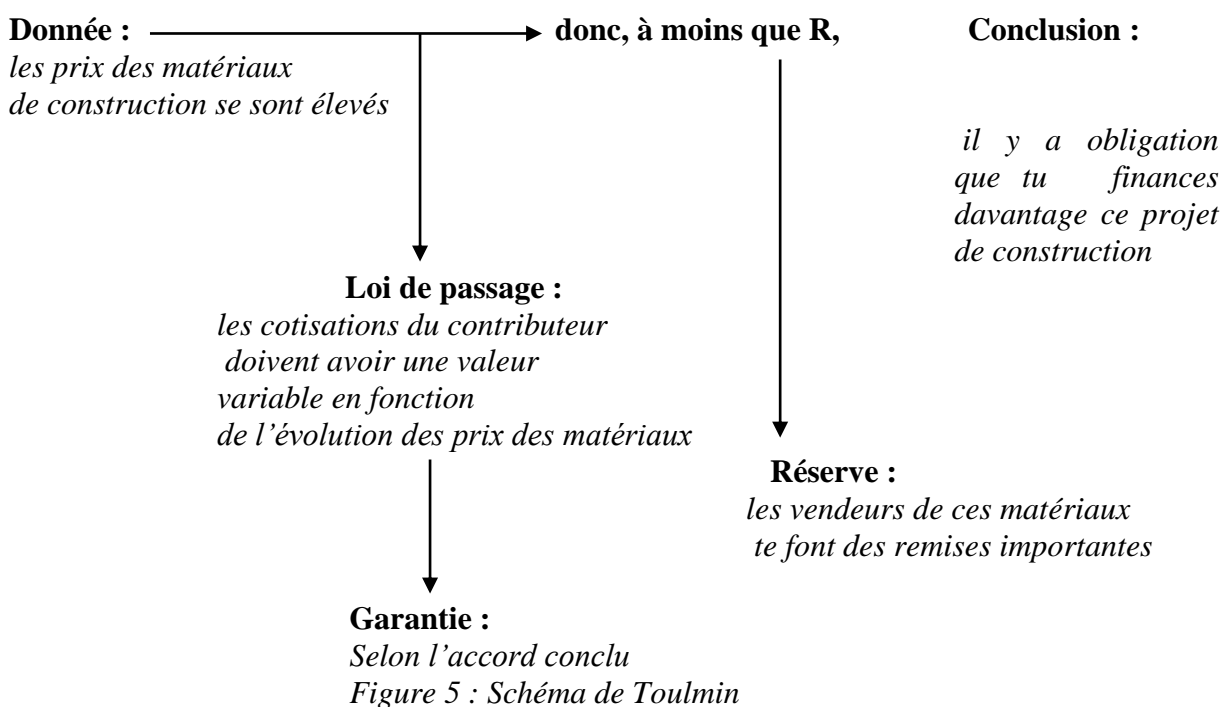


Figure 5 : Schéma de Toulmin

Il convient de noter que le schéma de Toulmin présente une certaine malléabilité permettant que certains types d'inférences soient validées alors qu'elles ne sont pas forcément pertinentes du point de vue purement formel.

1.3. L'analyse argumentative: sa base pragmatique et ses objets en discours.

1.3.1. Le point de vue d'Ancombre-Ducrot: l'argumentation dans la langue.

Au dire d'Ancombre et de Ducrot, « le sens d'un énoncé comporte comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier pour

un énoncé, c'est orienter » (Ancombre et Ducrot : 1988). Nous retrouvons ainsi inscrite au cœur même de la langue une argumentativité, fonction d'un enchaînement orienté des énoncés. Avec les travaux de Ducrot sur une « pragmatico-sémantique » (Amossy : 2012), on assiste à une redistribution des catégories d'analyse qui projette un nouvel éclairage sur les faits d'argumentation. Une anatomie de l'ordre des énoncés fera émerger une symbiose entre le fait d'énoncer et l'acte d'argumenter, lui-même constituant un acte de langage :

Composant linguistique => composant rhétorique :

Ex. : Cette viande semble avariée.

Cet énoncé produit de cette manière implique un autre vers lequel il s'oriente pour en faire une conclusion à admettre ; cette conclusion est comprise dans le sens même de l'énoncé et ne lui est pas extérieure. Dire à quelqu'un « *cette viande semble avariée* » lui fait admettre l'idée d'*en éviter l'achat*. L'orientation semble aller de soi dans la mesure où il serait inconvenant voire incompatible rationnellement de dire « *cette viande semble avariée. Achetez-en !* »

1.3.2. Catégorisation de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) :

Perelman et Olbrechts-Tyteca dont nous avons précédemment souligné la démarche proposent l'agencement des formes de l'argumentation sous essentiellement trois catégories qui, elles encore, constituent des compartiments de différents types d'arguments:

1.3.2.1 Argumentations quasi-logiques

Celles-ci sont présentées comme démarches raisonnées s'apparentant aux raisonnements formels mais se distinguant de ceux-ci en ce qu'elles font place à des possibilités de contestation¹⁵ ; sont inclus dans cette catégorie les types suivants :

- **arguments de réciprocité** : il s'agit d'arguments fondés sur un rapport de symétrie qui, instaurée entre l'antécédent et le conséquent, implique, en logique formelle, que deux structures de termes soient identiques l'une par rapport à l'autre quand on intervertit les positions de ces termes au sein de chacune des deux structures (A et B = B et A).

¹⁵ Ces argumentations, étant proches des paradigmes formels mais susceptibles d'être contestées, font penser à la structure des paralogismes dont nous rappellerons la nature plus loin.

- **arguments de transitivité** : on parle de transitivité quand on observe un même type de rapport entre, d'une part, un élément A et un élément B, et d'autre part, entre l'élément B et un élément C.
- **argument par le sacrifice** : cet argument est fondé sur le fait que l'on est disposé à faire un engagement, à renoncer à une activité ou payer le prix des conséquences d'un acte pour obtenir un certain résultat. Perelman et Olbrechts-Tyteca situe la présence de cet argument surtout dans les formes d'échange (économiques, entre autres).
- **argument basé sur l'inclusion de la partie dans le tout** : ce type d'argument est aussi proche du raisonnement syllogistique, en ce sens qu'il institue une forme de validation selon laquelle ce qui est valable pour le tout l'est aussi pour la partie.
- **argument basé sur la division du tout en ses parties** : cet argument exige pour pouvoir être valorisé en tant que tel une connaissance pointue de toutes les parties d'un tout, sous peine d'être rejeté par un contre-argument.
- **arguments de la comparaison** : Ces arguments puisent leur force dans l'élément de référence auquel ils recourent pour mettre en avant un caractère particulier d'un élément donné (similitude, supériorité, infériorité, rapprochement, etc.).

1.3.2.2. Arguments basés sur la structure du réel

Fondamentalement, on peut tenter une classification de ces types d'arguments en les rapportant, avec une certaine marge de relativisation, à deux genres de liaisons : (a) **liaisons de succession** qui mettent en relation un phénomène avec ses causes ou ses conséquences et (b) **liaisons de coexistence**, lesquelles inscrivent dans un mouvement argumentatif un individu et ses actes, un groupe et les membres qui le forment ou, plus généralement, une essence et ses différentes manifestations.

a. Sous la catégorie des liaisons de succession, sont rangés les types d'arguments suivants :

- **le lien causal** : Il s'agit d'appliquer la valeur d'une cause à son effet ou, inversement, de faire remonter la valeur de l'effet à la cause.
- **L'argument pragmatique** : Cet argument, le plus important au regard de certains en matière de jugement de valeur, permet d'estimer l'importance d'un acte ou d'un fait par un recours aux effets auxquels il a donné naissance, effets qui pourraient être positifs ou négatifs.

- **l'argument fondé sur la fin et les moyens** : Une valeur argumentative peut se dégager à partir de la relation entre fin et moyen. Le premier cas de figure est celui où, ayant tels moyens à sa disposition, on considère comme faisable et souhaitable d'atteindre telle fin ; tandis que, inversement, dans le second cas de figure on considère que la valeur de telle fin justifie la mise en œuvre de tels moyens.
- **l'argument du gaspillage** : cet argument réside en ceci que, vu que l'on a accepté de faire des sacrifices, ce serait de la pure perte que de renoncer à ce qui a été déjà entamé ; le renoncement étant perçu comme une forme de gaspillage, mieux vaut donc poursuivre sa tâche où l'on s'est engagé. À l'opposé de la voie qu'emprunte l'argument du gaspillage (incitation à continuer), celui, dit « **superfétatoire** », appelle à l'abstention, considérant que la continuation serait sans aucun effet.
- **l'argument de la direction** : Celui-ci est centré sur le caractère dynamique d'une action. C'est que souvent, une démarche est perçue comme « scandée » selon des phases où, régulièrement, l'on se conduit vers une résolution partielle du problème qui permet, une fois acquise, d'en entrevoir une autre située au terme d'une nouvelle étape. Ce faisant, un argument de la direction oriente le raisonnement, non pas vers une solution définitive d'emblée envisageable, qui pourrait d'ailleurs sembler manquer de pertinence, mais vers une résolution processuelle : il réalise une réponse à la question « où veut-t-on en arriver ainsi ? », en même temps qu'il fait craindre le « scénario » que peut avoir un tel raisonnement (sentiment de méfiance par rapport à ce qui se produira ultérieurement ou, selon l'image de Jean-Louis Linas, « l'argument du doigt dans l'engrenage »).
- **l'argument du dépassement** : Cet argument présente un fonctionnement opposé à celui de la direction dans la mesure où il positive la possibilité pour une démarche d'aller toujours plus loin, la conséquence étant de pouvoir accéder à de nouvelles configurations avec, en corollaire, de nouvelles valeurs (en bien tout comme en mal).

b. Sous la catégorie des liaisons de coexistence, peuvent se présenter les types suivants :

- **l'argument d'autorité** : il sert à mettre en valeur des autorités différentes en convoquant une référence à une certaine classe de penseurs (philosophes), de chercheurs (biologistes), de personnes au pouvoir exceptionnel (Prophètes), etc., ou

une référence au domaine comme autorité impersonnelle : la philosophie, la biologie, etc.

- **l'argument du rapport entre la personne et ses actes** : il s'agit ici de la couleur que prendra l'acte selon la caractérisation de la personne qui en est l'auteur, et la valorisation (ou dévalorisation) de l'acte découle de la valorisation (ou dévalorisation) de la personne. Ainsi, l'acte d'un héros sera « héroïque », la déclaration d'un idiot sera « stupide », etc.
- **le freinage** : on doit entendre par là le fait de diminuer ou d'augmenter l'effet d'une action sur la personne qui l'a faite. Il en est ainsi des cas des personnes coupables de mauvais actes dont on est appelé à reconsidérer le jugement en s'appuyant sur d'autres conditions.
- **relation entre le groupe et les personnes qui lui appartiennent** : Cette relation amène généralement à calquer une qualité ou aspect du groupe sur les individus particuliers. Cette argumentation est de portée limitée car pouvant déboucher sur des sophismes.
- **relation entre essence et phénomènes dérivés** : Cet argument se fonde sur le rattachement d'une manifestation phénoménale ou événement quelconque à leur structure d'origine qui est supposée être stable.

1.3.2.3. Arguments qui fondent la structure du réel

Si, dans ce qui précède, nous avons rappelé une diversité d'arguments qui tirent leur valeur d'une structure du réel déjà établie, nous en rappellerons d'autres qui fondent eux-mêmes le réel. Dans ce sens, on parlera des types suivants :

- **l'argumentation par l'exemple/ l'argumentation par l'illustration**: L'exemple peut se valoir comme argument quand il se fait attribuer un statut de fait ; il fonctionne alors comme élément de preuve et, en tant que tel, diffère de l'illustration qui, elle, sert à renforcer l'adhésion à une règle.
- **L'argumentation par le modèle** : Le modèle peut parfois servir à fonder une règle par un mouvement d'inspiration. À vouloir toujours présenter l'attitude de quelqu'un comme modèle, on finira par en faire une règle générale. En revanche, aux antipodes

¹⁶ La formulation de cette désignation du type d'argument est de notre fait.

du premier cas, le modèle peut servir de ce qu'il faut éviter ; « *on parlera alors plutôt d'antimodèle* » (Ibid.).

Ex. : Le Prophète Mohammed (« S.A.A.S »¹⁷) a tracé la voie du mouvement sunnite.

1.4. Le raisonnement syllogistique

Le syllogisme se définit comme une forme de raisonnement de base qui repose sur l'articulation de trois énoncés ou propositions simples dont l'une est appelée « **conclusion** » tandis que les deux autres **termes** du syllogisme sont appelés **prémisses**. La première prémisses, dite **majeure**, a des propriétés générales supposées être admises et vraies, la seconde, **mineure**, constitue une particularisation tout autant présumée être admise et vraie ; si la forme de liaison logique des deux prémisses est effectivement vraie, alors la forme de la conclusion sera validée. Il s'agit donc d'un processus inférentiel basique.

Ex. : Tous les hommes sont mortels ; or Socrate est un homme, donc Socrate est mortel.

1.5 L'ethos et le pathos : quels rapports au discours argumentatif ?

1.5.1. L'ethos

Pris stricto sensu, l'ethos, terme grec, signifie « caractère ». Au sens où l'entend Aristote, il renvoie à l'image que donne de lui-même un « orateur » qui entend agir sur autrui par sa parole. L'ethos est donc l'un des moyens qui permettent d'emporter l'adhésion de l'allocataire à sa thèse ; c'est qu'en effet, on est enclin à témoigner de la confiance à l'endroit d'une personne se présentant comme honnête, intègre et sage plutôt qu'à une autre qui inspire l'incertitude, la méfiance ou encore la fourberie.

Le lieu de construction¹⁸ de cette image de soi n'est autre que le discours ; c'est là l'avis que soutient R. Barthes (1994) qui, rejoignant sur ce point la position Aristote, souligne que l'ethos réside dans les « *traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression [...].* » Et d'ajouter : « *l'orateur énonce une information [...] en même temps qu'il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela* » (Ibid. : 315)

¹⁷ La siglaison est de notre fait ; elle réduit l'expression arabe (d'où la mise entre guillemets et la graphie italique) « *Salla Allaho Alayhi wa Sallam* » particulièrement courante dans le monde musulman à propos du Prophète Mohammed.

¹⁸ Cette question de la nature de l'image qu'il faudrait fournir de soi a été au centre de débats où les points de vue étaient divisés entre le fait que l'ethos doive se confondre avec la personnalité réelle du locuteur, dont on doit donc connaître, et le fait qu'il soit construit dans une configuration discursive.

« Montrer » diffère, on l'aura compris, du fait d'« être », et ce geste de se montrer accompagne le mouvement même de dire : *dire*, c'est donc *se dire*. D. Maingueneau fait sienne cette vision de la construction discursive de l'ethos ; selon lui, « *ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer.* » (Maingueneau, 1993 : 138).

1.5.2. Le pathos

Soulevée comme notion problématique quant aux possibilités de sa saisie tout comme son caractère qui semble s'opposer à la rationalité pure, la question du pathos se trouve être un autre moyen d'agir sur les esprits, et ce, par les mouvements des passions. Plus particulièrement, le pathos constitue un « réglage » des émotions, une adaptation des rythmes passionnels qui favorise la persuasion, et comme tel, il est, comme le soutient encore Aristote, « *ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements* » (Aristote, 1991 : 182).

Avec l'ethos, le pathos est une voie du *logos* où la parole porte l'efficacité.

2. Analyse du discours : un label, deux termes, des valeurs !

2.1. Survol identificatoire

Dans son entreprise d'étudier *le discours*, dans un sens large, l'analyse du discours est définie par Van Dijk comme « *l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles* » (Van Dijk, 1985 : 1-2). Elle se veut de la sorte une tentative de cerner les activités langagières déployées dans un contexte donné et orientées selon des finalités sociales par des sujets parlants. Une telle vocation appelle l'entrée en jeu de plusieurs approches, à l'exemple de l'ethnographie de la communication, l'analyse conversationnelle, la sociolinguistique, etc., la perspective étant ici large. Dans une optique plus restreinte, l'analyse du discours a été définie, à la suite de M.A.K. Halliday, comme se faisant dans l'objectif précis de « *mettre en évidence et d'interpréter la relation entre les régularités du langage et les significations et les finalités [...] exprimées dans le discours* » (Nunan, cité par Maingueneau, Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 43).

Pour D. Maingueneau, l'analyse du discours ne s'attache à décrire « ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication » non plus,

mais elle a à « *penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés* » (Maingueneau, 1997 : 13). À y voir de plus près, cette définition insiste sur l'importance de la jonction entre le textuel et le social, cette jonction étant le lieu d'une interactivité. En effet, si l'on affine encore l'examen de cette définition, il ne s'agit pas de considérer le dispositif qui lie une organisation textuelle à un lieu social, mais ce dispositif en tant qu'il lie une organisation textuelle *et* un lieu social, ce qui ouvre sur deux interprétations différentes : dans le premier cas (où l'on utilise la préposition « à »), l'organisation textuelle serait vue comme *subordonnée* au lieu social, c'est-à-dire que l'effet de détermination prendrait un seul sens, celui *allant du* « lieu social » vers le « texte » ; alors que, dans le second cas (où l'on emploie le coordonnant « et »), la détermination s'exerce bilatéralement. Ainsi, en conclut-on qu'analyser le discours, c'est un moment où « *on voit se desserrer l'étreinte apparemment si forte des mots et des choses, et se dégager un ensemble de règles propres à la pratique discursive.* » (Foucault, 1969 : 67).

2.2. Quelques concepts fondamentaux en analyse du discours

Ce que l'on devrait spécifier à propos de l'usage des principaux concepts en analyse du discours, c'est leur mobilité constante qui fait d'eux des objets « ouverts » encore en chantier, quoiqu'ils condensent déjà les différentes les valeurs qui y ont été déposées au fil de l'évolution de l'analyse du discours ; c'est donc l'épaisseur de toute une discipline qui s'y est déposée. Nous nous proposons ici de récapituler quelques éléments notionnels dont l'importance est capitale en matière d'analyse.

2.2.1. Pratique discursive

La notion de pratique discursive est généralement saisie dans son aspect dynamique que lui attache le marxisme, c'est-à-dire comme *praxis*, le discours devenant un moyen d'action sociale, ce qui est une vision dont se revendique également la pragmatique. En cela, on pourra dire que ce concept entretient des rapports très prononcés avec celui de *formation discursive**. Il en est ainsi, en effet, dans la perspective de Maingueneau (1984) qui donne à subsumer la pratique discursive dans un cadre où se réunissent indissolublement formation discursive et *communauté discursive**, la seconde générant et diffusant la première. Une formation discursive serait donc, à la fois, objet de contenu, ordre de positions des hommes et foyer de circularité des énoncés. Foucault conférant une certaine légitimité

institutionnelle à ces positions énonciatives, assimile la pratique discursive (ici amalgamée avec formation discursive) à « *un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini, à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative* » (Foucault , 1969: 153).

2.2.2. Formation discursive

Découlant d'une double paternité, le concept de *formation discursive* a d'abord fait l'objet d'un investissement, que l'on pourrait qualifier de socio-historique, dans les travaux de M. Foucault (1969), pour être ensuite introduit dans le domaine de l'analyse du discours par M. Pêcheux (1990). Foucault l'employait pour caractériser la circularité historique d'un ensemble d'énoncés qui évoluent à l'intérieur d'un système de règles, une façon de renvoyer allusivement à des ensembles constitués comme « idéologie », « religion », « science », etc. Pêcheux, lui, s'en servira, dans le flux du courant althussérien, pour désigner des espèces de régimes de discours que gouverne l'intérêt des formations idéologiques, lesquelles sont pensées comme « *positions politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en formations entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination* » (Pêcheux *et al.*, 1990 : 102). Ce sont ces formations qui astreignent le discours à ce qui *doit* ou *peut* être dit, dans un espace-temps donné. Ainsi, cette perspective conçoit les formations discursives comme responsables des valeurs sémantiques particulières que prennent variablement les énoncés dans les discours, résolument pensés comme des

La saisie des formations discursives passe aujourd'hui généralement par deux types d'analyses qui s'entrecoupent l'une l'autre : une analyse contrastive qui réserve une certaine autonomie à chacune des formations soumises à l'examen et prévoit la possibilité de les confronter les unes avec les autres, et une analyse de type interdiscursif qui verrait que ces formations ne s'instaurent et évoluent qu'au sein d'un *interdiscours**.

2.2.3. Champ discursif : sphère de confrontation

Un champ discursif se définit, à l'intérieur de l'*univers discursif* – qui doit se comprendre au sens de l'ensemble des discours produits et en échange interactif à un moment donné -comme l'aire sur laquelle s'installe le jeu de concurrence entre des

formations discursives, où elles se fixent des limites entre elles, à l'exemple des courants politiques de différentes obédiences. Deux caractéristiques peuvent être ressorties à propos du champ discursif :

- a. ***un champ discursif n'est pas statique*** : il est le lieu d'une dynamique de forces qui tendent à lui faire changer de disposition ;
- b. ***un champ discursif est hétérogène*** : il s'y définit des rapports de forces et d'importance entre des entités « dominantes » et des entités « dominées », entre des positionnements s'imposant comme « centraux » face à d'autres relégués à des statuts « périphériques ».

Un même champ discursif est susceptible de se cliver en en *sous-champs* (des membres d'une même entité politique ou associative pourraient être en désaccord).

En général, on travaille, en analyse du discours, sur un espace discursif et non pas sur la totalité d'un champ. Un espace discursif est ce qui met perspective deux positionnements marqués par d'importantes relations.

2.2.4. Interdiscours, dialogisme, polyphonie : *le fil rouge* !

2.2.4.1. *Interdiscours*

Pris dans un engrenage qui, à la fois, le fait fonctionner et le dépasse, le discours n'est plus le produit d'une activité qui se fait dans la tranquillité d'un esprit isolé de la société et de l'Histoire ; il est, au contraire, sécrété par la somme des expériences socio-historiques ayant marqué les pratiques sociales dans un espace-temps donné, par la nébuleuse des idées défendues, confrontées, mises en doute, etc., qui refont surface, explicitement où implicitement, de manière précise ou diffuse, dans la sphère du discours. Le discours, inclus dans ce réseau des discours produits, est désormais placé dans une perspective d'*interdiscours*. Différentes saisies ont pu être faites de ce concept ; on en rappellera les plus marquantes :

- Courtine (1981) appelle *interdiscours* l'ensemble des relations contradictoires entre diverses formations discursives relevant d'un antagonisme entre des idéologies. Cette conception l'inscrit tout autant dans un champ discursif que dans un cadre qui déborde une époque particulière ;

- Partant d'un point de vue centré sur un discours particulier, *interdiscours* peut renvoyer aux unités avec lesquelles ce discours se met en relation, et qui pourraient être des discours cités, des discours appartenant au même genre qui ont été antérieurement produits ou encore des discours de différents genres produits à la même époque considérée.

2.2.4.2. Dialogisme et polyphonie

Suite aux travaux de M. Bakhtine le concept de « dialogisme » est introduit en analyse du discours pour rendre compte de la portée profondément interactive du langage. Aucun énoncé n'est énoncé de manière *pure* et *originelle* (primitive) ; s'il est émis dans une conversation, les points de vue des interlocuteurs immédiats y trouvent leur place ; s'il est produit dans un écrit, il est imprégné de la mouvance des tendances, des visions du monde, qu'on en soit conscient ou non, etc. « *Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc.* » (Bakhtine, cité par Maingueneau, 1996: 27)

Non loin de cette problématique qui remet en cause l'unicité d'un procès d'énonciation dont l'énoncé porte les traces, on retrouve Ducrot qui développera le concept de « polyphonie » et lui attribue une extension dans le discours. En effet, contestant la vision de Benveniste qui posait que la parole est « *un acte individuel d'utilisation de la langue* » (Benveniste, 1966), Ducrot (1984) soutient que tout discours est porteur de plusieurs « voix ». Il met en avant une différence entre, d'une part, un *sujet parlant* auquel il attache des traits physique de personne qui prend réellement la parole, et, d'autre part, un *locuteur* et un *énonciateur* auxquels il donne une consistance théorique : c'est seulement l'énonciation qui les présente comme « parlants », c'est-à-dire comme donnant leur point de vue. Cela amène à soulever la question de « responsabilité » ou de « prise en charge » de l'énoncé ; le sujet parlant n'assume pas la responsabilité de tous les points de vue qui émergent dans son énoncé. Les cas du pronom « *on* », du fonctionnement de l'*ironie* et de la *négation polémique* sont autant de marqueurs illustratifs de la polyphonie.

2.2.5. Scène d'énonciation: scène englobante, scène générique, scénographie

Dans une tentative de saisir et d'affiner ce que l'on nomme en analyse du discours « situation de communication » et « situation d'énonciation » que, D. Maingueneau (2002, 517) fait valoir la notion de *scénographie* ; c'est qu'il voit que les deux premiers plans sont trop « externes » et ne permettent pas de bien éclairer les modes du dire. La métaphore théâtrale de « scène » est ici mise à profit dans le but de préciser à quelles conditions le discours et la situation dans laquelle il est produit génère du sens. Il souligne dans ce sens qu'en plus d'un énonciateur et un co-énonciateur, doivent être considérées une « chronographie » (moment) et une « topographie » (lieu). Tout est question de mise en scène dans le discours, c'est-à-dire que tout se joue dans son espace interne encore qu'il soit déterminé de l'extérieur par des contraintes situationnelles. Trois scènes sont donc à la fois à distinguer et à envisager comme incluses les unes dans les autres, comme le sont les poupées russes :

- a. **scène englobante** : elle se rapporte aux type de discours, ceux-ci étant entendus comme les grands ensembles sous lesquels s'insèrent des genres discursifs : le discours économique, le discours politique, le discours littéraire, le discours publicitaire, etc. ;
- b. **scène générique** : celle-ci s'intègre dans la scène englobante pour circonscrire un espace que régissent certaines normes propres à un genre particulier dans lequel le discours est structuré (on n'a pas affaire à toute la Religion quand on considère un discours religieux, par exemple) ;
- c. **scénographie** : elle a pour rôle de spécifier davantage le fonctionnement la mise en scène en mettant l'accent par exemple sur la place accordée à chacun des participants *au sein du discours*, c'est-à-dire sur la manière dont l'activité de *construction* est faite. Elle n'est donc pas un cadre préétabli mais « *un processus de boucle paradoxale dans lequel l'énonciation, par sa manière même de déployer ses contenus, doit légitimer la situation d'énonciation qui la rend possible (énonciateur et co-énonciateur, moment et lieu)* » (Maingueneau, 1996 : 73).

2.3. Genres de discours : la relecture de P. Charaudeau

Dans un article paru dans *Actes du colloque de Toulouse* de 2001, intitulé « *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle* », P. Charaudeau remet sur le tapis l'épineuse question des genres de discours, non qu'il en fasse un historique où il reprendrait dans ses détails le point de vue de la tradition littéraire à ce sujet, mais pour asseoir à cet égard sa propre proposition sur, à la fois, un substrat de valeurs classificatoires, léguées par les lointaines traditions institutionnelles, mais aussi sur la base de ce que les pratiques actuelles imposent comme conditions nouvelles. Il le dit en ces termes : « *Certes, nous sommes encore les héritiers de cette tradition [littéraire], mais il m'apparaît maintenant que c'est une erreur, qu'il vaut mieux rompre avec celle-ci et qu'il est préférable de reposer cette question dans une autre filiation.* » (Charaudeau, 2001). Charaudeau en vient à formuler sa propre proposition en matière d'organisation des genres de discours. Il le fait en articulant différents éléments de ce dont la division des parties rend justement un modèle descriptif défailant ; il pose alors qu'un individu ayant vécu l'expérience d'une socialisation et représentant lui-même une force de proposition, se trouve être en face de deux repères : l'individuel et le collectif, qui, tous deux, permettent de se reconnaître dans les processus de communication. « *C'est conjointement [à travers l'individuel et le collectif] que se construisent, de par l'usage, la normalisation des comportements, du sens et des formes, le sujet les enregistrant dans sa mémoire.* » (Ibid.). Ainsi, il met en avant la conjonction de trois types de mémoire qui autorisent l'activité de production-reconnaissance des discours :

- a. ***une mémoire des discours*** : elle renvoie au fait qu'un ensemble de discours se construisant dans l'espace social s'enregistrent dans l'imaginaire individuel et se transforment en schèmes représentationnels, dans le cadre desquels se délimite une identité, un système de valeurs, une doxa. C'est cette mémoire qui sert de point de départ pour des activités de persuasion comme celle de la publicité. Ainsi, se fixent les contours de « communautés discursives »¹⁹ ;
- b. ***une mémoire des situations de communication*** : elle renvoie à la somme des conditions psychosociales dans lesquelles les usages obéissent à certaines normes que le sujet parlant s'approprierait et qui permettent aux partenaires de l'échange de

¹⁹Cette notion est, comme le signale Charaudeau lui-même, utilisée dans un sens plus restrictif que celui auquel l'entend Maingueneau (Voir ci-dessus l'élément 2.2.)

reconnaître les cadres d'échange –de faire un « contrat de reconnaissance » -, de les catégoriser, d'en juger et donc de construire du sens. « C'est cette mémoire communicationnelle qui permet de faire la différence entre une représentation de la mort lorsqu'elle est traitée par les médias d'information et lorsqu'elle est traitée par la publicité commerciale, d'accepter celle-là et de rejeter celle-ci » (Ibid.). Le système d'identification s'inscrivant dans cette perspective conduit à former des « communautés communicationnelles » ;

c. **une mémoire des formes de signes** : il s'agit de toutes les catégories de signes (verbaux, iconiques, gestuels, etc.) envisagés dans leur regroupement régulier que l'usage a fini par rendre routinier, et non en tant qu'ils constituent un système. Il s'agit de formes entérinées par l'usage, qui se rattachent à des « styles », des « manières de dire », des « savoir dire », etc., lesquels font que se constituent ce que Charaudeau appelle des « communautés sémiologiques ».

S'il on essaie de synthétiser la proposition de Charaudeau, on pourra dire qu'elle établit une relation de double incidence entre trois niveaux auxquels devra s'intéresser l'analyse : le niveau situationnel, le niveau discursif et le niveau formel.

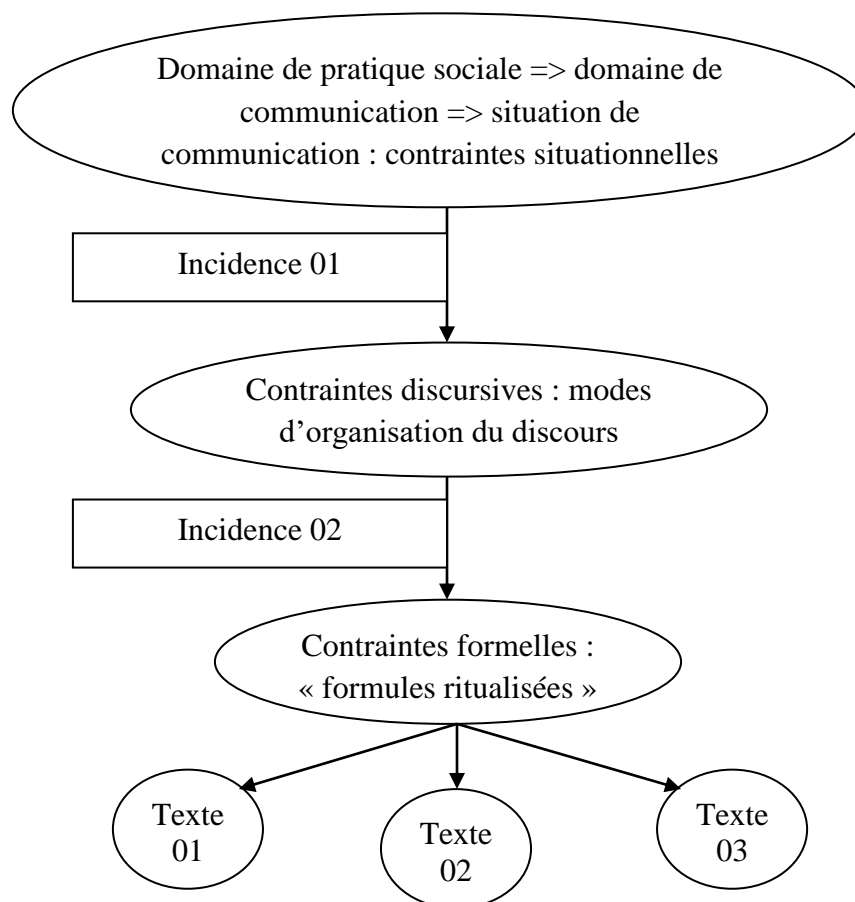


Figure 6 : Représentation des relations d'incidence entre les trois niveaux classificatoires des genres.

2.4. Lexicométrie et phraséologie : *une approche auxiliaire sur un objet révélateur*

La lexicométrie n'est pas une discipline mais une approche fondée sur la quantification des unités investies dans un discours (démarche statistique), sur leurs occurrences et co-occurrences, par un traitement informatique de corpus arrêtés, l'objectif étant de constituer des réseaux de relations significatives permettant, suite à un travail de dépouillement des résultats auquel succédera une activité d'interprétation, de caractériser des orientations idéologiques, des positionnements particuliers évoluant dans un champ discursif, ou simplement de mettre en relief des stratégies langagières. C'est à ce titre que l'analyse du discours s'en sert le plus souvent en établissant des paradigmes comparatifs.

Dans la sphère francophone, ce type de recherche a été systématisé et développé, dès les années 1960, par le «*Laboratoire de lexicologie politique* » de l'*École Normale Supérieure de Saint-Cloud* qui s'est donné par la suite le nom de « Lexicométrie et textes politiques ». André SALEM est l'un des pionniers à avoir développé un logiciel (« Lexico ») capable de générer des résultats quantitatifs en matière de statistique textuelle.

La lexicométrie porte un intérêt particulier aux phénomènes phraséologiques dont la fréquence peut traduire des intérêts sur le plan des « schématisations » (construction de schèmes) représentationnelles. Mais qu'est-ce qu'on entend par phraséologie ?

On parle de *phraséologie* ou de *figement* lorsqu'un groupe de mots est entendu comme l'équivalent sémantique d'une seule unité, lorsqu'ils forment un seul bloc dont la valeur ne se déduit pas de chaque élément pris séparément du reste. Il en est ainsi de certaines expressions qui ont été *figées* dans les usages, comme *pouvoir d'achat*, *droits de l'homme*, etc. Le phénomène du figement est particulièrement remarquable dans les discours médiatiques qui entérinent l'usage d'un groupe de mots à l'occasion du surgissement de faits d'actualité dont la force marque les esprits. Des unités figées peuvent également être le fait de formations discursives, d'un certain type de discours, etc.

3. Écrits de presse

3.1. Généralités

L'écriture journalistique, de par les codes qui la régissent, les finalités qu'elle poursuit et plus largement les portées sociologique, psychologique, historique et symbolique qui lui sont attachées, présente l'intérêt d'être le lieu d'une condensation, d'une épaisseur, d'un cumul dont rien ne se livre à l'état brut : tout est affaire de construction, de *filtrage*. En employant des termes quelque peu évasifs, on pourrait dire qu'elle contribue à gérer les rapports entre les différentes institutions de la société, le terme « institution » étant pris dans un sens large de toute organisation humaine ayant un mode de fonctionnement et correspondant à un niveau social donné. En effet, ce sont les canons de la presse qui construisent des représentations, les renforcent ou les fragilisent, s'en servent pour défendre des valeurs ou les récuser; ils accompagnent le changement, en font constamment l'état, statistiques et diverses ressources à l'appui, alimentent les débats autour des intérêts publics, font, refont et défont des problématiques ; bref, ils *structurent l'espace public*. Vue de cet angle, la presse est loin de donner à consommer des évidences. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle intéresse différentes disciplines du champ des sciences humaines dont, entre tant d'autres, l'analyse du discours. Foyer d'opacité, le discours de presse devient l'un des objets privilégiés, si ce n'est le plus important, pour les analystes du discours qui se lancent, armés d'outils opératoires, à l'aventure d'en sonder la profondeur en interrogeant ses différents niveaux d'articulation.

Le discours journalistique a encore ceci de particulier qu'il est pluriel en ce sens que plusieurs voix s'y expriment : outre les énonciateurs qui appartiennent à l'institution du journal, des « voix libres », des « chefs de partis politiques », des « médecins », « des experts », etc., se manifestent énonciativement à travers différents modes d'intervention. Il y a donc des discours dont l'origine est « *intra-journalistique* », car ils sont produits par des professionnels du journalisme, et d'autres discours qu'on peut qualifier d'« *extra-journalistiques* », lesquels tout en étant révisés par l'institution journalistique (opération qu'on appelle « mouture » ou « montage »), sont à la source produits ailleurs.

Les discours de presse sont parfois porteurs de commentaires métadiscursifs, c'est-à-dire que les énonciateurs par souci d'adaptation sont amenés à relativiser leur

propos sous peine d'être mal compris ; c'est ce dont nous avons parlé précédemment dans la partie consacrée à la modalité autonymique. Par méfiance à l'égard des mots, on peut marquer sa réserve. Mais ces commentaires, s'ils n'appartiennent pas à des énonciateurs de l'instance journalistique, pourraient subir des modifications lors de la mouture ou carrément une suppression.

Un autre aspect pouvant poser problème dans la réappropriation du dire et sa rediffusion dans le discours de presse : la traduction de propos de langue différente de celle utilisée par le journal. En effet, nous savons bien qu'en passant d'une langue A à une langue B, nous ne faisons pas que changer de formes d'expression sans que la valeur sémantique et socio-représentationnelle du mot ou de l'expression ne soit affectée ; bien au contraire, certaines formes linguistiques peuvent être les témoins historiques d'un fait, les traces d'une idéologie ou les symboles d'un idéal ; les traduire par d'autres revient à les vider de leur substance signifiante.

3.2. L'éditorial, une pratique de diffusion d'idées et d'effets

Partageant avec d'autres genres journalistiques la présence d'une matière informationnelle soumise à une projection particulière (analyse, critique, dossier, etc.), l'éditorial s'en distingue en ceci qu'il *oriente* le regard vers un aspect ou un ensemble d'aspects donnés tout en occultant d'autres. Gouverné par l'intérêt de la formation discursive dont il est un canal d'expression, il a pour vocation de structurer l'espace public, non en éclairant le lecteur sur telle question sectorielle ou sur tel phénomène particulier, mais en lui insufflant les idées que l'instance journalistique comme instrument d'influence œuvre à installer dans cet espace. Les matériaux investis à cet égard sont fort divers, on y met toute sorte de données informationnelles, factuelles, culturelles, théologiques, existentielles soient-elles ou autres, on y fait se croiser et interagir diverses déclarations, plusieurs voix, différentes analyses, la finalité étant de défendre un *centre*. C'est ainsi qu'au sein d'un champ discursif, les editoriaux entrent en interaction les uns avec les autres, une interaction souvent de nature conflictuelle ; les idées s'opposent aux idées ; des plaidoyers, des réquisitoires, des concessions se font pluriels : l'enjeu vers lequel tout converge est celui de tourner le regard vers un *centre*. C'est précisément par rapport à son hétérogénéité discursive, identifiable au caractère hétéroclite de sa constitution, laquelle est mise au service d'un dire producteur d'effets pragmatiques, que l'éditorial nous intéresse dans le présent travail.

Chapitre III : Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale et données préalables de lexicométrie

1. Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale

1.1. Le corpus d'analyse

1.1.1. Les déterminants du choix

La circulation socio-médiatique de la thématique des faits économiques et leurs états évolutifs en Algérie ayant retenu notre attention, notamment à l'aune d'une conjoncture particulière marquée par un resserrement des canaux d'échange –on ira même jusqu'à parler de « raréfaction » des ressources financières-, du fait de la survenue du « choc » pétrolier qu'a connu le marché mondial, nous nous sommes proposé d'étudier la mobilité de cette thématique dans l'espace discursif de la presse algérienne d'expression française. S'agissant pour celle-ci, mais aussi pour toute institution journalistique, de tenir informé le citoyen du devenir de l'économie de son pays, pour des raisons tant symboliques (la valeur et le statut de son pays au sein de la géopolitique mondiale) que purement pratiques (l'incidence sur son quotidien : amélioration des revenus, chômage, précarité, etc.), l'hypothèse d'une « manipulation des esprits » qu'exercerait la presse dans le domaine économique, domaine dont la force est censée s'imposer par des données objectives que représentent pour l'essentiel des statistiques, se trouve posée. C'est là notre point de départ :

Comment *se jouer* de ces données pour les instrumentaliser au profit d'un positionnement, d'une formation discursive ? Comment *subjectiver à partir de l'objectif* ? Et, à un niveau plus profond, on pourrait oser s'interroger sur une possible intentionnalité *idéologisante* de la chose économique, en Algérie.

Afin de rendre possible une saisie des enjeux d'influence qui président à l'*encodage du message* – cette expression est à lire aussi bien au sens jakobsonien qu'au sens de ce qui serait une « énonciation guidée par la volonté d'agir »- qui transite par les canons de la presse, nous nous sommes interrogé sur la nature du corpus sur lequel nous aurions à appliquer une approche discursive d'orientation pragmatique. Cette dernière caractérisation se veut, précisons-le, un balisage de la trajectoire qu'emprunteront les tournures d'analyse et ne devrait pas se recevoir comme une spécification redondante d'une manière de faire, tant il est vrai qu'une analyse de discours a pour vocation de déterrer des intentionnalités en les rapportant à des formes signifiantes, sorte de garants de la *transmissibilité* du message ; bref, c'est à

prendre pour une posture *discursiviste* particulière d'où l'on voit le fonctionnement du discours, un point de vue, pourrait-on comprendre. Dans ce sens, un choix a été fait : circonscrire l'échantillonnage des supports d'analyse à deux quotidiens nationaux, ELMOUDJAHID et EL WATAN. La supposition de départ qui a conduit à opérer un tel choix était celle qu'ayant une circulation sociale plus ou moins importante, ces deux quotidiens, instruments d'expression de deux formations discursives, aurait *tendance* à mettre en mots, différemment, les données objectives de l'économie, les propos des experts économiques, les déclarations officielles, les manifestations événementielles de toutes sortes,... Ils opéreraient des connexions (dialogisme) délibérément choisies pour donner à consommer l'information.

Là où se cristallisent les configurations informationnelles, sous leur forme *active, agissante*, pour passer du statut d'information à celui d'*information-idée*, c'est dans l'éditorial (cf. chapitre II, « *L'éditorial, une pratique de diffusion d'idées et d'effets* »). C'est ainsi que nous avons procédé à la collection de deux ensembles d'éditoriaux, à partir des deux journaux dont il est question.

1.1.2. Consistance et chronologie

1.1.2.1 Consistance

Comme nous l'avons évoqué dans la partie introductive de ce mémoire, les éditoriaux servant de corpus d'analyse sont, tous réunis, au nombre de cinquante (50), soit vingt cinq (25) éditoriaux extraits du journal EL MOUDJAHID et vingt cinq autres extraits du journal EL WATAN. Sans poser que ce nombre est forcément significatif permettant de « trancher » sur les considérations que nous avons soulevées dans le présent mémoire, nous pourrions avancer qu'il serait plausible d'admettre la possibilité d'en tirer des conséquences (édifiantes ?), et de constituer une « vision », car il est aussi à admettre que l'une des difficultés de constituer des corpus représentatif consiste justement à cerner leur « significativité » ou leur « représentativité » : qu'est-ce que serait un corpus « représentatif » ? Est-ce à rapporter à l'aspect quantitatif ? Et si tel est le cas, que dirait-on de l'éventualité selon laquelle une formation discursive donnée – vers laquelle converge l'entreprise d'analyse-interprétation- en vient à changer de « centre » d'intérêt, la mobilité contextuelle des rapports de force (Bourdieu) et des grandes scissions (Foucault) se

faisant à différents niveaux de la structure sociale (transformations politiques, économiques, culturelles, etc.). Que serait alors le sort de cette « significativité » présumée?

Sans verser dans des considérations théoriques à ce sujet, nous estimons être de valeur plus ou moins, provisoirement, *probante*, la consistance de notre corpus. Il y a lieu toutefois de préciser, chose qui sera mieux expliquée plus loin, que nous convoquerons variablement le nombre des textes à étudier : le balayage lexicométrique traversera la totalité du corpus, s'agissant de soumettre à l'examen analytique des données fréquentielles, alors qu'au quatrième chapitre, il sera question de travailler sur dix paires de discours, soit 20 discours ayant entre eux des apparentements thématiques, mais aussi, situationnels pour un bon nombre de cas (la priorité sera accordée à ceux présentant une identité thématique et, à un degré moindre, à ceux de parenté thématique bien prononcée). Cet appariement au niveau de l'ordre d'apparition des discours soumis à l'analyse servira une logique de ce que nous nous permettons d'appeler « une confrontation dialogique », dont il sera question plus loin.

1.1.2.2. Chronologie

Le champ discursif, tel qu'il est défini dans la partie théorique en tant que somme des discours circulant, produits et reçus, d'un domaine d'activité donné, est ici celui de l'économie, en Algérie. Nous puisons dans ce champ discursif notre matière d'analyse à laquelle nous assignons des limites chronologiques, limites que nous ne considérons pas, une fois de plus, comme largement suffisantes, à même d'autoriser des conclusions « significatives », mais comme une exigence méthodologique.

Nous avons alors choisi, comme début, la période suivant le mois de janvier 2015, c'est-à-dire que les premiers éditoriaux sélectionnés sont datés à partir de février, pour étendre cette période jusqu'au mois d'août de la même année. Deux raisons justifient ce choix :

- d'abord, nous considérons que, sous l'accentuation des tensions qu'a subies l'économie nationale, à partir de janvier 2015, du fait du « choc » du marché pétrolier, les discours traitant de la question économique étaient particulièrement foisonnants. Les canons médiatiques télévisuels, radiophoniques et électroniques assuraient le relais des informations, des analyses et des commentaires de toutes

sortes d'instances énonciatives, la presse écrite faisant de même à longueur d'articles de différents genres. C'est qu'à vrai dire le début de la tendance baissière des cours du baril est située par les observateurs économiques à partir du mois de juin 2014, mais on en était alors aux estimations de fluctuations passagères, somme toute naturelles dans un domaine comme celui de l'économie. Ce n'est qu'en constatant la persistance de cette tendance mais aussi sa graduation régressive (« la dégringolade », « le yo-yo » des prix du pétrole, a-t-on commenté dans EL WATAN), et ce, vers la fin du second semestre de l'an 2014, que les analystes commençaient à tirer les sonnettes d'alarmes, que les pouvoirs publics ont appréhendé les nouveaux tournants de la géopolitique régionale et mondiale, et partant la nécessité d'agir dans le sens de juguler son incidence sur l'économie nationale, et, qu'en parallèle, la presse remplissait sa mission de relayer l'information et les analyses. Le ralentissement de la croissance économique commençait sérieusement à inquiéter ; on est même allé jusqu'à émettre des hypothèses de cessation de paiement et d'un état imminent d'insolvabilité de l'économie nationale, synonyme d'un retour à l'endettement extérieur et aux « années de braise », après un temps d'aisance et de finances « excédentaires » ;

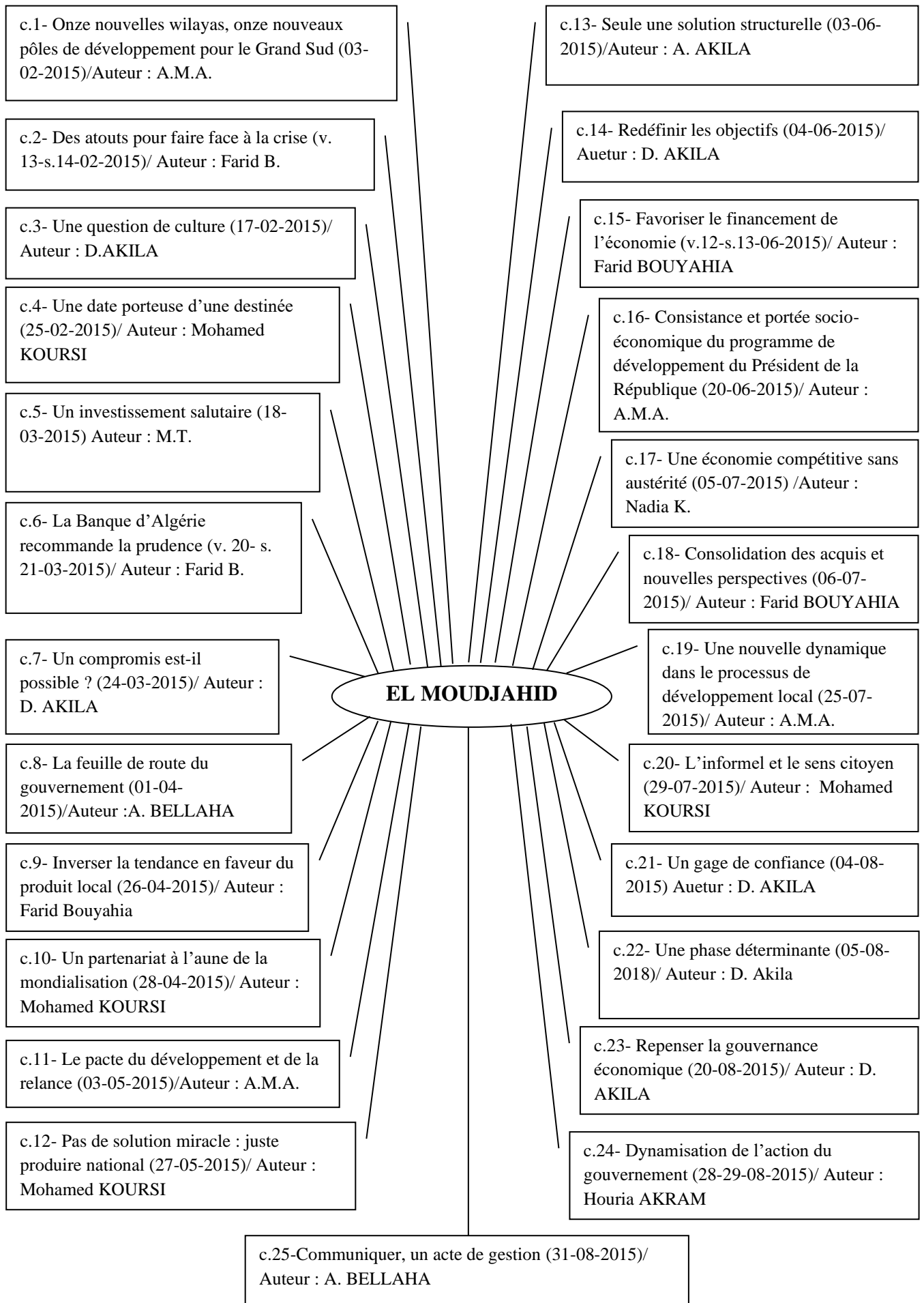
- De surcroît, ce choix chronologique est dicté par l'importance de la dynamique politique et socioéconomique des sphères officielles : institution de mesures, prévision de projets, réalisation de travaux, manifestations événementielles particulières (24 février, commémoration de l'acte de la nationalisation des hydrocarbures et de la naissance de la centrale syndicale UGTA, par exemple). La presse accompagnant cette dynamique, à coup d'information et de commentaires, se fait elle aussi plus active en multipliant ses interventions à tous les niveaux des transformations sociales.

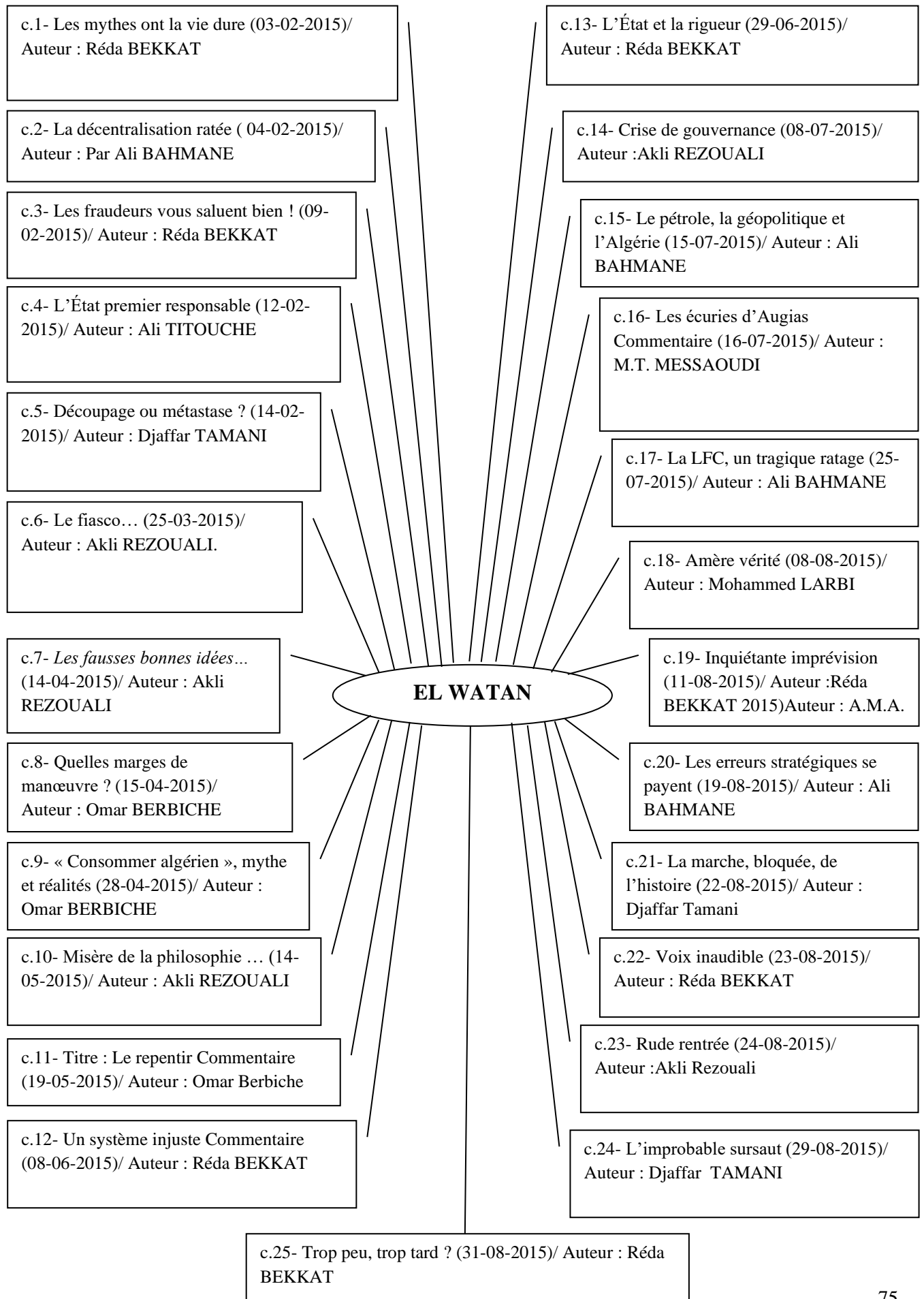
Voilà donc pourquoi nous avons porté une attention particulière à ce cadre chronologique qui précède une nouvelle rentrée sociale dont le coup de départ est donné à partir du mois de septembre, laquelle rentrée constitue une espèce d'articulation dans le rythme actionnel du pays. Venons-en à présent à l'exposition des titres chapeautant les éditoriaux retenus comme corpus d'analyse.

1.1.3. Les titres

Le titre représente une préface annonçant l'objet thématique du discours qu'il chapeaute, mais aussi, souvent, la couleur (ton, nature) du traitement que ce discours fait du thème abordé. Ainsi, dans l'entité du titre se combinent une fonction « *préfacielle* » et une fonction « allusive ». Un titre peut signifier l'étonnement, l'indignation, l'optimisme, le regret, etc. Cette « allusivité » peut être appréhendée à travers l'extraction de deux types de contenus implicites dont nous avons traité dans la partie théorique : le présupposé (extraction de valeur conventionnelle) et le sous-entendu (extraction de valeur contextuelle = situationnelle).

Nous exposons, ci-après, la constellation des titres des deux parties du corpus (ELMOUDJAHID et EL WATAN), lesquels figureront sous forme datée et indexée par la lettre « C » (corpus) et un numéro de classement qui renvoie à l'ordre chronologique de publication :





1.1.4. Difficultés

Il convient de noter qu'au sujet de la collecte-sélection des discours devant constituer le corpus, nous avons eu affaire à des difficultés de choix. En effet, ces difficultés concernent, dans bon nombre de cas, le fait que l'on traite dans les deux journaux de la même thématique mais dans des cadres situationnels distancés l'un de l'autre, ce qui amènerait, on l'admettra, à relativiser les valeurs pragmatiques qui devraient en être dégagées, les coordonnées qui surdéterminent le discours de l'extérieur n'étant pas identiques çà et là. Ces difficultés tiennent également au fait certains discours présentent une espèce d' « asymétrie » thématique, c'est-à-dire qu'ils peuvent traiter du même fait mais avec des proportions variables : là où un éditorial d'EL MOUDJAHID met au centre du discours un thème donné en l'envisageant par rapport à plusieurs aspects, il se pourrait que celui d'EL WATAN, qui apparaît dans le même cadre situationnel que le premier, n'en retienne qu'un aspect particulier.

C'est dans ce sens que nous préférons parler d'apparemment thématique, et rarement, d'identité thématique.

1.2. La démarche analytique globale

Dans le présent mémoire, nous nous proposons de suivre une démarche analytique qui articule entre elles deux tâches : un travail de quantification lexicométrique suivi d'une activité interprétative et un travail de traitement de discours du point de vue de leur fonctionnement. Nous essaierons par là de mettre en avant deux aspects :

- Les données de l'approche quantitative portant sur une unité donnée peuvent traduire, à travers les variables qu'elles font ressortir, des valeurs pragmatiques ;
- l'approche qualitative que représente l'activité d'analyse-interprétation tirer parti de l'approche quantitative en s'appuyant sur elle tout en constituant son prolongement.

1.2.1. Données lexicométriques

Il s'agit au juste de quantifier la fréquence de l'unité nominative « économie » dans tous ses contextes d'apparition, au sein d'articles dont le nombre sera mentionné

(nous soumettons au travail quantitatif la totalité des textes, à savoir cinquante, mais nous retiendrons seulement ceux où l'unité en question apparaît), puis, nous relèveront le nombre d'occurrences par article.

Nous recourons, à cet effet, à l'usage d'une grille où nous ferons apparaître l'unité « économie » dans ses cadres contextuels auxquels nous pouvons donner, le cas échéant, une extension relevée du texte-source pour y voir plus clair lors de l'analyse-interprétation, moment qui suivra la tâche de recensement. Ainsi, s'appliquera cette procédure à la première partie du corpus, celle constituée des discours du journal ELMOUDJAHID de la manière suivante : *recensement ; analyse-interprétation ; quantification des valeurs pragmatique extraites* (usage d'un tableau synoptique).

Ce travail d'extraction des valeurs pragmatiques ayant été fait à partir de la première partie du corpus, nous conduirons le travail d'analyse-interprétation d'une manière légèrement différente sur la seconde partie du corpus (celle constituée des discours d'EL WATAN) où l'on aura recensé la fréquence de la même unité : étant donné que des valeurs pragmatiques auront été extraites (dans EL MOUDJAHID), nous nous contenterons de les *identifier* dans les contextes d'ELWATAN, dedans une grille, et ce, contrairement au premier cas (nous voudrions dans le premier cas montrer la manière dont nous faisons de l'interprétation). Si, toutefois, il y a lieu de *spécifier* une nouvelle valeur, nous la signalerons dans le tableau comme nouvelle valeur *spécifiée*. C'est ainsi que la grille comportera cinq colonnes pour les cinq éléments suivants : corpus ; contexte thématique et situationnel ; valeur identifiée ; nouvelle valeur spécifiée. Rajoutons-y la mention du signe « Ø » qui indique, dans le tableau, qu'aucune valeur n'est identifiée à côté de celle spécifiée ou, inversement, qu'aucune valeur n'est spécifiée parallèlement à celle identifiée.

Au terme de l'activité interprétative, fonction d'un raisonnement hypothético-déductif, nous exposerons un tableau conçu pour restituer l'essentiel des valeurs retenues ; cela se fera sur le mode illocutoire de type déontique dont l'énoncé présumé serait rapprochable de la forme suivante : « le citoyen que vous êtes doit... (saisir, comprendre, mesurer, disqualifier, etc.). À partir de là, nous esquisserons une première confrontation, sur le plan discursivo-pragmatique, entre les deux journaux.

Par la suite nous reviendrons au travail quantitatif-interprétatif, ce sera, cette fois-ci, pour recenser, puis analyser-interpréter le degré de figement de la séquence polylexicale « l'économie nationale », l'objectif étant de voir quelles représentations cette « ritualisation langagière » pourrait diffuser dans l'esprit du co-énonciateur. Les parcours interprétatifs seront ensuite poursuivis dans le chapitre IV.

1.2.2. Traitement des discours

Le chapitre IV sera entièrement consacré au traitement des discours du corpus ; nous aurons à établir ce que nous nommons des *confrontations dialogiques* entre des discours des deux journaux que nous regrouperons par paires. Comme nous l'avons déjà précisé, ces paires sont au nombre de dix, soit vingt discours. Nous commencerons par mentionner le titre « confrontation dialogique » suite auquel nous indiquerons quels discours seront confrontés par le signe « C » suivi d'un numéro de classement précisant l'ordre chronologique de parution ; à titre d'exemple, la première confrontation dialogique sera présentée de la manière suivante :

1. Confrontation dialogique : [C. 1 elm.] / [C.2 elw.]

1.1. [C. 1 elm.]

Titre : Onze nouvelles wilayas, onze nouveaux pôles de développement pour le Grand Sud/ Date de parution : 03-02-2015/Auteur : A.M.A.

1.2. [C. 2 elw.]

Titre : La décentralisation ratée/ Date de parution : 04-02-2015/ Auteur : Ali BAHMANE

Les abréviations « elm » et « elw » constituent respectivement des troncations des termes EL MOUDJAHID et EL WATAN

Ces confrontations dialogiques retiendront les grands axes d'analyse que nous intitulons comme suit :

1. Présentation du cadre événementiel

2. Le titre

3. Scénographie

4. La dimension personnelle

5. Rapports dialogiques

6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

7. *Interprétation des valeurs pragmatiques*

❖ *Synthèse récapitulative-contrastive* ([c.elm.] / [c.elw.]

Le premier moment est celui d'une description de l'ambiance situationnelle qui entoure la publication du discours considéré, suite à quoi nous fournirons une analyse du titre à partir de trois points de vue : formel, sémantique et pragmatique. Nous ferons ensuite, dans la scénographie, un commentaire sur le fonctionnement discours en retenant les aspects importants dont l'énonciateur traite tout en précisant, s'il s'avère nécessaire de le faire, le cadre spatio-temporel dans lequel se meut le discours. Le renvoi référentiel au contexte événementiel se fera régulièrement. L'ethos que se fait l'énonciateur sera parfois décrit. La scénographie indiquera éventuellement le ton de l'énonciateur et déterminera avec l'analyse du titre, partiellement, la tournure interprétative. La scénographie donc a pour rôle de cerner quelque peu les contours de *la configuration discursive*.

L'analyse s'arrêtera à la catégorie de la personne pour spécifier la nature du jeu des renvois référentiels (déictiques, absolus, anaphoriques, etc.). Puis elle relèvera les différents types de connexion dialogique inscrite dans le discours (caractère interdiscursif) pour parvenir, ensuite, dégager la nature de la thèse soutenue par l'énonciateur en y conférant une caractérisation particulière (thèse évaluative, incitative, dissuasive, etc.); là nous faisons l'extraction des principaux types d'arguments investis. Y succédera une tâche d'extraction-classification des principaux ressorts de la modalisation ; nous ferons usage, à cet égard, d'une grille catégorisante que nous exposons infra. Cela, étant perçu globalement, aura permis d'identifier *la posture argumentative* de l'énonciateur.

Parvenu au terme de l'activité analytique, nous entreprendrons une lecture interprétative qui s'efforcera de reconstituer des valeurs que l'énonciateur voudrait communiquer au co-énonciateur, des valeurs d'effet supposées à partir d'un enchaînement de traits d'intentionnalité (somme d'intentions). Cela aura permis, de ce fait, de spécifier *des enjeux pragmatiques*.

Procédant de la sorte, nous entendons accomplir une tâche qui réunirait les trois degrés de la pragmatique telle que conçue par Hansson (1974) (cf. Chapitre I, « *La pragmatique : des orientations différentes sous une étiquette unitaire* »)

Lorsque nous aurons appliqué cette démarche sur les deux discours d'une paire (ou confrontation dialogique), nous restituerons les effets pragmatiques supposés dans une perspective contrastive, effets que nous formulons sur un mode illocutoire de type déontique ; nous en donnons la forme dans le tableau ci-après :

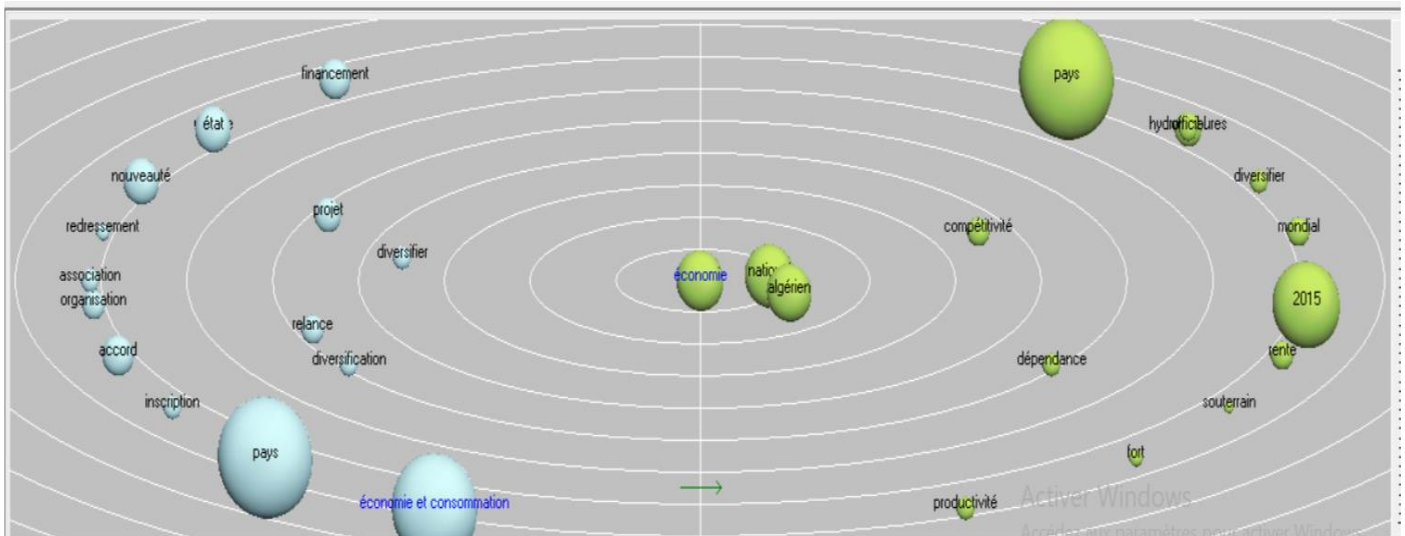
EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit...» ➤ « le citoyen que vous êtes doit...» (ainsi) « [j'invite] le citoyen que vous êtes à... »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit...» ➤ « le citoyen que vous êtes doit...» ; (ainsi) «[j'invite] le citoyen que vous êtes à...»

Grille de la modalité :

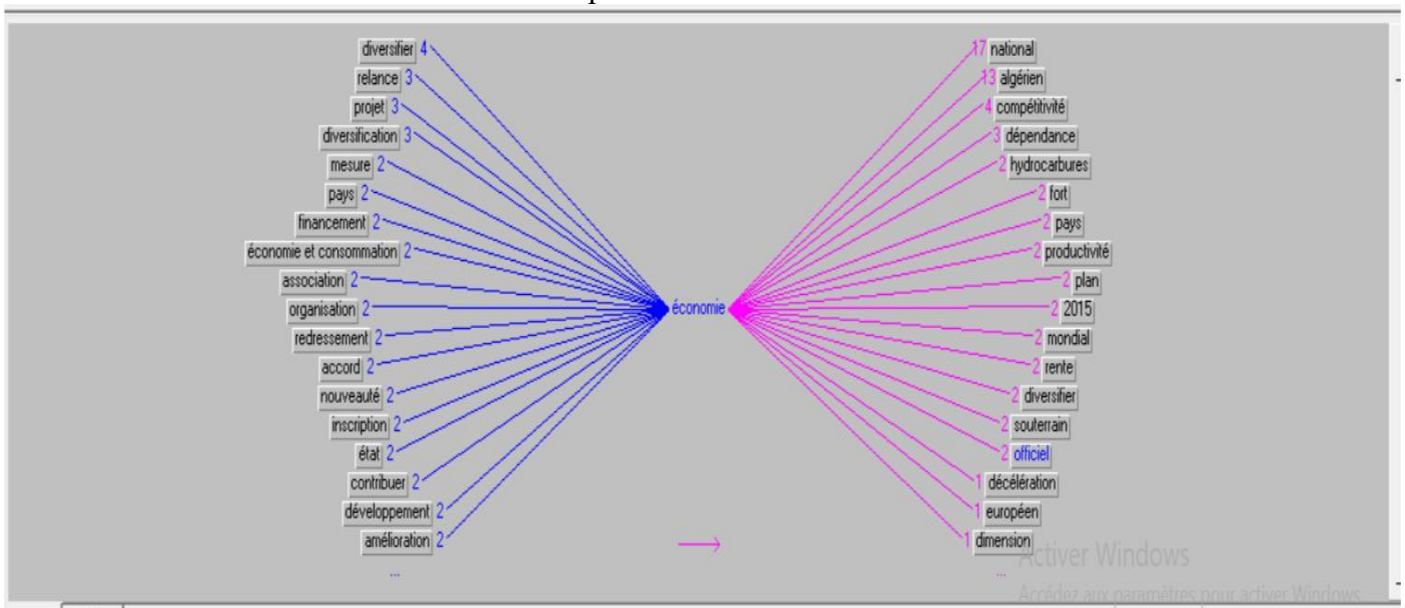
Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif						
Adjectif						
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.						
Verbe/ Loc. v.						
Déterminant						
Mode verbal						
Modalités de message						
Procédés de thématization			Procédés de rhématisation			
Formes disloquées		Forme passive		Formes clivées		Formes pseudo-clivées
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	

1.3. Aperçu schématique global du réseau thématique relationnel

Nous exposons ici une vue d'ensemble des grandes catégories thématiques qui ont pu être traitées dans les discours (éditoriaux) publiés dans EL MOUDJAHID et EL WATAN sur la question économique, durant la période allant de février 2015 au mois d'août 2015 :



○ Graphe sous forme d'aire



○ Graphe sous forme d'un étoilé

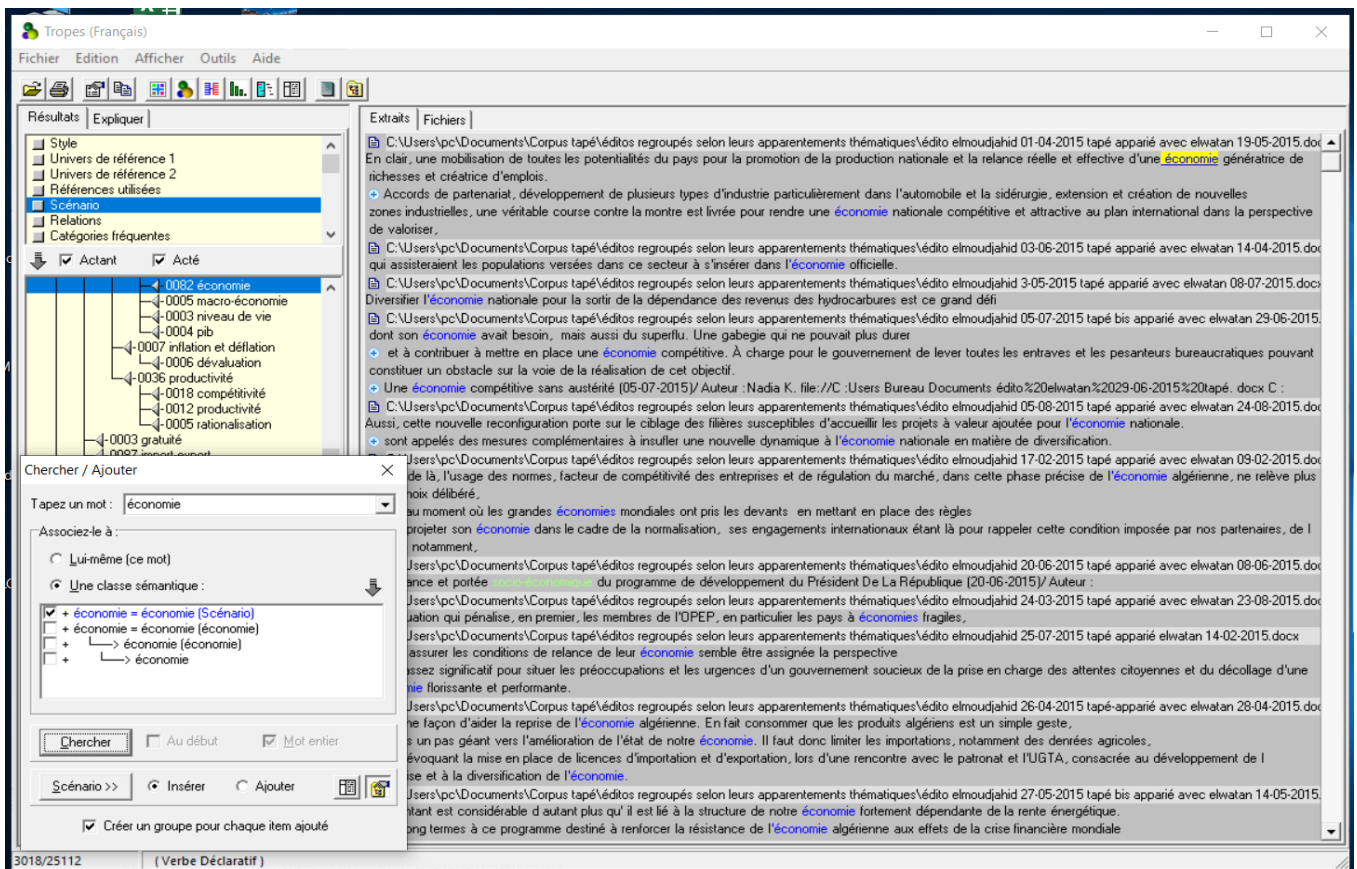
2. Données préalables de lexicométrie et analyse des contextes d'occurrence du terme « économie » et de la forme associative « l'économie nationale ».

2.1. Sur le terme « économie » : analyse des usages cotextuels

S'agissant de travailler sur la question économique, du point de vue de son traitement dans des éditoriaux, les occurrences de l'unité monolexicale « économie » apparaissent à différents niveaux de la structure discursive (constats de situations, analyse des facteurs économiques, phases conclusives, etc.) des textes étudiés. Envisagé par rapport à sa valeur désignative *pure*, le concept d'«économie» renvoie à un ensemble de normes qui président à la gestion des activités humaines de production, de distribution, d'échange et de consommation de biens matériels et de services afin que soit établi et entretenu un circuit de valeurs et de profits, lesquels font fonctionner les régimes des espaces sociaux. C'est donc là sa « référence virtuelle », au sens où l'entend Milner (cf. page 36 du chapitre I) ; il s'agira, pour nous, de considérer ses contextes d'emploi, ses manifestations effectives, dans les deux journaux, en vue d'essayer de mettre à plat son fonctionnement discursif. Nous nous servons, à cet effet, du logiciel *Tropes (V8.4)* pour quantifier toutes les occurrences du terme « économie », présentées dans leurs contextes propositionnels²⁰ particuliers. Nous aurons, dans certains cas, à élargir le traitement du fonctionnement discursif local de cette unité à toute une séquence textuelle, si nous en venons à juger insuffisant le recours au seul cadre propositionnel tel que découpé par le logiciel. À partir de ce traitement « local », nous ferons, sur la base d'une mise en rapport avec des données situationnelles, des extrapolations d'ordre « global » (cf. pp 18-19 du chapitre I, pour plus de précisions sur les notions d'« énonciation restreinte » et d'« énonciation étendue »). On sera, dans ce sens, amené à examiner le processus référentiel de l'unité nominative « économie » en termes de « référence descriptive » (cf. pp 36-37 du chapitre I) qui connaîtra ainsi une sorte de *déplacement de sens*, pour tenter d'en dégager une valeur pragmatique (processus inférentiel), et ce, à travers les effets que ses usages sont susceptibles de générer sur le co-énonciateur (sur l'opposition *signe-*

²⁰ Le logiciel *Tropes* fournit ses données sur les occurrences d'une unité linguistique dans des cadres propositionnels indexés par le signe « + » qui permet de revenir à la séquence textuelle où apparaît l'unité en question.

type/signé occurrence, voir la page 54 du chapitre I). Comme nous l'avons évoqué ci-haut, le logiciel Tropes place l'unité recherchée dans son contexte propositionnel, elle y apparaît nettement avec une couleur différente de celle du reste de la structure phrastique. On peut ainsi avoir accès à n'importe quelle unité linguistique (comme classe sémantique) du corpus grâce à une option de recherche rendue possible par le logiciel à travers une boîte de dialogue portant l'inscription « Chercher/Ajouter » que l'on peut visualiser moyennant la capture d'écran ci-après :



2.1.1. État statistique et interprétation des usages contextuels de l'unité « économie » dans *EL MOUDJAHID*

2.1.1.1. Recensement

Nous nous apprêtons, à présent, à faire le relevé de toutes les occurrences du terme « économie » à partir des discours tenus dans les éditoriaux du journal *EL MOUDJAHID* pour esquisser ensuite une démarche d'analyse interprétative qui s'emploiera à traquer les différentes valeurs dont ce concept pourrait se couvrir, tel qu'il est employé ici. Mais avant de nous mettre à analyser ces valeurs d'usage,

nous avons procédé à un travail de recensement ; le tableau suivant exposera, au préalable, des données statistiques :

État statistique/ Journal EL MOUDJAHID (25 édito.)	Unité linguistique « économie »
Nombre total d'occurrences	46
Nombre des éditoriaux où l'unité apparaît	17
Nombre d'occurrences par éditorial (occ.*éd.)	$(6*2)-(4*2)-(3*4)-(2*5)-(1*4)$
Nombre des formes singulières	42
Nombre des formes plurielles	04
Modalité du message	45 modalités assertives /01 modalité interrog.

En comparant le nombre d'occurrences de l'unité nominative « économie » (46) à celui des éditoriaux où elle apparaît (17), on pourra noter une fréquence clairement remarquable de ladite unité, une fréquence d'ordre variable qui va d'une à six occurrences par éditorial; cela indiquera déductivement que les *besoins* discursifs de référence au domaine de l'économie comme champ discursif sont importants, mais d'une importance variable. En une première approximation, on pourra avancer que la variabilité fréquentielle traduit une variabilité d'usages, et partant, des valeurs pragmatiques que ces usages impriment à l'unité considérée ; nous ferons l'effort d'en rendre compte dans la partie suivante.

Nous rajouterons que sur les quarante occurrences recensées, quatre formes sont au pluriel ; la forme du nombre (singulier/ pluriel) aurait, selon nous, une incidence sur la valeur d'usage de l'unité nominative, et ce, dans la mesure où, ces propriétés référentielles changeant, modifiant ainsi le cadre énonciatif, la configuration interprétative change elle aussi. Le renvoi référentiel est intimement lié à l'activité interprétative. La modalité du message (que la tradition grammaticale appelle « type de phrase ») détermine, à un certain niveau, le processus inférentiel ; aussi, l'avons-nous retenu comme variable d'analyse. On aura, toutefois, remarqué que sur les 46 usages de l'unité « économie », il n'y a qu'un seul contexte de modalité interrogative.

2.1.1.2. Analyse-interprétation

Nous reprendrons ici les cadres propositionnels tel que délimités par l'action du logiciel *Tropes*, nous en modifierons, dans certains cas, l'extension, pour pouvoir mieux saisir les propriétés énonciatives locales de l'unité soumise à l'analyse,

lesquelles propriétés seront, dans un second temps, rapportées à d'autres traits contextuels (chronologie du discours, particularités événementielles, instances énonciatrices, etc.). C'est en brassant ces éléments d'analyse que nous proposerons ensuite un essai interprétatif. La grille suivante présentera les différents usages contextuels de l'unité « économie » qui y apparaîtra en caractères gras :

C.1 - Titre : Des atouts pour faire face à la crise (v. 13-s.14-02-2015)/ Auteur : Farid B.

a) « Les cours du pétrole ne cessent de plonger. Ces derniers mois, ils ont perdu près de 50 %. Le baril est passé sous la barre des 50 dollars alors qu'il en valait 115 en juin dernier. Pour le moment, il y a trop de pétrole disponible sur le marché. D'où le plongeon des cours. Quelles sont donc les conséquences de la chute des prix sur les **économies** des pays comme l'Algérie ? »

b) « Sur le plan du principe, la durée de la tendance baissière agira sans aucun doute sur l'**économie** mondiale. »

c) « Certes, cette baisse du brut aura à court terme des effets très bénéfiques sur la croissance pour certains pays développés, puisqu'en termes purement économiques, il est positif d'avoir une énergie meilleur marché, mais cette chute ne fera pas que des heureux, elle est déjà très négative sur les **économies** des pays producteurs, à moyen et à long termes. »

d) « Mais c'est évidemment négatif sur les pays exportateurs de brut, puisqu'ils le vendent moitié moins cher qu'au mois de juin dernier. Ce sont autant de devises en moins pour équilibrer les budgets ou importer des produits de première nécessité dans les pays qui n'ont pas diversifié leur **économie** du pétrole, comme l'Algérie qui dépend à 98% des hydrocarbures. »

C.2 - Titre : Une question de culture (17-02-2015)/ Auteur : D.AKILA

a) « [...] l'usage des normes, facteur de compétitivité des entreprises et de régulation du marché, dans cette phase précise de l'**économie** algérienne, ne relève plus d'un choix délibéré »

b) « Le constat, aujourd'hui, est qu'au moment où les grandes **économies** mondiales ont pris les devants en mettant en place des règles et normes de production spécifiques pour prémunir leurs marchés, et protéger leur production locale, d'autres pays, comme l'Algérie, se déploient encore au stade de la sensibilisation sur l'importance des normes.»

c) « [...] il est plus que nécessaire, pour notre pays, qui a entamé le renforcement de ses capacités institutionnelles en la matière, de projeter son **économie** dans le cadre de la normalisation, ses engagements internationaux étant là pour rappeler cette condition imposée par nos partenaires, de l'Europe notamment se conformer à une telle exigence. »

C.3- Titre : La Banque d'Algérie recommande la prudence (v. 20- s. 21-03-2015)/ Auteur : Farid B.

a) « Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, prône la prudence et met en garde contre le risque d'érosion de la résilience de l'**économie** algérienne, si le choc externe perdure. »

b) «En fait, bien que la croissance du PIB en Algérie sera de 3,3 % en 2015, avant d'atteindre 3,5 % en 2016 et 2017, comme prévu par la Banque mondiale, il ressort de cette analyse que, même peu affectée par la crise, l'économie algérienne a subi un ralentissement modéré. Il convient de rappeler que dans son rapport annuel sur les perspectives économiques mondiales en 2015 »

c) « Dans ce contexte de ralentissement, les finances publiques algériennes risquent de se dégrader, alors que le secteur public a pris le relais du secteur privé en matière de soutien à la croissance. Cette situation devrait inciter les autorités à engager des mesures pour diversifier rapidement l'économie, notamment par la relance de l'industrie. »

C.4- Titre : Un compromis est-il possible ? (24-03-2015)/ Auteur : D. AKILA

a) « Une situation complexe qui reste nourrie par une divergence d'intérêts, mais aussi par des motivations politiques et géostratégiques qui, de toute évidence, tendent à orienter les positions des uns et des autres aujourd'hui. Ainsi, le statu quo semble s'imposer face à cette situation de blocage où chaque partie refuse de faire des concessions. Une situation qui pénalise, en premier, les membres de l'OPEP, en particulier les pays à économies fragiles [...] »

C.5- Titre : La feuille de route du gouvernement (01-04-2015)/Auteur : A. BELLAHA

a) « En clair, une mobilisation de toutes les potentialités du pays pour la promotion de la production nationale et la relance réelle et effective d'une économie génératrice de richesses et créatrice d'emplois. »

b) « Accords de partenariat, développement de plusieurs types d'industrie particulièrement dans l'automobile et la sidérurgie, extension et création de nouvelles zones industrielles, une véritable course contre la montre est livrée pour rendre une économie nationale compétitive et attractive au plan international dans la perspective de valoriser, voire de percevoir une notion d'exportation. »

C.6- Titre : Inverser la tendance en faveur du produit local (26-04-2015)/ Auteur : Farid Bouyahia

a) « Le lancement aujourd'hui d'une campagne pour sensibiliser les Algériens à consommer national vise d'abord et surtout à inverser la tendance. C'est une façon d'aider la reprise de l'économie algérienne. »

b) « En fait consommer que les produits algériens est un simple geste mais un pas géant vers l'amélioration de l'état de notre économie. Il faut donc limiter les importations, notamment des denrées agricoles [...]. »

c) «M. Amara Benyounès, a affirmé récemment que « personne ne peut toucher à la souveraineté du pays en matière de gestion du commerce extérieur », en évoquant la mise en place de licences d'importation et d'exportation, lors d'une rencontre avec le patronat et l'UGTA, consacrée au développement de l'entreprise et à la diversification de l'économie. »

<p>C.7- Titre : Un partenariat à l'aune de la mondialisation (28-04-2015)/ Auteur : Mohamed KOURSI</p>
<p>a) « L'Algérie bénéficiera d'un transfert de technologie et d'une source d'investissement de la première économie du monde [...]. »</p>
<p>C.8- Titre : Le pacte du développement et de la relance (03-05-2015)/Auteur : A.M.A.</p>
<p>a) « Diversifier l'économie nationale pour la sortir de la dépendance des revenus des hydrocarbures est ce grand défi qui interpelle tout un chacun. »</p>
<p>C.9- Titre : Pas de solution miracle : juste produire national (27-05-2015)/ Auteur : Mohamed KOURSI</p>
<p>a) « Le recul de 45 % de la valeur du baril s'est soldé par une perte de 7,8 milliards de dollars en 2015, a-t-il précisé. Pour celui qui suit l'actualité nationale, ce montant est considérable d'autant plus qu'il est lié à la structure de notre économie fortement dépendante de la rente énergétique. »</p> <p>b) « On peut se demander pourquoi dans une conjoncture baissière des ressources, l'État maintient le gros de ses dépenses. En fait, la réponse est toute simple. Elle tient aux objectifs assignés à moyen et long termes à ce programme destiné à renforcer la résistance de l'économie algérienne aux effets de la crise financière mondiale »</p> <p>c) « [...] et à développer une économie compétitive et diversifiée. C'est là tout l'argumentaire du chef de l'exécutif devant les cadres du secteur de l'énergie. »</p> <p>d) « " Nous sommes dans une situation difficile certes, mais nous pouvons la dépasser. L'on doit aller vers une nouvelle phase en matière de développement économique. " Inverser la structure de notre économie en accordant le primat à la production et non à l'importation. »</p> <p>e) « L'ensemble des mesures prises ces derniers mois dans le secteur du commerce ou de l'économie en général s'inscrit dans cette optique. »</p> <p>f) « Il est vital pour nous de produire davantage de pétrole pour développer notre économie et d'exploiter toutes nos potentialités [...]. »</p>
<p>C.10- Titre : Seule une solution structurelle (03-06-2015)/Auteur : A. AKILA</p>
<p>a) « À problème structurel, une solution structurelle concluent, par conséquent, les spécialistes. Une suggestion qui exige de réunir les mesures économiques et sociales et les mesures qui assisteraient les populations versées dans ce secteur à s'insérer dans l'économie officielle. »</p>
<p>C.11- Titre : Favoriser le financement de l'économie (v.12-s.13-06-2015)/ Auteur : Farid BOUYAHIA</p>
<p>a) « La configuration du système financier algérien, au cours de ses dernières années, a permis certes de contribuer à canaliser les investissements vers les secteurs prioritaires, mais le pays fait face aux difficultés, caractérisées notamment par une forte pression sur les équilibres fondamentaux de l'économie.»</p> <p>b) « Dès lors, la Banque d'Algérie a lancé un appel pressant aux banques de la place pour qu'elles</p>

s'impliquent davantage dans le financement de l'**économie**, supporté jusque là par le Trésor Public »

c) « Mohamed Laksaci, gouverneur de la BA, a dévoilé les grands axes d'un nouveau schéma de financement de la croissance économique, adossé essentiellement à la croissance des crédits de qualité à l'**économie** afin de favoriser la reprise de l'investissement dans le cadre d'une croissance économique soutenue. »

d) « Grâce à une politique monétaire prudente, l'Algérie a également su profiter de sa stabilité politique et sociale. Le climat des affaires s'est amélioré bon an mal an et l'**économie** devrait se diversifier. Il y a encore d'énormes chantiers à mener en matière d'emploi, d'industrialisation, de tourisme »

e) « Accélérer le processus de transformation et de diversification de son **économie** et par conséquent créer des emplois. Le Pacte économique et social de croissance »

f) « Les projets et les changements attendus des réformes auront sûrement des implications profondes sur l'**économie** algérienne. »

C.12- Titre : Une économie compétitive sans austérité (05-07-2015) /Auteur : Nadia K.

a) « À titre indicateur, la facture des importations a plus que triplé en 10 ans, car on estimait que le pays avait suffisamment de ressources financières pour importer non seulement ce dont son **économie** avait besoin, mais aussi du superflu. »

b) « À ces mesures, nécessaires, il y a lieu de rappeler que l'État encourage les compétences nationales à s'investir et à contribuer à mettre en place une **économie** compétitive.»

C.13- Titre : Consolidation des acquis et nouvelles perspectives (06-07-2015)/ Auteur : Farid BOUYAHIA

a) « Pour ce début du quinquennat (2015/2019), le gouvernement veut surtout enclencher une dynamique de changement et de réformes et lancer d'importants projets de développement, qui sont de nature à jeter les bases d'une **économie** solide et prospère dans la capitale et à travers tout le pays. »

b) « [...] le Premier ministre Abdelmelk Sellal a souligné, lors de cette visite à Alger la nécessité de favoriser la maîtrise par les banques et autres établissements financiers des fonds circulant hors de ces circuits afin de contribuer à l'amélioration de l'**économie** nationale.»

c) « Les Algériens doivent utiliser tous les moyens modernes s'inscrivant dans la perspective d'amélioration de l'**économie** nationale a-t soutenu-il précisant que les personnes »

C.14- Titre : Une nouvelle dynamique dans le processus de développement local (25-07-2015)/ Auteur : A.M.A.

a) « Être à l'écoute des préoccupations du citoyen et en prise avec la réalité du terrain pour propulser les régions à un niveau élevé et leur assurer les conditions de relance de leur **économie** semble être assignée la perspective et à atteindre impérativement dans un contexte assez problématique face à la chute des prix des hydrocarbures. »

b) «À point nommé, ce mouvement dans un corps jugé comme la cheville ouvrière du développement national, de par la variété et la diversité de son champ d'action, est révélateur et assez significatif pour situer les préoccupations et les urgences d'un gouvernement soucieux de la prise en charge des attentes citoyennes et du décollage d'une **économie** florissante et performante. »

C. 15- Titre : Une phase déterminante (05-08-2018)/ Auteur : D. Akila

a) « Aussi, cette nouvelle reconfiguration porte sur le ciblage des filières susceptibles d'accueillir les projets à valeur ajoutée pour l'**économie** nationale. »

b) « Révision des taux de l'IBS [...] et de la TAP [...], réduction ou exonérations de droits de douanes sur les intrants de certains produits sidérurgiques, accès au foncier industriel [...],et enfin, l'institution d'une pénalité à la charge des bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution, sont des mesures complémentaires appelées à insuffler une nouvelle dynamique à l'**économie** nationale en matière de diversification. »

C.16- Titre : Repenser la gouvernance économique (20-08-2015)/ Auteur : D. AKILA

a) « Tout compte fait la crise du pétrole ne doit pas être uniquement perçue sous son aspect négatif. Pour cause, elle pourrait constituer un stimulant pour reconsidérer le fonctionnement de notre **économie** en matière de financement, de dépense publique »

b) « L'Algérie, dont la balance commerciale demeure fragilisée de par sa dépendance de la conjoncture mondiale des matières premières, à l'export pour les hydrocarbures et à l'import pour les produits de base, n'a pas d'autre alternative que celle de s'inscrire sur la voie d'une **économie** émergente qui milite pour l'ancrage de la culture de l'entrepreneuriat, le soutien aux entreprises productives génératrices de richesse, d'emplois »

c) «Le gouvernement, qui a pris les devants en engageant une série de mesures préventives destinées à amortir l'impact de la crise, se trouve devant l'opportunité, voire l'impérieuse nécessité, de diversifier son **économie**, rechercher d'autres ressources de financement des investissements. »

d) « D'aucuns ne peuvent remettre en cause les efforts accomplis par l'Etat, jusque là, notamment en matière de stabilisation macroéconomique et de dynamisation de l'**économie** nationale. »

C.17- Titre : Dynamisation de l'action du gouvernement (28-29-08-2015)/ Auteur : Houria AKRAM

a) « La réunion, qui regroupe aujourd'hui le gouvernement et les walis, qualifiée d'extrême importance, comporte l'examen d'un certain nombre de dossiers de l'actualité nationale liés principalement aux nouvelles orientations du Président De La République en termes de promotion des investissements, de valorisation des potentialités locales pour la relance de l'**économie** »

b) « Elle a pour but de prospecter les voies et moyens susceptibles de contribuer à l'accélération du processus de promotion de la production nationale, de diversification des activités d'autres branches de l'**économie** dans les dimensions locale et nationale, au plan de l'amélioration de la qualité [...]. »

❖ *C.1 : contextes (a)/ (c)/ (d)*

Placé dans un contexte thématique et situationnel de crise pétrolière (situation internationale) occasionnée par la chute des cours du baril, l'unité nominative « économies », employée au pluriel et suivie de l'expansion « *des pays comme l'Algérie* » (dans « a »), - unité descriptive de nature relative- renvoie référentiellement aux régimes à faible résilience car tributaire, de manière quasi-totale, aux rentes pétrolières et n'ayant pas de dispositifs importants de production. « Des économies consommatrices », pourrait-on dire à ce propos, lesquelles peinent à se tirer hors de l'ornière du sous-développement, et donc, à se constituer comme de « vrais » systèmes de production et d'échange. La valeur référentielle de cette unité englobe l'ensemble des régimes économiques des pays sous-développés dont l'Algérie, ceux-ci ayant fondé essentiellement ceux-là sur le secteur des hydrocarbures. Au nombre pluriel de cette unité, caractère généralisant de la référence, qui dénote, en un certain sens, que le « mal » n'est pas spécifique au contexte algérien, vient se joindre la modalité interrogative où se conjuguent ici une valeur rhétorique (interpellation du co-énonciateur) et une valeur pragmatique – en tant qu'elle constitue un acte de langage indirect- qui induit une activité de réflexion chez le co-énonciateur dont l'aboutissement serait fait de réponses potentielles. Ainsi, le fonctionnement discursif de l'unité « économies » s'apparente-t-il ici à celui de « régimes de consistance fragile qui risquent l'effondrement, dans des cas de récession *sévère* et durable », régimes caractéristiques des pays sous-développés à l'instar de l'Algérie. L'effet pragmatique ressenti serait celui d'une « appréhension généralisée ».

Dans le cadre propositionnel « c », la même unité, sous sa forme plurielle, est suivie du même type d'expansion, en l'occurrence un complément du nom, mais qui inclut le qualifiant « producteurs » qui aligne sur le même niveau des pays comme, d'une part l'Algérie et le Venezuela, d'autre part l'Arabie Saoudite et la Russie. Une légère inflexion affecte ici la réception de l'unité « économies » : on n'est, certes, toujours, dans le « risque d'effondrement généralisé » provoqué par une « récession sévère » (cotextuellement, l'adverbe d'intensité « très », modifiant le qualifiant « négative », en témoigne) mais pas pour tous les pays exportateurs du pétrole ; on serait plutôt, ailleurs, dans un état de « marasme », « un ralentissement » de croissance des économies à fort potentiel pétrolier (l'Arabie Saoudite) ou celles qui

disposent d'autres moteurs de croissance (commerce d'armes pour la Russie). C'est ainsi qu'on pourrait dire que le concept d'« économies » serait, dans ce second cas, attachée à « systèmes *vulnérables* ».

Dans le contexte (d), l'occurrence du terme « économie » est conceptuellement associée à « un champ de régimes rentiers » régi exclusivement par l'exportation du pétrole, régimes « monolithiques » qui constitueraient plutôt un secteurs d'activité et non pas un système économique. Cette conception se trouve renforcée par, d'un côté, le segment prédicatif « [les pays qui] *n'ont pas su diversifié* », de l'autre, par l'expansion « de pétrole ». Par conséquent, on pourrait saisir là un emploi quelque peu « forcé » du terme « économie », vu la restriction de son contenu référentiel.

❖ C.1 : *contexte (b)*

Contextuellement, l'unité « économie » accompagnée d'une expansion adjectivale dont le contenu référentiel s'applique ici à un espace général, devrait renvoyer à la somme des régimes d'échange comme processus dynamique. Dynamique, ce processus l'est par rapport à deux facteurs : d'une part, son déroulement temporel qui fait de lui une configuration évolutive, d'autres part, les rapports de force qui peuvent s'installer et changer les pôles influents de cette configuration. L'usage qui est fait du terme « économie », dans ce contexte, générerait un « allègement » de la tension portée par le fonctionnement discursif de l'unité « économies », telle qu'investie dans le contexte « a » ; c'est qu'on aurait en quelque sorte tendance à penser comme « cycliques » les déséquilibres qui touchent les états économiques, à l'échelle mondiale, et qu'en corollaire, on n'aurait pas à *trop* craindre leurs effets, du fait de leur caractère général et passager. L'unité « économie » serait ainsi assimilée à l'idée d'un « macro-réseau » d'échanges pouvant être affecté par des déconvenues conjoncturelles.

❖ C.2 : *contextes (a)/(c)*

Quand on considère l'usage du terme « économie » dans le contexte « a », où il est question de l'importance capitale des normes à observer en matière d'échange économique (l'Accord de l'Algérie avec l'UE est évoqué), de leur nécessité dans toute démarche commercialisante, on pourrait le saisir au sens d' « un ensemble se constituant, un procès en cours de développent ». En cela, il se rapproche de la valeur

dégagée en C.1 (contexte « a »). Nous observons, par ailleurs, un fonctionnement discursif similaire de ce terme dans le contexte « c » (C.2).

❖ **C.2 : contexte « b »**

À la différence des contextes « a » et « c » (C.2), celui du « b » confère à l'unité « économies », employée au pluriel, la valeur d'un « ensemble déjà constitué, d'un ensemble bien établi », qui aurait franchi des stades d'évolution pour accéder à statut de *puissance*. Une telle valeur s'appréhende mieux lorsque l'unité en question est mise en rapport avec ce qui l'entoure immédiatement, à savoir le qualifiant « grandes » (ici épithète antéposée à valeur évaluative axiologique dénotant un aspect positif d'importance) et le segment prédicatif « ont pris les devants ».

❖ **C.3 : contextes (a)/(b)/(c)**

S'agissant de l'incidence de la chute des prix du pétrole et de leur tendance baissière qui s'inscrit dans la durée sur la situation économique algérienne, notamment en ce qui a trait aux réserves financières du pays, le contexte discursif et situationnel de l'usage du terme « économie » est essentiellement marqué par l'aspect financier ; c'est sa valeur particulière de « moteur générateur de devise forte et de garant du grand trésor public » qui est ici mise en avant : l'expansion adjectivale « algérienne » qui l'accompagne dans les cotextes « a » et « b » marque davantage cette valeur. Cette expansion accomplit ainsi, outre son rôle référentiel déictique, un autre rôle, celui qui interpelle les représentations : référant à un cadre social particulier, celui des Algériens, conduit à voir dans le concept d'« économie » une *source de revenu à laquelle il faut bien veiller*. De surcroît, on relèvera, dans « c », un renvoi référentiel de cette unité à ce qui s'apparente à « unité *multi-sectorielle* » dont les filières concourent à générer des valeurs financières ; l'emploi de l'adverbe « notamment » suivi du groupe prépositionnel (ici c.c. de moyen) « par la relance de l'industrie » semble imposer cette valeur.

❖ **C.4 : contexte (a)**

Traitant des effets de la crise du marché pétrolier sur les économies des pays exportateurs du pétrole, précisément ceux faisant partie de l'OPEP, ce discours assigne à l'unité « économies », figurant ici sous sa forme plurielle et accompagnée par l'expansion adjectivale « fragiles » (adjectif à valeur évaluative axiologique dénotant un aspect dépréciatif), la même valeur que celle commentée dans « C.1 » (« a »).

❖ C.5 : contextes (a)/(b)

Mentionné dans un contexte interdiscursif où il s'agit de revenir sur les résolutions d'une conférence sur le commerce extérieur, organisée sous la supervision du Premier ministre (M. SELLAL), le terme « économie » tel qu'il est employé dans « a » et « b », présente, à quelques nuances près, le même fonctionnement discursif que celui commenté dans « C.3 » (« c »). Suivi, dans « a », de l'expansion « génératrice de richesses et créatrice d'emplois » (expansion à valeur évaluative), et dans « b », de l'expansion adjectivale « nationale » (accomplissant un fonctionnement référentiel de type déictique car remplaçable par le déictique « algérienne », lequel renvoie à un espace bien précis : l'Algérie) mais aussi de l'expansion adjectivale double « compétitive et attractive » (adjectifs à valeur évaluative axiologique dénotant une positivité), il en vient à combiner deux valeurs essentielles : l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation.

❖ C.6: contexte (a)/(b)/(c)

La thématique dans laquelle s'inscrit l'usage de l'unité « économie » ici est celle d'une campagne encourageant la consommation du produit national, une initiative mise en branle dans un contexte socio-économique de crise. La démarche du gouvernement va donc dans le sens de la motivation d'une alternative en faveur des produits locaux pour soutenir l'économie nationale. Ainsi, le fonctionnement discursif de l'unité « économie » est, dans « a », semblable à celui que nous avons souligné dans les contextes de « C.3 » (« a » et « b »), et ce, en raison de la présence de la même expansion, en l'espèce, « algérienne » dont la valeur référentielle est déictique.

Cette valeur est encore attachée à cette unité, dans « b », avec une valeur supplémentaire de *positionnement* social, à travers l'emploi du possessif « notre » (qui se dérive du pronom « nous » dont la valeur déictique inclusive est ici maximale (je (locuteur) +tu (allocutaire) + il (délocuté))). Associé aux considérations cotextuelles (notamment la modalité aléthique qui le suit : « il faut ») l'investissement pragmatique d'incitation de cette unité se trouve ainsi accru.

❖ C.7: contexte (a)

Placée dans un contexte particulier d'une visite officielle effectuée par le Premier ministre algérien en Chine, en compagnie d'un groupe d'opérateurs économiques

(visite de travail), l'unité « économie », désignant ici l'économie chinoise, porte la valeur représentationnelle de *puissance commerciale*, valeur similaire à celle que nous avons relevée dans « C.2 » (« b »). Cette valeur est renforcée cotextuellement par le qualifiant « première » (adjectif à valeur évaluative) mais aussi par l'expansion « du monde ».

❖ **C.8: contexte (a)**

L'occasion du 1^{er} mai, fête des travailleurs est ici le cadre situationnel où, sur fond de *crise* économique, l'on met en rapport le caractère symbolique de la valeur du travailleur et les défis qu'impose la conjoncture économique du moment. L'usage de l'unité nominative « économie », faisant un seul *bloc* avec l'adjectif « nationale », fonctionne, au plan discursif, comme « propriété populaire commune, un fonds public commun » (voir ci-haut les contextes « C.3 » et « C.5 ») auquel il y a nécessité de veiller.

❖ **C.9: contextes (a)/(b)/(c)/(d)/(e)/(f)**

La référence contextuelle est ici faite à l'incidence de la chute continue des valeurs du baril sur les équilibres internes de la structure économique algérienne ; on s'avise alors de la nécessité de repenser certaines actions (révision de l'imposition des taxes, promotion de la production nationale, etc.) de manière à faire face à la *crise*. Nous relèverons, dans ce cas, différents fonctionnements discursifs de l'unité « économie », lesquels ont été déjà commentés précédemment, nous ne faisons donc que les rappeler :

- dans « a », « d » et « f », on doit spécifier que comme dans « C.6 » (« b »), l'association de l'unité déictique « notre » (se dérivant de la forme pronominale inclusive « nous » dont l'investissement déictique est ici maximal) et de l'unité nominative « économie » imprime à celle-ci la valeur d'un *positionnement* social et d'une vision *nationaliste* du fait économique ; « économie » en vient alors à signifier « trésor, propriété commune dont la *sauvegarde* est l'affaire de tous » ;
- dans « b », le fonctionnement discursif de cette unité est le même que celui décrit dans les contextes du « C.3 » (« a » et « b ») et dans celui du « C.6 » (« a ») : l'accompagnement déictique pris en charge par l'unité adjectivale « algérienne » instaure une valeur pragmatique de l'ensemble des « biens publics », expression à comprendre au sens large ;

- dans « c » et « e », la valeur d'usage serait plutôt celle d'une « institution régie par des mécanismes de divers ordres et des normes particulières » dont la vocation est de subvenir aux besoins d'un espace social (voir ci-haut « C.5 »).

C.10: contexte (a)

Abordant la problématique de l'informel et ses répercussions sur les équilibres internes (essentiellement financiers), ce discours particularise la valeur pragmatique de l'unité « économie » en lui donnant un statut de « pratiques *légal*es d'échange et de chaîne de distribution financière soumise à des normes conventionnelles ». L'expansion adjectivale « officielle » (à valeur non axiologique) vient appuyer ce trait.

C.11: contextes (a)/(b)/(c)/(d)/(e)/(f)

Ici encore, à l'exemple des usages du « C.3 », le contexte dans lequel est employé l'unité « économie » met l'accent sur sa valeur financière de « source de revenu », de « moteur créateur de fonds ». Ce contexte – interdiscursif : on y reprend les déclarations d'une instance officielle représentée par le directeur de la Banque Centrale d'Algérie, M. M. LAKSASI- est celui de l'instauration d'une réforme bancaire et d'un ensemble de dispositifs allant dans le sens de promouvoir l'entreprise (notamment les PME), et partant, dans celui de la relance économique sur de nouvelles bases. Le terme « économie » se trouve être, de ce fait, fort imprégné de sa valeur financière plutôt de ses autres valeurs. « source de revenu pour une population » est aussi une valeur accentuée par l'expansion adjectivale « algérienne », dans le contexte « f », dont on a fait précédemment le commentaire.

C.12: contextes (a)/(b)

Employé dans un contexte discursif et situationnel centré sur la réalité économique du pays et les conséquences qu'aura induites la crise financière, et corrélativement, sur les mesures prises en vue de réviser la politique financière du pays (rationalisation des dépenses), le terme « économie » serait fondamentalement associé ici à deux valeurs déjà extraites : dans « a », il s'apparente à celui de « structures ou mécanismes fondant une institution ayant pour mission de servir une population », et, dans « b », il aurait plutôt la valeur d'un « ensemble organisé fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle », cette seconde valeur étant appuyée par le qualifiant « compétitive » (adjectif à valeur évaluative axiologique dénotant un aspect positif)

C.13: contextes (a)/(b)/(c)

On traite globalement, dans ce contexte où s'insèrent des déclarations officielles, de la nécessité de soutenir l'économie du pays par le biais de la promotion du secteur du tourisme, la modernisation des structures publiques, le changement des modalités de paiement, etc. En y considérant les usages du terme « économie », on pourrait dégager substantiellement deux valeurs dont on a déjà rendu compte, à maintes reprises : dans « a », une valeur liée à « un stade important d'évolution des structures performantes », cette valeur étant soutenue par les expansions adjectivales à valeur évaluative axiologique de positivité, « solide » et « prospère » ; et, dans « b » et « c », une autre valeur dénotant le sens de « propriété publique d'une population », valeur générée par l'expansion adjectivale à valeur *indirectement* « déictique, « nationale » (voir supra le contexte « b » dans C.5).

C.14: contextes (a)/(b)

Le contexte discursif dont il s'agit ici est celui traitant d'un remaniement opéré au sein du corps des walis pour entreprendre de réaliser un programme de développement local fondé sur les ressources régionales et la capacité de les gérer. Le terme « économie » y est placé avec principalement deux valeurs : dans « a », une valeur proche de l'idée de « capacité de mise à profit et de *roulement* des ressources », valeur qui se saisit du fait de la présence d'un terme à référence relative de type endophorique, ici le possessif « leur », lequel renvoie à l'unité nominative « régions » ; une seconde valeur (déjà saisie), dans « b », qui dénote le sens d' « un stade important d'évolution des structures performantes », cela est rendu clair par les expansions adjectivales à valeur évaluative axiologique dénotant une positivité, « florissante » et « performante ».

C.15: contextes (a)/(b)

On aborde ici la thématique de la relance économique à partir du secteur de l'industrie qui bénéficie d'une batterie de mesures facilitant l'investissement (défiscalisation, octroi d'assiette de terrain à vocation industrielle, etc.). Dans « a » et « b », le fonctionnement discursif de l'unité « économie », accompagnée de l'adjectif « nationale », est porteuse d'une valeur de « fonds commun » symboliquement lié à la souveraineté du pays.

C.16: contextes (a)/(b)/(c)/(d)

Le contexte d'usage dans lequel apparaît ici le terme « économie » est celui où l'on parle des conséquences positives de la *crise* économique sur la démarche de gouvernance en Algérie qui se voit changer de configuration pour favoriser la diversification. Là encore, les valeurs de l'unité « économie » ont déjà fait l'objet de commentaire supra ; on les citera à nouveau, ci-après :

- dans « a » et « d », la valeur serait celle de « propriété commune d'une population » (voir ci-haut les occurrences de cette unité avec le qualifiant « nationale » et le déictique « notre »);
- dans « b », la valeur serait plutôt celle de « système performant » ; les expansions « émergente » et « qui milite pour l'ancrage de l'entrepreneuriat » en sont témoins ;
- dans « c », la valeur se rapprocherait de celle d'unité de « structures concourant à générer du profit ».

C.17: contextes (a)/(b)

Placé dans un contexte discursif où il est question de la rencontre gouvernement-walis et où l'on aborde la problématique du développement à parti des collectivités locales, le terme « économie » exprimerait, dans « a » et « b », une valeur de « structures de développement ».

Au terme de cette opération de relevé-analyse des différentes valeurs d'usage de l'unité nominative « économie », à partir du corpus constitué d'éditoriaux d'EL MOUDJAHID, nous en arrivons à une synthèse que nous présentons à l'aide du tableau synoptique suivant :

Valeurs spécifiées	Nombre de cas recensés
▪ « régimes de consistance fragile qui risquent l'effondrement, dans des cas de récession <i>sévère</i> et durable » / « champ de régimes rentiers » / « régimes <i>monolithiques</i> »	03
▪ « systèmes <i>vulnérables</i> »	01
▪ « macro-réseau » d'échanges »	01
▪ « un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »	01
▪ « ensemble déjà constitué, déjà bien établi » / « puissance » / « ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant	04

d'une force concurrentielle »	
▪ « moteur générateur de devise forte et de garant du grand trésor public »	01
▪ « <i>source de revenu à laquelle il faut bien veiller</i> »/ « propriété populaire commune »/ « l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »	18
▪ « unité <i>multi-sectorielle</i> » / « source de revenu », « moteur créateur de fonds » / « structures concourant à générer du profit »	09
▪ « <i>puissance commerciale</i> »	01
▪ « pratiques <i>légales</i> d'échange et chaîne de distribution financière soumise à des normes conventionnelles »	01
▪ « un stade important d'évolution des structures performantes »	03
▪ « capacité de mise à profit et de <i>roulement</i> des ressources /structures de développement »	03

En considérant la variété des valeurs dégagées à partir des contextes examinés supra, nous pouvons aisément remarquer les écarts entre les nombres de cas relevés, ce qui interpelle l'attention sur certains d'entre eux que l'on pourrait considérer comme significatifs. Cette « *significativité* » déduite à partir de la récurrence d'une valeur ou d'un ensemble de valeurs particulières, dans une pluralité de contextes, est à mettre en rapport direct avec l'intentionnalité des discours dans lesquels elles sont inscrites, une intentionnalité de vouloir, sinon agir sur les représentations, et donc conditionner les attitudes, du moins *infléchir* les perceptions (voir à ce propos chapitre II, p. 70 : L'argumentation entre le « *du-presque-naturel* » et l'« *effort déclaré* » : quels enjeux pragmatiques ?) afin que, progressivement, des schèmes particuliers soient installés lesquels fonctionneront comme des *formes doxiques*. La volonté d'influence anime le discours dans toutes ses unités constitutives.

Dans ce sens, nous relèverons un investissement discursif particulièrement remarquable de l'unité nominative « économie » dans ses valeurs de « *source de revenu à laquelle il faut bien veiller* », de « propriété populaire commune » et d'« économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation » ; ce sont là des valeurs qui se rapportent à un « esprit nationaliste », au « sens

patriotique », à une « citoyenneté participative et solidaire », dans la mesure où elle crée un effet de « responsabilisation » de la classe citoyenne par rapport au fait économique, l'amenant à se sentir concernée de près par les changements qui pourraient advenir dans ce champ. Nous reviendrons plus loin sur les dimensions de cette valeur quand nous aurons effectué un recensement des co-occurrences de la séquence polylexicale constituée de l'unité nominative « économie » et de l'adjectif « nationale », l'objectif étant d'examiner leur degré de figement qui fait de cette binarité une forme « *collocative* ». Nous centrerons alors l'attention sur la portée pragmatique de cette forme.

Par ailleurs, nous tenons à souligner l'accent mis sur les valeurs « unité *multi-sectorielle* », « source de revenu », « moteur créateur de fonds », « structures concourant à générer du profit », lesquelles valeurs, exprimées avec une fréquence plus ou moins indicative, font ressortir l'importance de la démarche des autorités publique en matière de structuration des dispositifs économiques et de la planification d'actions stratégiques devant propulser la situation économique vers l'amélioration des niveaux de production, d'échange et de gestion pour parvenir à rejoindre les grandes puissances mondiales et assurer ainsi un avenir meilleur à la population. Ce serait cet effet de diriger le regard du co-énonciateur ou sujet interprétant (cf. Chapitre I, p.67) vers les efforts consentis par le gouvernement à mettre en place une démarche efficace de structuration économique rentable.

Notons enfin que les autres usages pourraient avoir été faits à titre comparatif, notamment ceux où l'unité « économie » apparaît sous sa forme plurielle. C'est ainsi que des valeurs comme « ensemble déjà constitué, déjà bien établi », « puissance », « ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle », pourraient servir de *repères* par rapport auxquels on mesure l'évolutivité de l'économie algérienne.

Ceci étant fait, nous nous proposons, à présent, d'effectuer la même tâche sur la seconde partie du corpus, celle constituée d'éditoriaux extraits des journaux d'EL WATAN. Il convient de noter que la démarche que nous allons suivre est légèrement différente de celle appliquée ci-haut : après avoir fait un recensement des occurrences de l'unité nominative « économie » et avoir exposé ses manifestations contextuelles

dans des cadres propositionnels (tels que délimités par le logiciel *Tropes*), nous procéderons à une analyse-interprétation des différentes valeurs discursives de l'unité en question sur la base d'une identification des valeurs déjà spécifiées dans le corpus d'EL MOUDJAHID, auquel cas nous nous mettrons à examiner l'importance des apparentements et des contrastes, mais aussi en cherchant d'éventuelles investissements discursifs nouveaux dont nous mettrons en exergue le caractère particulier.

2.1.2. État statistique et interprétation des usages contextuels de l'unité « économie » dans *EL WATAN*

2.1.2.1. Recensement

Suivant la même démarche de recensement-classement appliquée sur la première partie du corpus, nous procéderons au relevé de toutes les occurrences de l'unité nominative « économie » à partir d'éditoriaux du journal EL WATAN, lesquelles occurrences feront par la suite l'objet d'analyse. Les voici exposées dans le tableau suivant :

État statistique/ Journal EL WATAN (25 édito.)	Unité linguistique « économie »
Nombre total d'occurrences	33
Nombre des éditoriaux où l'unité apparaît	18
Nombre d'occurrences par éditorial (occ.*éd.)	$(1*11)/(2*5)/(5*1)/(7*1)$
Nombre des formes singulières	32
Nombre des formes plurielles	01
Modalité du message	32 m. assertives / 01 m. interrogative

À l'examen des données statistiques du tableau, on retiendra que les occurrences de l'unité linguistique « économie » en tant que classe sémantique est d'une fréquence assez notable, et ce, vu le nombre d'éditoriaux où elle apparaît mais ce constat se relativise quand on considère ces occurrences par rapport à leur ordre fréquentiel par éditorial, constat dont il ressort que l'usage du terme « économie » se fait une seule fois dans la majorité des cas (11 cas) et deux fois dans un certains nombre de cas(05 cas), ce qui dénote que sa fréquence peut être caractérisée comme ordinaire, s'agissant d'un renvoi référentiel ordinaire à une institution représentant l'objet d'un champs discursif. Toutefois, on aura remarque que dans deux cas, l'usage du même terme est particulièrement remarquable (5 emploi dans un cas et 7 dans un autre), ce qui suscite

un intérêt particulier du point de vue discursif ; une telle concentration fréquentielle n'est pas sans signifier une valeur pragmatique.

2.1.2.2. Analyse-interprétation

Venons-en maintenant à l'exposition des différentes manifestations contextuelles du terme « économie » dans les éditoriaux d'EL WATAN :

C.1 - Titre : Les mythes ont la vie dure (03-02-2015)/ Auteur : Réda BEKKAT
a) « il est un principe universellement admis qu'il ne peut y avoir un système de santé efficace sans un secteur public doté de moyens, de personnels et de structures en nombre et en qualité, ceci est valable y compris pour des économies libérales. »
C.2 - Titre : Les fraudeurs vous saluent bien ! (09-02-2015)/ Auteur : Réda BEKKAT
a) « Mais toujours est-il que cet aspect de la fraude, loin d'être nouveau, a pris de l'ampleur au fil des décennies et est dénoncé par la presse. Associé à un autre « mécanisme », celui des commissions versées à l'étranger par les fournisseurs, il est au cœur de la corruption qui gangrène l' économie nationale depuis 1962. Ce chiffre de 20 milliards dans la bouche d'un ancien chef de gouvernement donne sans doute plus de crédit à tous ceux »
C.3- Titre : L'État premier responsable (12-02-2015)/ Auteur : Ali TITOUCHE
a) « Outre ces fonds en devises qui se sont définitivement évaporés des caisses de l'État, l'hémorragie interne des capitaux est aussi préjudiciable que l'évasion vers l'étranger. L' économie informelle représente 50% du produit national brut, soit près de 100 milliards de dollars, à en croire certaines estimations. »
C.4- Titre : Le fiasco... (25-03-2015)/ Auteur : Akli REZOUALI
a) « Des milliards de dollars ensevelis dans l'asphalte, des dizaines de tronçons sitôt faits sitôt à refaire et des épisodes de malversations et de pots-de-vin à n'en plus finir. Projet pharaonique censé être structurant tant pour l' économie nationale que pour l'ébauche d'une politique d'aménagement du territoire [...]. »
b) « Depuis juin dernier, rappelle-t-on, le baril, dont dépendent et la survie de l' économie nationale et le maintien d'une certaine cohésion sociale, a perdu près de 60% de sa valeur. »
C.5- Titre : Les fausses bonnes idées... (14-04-2015)/ Auteur : Akli REZOUALI
a) « Une amnistie fiscale comme ticket d'entrée aux acteurs de l' économie souterraine dans les circuits officiels [...]. » b) « Une amnistie fiscale [...] et une répression pure et dure du change parallèle peuvent-elles constituer une réponse opérante au basculement de pans entiers de l' économie nationale dans la sphère informelle ? »
c) « L' économie de l'ombre, apprend-on à l'occasion, brasse pas moins de 3700 milliards de dinars, soit, semble-t-il, bien plus que les circuits officiels de la place bancaire locale. »
d) « Et vu la raréfaction des ressources pétrolières et l'acheminement du pays vers une nouvelle crise

de dette, à mesure que s'installe la baisse des prix du brut, il serait décidé en haut lieu de s'attaquer frontalement à l'**économie** souterraine pour, d'une part, en canaliser certains circuits dans la sphère légale et, »

e) « Sans une **économie** diversifiée et compétitive, l'Etat ne peut, en effet, ni aligner le taux de change officiel sur celui du marché parallèle pour éliminer les raisons d'être de ce dernier ni présenter une offre alternative de devises à même de supplanter l'attractivité du Square. »

C.6- Titre : Quelles marges de manœuvre ? (15-04-2015)/ Auteur : Omar BERBICHE

a) « L'Accord d'association avec L'Union Européenne n'a produit pas tous ses effets au bénéfice de l'**économie** algérienne. »

b) « Avec cet accord mis en œuvre en 2005, l'Algérie n'a, en vérité, jamais trouvé ses marques. Chemin faisant, on prenait de plus en plus conscience que l'**économie** algérienne n'était pas encore prête pour sauter ce pas qualitatif qui devait lui permettre de s'intégrer dans l'économie européenne. »

c) « Chemin faisant, on prenait de plus en plus conscience que l'économie algérienne n'était pas encore prête pour sauter ce pas qualitatif qui devait lui permettre de s'intégrer dans l'**économie** européenne. »

d) « D'ailleurs, on se rendit compte très tôt, dès les premières années de la mise en œuvre de l'accord, que son contenu était irréaliste et irréalisable et mènerait l'**économie** algérienne droit dans le mur. »

e) « Et que compte-t-on faire pour redresser la situation dans ce partenariat censé être gagnant-gagnant dont ni l'**économie** ni le consommateur algérien ne tirent profit ? »

f) « Ce faux départ aurait pu, de l'avis des mêmes experts, sinon être rattrapé, du moins limiter ses effets pervers sur l'**économie** nationale [...]. »

g) « [...] si on avait su utiliser à notre profit tous les mécanismes de régulation qu'offre l'Accord d'association pour protéger notre **économie**[...]. »

C.7- Titre : « Consommer algérien », mythe et réalités (28-04-2015)/ Auteur : Omar BERBICHE

a) « Après avoir ouvert de façon anarchique le marché national aux produits d'importation, au grand bonheur de la nouvelle race d'importateurs qui ont essaimé à l'ombre de la libéralisation de l'**économie** nationale, les pouvoirs publics en appellent au patriotisme économique des Algériens. »

b) « Ni les choix économiques du pays orientés vers l'**économie** de bazar ne ni les lois encadrant le processus de développement ne favorisent le passage vers un statut de pays émergent. »

C.8- Titre : Misère de la philosophie ... (14-05-2015)/ Auteur : Akli REZOUALI

a) « Si la fallacieuse idée d'une diversification fulgurante de l'**économie** ne dupe désormais personne, celle d'une limitation des importations semble, au contraire, trouver un ancrage populiste [...]. »

C.9- Titre : Le repentir (19-05-2015)/ Auteur : Omar Berbiche

a) « Quand la souveraineté nationale part en vrille, que notre décision politique et que nos choix économiques nous sont dictés de l'extérieur pour des raisons évidentes liées à la vulnérabilité de notre

<p>économie, à sa dépendance de l'étranger et à l'absence de légitimité du pouvoir, on ne peut qu'avoir les pieds et mains liés. »</p> <p>b) « [...] on l'a vu également avec la mise en veilleuse de la campagne de lutte contre l'économie informelle. »</p>
<p>C.10- Titre : Crise de gouvernance (08-07-2015)/ Auteur : Akli REZOUALI</p>
<p>a) « C'est dire en définitive à quel point l'urgence d'un redressement structurel de l'économie nationale reste suspendue à celle d'une réforme en profondeur de la gouvernance politique. »</p>
<p>C.11- Titre : Le pétrole, la géopolitique et l'Algérie (15-07-2015)/ Auteur : Ali BAHMANE</p>
<p>a) « L'OPEP n'est plus aiguillonnée par le « front de résistance » d'antan réduit aujourd'hui pratiquement à deux pays, le Venezuela et l'Algérie. Deux États qui se ressemblent précisément par leur dépendance totale aux exportations d'hydrocarbures, n'ayant su pas mettre en place chacun une économie productive.»</p>
<p>C.12- Titre : Les écuries d'Augias (16-07-2015)/ Auteur : M.T. MESSAOUDI</p>
<p>a) « Si l'on rajoute la dépréciation du dinar face billet vert, cela illustre l'état catastrophique dans lequel se trouve l'économie algérienne. Et les perspectives ne sont guère réjouissantes, selon les experts. »</p>
<p>C.13- Titre : La LFC, un tragique ratage (25-07-2015)/ Auteur : Ali BAHMANE</p>
<p>a) « Le texte assoit toujours l'économie algérienne sur la rente des hydrocarbures exportés, fixant imprudemment le prix du baril de pétrole à 60 dollars pour les six mois à venir. »</p> <p>b) « L'essentiel est ignoré superbement, c'est-à-dire la réforme structurelle de l'économie afin de l'extirper de sa sclérose et de ses archaïsmes, »</p>
<p>C.14- Titre : Amère vérité (08-08-2015)/ Auteur : Mohammed LARBI</p>
<p>a) « L'Algérie avait réellement besoin d'entendre autre chose en raison surtout du fait que l'OMC est d'abord un cadre d'échanges, ce qui suppose une économie forte, en mesure de supporter certaines opérations qui ne seront pas toujours heureuses [...]. »</p> <p>b) « [...] s'il y a un manque à gagner, l'économie algérienne est forte pour le résorber C'est cela l'OMC, [...]. »</p>
<p>C. 15- Titre : Inquiétante imprévision (11-08-2015)/ Auteur : Réda BEKKAT</p>
<p>a) « Les efforts sont portés à l'international pour revenir à une situation normale qui aurait des répercussions avantageuses sur les finances et l'économie nationale.»</p>
<p>C.16- Titre : La marche, bloquée, de l'histoire (22-08-2015)/ Auteur : Djaffar Tamani</p>
<p>a) « Lorsqu'on plaide, à l'occasion des différents chocs pétroliers, en faveur d'une économie productive et diversifiée, l'opinion publique se prépare à assister à l'enracinement et prédation et la dilapidation des ressources du pays. »</p>
<p>C.17- Titre : Rude rentrée (24-08-2015)/ Auteur : Akli Rezouali</p>

a) «Si les discours de sortie de crise attendus pour la rentrée peuvent être – et ils le seront sans doute- de simples fourre-tout démagogiques, les chiffres de l'économie nationale [...].»

C.18- Titre : L'improbable sursaut (29-08-2015)/ Auteur : Djaffar TAMANI

a) «Il est aujourd'hui possible de croire à un sursaut de bonne gouvernance au creux d'une faillite généralisée et que des ressorts insoupçonnés soient mis en branle pour redresser la barre de l'économie nationale. »

Suite à cette exposition de toutes les occurrences de l'unité « économie » dans leurs cadres propositionnels, nous allons nous servir d'une grille où seront associées à ces occurrences contextuelles des valeurs d'usage que nous aurons identifiées comme étant en correspondance avec celles-là ; la grille contiendra de courtes synthèses sur les contextes thématiques et situationnels d'où sont extraites les valeurs en question. La mention « valeur identifiée » renvoie au fait que la valeur dont il est question a déjà été relevée lors de l'analyse effectuée sur la première partie du corpus, celui constitué d'éditoriaux d'EL MOUDJAHID, et a donc fait l'objet de commentaire. La mention « nouvelle valeur spécifiée » désigne une nouvelle valeur qui n'a pas été interprétée précédemment.

Corpus	Contexte thématique et Situationnel	Valeur identifiée	Nouvelle valeur spécifiée
1-a	Il s'agit d'un contexte où l'on aborde la question du système sanitaire algérien qui, en cette période de pénurie financière, est vu par les autorités publiques, représentées par le Ministre des Finances, comme devant être	« structures concourant à générer du profit »	Ø

	désormais payant. Cette déclaration fait ici l'objet de commentaire - contexte métadiscursif-		
2-a	C'est la question de la fraude au commerce extérieur qui est abordé ici dans un contexte interdiscursif- on reprend les déclarations d'un ancien officiel, en l'occurrence M. Ali Benflis- ; on souligne la gravité de la situation des opérations frauduleuses qui, occasionnant une importante fuite des capitaux, mettent à mal les budgets de l'État.	« fonds commun »	Ø
3-a	La problématique de l'évasion fiscale, de la corruption et de la gestion de l'État est l'objet de ce contexte discursif qui résume une situation politico-économique critique, une situation marquée par une quasi-absence de contrôle des opérations financières	Ø	« circuit important et illicite d'échanges commerciaux et financiers ». L'expansion « informelle » vient appuyer le caractère incontrôlé de ce circuit qui est déjà attachée à la particularité de la valeur référentielle de l'unité « économie » ici.
4-a/b	C'est de la question financière en rapport avec la conjoncture économique critique qu'il s'agit ici ; on dresse un bilan négatif de la gestion financière de l'État et de sa politique dépensière et « irréflechies » en	« l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »	Ø

	matière des affaires publiques.		
5-	Il est traité ici de la stratégie du gouvernement d'intégrer les échanges informels, notamment le marché des devises, dans les voies économiques officielles, une stratégie fondée sur l'accord d'une amnistie fiscale. C'est là une manière d'atténuer l'effet de la crise conjoncturelle ; cette stratégie est ici négativement caractérisée.	Ø	« circuit important et illicite d'échanges commerciaux et financiers ». Dans « a » et « d », l'expansion « souterraine », à valeur subjective axiologique, caractérise négativement ce circuit en l'imprégnant d'une valeur dépréciative. Il en est de même pour l'expansion « de l'ombre » dans le contexte « c » qui accentue le caractère anarchique et illégal.
-a/c/d		« fonds commun »	Ø
-b		« unité <i>multi-sectorielle</i> » / « ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle ». La double expansion adjectivale « diversifiée » et « compétitive » appuient cette valeur.	Ø
-e			
6 –	Sur fond de crise économique, la problématique soulevée dans ce contexte est celle de l'accord stratégique liant l'Algérie avec l'UE en vertu duquel une zone économique de libre-échange est créée. On déplore la mauvaise tournure de cet accord qui en vient à profiter presque de manière unidirectionnelle à la	« propriété populaire commune » / « un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »	Ø
-a/b/d			

-c	zone euro. sans que l'Algérie n'en tire réellement parti.	« ensemble déjà constitué, déjà bien établi » / « puissance »/ « ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle »	Ø
-e		« un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »	Ø
-f		« propriété populaire commune »/ « l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »	Ø
-g		« source de revenu à laquelle il faut bien veiller ». Ici, la présence du déictique « notre », à laquelle s'adjoit, dans le même cotexte, le syntagme prépositionnel « pour protéger », donne plus de force à cette valeur.	Ø
7- -a	Traitée dans un contexte interdiscursif qui évoque certaines orientations des pouvoirs publics, la thématique « consommer algérien », dans le cadre de laquelle est également évoquée la question du crédit à la consommation, fait ici l'objet d'une critique ; elle est vue comme une entreprise « biaisée », qui ne	« propriété populaire commune »/ « l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »	Ø

-b	participe pas réellement et efficacement à la relance de l'économie nationale, le tout étant abordé sur fond de difficultés financières.		
		∅	« <i>méga-circuit</i> commercial non maîtrisé ». L'expansion « de bazar », placée dans contexte négativement caractérisé, surdétermine cette valeur.
8-a	À nouveau, la thématique de l'importation est abordée, à partir d'un arrière-plan de crise : on critique l'orientation du gouvernement dans son entreprise de limitation des importations qui, on le dit, n'est pas réellement conséquente, s'agissant de fragilité de l'alternative.	« un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »	∅

<p>9-</p> <p>-a</p> <p>-b</p>	<p>Ce contexte est celui où il est question des décisions prises par le gouvernement en vue de mieux réglementer le commerce extérieur par rapport aux normes à observer en matière d'importation de véhicules neufs. On le critique sur l'annulation de ces décisions, annulation qui indique qu'il perd de sa souveraineté et de la consistance de ses choix stratégiques.</p>	<p>« propriété populaire commune »/ « l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »</p>	<p>Ø</p>
<p>-b</p>	<p></p>	<p>Ø</p>	<p>« circuit important et illicite d'échanges commerciaux et financiers ». L'expansion « informelle » vient appuyer le caractère incontrôlé de ce circuit qui est déjà attachée à la particularité de la valeur référentielle de l'unité « économie » ici.</p>
<p>10-a</p>	<p>Il est question d'un faux débat sur un besoin de la population que soulèvent les députés du FLN, celui d'avoir la liberté d'avoir d'importantes quantités d'argent en liquide et de ne pas être contrainte de faire fonctionner ses importantes affaires financières avec des chèques.</p>	<p>« l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »</p>	<p>Ø</p>
<p>11-a</p>	<p>Ce discours renvoie à une situation internationale caractérisée par des changements stratégiques en matière du commerce du pétrole : l'Iran et l'Irak font leur entrée dans ce marché, les</p>	<p>« unité <i>multi-sectorielle</i> » / « source de revenu », « moteur créateur de fonds » / « structures concourant à générer du profit ». L'expansion</p>	<p>Ø</p>

	quotas de production de l'Arabie Saoudite ne sont pas révisés à la baisse, etc. Tout cela est vu comme accentuant la crise conjoncturelle, l'économie algérienne pouvant ainsi être sérieusement compromise.	adjectivale « productive », à valeur évaluative dénote cette valeur.	
12-	envisagés dans un cadre situationnel marquée par les tensions socio-économiques découlant de la crise du marché pétrolier, les plans de sortie de crise conçus et mis en place par l'État sont, pour ainsi dire, présentés comme « dérisoires » et incapable d'y faire face.	« propriété populaire commune » / « un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »	∅
13-a/b	Dans ce contexte thématique explicitement marquée par la mauvaise conjoncture économique, le contenu de la LFC 2015 est sujet à une critique : on considère comme un échec car n'ayant pas proposé une démarche cohérente de sortie de crise et reconduisant les mêmes choix que ceux n'ayant pas produit d'effet réel.	« propriété populaire commune » / « un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »	∅

<p>14-</p> <p>-a</p> <p>-b</p>	<p>Reprenant les déclarations d'un officiel du gouvernement Sellal, M. Amara Benyounès, sur le dossier de l'accèsion de l'Algérie à l'OMC- contexte interdiscursif marqué- ce discours souligne l'aspect positif de ces déclaration considérant qu'il y a là une nouveauté positive dans les discours des instances officielles, qui a le mérite d'être louée.</p>	<p>« ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle ».</p> <p>L'expansion adjectivale « forte », à valeur évaluative axiologique, étaie cette valeur.</p> <p>« propriété populaire commune » /</p> <p>« un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »</p>	<p>∅</p> <p>∅</p>
<p>15-a</p>	<p>Le contexte situationnel et thématique dont il s'agit ici est celui des enjeux stratégiques du marché pétrolier qui ont fait l'objet d'un débat entre les pays membres de l'OPEP, réunis à Alger, à l'invitation du ministre de l'Énergie Salah Khebri. Les propos de ce derniers ne semble avoir rassuré les observateurs quant à la résolution du problème de la surabondance de la production, laquelle se trouve en disproportion avec la demande.</p>	<p>« l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »</p>	<p>∅</p>
<p>16-a</p>	<p>Ce contexte discursif se réfère au message du Président de la République divulgué</p>	<p>« unité <i>multi-sectorielle</i> »/</p> <p>« ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de</p>	

	<p>par la presse, à l'occasion du 20 août, date historique pour l'Algérie ; il le caractérise négativement comme « décalé » par rapport à la réalité politico-socio-économique qui, elle, est porteuse de nouveaux défis beaucoup plus complexes.</p>	<p>production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle ». Les adjectifs évaluatifs « productive » et « diversifiée » sont témoins de cette valeur.</p>	<p>Ø</p>
17-a	<p>On revient ici sur la situation socio-économique globale du pays, situation à l'aune de laquelle on caractérise négativement le discours officiel qui serait par trop rassurant, alors que ce que le contexte impose fait plutôt penser à un avenir incertain qui inspire tant d'appréhensions.</p>	<p>« l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »</p>	<p>Ø</p>
18-a	<p>Ayant pour référence la réunion gouvernement-walis qui devait se tenir pour le jour même de la production de ce discours, ce contexte discursif est centré sur la thématique de la relance économique à partir des ressorts locaux de développement. Cette entreprise gouvernementale est perçue comme forcée et incohérente vu la part de « l'irraisonnable » qu'elle laisse supposer.</p>	<p>« l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation »</p>	<p>Ø</p>

À la suite de l'examen des valeurs d'usage du terme « économie » dans les éditoriaux d'EL WATAN constituant la seconde partie du corpus étudié, nous verrons, moyennant un tableau synoptique, quelles sont les valeurs, parmi celles identifiées ou celles considérées comme spécifiques aux nouveaux contextes, qui sont d'une récurrence particulière, et quelle pourrait être le fonctionnement discursif des autres. Voici donc infra la quantification de ces valeurs²¹ :

Valeurs spécifiées	Nombre de cas recensés
▪ « l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation » /+ (« propriété populaire commune »)	06+(03)= 09 [v.i.]
▪ « ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle »/+ (« unité <i>multi-sectorielle</i> »)/ + (« ensemble déjà constitué, déjà bien établi ») / + (« puissance »)	01+(02) + (01)+(01)= 05 [v.i.]
« un ensemble se constituant, un procès en cours de développement »/+ (« propriété populaire commune »)	02+ (07)= 09 [v.i.]
▪ « <i>source de revenu à laquelle il faut bien veiller</i> ».	01 [v.i.]
▪ « fonds commun »	02 [v.i.]
▪ « structures concourant à générer du profit »	01 [v.i.]
▪ « circuit important et illicite d'échanges commerciaux et financiers ».	04 [n.v.s.]
▪ « <i>méga-circuit commercial non maîtrisé</i> ».	01 [n.v.s.]
▪ « unité <i>multi-sectorielle</i> » / + (« source de revenu ») /+ (« moteur créateur de fonds »)/+ (« structures concourant à générer du profit »)	01 [v.i.]

En opérant un examen évaluatif des valeurs recensées, on s'aperçoit que la majorité d'entre elles ont déjà été relevées dans la première partie du corpus (la mention « [v.i.] = valeur identifiée » le précise) et que seulement deux autres nouvelles valeurs ont pu être spécifiées dans cette seconde partie. La lecture interprétative retiendra qu'au regard de la récurrence de la valeur « *l'économie en tant qu'institution fondée sur des mécanismes de productivité et en tant que source publique de financement instrumentalisée au profit de la Nation* », associée, dans

²¹ À la différence du tableau synoptique contenant les valeurs contextuelles spécifiées dans la première partie du corpus, et qui étaient parfois exposées sous des formes associées en raison des affinités remarquables qu'elles présentent, celui-ci les expose , dans certains cas, sous des formes dissociées (d'où l'emploi des parenthèses précédées du signe « + » dedans le tableau pour indiquer que le chiffre parenthésé renvoie à la forme associative), car on aura remarqué que ces affinités ne seraient pas contextuellement de la même pertinence, dans la seconde partie du corpus.

certains cas, à celle dénotant l'idée de « *propriété populaire commune* », les discours analysés mettent en avant un rapport très prononcé entre la citoyenneté en tant qu'elle renvoie aux droits et devoirs des individus et une institution souveraine (l'économie) qui régit la dynamique sociale, les impliquant ainsi dans toutes les considérations qui lui sont liées. Ces discours font de la question économique une priorité dans la vie citoyenne. Il y a lieu, néanmoins, de préciser qu'ici cette priorité d'intérêt est donnée à entendre en termes de droits et de devoirs qui font fonctionner le régime des rapports sociaux, une question de « civisme », pourrait-on dire, et ne se rapporte pas à « l'exaltation d'un *sentiment* », tel qu'on a pu le voir dans la première partie du corpus ; ce sont les contextes d'usage qui, liant *fortement* « *propriété populaire commune* » à « mécanismes de productivité et source de financement », autorisent cette nuance inférentielle : une manière de considérer cet intérêt porté à l'économie nationale comme un geste de démocratie participative.

Non loin de cette valeur qui incite les citoyens (ici co-énonciateurs et sujets interprétants) à un engagement social dans les considérations économiques, nous noterons une forte liaison entre la valeur de « *propriété populaire commune* » et celle faisant de l'économie du pays « *un ensemble se constituant, un procès en cours de développement* ». C'est que le contexte situationnel, surdéterminant les tournures discursives portant sur la thématique de l'économie algérienne, fait *réactiver* chez le co-énonciateur, lors de l'activité interprétative, la représentation du statut de cette économie qui s'efforce de se constituer en tant que telle, une représentation qui est la résultante d'une *Histoire* ; c'est qu'à proprement parler, le sujet interprétant convoque tout un ensemble de traits socio-historiques attachés à la structure économique algérienne et à son évolutivité pour reconstituer abstraitement une *idée* sur la *chose économique* en Algérie.

À titre comparatif, sont encore à sous-entendre, dans bon nombre de contextes, des valeurs comme « *ensemble organisé, régi par des normes et fondé sur un potentiel important de production et d'échange le dotant d'une force concurrentielle* », « *unité multi-sectorielle* », « *ensemble déjà constitué, déjà bien établi* », « *puissance* ». La comparaison se fait avec les puissances économiques internationales et, dans une moindre mesure, avec les pays dits émergents, la visée discursive étant de marquer le contraste avec ses économies pour pouvoir mesurer jusqu'à quelles proportions,

l'économie nationale accuse un retard en matière de production et de diversification, fragilisant de la sorte sa productivité et son potentiel concurrentiel. Là encore, nous relèverons un effet pragmatique : les facteurs de la fragilisation de l'économie nationale sont à rapporter à l'acte de gestion, donc de la gouvernance dans son versant politique.

Cet effet pragmatique refait surface avec deux autres nouvelles valeurs, spécifiques à la seconde partie du corpus, celles de « *circuit important et illicite d'échanges commerciaux et financiers* » et de « *méga-circuit commercial non maîtrisé* ». En clair, c'est une manière de dire que les pouvoirs publics peinent à installer une économie institutionnellement sécurisée et dotée de tous les instruments légaux d'action. Cela faisant défaut, c'est le règne du « marché noir » qui constitue une force parallèle (d'où l'usage *amplificateur* du terme « économie » appliqué à ce circuit), et qui agit en toute impunité, mettant ainsi à mal toute démarche d'uniformisation des opérations économiques. *Une défaillance de gestion économique* dont est responsable le gouvernement serait donc un message subliminal à tirer des séquences comme « économie informelle », « économie souterraine », et « économie de bazar ».

2.2. Dépouillement des résultats : première confrontation pragmatique

Relevant de l'hypothético-déductif, le travail d'inférence et de confrontation des valeurs pragmatiques que nous entreprenons de faire ici secrétera une première série de résultats liés aux orientations discursives des deux journaux auxquels nous nous intéressons. Ces orientations indiqueront dans quelles voies, dans quel sens, l'on voudrait produire un effet, ce qui revient à rapporter les usages discursifs – qui sont à entendre comme autant de stratégies-, parmi lesquels doivent se compter les usages des unités nominatives, notamment celles ayant un contenu référentiel central du point de vue du champ discursif de référence, à un *centre* (cf. « *L'éditorial, une pratique de diffusion d'idées et d'effets* », chapitre II, p.120) d'où se génèrent les effets, l'« illocutoire » sous ses différentes formes ; ce centre sera celui de la *formation discursive* qui inscrit dans le jeu des fonctionnements discursifs ses visées, leur impriment ses couleurs et cherche à replacer ses destinataires sur une *ligne*.

Notre effort tend alors à essayer d’entrevoir où vont les dimensions de l’unité nominative « économie » telle qu’elle a été analysée ci-haut dans les deux quotidiens nationaux ; c’est ainsi que notre travail aboutit à la synthèse qui fait ressortir l’ordre contrastif des valeurs pragmatiques formulées infra (par des formes modales) ; nous utiliserons le signe « + » pour indiquer que la valeur est suffisamment signifiée, le signe « ~ +/- » pour indiquer qu’elle est (plus ou moins) faiblement signifiée et enfin le signe « - » pour indiquer qu’elle n’est en principe pas signifiée :

	<i>EL MOUDJAHID</i>	<i>EL WATAN</i>
<i>Valeurs pragmatiques interprétées</i>		
a) « le citoyen que vous êtes est appelé, par un devoir moral d’appartenance à la Nation, à soutenir les démarches de son gouvernement »	+	-
b) « le citoyen que vous êtes doit porter un intérêt particulier et participer au changement souhaitable de son économie »	+	~ +/-
c) « le citoyen que vous êtes doit saisir les enjeux stratégiques de la dynamique économique mondiale »	+	+
d) « le citoyen que vous êtes pourrait tirer profit de l’économie de son pays »	+	-
e) « le citoyen que vous êtes doit mesurer l’importance des efforts consentis par son gouvernement »	+	-
f) « le citoyen que vous êtes doit s’alarmer de la gestion défailante des affaires économiques par son gouvernement »	-	+
g) « le citoyen que vous êtes doit s’attendre à un futur économique meilleur de son pays »	+	-
h) « le citoyen que vous êtes a à craindre l’effondrement de l’économie de son pays »	-	+
i) « le citoyen que vous êtes doit faire confiance aux plans de réforme économique de son gouvernement »	+	-
j) « le citoyen que vous êtes est supposé connaître les potentialités économiques de son pays »	+	+
k) « le citoyen que vous êtes doit être conscient que les choix économiques du gouvernement sont tant positifs que négatifs »	+	~ +/-

De cette première confrontation des valeurs pragmatiques soutenues avec une intensité variable, il ressort que le contraste est, dans la majorité des cas, évident. Ainsi, pourrait-on retenir que les discours d’EL MOUDJAHID font valoir, en gros,

une dimension *polarisante* : l'effet soutenu est celui d'une force que l'on pourrait qualifier de « centripète », qui va dans le sens de rallier le co-énonciateur-cible à la vision du gouvernement sur la situation des faits économiques et, partant, coopérer avec lui dans la réalisation de sa démarche.

En revanche, à la lecture-interprétation des discours émanant de la communauté discursive d'EL WATAN, on aurait plutôt l'esprit tourné vers une désaffection voire une méfiance envers les actions du gouvernement, animé que l'on pourrait être par une force « centrifuge », laquelle porte le co-énonciateur-cible à se désolidariser de la démarche gouvernementale.

Le bilan provisoire que l'on pourrait dresser est celui d'une polarité à deux extrêmes à l'intérieur de laquelle la mise en discours de la question économique algérienne, dans les deux quotidiens, se meut entre une positivité et une négativité, tout en ayant parfois des allures concessives relativisantes. Ce bilan sera à compléter dans le chapitre IV, par une analyse-interprétation de discours entiers pris dans les deux quotidiens, et ce, à travers une confrontation dialogique desdits discours. Mais avant de nous y mettre, nous nous proposons d'analyser un fait que nous avons constaté dans les deux journaux et qui, au demeurant, représente un terrain d'entente sur lequel semblent se joindre les deux quotidiens : la question de l'économie nationale est justement *nationale*. Nous nous appliquerons, dans ce sens, à évaluer le degré de figement de la séquence polylexicale « l'économie nationale » pour en déterminer ensuite le fonctionnement discursif.

2.3. L'économie *nationale* : simple voisinage ou figement « pragmatique » ?

Nous avons précédemment souligné qu'il allait être question, dans le présent chapitre, de la séquence polylexicale « l'économie nationale » ; c'est que nous y voyons une particularité expressive résultant du fait qu'elle associe, d'une part, une référence à un domaine dont la complexité des procédés fait intervenir plusieurs paramètres (aussi bien politiques et sociaux que régionaux, idéologiques et internationaux, et ce, dans la mesure où les normes dont il fait usage sont soumises à une action plurielle et les contraintes qui le surdéterminent sont à la fois d'une nature endogène et exogène), et, d'autre part, une référence à une appartenance sociale et territoriale qui serait porteuse d'une symbolique particulière. Notre effort d'analyse va

porter sur cette association que nous supposons être « solidaire » dans maints contextes discursifs pour « *signifier plus qu'elle n'a l'air de signifier* ».

En nous servant du logiciel Tropes, nous allons effectuer, dans un premier temps, le recensement des co-occurrences contextuelles, à partir des deux parties du corpus, de l'unité nominative « économie » (ou du syntagme nominal « l'économie ») et de la forme adjectivale « nationale », lequel recensement sera suivi d'un autre, celui des co-occurrences de la même unité avec la forme adjectivale « algérienne », l'objectif étant de voir dans quelle mesure la comparaison entre les deux séquences pourrait mener à une interprétation particulière d'usage.

2.3.1 Recensement

	<i>Séquence répétée</i>	
	<i>« l'économie nationale »</i>	<i>« l'économie algérienne »</i>
<i>Corpus</i>		
<i>EL MOUDJAHID</i>	07	06
<i>EL WATAN</i>	09	06
<i>Total</i>	16	12

2.3.2. Interprétation

En nous fondant sur les seules co-occurrences obtenues à partir des textes de notre corpus qui, rappelons-le, est constitué de cinquante articles, nous pouvons dire que les résultats sont plus ou moins édifiants par rapport à un degré de figement relatif de la séquence polylexicale « l'économie nationale » qui tend à se transformer en une « ritualisation langagière ». Contrairement au figement absolu qui aboutit, à un stade terminal, à la création d'une unité lexicale, un figement relatif (Salah Mejri, 2011) caractérise une association solidaire de deux unités qui, à force de paraître côte à côte dans une distribution syntagmatique et dans une multiplicité de contextes, finissent par s'appeler l'une l'autre, sans que cela ne soit, pour autant, un usage nécessairement contraint. C'est l'effet de l'usage et du temps qui solidifie cette co-occurrence pour en faire une unité phraséologique. Le fonctionnement discursif de celle-ci n'est pas sans effet sur les représentations du co-énonciateur qui interagit avec les discours qu'il consomme. En effet, dans notre cas, la séquence « l'économie nationale », sans avoir encore tous les traits caractéristiques d'une collocation (ou séquence figée) - qu'à la

suite de Gross (1982) et de Mejri (1998), on peut répartir en critères formels (la variation de la personne et du nombre, l'insertion d'autres éléments entre les constituants de la séquence, la substitution de l'unité nominative par une autre, l'introduction de modificateurs, etc.) et de critères sémantiques (Mejri, 2011) (distinction entre « sens compositionnel », facteur d'une transparence, et « sens global », fonction d'une « opacité ») – se voit attribuer un sémantisme particulier qui procède de sa récurrence contextuelle dans un cadre situationnel particulier, celui d'une conjoncture économique critique. Sur fond de cette spécificité discursive et situationnelle, nous pourrions avancer, en un commentaire d'une portée somme relative, que le comportement de cette séquence se ramène aux deux aspects discursifs (pragmatiques) suivants :

- l'usage de la séquence « l'économie nationale » aurait un comportement discursif *partiellement* différent de celui de la séquence « l'économie algérienne », et ce, pour autant qu'au regard des contextes où elles ont été considérées : alors que la seconde accomplit un renvoi référentiel sans *incidence subjective pure* – elle ne comporte pas en son sein des propriétés symboliques-, la première appelle le co-énonciateur à s'engager *représentationnellement* et potentiellement en acte en faveur de l'économie de son pays. Cet engagement est à nuancer en termes d'intensité de valeur : on distinguera dans ce sens, une fonction « *solidarisante* » (morale) dans les contextes d'EL MOUDJAHID et une fonction « *sensibilisante* » (civique, démocratique) dans les contextes d'EL WATAN ;
- l'intensité fréquentielle de ses usages discursifs serait en rapport avec une *tension situationnelle particulière* : ce sont des facteurs exogènes qui, affectant les équilibres internes de l'économie du pays, font pour ainsi dire se multiplier les ordres d'apparition de cette séquence ; c'est ainsi que se confondraient dans ces investissements discursifs particuliers des dimensions économiques, politiques, sociales, culturelles et idéologiques.

À la lumière des éléments d'analyse exposés précédemment, nous réitérons et appuyons nos constats de départ sur le compte des valeurs pragmatiques du fonctionnement discursif de la structure solidaire « l'économie nationale », forme à partir de laquelle des enjeux de *performativité* se négocient sur le canal de production-

réception du discours économique. Ainsi, la distinction peircienne entre « signe-type » et « signe-occurrence » (cf. « *La pragmatique : des orientations différentes sous une étiquette unitaire* », chapitre I, pp. 53-54) prend toute sa valeur, ici, sur le parcours interprétatif (Charaudeau, 1995) qui va du contenu instructionnel (descriptif) de la séquence « l'économie nationale » à son contenu pragmatique dont la saisie serait l'aboutissement de ce parcours.

Ces considérations interprétatives ne sont pas de caractère définitivement conclusif ; elles sont à prendre pour une synthèse ou un bilan provisoire. Une manière pour nous d'inscrire cette démarche analytique-interprétative dans un « esprit de suite » va consister à entreprendre, dans le chapitre IV, d'élargir la perspective de cette analyse-interprétation à l'ensemble des discours constituant les deux parties du corpus d'étude.

Chapitre VI : Approche pragmatico-discursive du discours sur l'économie nationale dans *El Watan* et *EL MOUDJAHID*, après janvier 2015 : Quelles configurations discursives, quelles postures argumentatives pour quels enjeux pragmatiques ?

1. Aspects généraux

Nous ne reprendrons pas ici tous les détails explicatifs exposés dans le premier volet du chapitre III, lequel, faut-il le rappeler, est consacré à la présentation de la structure et de la consistance de toute la partie pratique. Il y a lieu, toutefois, d'éclairer, en un rappel succinct, la voie qu'emprunteront principalement les tournures d'analyse lors de notre étude des discours retenus comme éléments de corpus. Une esquisse de cette étude sera réalisée à partir d'un travail évaluatif portant sur les titres qui chapeautent chaque discours pour essayer d'en faire ressortir des dimensions (formelles, thématiques, modales et énonciatives, pour l'essentiel) qui font de lui une première synthèse de l'objet du discours considéré mais aussi de la *couleur* qu'il annonce sur le « pacte de parole » (Charaudeau, 1997) que le co-énonciateur s'apprête à établir avec l'énonciateur, ceux-ci étant considérés comme deux partenaires de communication, et ce, tant il est vrai que le titre affiche une certaine ipséité faisant de lui une entité parallèle au discours lui-même. S'agissant de travailler sur des contextes interdiscursifs, nous essaierons de traiter, autant que faire se peut, de l'inscription dialogique du titre ; nous convoquerons ainsi une *mémoire interdiscursive* (Moirand, 2007) afin de rappeler les connexions qu'il pourrait supposer avec d'autres contextes discursifs ou d'autres cadres situationnels.

Sera ensuite entrepris un examen analytique sur le discours, lequel examen portera sur des aspects de divers ordres : des considérations formelles aux rapports dialogiques, nous aurons de la sorte, dans une certaine mesure, mis à plat les plans essentiels ayant trait au fonctionnement discursif. Notons que, comme premier aspect général de la démarche que nous nous proposons d'appliquer, les commencements seront faits d'une présentation scénographique qui brassera, en gros, les caractéristiques énonciatives essentielles de chaque contexte discursif (instances énonciatives, cadre temporel, données factuelles, etc.), l'objectif étant de débayer le terrain à l'analyse qui suivra. Pour ce qui est de la scène englobante, il sera spécifié, si besoin est, qu'il est question du champ discursif du domaine économique considéré dans sa phase particulière de la « crise économique » survenue du fait de la chute des prix du pétrole, à partir du second semestre de l'an 2014 ; c'est précisément la chronologie de la crise qui va de la période suivant le mois de janvier 2015 au mois

d'août 2015 qui sera retenue comme cadre situationnel global (arrière-plan), auquel seront rapportés des contextes de caractère périodique plus court (événements particuliers). En ce qui regarde la scène générique, nous nous contenterons de rappeler ici qu'il s'agit d'éditoriaux, un genre journalistique de discours dont nous avons expliqué les particularités d'objet, de facture formelle et du plan énonciatif, dans le chapitre II du présent mémoire (cf. chapitre II, pp.119-120).

Comme nous l'avons déjà précisé dans le premier volet du chapitre III, le traitement privilégiera une logique analytique qui portera en priorité sur les discours ayant un apparemment thématique bien marqué en reléguant au second plan ceux qui n'ont en commun que des aspects partiels : on ira donc des discours présentant une identité thématique à ceux qui ne se recoupent que partiellement (îlots thématiques). La raison d'être favorable à une telle logique s'explique par un souci d'optimisation de l'étude à travers une confrontation de paires de discours dont le contenu gravite autour de la même question. Nous supposons ainsi pouvoir obtenir des résultats plus ou moins probants.

Des renvois seront systématiquement faits aux textes du corpus pour permettre au lecteur de prendre contact avec la matière sur laquelle est menée l'étude ; nous utiliserons à cet effet les signes [C.1 (2 ; 3 ; 4 ; etc.) /elm.] (corpus 1(2 ; 3 ; 4 ; etc.) / EL MOUDJAHID), [C.1 (2 ; 3 ; 4 ; etc.) /elw.] (corpus 1(2 ; 3 ; 4 ; etc.) / EL WATAN).

Lorsque nous aurons obtenu deux cadres d'analyse à la suite du traitement de deux discours relevant des deux parties du corpus, nous les mettrons en rapport l'un avec l'autre dans une phase de dépouillement de résultats que nous appellerons « synthèse récapitulative-contrastive ». Le but consistera ici en la spécification des valeurs pragmatiques que portent les orientations des deux journaux. Ces synthèses seront considérées comme autant de conclusions partielles et transitionnelles.

Évidemment, vu la variabilité des caractères thématique, structurel et énonciatif des discours soumis à l'analyse, nous n'aurons pas l'aisance de leur appliquer des traitements analytiques homogènes qui seront en tous points similaires et reproduits à l'identique. La consistance des données de l'analyse sera vraisemblablement de nature hétérogène.

2. Traitement analytique des discours

2.1. Confrontation dialogique : [C. 1 elm.] / [C.2 elw]

2.1.1. [C. 1 elm.]

Titre : Onze nouvelles wilayas, onze nouveaux pôles de développement pour le Grand Sud/ Date de parution : 03-02-2015/Auteur : A.M.A.

2.1.1.1. Présentation du cadre événementiel

Le contexte situationnel auquel nous avons affaire ici est celui de la clôture de la session d'automne du parlement 2014-2015, laquelle clôture vient couronner une série de travaux sur des projets d'importance nationale et régionale menés par les éléments de l'APN et ceux du Conseil de la Nation. Cette réunion, organisée en présence d'un panel d'officiels dont le président du Conseil de la Nation, Abdelkader BENSALAH, le président de l'APN, Larbi OULD KHELIFA et le Premier ministre Abdelmalek Sellal, devait évaluer l'état de l'action parlementaire et diplomatique des deux institutions à laquelle les allocutions faites dans ce cadre attribuaient le mérite d'avoir été positivement opératoire. Ont été retenus, entre autres, les propos du Premier ministre sur le découpage administratif devant, dans un premier temps, donner lieu à la création de onze nouvelles wilayas déléguées, les propos du président du Conseil de la Nation sur le fait que la chute des prix du pétrole ne devait pas « pousser au pessimisme » et, enfin, les propos du président de l'APN qui caractérisait l'institution qu'il préside comme un cercle qui « consacre le dialogue ».

2.1.1.2. Le titre

Au premier contact avec le titre, on portera l'attention sur sa structure formelle dont la particularité se situe aussi bien du point de vue syntagmatique que de celui des termes qu'il comprend. En effet, il se présente sous une forme dupliquée : la virgule sépare ici deux séquences nominales dont la seconde est suivie d'une expansion prépositionnelle. Cette séparation, c'est aussi celle qui crée un rapport sémantique d'implication qui est donné à sous-entendre au travers d'une liaison de proximité entre deux unités nominatives, « wilayas » et « pôles » ; la seconde partie est à saisir comme la résultante de la première, et ce, à telle enseigne que ces deux unités –représentant les noyaux des deux séquences syntagmatiques– sont respectivement déterminées et qualifiées par les mêmes termes : l'adjectif numéral cardinal « onze » et le qualifiant

« nouvelles/nouveaux ». Ce sont, à proprement parler, ces deux termes qui confèrent au titre un caractère dupliqué.

Énonciativement, ce titre contient un déictique spatial, celui du « Grand Sud », qui renvoie référentiellement à une aire géographique algérienne ; le modalisateur « Grand » mentionné graphiquement avec une initiale en capitale dénoterait l'importance de l'espace représenté, se transformant ainsi en unité référentielle faisant un seul corps avec l'unité nominative à laquelle il se joint

Sur le plan de la valeur thématique-pragmatique, l'on pourrait retenir que ce dont il est question, discursivement parlant, c'est que la création de ces wilayas est une entreprise louable du gouvernement qui va dans le sens de la promotion de l'économie à partir d'une stratégie réfléchie de multiplication des centres (pôles) de développement ; c'est là l'expression d'une positivité qui est à mettre sur le compte de la gestion de l'État.

2.1.1.3. Scénographie

Reconstituer la scénographie d'un discours revient à convoquer les éléments importants sur lesquels repose le fonctionnement discursif et qui peuvent tenir à plusieurs paramètres (situation, énonciateurs en présence, événements, etc). Dans le cas qui nous intéresse ici, nous pouvons relever le fait qu'il s'agit d'un éditorial, c'est-à-dire que le discours du journaliste ne l'engage pas seul en tant que tel mais implique la responsabilité du journal EL MOUDJAHID en tant qu'une instance faisant partie d'une communauté discursive, celle des journalistes. Cela étant, les discours que cette instance autorise sont ceux qui spécifient les traits de sa formation discursive.

Dans ce discours, il est fait référence à un événement d'importance nationale : celui de la clôture de la session d'automne du parlement 2014-2015 ; on évoque également qu'il a été organisé sous la supervision du « Président de la République » et encadré par le « Premier Ministre », l'espace où cet événement a eu lieu est le « Conseil de la Nation ». On cite, par ailleurs, le « citoyen » (et « concitoyens »), les « élus locaux », les « commis de l'État » et « l'État » comme parties prenantes dans le défi du « développement local » qui représente ici le centre de la thématique de ce discours, le nouveau « découpage » administratif devant mener à la création de « pôles de développement ».

La temporalité est ici construite à partir du déictique « hier », qui renvoie au moment de la cérémonie de clôture dont il est question, de l'unité déictique « cette année » et d'une date « 2016 ». Les unités renvoyant à une spatialité sont entre autres, celles de « sud du pays »/ « nord du pays » dont la structure est faite d'un terme relationnel (sud de/ nord de) et du déictique spatial « pays » donné à sous-entendre comme « *ce pays* » et celle de « hauts-plateaux » qui est d'une référence absolue.

2.1.1.4 La dimension personnelle

Le cadre énonciatif dans lequel s'inscrit ce discours est construit autour d'un énonciateur représentant une instance d'information, et précisément sa ligne éditoriale (l'institution journalistique EL MOUDJAHID). Cet énonciateur construit un ethos d'un « connaisseur » des difficultés dont souffrent les habitants du sud avec qui il crée un rapport de proximité en rappelant l'appartenance (« *un citoyen obligé de déboursier fortement et de s'absenter pour deux, voire trois jours pour obtenir un quelconque document administratif, c'était là le parcours du combattant pour nos concitoyens du Sud.* ») et s'institue énonciativement comme partisan de l'entreprise étatique résidant dans cette nouvelle restructuration territoriale dont il loue la portée socio-économique (« *Rapprocher l'administration du citoyen, mais aussi booster le développement local, c'est ce à quoi tend le nouveau découpage territorial annoncé lors de la tenue du Conseil restreint présidé par le Président de la République* »).

L'énonciateur institue un co-énonciateur supposé partagé avec lui la même sphère sociale : le possessif « *nos* » renforcé par l'élément de composition « con- » en témoigne. De surcroît, on conviendra de ce que la valeur référentielle du terme « *citoyen* » connaît, vers la fin du texte, un déplacement énonciatif : son fonctionnement référentiel de départ, celui d'une unité descriptive absolue, en vient à se transformer en une manière indirecte d'interpeller le co-énonciateur. Cela est rendu clair dans l'énoncé textuelle suivant : « *Le citoyen est appelé pour sa part à s'impliquer dans cette dynamique de développement, aux côtés des élus locaux et de l'administration* » qui serait *paraphrasable* par « *vous, citoyen, êtes appelé pour votre part à vous impliquer dans cette dynamique, aux côté de vos élus locaux et de votre administration* ». Cette forme d'interpellation est proche de celle qui occasionne un décalage énonciatif dans l'usage du pronom « *il* » (le délocuté) vers celui de « *tu* » (allocutaire). Cette forme

« dénaturée » pourrait être interprétée comme un acte de langage indirect, sa valeur étant porteuse d'une force illocutoire d'incitation.

2.1.1.5. Rapports dialogiques

La dynamique discursive connecte ce discours à d'autres dires, en l'occurrence ceux des discours produits dans le cadre de la cérémonie de clôture que nous avons ci-haut : « *le nouveau découpage territorial **annoncé** lors de la tenue du Conseil restreint présidé par le Président de la République et **réaffirmé** hier par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, en marge de la cérémonie de clôture de la session d'automne du Conseil de la Nation.* » Les formes « annoncé » et « réaffirmé » indique cette référenciation à du « déjà dit ». Nous pouvons, en outre, considérer comme relevant d'une mémoire interdiscursive les propos suivants : « *Un chef-lieu de wilaya distant de plus de 500 kilomètres, un citoyen obligé de déboursier fortement et de s'absenter pour deux, voire trois jours pour obtenir un quelconque document administratif [...]* ». C'est que ces formes énonciatives s'apparentent à du « discours narrativisé » et l'information qu'elles apportent est supposées être présente dans une « mémoire collective » (N. Garric et F. Calas, 2007).

2.1.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

L'orientation argumentative de ce discours a ceci de particulier qu'elle met en avant une thèse (« le nouveau découpage administrative a une incidence positive sur la situation socio-économique régionale du Sud mais aussi celle des hauts-plateaux ») : « *Rapprocher l'administration du citoyen , mais aussi booster le développement local, c'est ce à quoi tend le nouveau découpage territorial annoncé lors de la tenue du Conseil restreint [...]* ». Cette thèse se trouve étayée par un argumentaire qui occupe le centre du texte, il est lui-même porteur d'illustration qui appuie davantage la thèse de départ. L'argumentaire est soutenu par divers procédés modalisateurs. Nous pouvons ainsi distinguer les tournures argumentatives suivantes :

- **un constat formulé sous une forme paratactique suivie d'un présentatif et porteur d'une modalisation, le tout générant une forme emphatique** : « *Un chef-lieu de wilaya distant de plus de 500 kilomètres, un citoyen obligé de déboursier fortement et de s'absenter pour deux, voire trois jours pour obtenir un quelconque document administratif , c'était là le parcours du **combattant** pour nos concitoyens du Sud.* » ;

- **une forme argumentative qui conjugue, selon un mode concessif (concession-réfutation), « un argument pragmatique » et « un lien causal » / « lien causal + exemples »:** « *Il est vrai que les dernières mesures prises par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont considérablement allégé les procédures et mis à mal une bureaucratie qui s'est installée dans les mœurs, mais les distances restent, l'éloignement, voire l'enclavement pèsent énormément autant pour les commis de l'État à quelques échelons de responsabilité qu'ils soient que pour les élus locaux s'agissant de lancer des programmes de développement, d'en suivre la réalisation, d'en contrôler la qualité.* » / « [...] **car** l'effort de l'État se poursuit avec les grands investissements annoncés **comme** la mise en valeur d'un million d'hectares, la création de nouvelles zones industrielles, un maillage routier, autoroutier et ferroviaire, l'exploitation des ressources locales, la réalisation de nouvelles raffineries. »;
- **l'argument fondé sur la fin et les moyens :** « *Ce rapprochement permettra, de fait, une plus grande présence et donnera un coup de fouet certain pour les différentes actions de développement.* »

À la fin de cet argumentaire, un énoncé conclusif est formulé de telle manière qu'il fonctionne comme en écho à la thèse de départ, créant ainsi un effet d'insistance : « *C'est dire que ces nouvelles wilayas déléguées ne seront pas uniquement un guichet administratif mais de tout nouveaux pôles de développement.* »

La modalité est ici présente aux différents niveaux d'articulation du discours ; nous pourrions en citer les formes les plus marquées dans le tableau ci-après :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	Déontique	épistémique	évaluative	Axiologique	affective
Substantif					enclavement guichet	
Adjectif	appelé à	Obligé		grande	Ambitieux	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.				fortement voire	Enormément	
Verbe/ Loc. v.					booster mis à mal pèsent	
Déterminant						
Mode verbal						
Modalités de message						
Procédés de thématisation			Procédés de rhématisation			
Formes disloquées		Forme passive	Formes clivées		Formes pseudo-clivées	
« Rapprocher l'administration du citoyen [...], c'est ce à						

quoi tend le nouveau découpage territorial [...]. »			
Modalité autonymique			
non-coïncidence entre discours	non-coïncidence entre les mots et les choses	Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
		l'éloignement, voire l'enclavement » « deux, voire trois jours »	

2.1.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

En examinant les procédés discursifs mis en œuvre dans ce discours, dans leur ordonnancement, on s'aperçoit qu'ils convergent vers un point central, une visée, celle de faire admettre au co-énonciateur l'idée que l'État *fait l'effort* de procurer au citoyen toutes les commodités dont il aurait besoin, mais que cet effort reste toutefois relatif ; le citoyen doit lui aussi agir dans le sens de soutenir son gouvernement. Nous reconnaissons là une proposition d'acte de coopération : l'État a de bonnes intentions envers le citoyen, celui-ci devrait réagir en accomplissant des actes. Outre la force illocutoire inscrite dans les procédés argumentatifs que nous avons relevés, nous pouvons dire que ce discours suit un parcours de performativité qui va de l'exposition d'une thèse (« l'État œuvre à la résolution des problèmes socio-économiques des citoyens, notamment ceux du Sud ») à une forme d'appel (« le citoyen doit se montrer coopératif en soutenant son gouvernement ») en passant par un étayage argumentatif. La phase conclusive, celle où l'effet pragmatique prend toute sa valeur, est représenté par l'énoncé suivant : « *Le citoyen est appelé pour sa part à s'impliquer dans cette dynamique de développement, aux côtés des élus locaux et de l'administration* ». Nous pouvons dire qu'ici, il serait raisonnable de substituer au terme « citoyen » l'unité déictique « vous », dans la mesure où le citoyen dont il s'agit est potentiellement le co-énonciateur lui-même, a fortiori s'il s'agit d'un allocataire vivant dans les régions concernées par la problématique du développement local. En y voyant de plus près, on pourrait, toutes proportions gardées, rapprocher ce résultat de ce que Searle appelle un « directif » (catégorie d'acte de langage).

2.1.2. [C. 2 elw.]

Titre : La décentralisation ratée/ Date de parution : 04-02-2015/ Auteur : Ali BAHMANE

2.1.2.1. Présentation du cadre événementiel

Il s'agit du même cadre événementiel que celui décrit ci-haut.

2.1.2.2. Le titre

Ce titre se présente sous une forme séquentielle qui réunit un nom et un adjectif épithète. C'est donc à une forme brève que nous avons affaire ici contrairement au titre précédent. Cette brièveté pourrait sembler ordinaire si on ne considère pas le contexte dans lequel elle est placée. En le considérant à l'aune du cadre événementiel auquel il réfère, on pourrait en dégager deux tons : un premier ton que l'on pourrait saisir à partir du sémantisme même du mot « ratée » ; c'est celui du regret (on pourrait même y voir de l'ironie), et un second ton réprobateur que l'on pourrait dégager par le truchement d'une lecture en filigrane du présupposé du terme « décentralisation ». En effet, le fait que l'on puisse parler d'une décentralisation, cela veut dire que l'on a affaire à une gestion centralisée. Ce présupposé émanant du contenu conventionnel de l'unité « dé-centralisation » associé à celui de l'unité « ratée », qui, elle, présuppose conventionnellement, une tentative d'action insuffisante ou *faible* (ou encore, une inertie, une passivité vis-à-vis d'une opportunité) sera rapporté aux données situationnelles (réunion au Conseil de la Nation et à l'APN) pour générer ce Grice appelle « implicature conversationnelle généralisée » (ou acte de langage conventionnel indirect) (cf. « Implicatures pour Grice », chapitre I, p. 63). Cette implicature pourrait être saisie comme suit : *le gouvernement a une gestion centralisée ; il a tenté une action faible = la décentralisation ne sera pas réalisée = ce gouvernement a échoué = vous avez à le discréditer.*

2.1.2.3. Scénographie

Les principaux éléments contextuels que l'énonciateur réunit sont ceux du statut de la « wilaya déléguée », créée dans la région du Sud (« onze régions sahariennes ») pour endiguer la colère suscitée par la question du gaz de schiste; le rapport population-développement- gouvernement, la question de la décentralisation-régionalisation qui présentée comme une tentative avortée et la réalité de l'économie

algérienne qui , sur fond de crise conjoncturelle, ne parvient pas à s'accrocher à une alternative réelle.

L'énonciateur regrette le gouvernement (désigné aussi par « *l'Exécutif* » ; « *le pouvoir* » ; « *le personnel politique dirigeant* ») n'ait pas pu s'engager dans une dynamique de régionalisation effective pour en faire le moteur du développement. Il en vient à rappeler que des propositions ont déjà été faites à cet égard et que les pouvoirs publics ne les ont pas fait suivre d'effet.

C'est donc un ethos d'un énonciateur « connaisseur » des affaires liées au développement et de l'Histoire de son pays mais aussi celui quelqu'un ayant conscience des enjeux du pouvoir, qui est ici construit. Un pathos de « regret » (« *Le pouvoir vient de rater l'occasion de lancer un débat sur la décentralisation et la régionalisation.* » / « *La toute dernière initiative qui aurait gagné à être étudiée émane de la société civile de Grande-Kabylie.* ») et une note à la fois d'ironie et de réprobation imprègne presque tout le fonctionnement discursif.

2.1.2.4. La dimension personnelle

À vrai dire, les manifestations des personnels ne sont pas d'une variabilité remarquable ; le texte étant, pour l'essentiel, dominé par le régime non embrayé, la dimension personnelle est quasi-totalement réduite à la personne du délocuté représentée ici par le pronom « il » et, dans une moindre mesure, par le pronom « elle » : « *il [le gouvernement] compte faire bénéficier onze régions sahariennes [...].* » / « *[...] il est soumis à toutes sortes de pressions de sa tutelle [...].* » / « *[...] elle a été mise en œuvre [...].* ». C'est que l'énonciateur met au centre de son discours un événement qu'il classe comme appartenant désormais aux faits du passé. Ce régime du récit se trouve néanmoins rompu par la manifestation d'une forme personnelle interpellative : « *Ne parlons pas du président de l'APC, transformé en simple gestionnaire de l'état civil et de la voirie.* ». Hypothétiquement, l'on pourrait admettre qu'il s'agit d'un « nous » (que l'on extrait de la forme injonctive) « exclusif » d'où est banni le gouvernement auquel est réservé un « il » et qui se trouve de ce fait à l'extérieur de la situation d'interlocution.

C'est cette dernière forme interpellative qui institue un rapport direct entre l'énonciateur et le co-énonciateur dont on « actualise » la présence pour le prendre à témoin.

2.1.2.5. Rapports dialogiques

Le dialogisme interdiscursif se manifeste ici à travers certaines formes particulières. En effet, nous ne saurions ne pas remarquer l'usage des guillemets autour de certaines formes textuelles dont l'énonciateur se démarque manifestement et qu'il caractérise négativement : « la " wilaya déléguée ", structure dont il compte faire bénéficier onze régions sahariennes. » / « Elle s'est révélée une clone de " daïra " ». Le renvoi à des discours autres se fait ici sur le mode l'ironie voire de la ridiculisation. Nous reconnaissons là une forme de la modalité autonymique, précisément du type « *non-coïncidence entre les mots et les choses* ». L'énonciateur ne souscrit pas à cet usage et semble le récuser.

D'autres types de renvois se font à travers le rappel de la proposition de la société civile de la Grande-Kabylie (« Elle a rendu public un manifeste plaidant pour la reconnaissance constitutionnelle d'un statut politique de la région »), des faits antérieurs (« Contenues dans le rapport du constitutionnaliste Missoum Sbih, elles ont fini par moisir dans un tiroir, n'agréant pas celui qui les avait commandées, en l'occurrence le président Bouteflika »), etc. On peut y joindre également des formes proches du discours narrativisé comme : « [...] les idées de décentralisation et de régionalisation développées tant par des partis politiques que par des experts [...] » La présence de ces faits dialogiques particulièrement importants dans ce discours et dont le fonctionnement dynamique multiplie les reproches autorise à dire que la valeur pragmatique de la critique ici est celle d'un épaississement de l'échec du gouvernement à gérer les affaires territoriales, et partant, il n'aurait plus la compétence d'enclencher un développement réel.

2.1.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Pour ce qui est de l'étayage argumentatif fourni dans ce cas de dynamique discursive, nous pourrions en gros les rapporter à la thèse sur laquelle s'ouvre le discours : « *Épuisant une à une ses ripostes contre le rejet du gaz de schiste par les populations du Sud, le gouvernement vient de remettre au goût du jour une vieille formule : la " wilaya déléguée ", structure dont il compte faire bénéficier onze régions saharienne.* » La présente thèse est investie, on l'a précisé, d'un ton ironique qui viendrait de sa structure même (la mise en guillemets distanciatrice de l'expression « wilaya déléguée », l'expression « épuisant une à une ses ripostes » la proposition « le gouvernement vient de remettre

au goût du jour une vieille formule» et enfin l'expression « dont il compte faire bénéficier » qui dénote contextuellement l'idée de « manœuvre manquant de pertinence ». À cette première thèse se greffe, dans le troisième paragraphe, une thèse complémentaire qui s'énonce sous forme de proposition : « *Une des voies royales était la refonte totale des structures et des missions de l'État , en d'autres termes l'octroi aux régions de larges prérogatives afin que les populations soient maîtresses de leur quotidien et de leur devenir. »* À la suite du relevé de cette thèse double , nous pourrions relever les types d'arguments suivants (typologie que nous empruntons à C. Perlman et Olbrecht Tyteca (voir à ce propos chapitre II, pp. 85-86)) :

(Thèse 01)

- **argument pragmatique** : « *Ce type d'administration n'a pourtant pas donné de fruit là où elle a été mise en œuvre, notamment dans la capitale. »/ « Elle s'est révélée une clone de « daïra » avec quelques prérogatives en plus, mais réelle valeur ajoutée pour la population et pour le développement. » ;*
- **argument du lien causal** : « *La réalité est que [= car/en effet] dans une wilaya, le véritable patron est le wali – lequel dispose d'un statut clair, à la différence du wali délégué- et encore. La marge de manœuvre du wali lui-même est réduite tant il est soumis à toutes sortes de pressions de sa tutelle et des autres structures de l'Exécutif. » ;*

(Thèse complémentaire)

- **argument par le modèle** : « *Contenues dans le rapport du constitutionnaliste Missoum Sbih, elles ont fini par moisir dans un tiroir, n'agréant pas celui qui les avait commandées, en l'occurrence le président Bouteflika. »/ « La toute dernière initiative qui aurait gagné à être étudiée émane de la société civile de Gande-Kabylie. Elle a rendu public un manifeste plaidant pour la reconnaissance constitutionnelle d'un statut politique de la région. »* À un degré plus fort, l'argument par le modèle se trouve exprimé à la fin du texte : « *L'Algérie n'a rien à inventer, le monde développé a fait des régions les sources principales du développement, au grand bonheur de leurs peuples qui se retrouvent pleinement dans leurs institutions élues démocratiquement. Et travaillant en harmonie avec les instances gouvernementales. » ;*
- **l'argument du rapport entre la personne et ses actes** : « *Comme il a le jacobinisme (centralisation extrême) dans les gènes, le personnel politique dirigeant a combattu sans relâche les idées de décentralisation et de régionalisation développées tant par des partis politiques que par des experts [...]. »*

Les aspects de la modalisation, quant à eux, se trouvent particulièrement saillants à plusieurs endroits du texte : nous pourrions en faire le classement comme suit :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémique	évaluative	Axiologique	affective
Substantif					clone ; leurre ; faillite ; maîtresses ; goût ; jacobinisme	
Adjectif				clair	vieille ; simple ; vital ; brutale ; royales ; hardies	
Adverbe/ Loc. adv. / Loc. prép.				démocratiquement	à outrance ; sans relâche ;	au grand bonheur de
Verbe/ Loc. v.		se devait de ; doivent ;			remettre au goût du jour ; rater ; moisir ;	
Déterminant				quelques		
Mode verbal				aurait gagné ; garderait se délésterait ;		
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
		le véritable patron est le wali – lequel dispose d'un statut clair, à la différence du wali délégué- <i>et encore</i>			« wilaya déléguée » ; « daïra »	

2.1.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

En opérant une lecture quelque peu audacieuse, nous pourrions dire que ce discours dégage une impression de malaise ambiant mais aussi celui d'une « supercherie » venant du fait que le gouvernement entreprend plutôt des *mesurettes* sans réelle incidence positive sur le développement de la Nation. Les formes « d'échec » réitérés, de « gestion irréfléchie et surtout « égocentrique » (« Comme il a le jacobinisme (centralisation extrême) dans les gènes, le personnel politique dirigeant a combattu sans relâche les idées de décentralisation et de régionalisation développées tant par des partis politiques que par des experts ») donnent à voir une gabegie en matière des actions de l'État. La

somme des données extraites supra génère une force illocutoire de « regret ironique », si cette association peut s'accepter, lequel viserait à produire un effet de « dissuasion » et de « discrédit », parti que le co-énonciateur est sollicité à adopter par rapport à la gestion de ses affaires locales par l'État algérien (effet perlocutoire possible).

2.1.3. Synthèse récapitulative-contrastive

Venons-en, au terme de l'analyse-interprétation des axes fondamentaux des deux discours considérés, laquelle a donné lieu à l'extraction de présupposés et de sous-entendus, contenus implicites qui fonctionnent ici, souvent, de manière solidaire, au rappel-parallèle des principales valeurs pragmatiques (qui sont à considérer comme autant d'actes de langage que nous mettons ici dans un cadre de confrontation dialogique) :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit comprendre l'effort du gouvernement en place à relancer un réel développement » ➤ « le citoyen que vous êtes doit excuser l'insuffisance des actions de son gouvernement » <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à admettre la nécessité de soutenir son gouvernement »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir les défaillances répétitives de l'action de son gouvernement » ➤ « le citoyen que vous êtes doit se dissuader de ce que le gouvernement en place est capable de relancer un développement effectif » ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>«[j'invite] le citoyen que vous êtes à admettre la nécessité de discréditer ce gouvernement»</p>

2.2. Confrontation dialogique : [C. 2 elm.] / [C. 15 elw]

2.2.1. [C. 2 elm.]

Titre : Des atouts pour faire face à la crise / Date de parution : v. 13-s.14-02-2015/ Auteur : Farid B.

2.2.1.1. Présentation du cadre événementiel

Il s'agit d'une visite d'un haut responsable du FMI, Masood Ahmed, qui a animé, à l'hôtel « Eldjazair », jeudi précédant la date indiquée ci-haut, une conférence de presse sur la thématique suivante : « *l'impact de la chute des prix du pétrole sur les pays de la région* ». Durant la conférence, il a été question des aléas du marché pétrolier et de ses perspectives du développement.

2.2.1.2. Le titre

Quand on considère le titre du point de vue sémantico-formel, nous relèverons une structure qui met en présence un facteur et un objectif : le terme « atouts » exprime l'idée d'un potentiel d'une certaine importance ; le syntagme prépositionnel « pour face à la crise » rend l'idée d'un plan, d'une stratégie de défense mise en place par une instance experte.

Pragmatiquement, on pourrait y lire un effet d'apaisement (l'on viserait à rassurer le destinataire du message)

2.2.1.3. Scénographie

Dans ce discours, l'énonciateur convoque un cadre référentiel global, celui de la chute des prix du pétrole (« *Les cours du pétrole ne cessent de plonger. Ces derniers mois, ils ont perdu près de 50 %. Le baril est passé sous la barre des 50 dollars alors qu'il en valait 115 en juin dernier.* »), et un autre particulier, celui de la conférence animé par un haut responsable du FMI, Masood Ahmed, laquelle porte sur l'impact de cette chute sur les capacités de développement de la région dont fait partie l'Algérie : « *L'Algérie est beaucoup mieux préparé et sa position est plus forte par rapport aux années 1980 pour faire face aux chocs externes liés à la chute des cours mondiaux de brut* » a déclaré le directeur du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord au FMI, Masood Ahmed ». L'énonciateur construit un ethos d'un observateur averti des changements conjoncturels, et ce, à travers, en autres, l'usage d'éléments à valeur de modalité épistémique conjuguée à une modalité aléthique (« *Ce contexte devrait même la stimuler de façon significative. Mais il ne faut pas minimiser non plus le poids des prix plus faibles du pétrole sur la croissance des pays exportateurs nets.* » / « *Sans doute* »), mais aussi à travers la mention de précisions chiffrées qui ponctuent tous les niveaux du texte (« *450 milliards de dollars* » « *un baril à 50 ou 60 dollars* » « *50 %* » « *98 %* »). Il est également fait référence à un contexte international via l'évocation de certains pays ou instances internationale (« *l'Arabie Saoudite* », « *l'agence américaine* », etc.)

Nous soulignons également la présence d'une alternance des deux régimes énonciatifs : le régime historique (non embrayé) et le régime discursif (embrayé).

Une déicticité temporelle, renvoyant au cadre énonciatif de la crise, est présente à travers des éléments comme « *juin dernier* », « *pour le moment* », « *l'année 2015* » « *Aujourd'hui* », etc.

2.2.1.4 La dimension personnelle

Les aspects ayant trait la personne sont, à une exception près, réductibles à celle du délocuté : « *ils auront plus de peine à rembourser leurs dettes* » ; « *elle ne pourra pas tenir des années avec un baril à 50 ou 60 dollars.* » On notera une exception qui établit un rapport direct entre l'énonciateur et le co-énonciateur : « *notre pays est mieux préparé mais doit accélérer les réformes* ». C'est un « nous » inclusif renvoyant à ces deux instances énonciatives, les englobant dans l'aire géographique et les présentant comme concernées par les mêmes considérations conjoncturelles.

2.2.1.5. Rapports dialogiques

Les traits de l'interdiscursivité sont ici fort présents sous une variété de formes dont on peut citer ici les plus marquées; on notera sa manifestation sous sa forme basique, celle du discours rapporté au style direct : « *L'Algérie est beaucoup mieux préparé et sa position est plus forte par rapport aux années 1980 pour faire face aux chocs externes liés à la chute des cours mondiaux de brut* » a déclaré le directeur du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord au FMI, Masood Ahmed ». Le dialogisme est encore présent dans l'énoncé suivant sous une double forme, celle d'un discours narrativisé et celle d'un commentaire autonymique : « *l'agence américaine de notation qui a jugé « durables » les prix faibles du pétrole a confirmé une incidence négative sur les pays producteurs* »

Nous retiendrons de ces manifestations diverses que l'énonciateur aurait l'intention d'appuyer son image de « fin observateur », et donc d'une « instance avertie », des faits économiques en rapport avec l'économie de son pays, de la *nôtre*.

2.2.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Les stratégies argumentatives se ramènent fondamentalement dans ce discours à une posture de défense d'un état de fait, celui du régime économique algérien tel qu'il est pris dans l'engrenage de la mauvaise conjoncture du marché pétrolier mondial. Une problématique est soulevée dans ce sens : « *Quelles sont donc les conséquences de la chute des prix sur les économies des pays comme l'Algérie ?* ». L'énonciateur y apporte une réponse qui se fait valoir comme une thèse, laquelle s'énonce en deux temps, d'abord, à travers le rappel du contexte mondial, puis, à travers l'exposition d'un résultat « *Sans doute, la chute du pétrole est l'un des grands événements qui marqueront l'année 2015.* » / « *Aussi cette baisse des cours n'est pas une bonne nouvelle, notamment pour les pays producteurs, dont l'Algérie.* »

Cette thèse se trouve néanmoins nuancée, par une structure concessive, en se fondant sur un argument d'autorité convoqué dans un contexte dialogique : « *L'Algérie a bien sûr des dépenses sociales et des subventions beaucoup plus importantes à faire. Mais d'après certains analystes, l'Algérie qui est un des pays pétroliers de longue date devrait moins souffrir pour peu que le pays puisse relancer sa production et la diversifier.* » La structure concessive est particulièrement présente à plus d'un niveau dans ce discours à travers des marques divers : « *Sans doute* » ; « *Par contre* » ; « *Sur le plan du principe* » ; « *Certes* » ; « *Mais* » ; « *même si* » ; « *Or* » ; etc.

Nous pourrions répartir les grandes lignes argumentatives en deux types d'arguments qui semblent fonctionner en écho à la situation référentielle, celle d'une évaluation de la situation économique mondiale et régionale par des experts :

- **l'argument d'autorité** : « *l'agence américaine de notation qui a jugé « durables » les prix faibles du pétrole a confirmé une incidence négative sur les pays producteurs* » / « *" L'Algérie est beaucoup mieux préparé et sa position est plus forte par rapport aux années 1980 pour faire face aux chocs externes liés à la chute des cours mondiaux de brut" a déclaré le directeur du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord au FMI, Masood Ahmed* » / « *d'après certains analystes, l'Algérie qui est un des pays pétroliers de longue date devrait moins souffrir pour peu que le pays puisse relancer sa production et la diversifier* » ;
- **l'argument par l'exemple** : « *même si l'Arabie Saoudite peut compter sur les réserves de 450 milliards de dollars, elle ne pourra pas tenir des années avec un baril à 50 ou 60 dollars.* » / « *Ce sont autant de devises en moins pour équilibrer les budgets ou importer des produits de première nécessité dans les pays qui n'ont pas diversifié leur économie du pétrole, comme l'Algérie qui dépend à 98 % des hydrocarbures* » ;

Pour ce qui est de la modalité, nous en citerons les cas les plus marqués :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	Déontique	épistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif					embellie	
Adjectif	nécessaire			grands ; significative ; variable	faibles ; positive ; bénéfiques ; positif ; bonne	heureux
Adverbe/ Loc. adv. / Loc. prép.			sans doute ; notamment ; purement ; évidemment ; bien sûr	très ; autant ; moins	trop	
Verbe/ Loc. v.	il ne faut p.	Devrait				

Déterminant						
Mode verbal			devrait			
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					« durables » Pour les marchés émergents, <i>c'est vrai</i> , c'est un peu la panique « importante »	

2.2.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

En nous fondant sur les éléments dégagés ci-haut, nous pourrions avancer que les valeurs pragmatiques générées sont substantiellement celles d'un effet de *relativisation* la portée des faits conjoncturels du marché pétrolier sur l'équilibre socio-économique national. Tout en admettant, dans un premier temps, la réalité d'une incidence exogène sur l'économie algérienne, statistiques et déclarations d'experts à l'appui, l'énonciateur nuance, dans un second temps, ce constat en s'en remettant également aux observations de spécialistes. Il construit son argumentaire, qu'il appuie par diverses formes modalisatrices (épistémiques, aléthiques, axiologiques, etc.), sur le jeu des concessions pour adopter enfin une posture défensive (un plaidoyer en faveur des instances gouvernementales).

De cela ressort le fait que l'énonciateur voudrait, derrière son ethos d'observateur averti, administrer le fonctionnement de son discours autour de deux valeurs fondamentales : « *j'admets avec vous que la mauvaise conjoncture à de mauvais effets sur des économies comme la nôtre, mais vous devez admettre que « notre pays », de par le cumul de la richesse, pourrait résorber le choc* ». C'est donc un effet d'*apaisement* et de *réhabilitation* de l'État dans son rôle de gestionnaire des ressources et de distribution des richesses, qui est ici remarquablement ressenti.

2.2.2. [C. 15 elw.]

Titre : Le pétrole, la géopolitique et l'Algérie / Date de parution : 15-07-2015 / Auteur : Ali BAHMANE

2.2.2.1. Présentation du cadre événementiel

Le contexte particulier dans lequel ce discours a été produit est celui de la tenue, en une session extraordinaire, en Algérie, d'une réunion des membres de l'OPEP. Cette session a eu lieu à la demande du ministre de l'Énergie, Salah Khebri, pour évaluer la situation du marché pétrolier et éventuellement tenir des conduites particulières pouvant permettre d'agir sur la tendance baissière des prix du pétrole. Dans sens, c'est la révision à la baisse des quotas du baril qui faisait l'objet de négociation entre les membres de l'OPEP.

2.2.2.2. Le titre

Le titre a ceci de particulier qu'il repose sur une structure triptyque dont les éléments se présentent comme coordonnés les uns avec les autres : *Le pétrole, la géopolitique et l'Algérie*.

Sémantiquement, la valeur serait celle qui présente ces constituants comme trois pôles d'un réseau relationnel régi par des déterminations réciproques.

Pragmatiquement, l'on pourrait anticiper sur le sens du discours dont ce titre semble synthétiser l'essentiel de la substance signifiante : il y aurait là une intention d'attirer le regard sur le statut de l'Algérie comme pays producteur de pétrole dans la sphère géopolitique où se négocient les affaires de l'économie pétrolière. Dit autrement, on voudrait amener le co-énonciateur à *impliciter* un sous-entendu par rapport au *vrai* niveau du pouvoir dont disposerait l'Algérie : constitue-t-elle vraiment un centre de décision, s'agissant de la commercialisation du pétrole ?

2.2.2.3. Scénographie

L'énonciateur fait reposer son discours sur tableau géopolitique particulier marqué au sceau d'une tension grandissante entre les membres influents du marché pétrolier. En effet, il évoque l'entrée en jeu de l'Iran, longtemps isolée des affaires commerciales du pétrole, de l'Irak et de la Lybie, lesquelles accentuent la crise due à la chute des prix du baril en apportant au marché leur part de production. D'autres pôles de productions sont cités : les États-Unis et la Russie. « *Ce grand pays [l'Iran] va*

retrouver sa place et sa vitalité dans la région. » / « Pour empêcher cela – la géopolitique du Proche-Orient étant ainsi faite-, l'Arabie Saoudite, ennemie historique de l'Iran, continuera d'inonder le marché mondial d'or noir alors que le niveau de saturation est déjà atteint à un point tel que les prix chutent de jour en jour » / « L'Irak s'active également à retrouver son niveau de production d'antan, tout comme la Libye » / « Tout cela se déroule sur fond d'une autre guerre géopolitique, celle opposant les États-Unis d'Amérique à la Russie »

Le cadre spatio-temporel est donc large ; le temps est aussi bien celui, actuel, de la crise que celui d'époques antérieures : « Iran » ; « l'Arabie Saoudite » ; « Russie » « États-Unis d'Amérique » ; « l'Algérie », etc., « aujourd'hui » ; « les années 1980 et 1990 » ; « 1986-1987 » ; « Octobre 1988 ».

L'énonciateur s'appuie sur des constats d'experts pour tirer la sonnette d'alarme sur le devenir d'une organisation aussi importante que l'OPEP, tout en exprimant sur une note de regret son action actuelle : « *Les experts du marché de l'énergie n'hésitent plus aujourd'hui à parler de fin de l'ère du pétrole et du gaz rares et chers [...] » / « Il fut un temps, dans les années 1980 et 1990, où l'OPEP réagissait pour tirer les prix vers le haut. » / « L'Organisation a perdu aujourd'hui de son poids et de son efficacité. Elle est désertée par l'Iran, l'Irak et la Libye, trois pays obsédés par leur reconstruction, et elle est piégée par l'Arabie Saoudite, hostile à l'Iran et soucieuse de conserver ses parts du marché mondial des hydrocarbures ».*

Enfin, l'énonciateur parvient à une conclusion qui vient couronner son raisonnement : la crise du pétrole et la déchéance de l'OPEP ne sont que des facteurs qui ont mis à nu la fragilité de l'économie algérienne, fragilité dont est la responsable la gestion du pouvoir en place. Cette mauvaise gestion historiquement *prouvée* était à l'origine de tension sociale. C'est donc u ton alarmiste qui se dégage essentiellement de ce discours : « *Peut-être qu'il est encore temps d'éviter au pays l'apocalypse ».*

2.2.2.4. La dimension personnelle

Sur le plan des renvois référentiels aux partenaires de l'échange énonciatif, on notera que ce discours étant de régime essentiellement historique, les manifestations déictiques de la personne sont quasi inexistantes, si ce n'est à travers des renvois *indirects* susceptibles d'être présupposés et sous-entendus à partir d'unités comme « *Algériens* » où s'incluent et l'énonciateur et le co-énonciateur. Déclenchant un renvoi référentiel semblable à celui du « nous » inclusif, ce terme est aussi à considérer comme d'une valeur fédératrice où énonciateur et co-énonciateur sont concernés par le même sort.

2.2.2.5. Rapports dialogiques

Le réseau des relations dialogiques est ici de nature hétérogène, allant de formes plus ou moins explicites à d'autres moins marquées, on retiendra la manifestation de ces relations dans les séquences textuelles suivantes : « *Pour le peuple iranien qui souffre depuis tant d'années de l'embargo occidental, l'accord sur le contentieux nucléaire est une grande nouvelle* »/ « *l'Arabie Saoudite, ennemie historique de l'Iran, continuera d'inonder le marché mondial d'or noir* »/ « *l'Irak s'active également à retrouver son niveau de production d'antan, tout comme la Libye* »/ « *Les experts du marché de l'énergie n'hésitent plus aujourd'hui à parler de fin de l'ère du pétrole et du gaz rares et chers, de surcroît dans un monde en crise économique structurelle et qui apprend pour des raisons écologiques* »/ « *"le front de résistance"* ».

2.2.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

L'ordonnancement des procédés argumentatifs sert une thèse évaluative portant sur une situation conjoncturelle, mais elle porte aussi, à un second niveau, sur le régime économique de l'Algérie par rapport à sa consistance structurelle, celle basée sur système rentier. Cette thèse trouve, par rapport à son premier plan, sa formule la plus explicite dans la séquence textuelle suivante : « *La surabondance de pétrole et de gaz, combinée d'un côté avec les calculs géopolitiques des grandes et moyennes puissances, et de l'autre avec la stagnation de la demande font que la chute de ces deux énergies est inexorable. Elle ne sera freinée que sur un niveau, celui en deçà duquel les intérêts des grandes multinationales pétrolières et gazières occidentales pourront être menacés* ». Dans sa tournure conclusive, cette thèse est recentrée vers la situation particulière de l'Algérie pour en rapporter les aléas au mode de gouvernance : « *En réalité, la guerre du pétrole n'est qu'un élément révélateur et aggravant de la crise, elle n'en est pas la cause. Celle-ci est à chercher plutôt dans la gouvernance désastreuse qui caractérise l'Algérie depuis l'indépendance et singulièrement depuis trois décennies* ».

Les ressorts argumentatifs se déploient ici essentiellement sous des **formes constatives**, lesquelles se font valoir comme autant de *preuves* que la situation, contrairement à ce qu'a pu soutenir le ministre de l'Énergie, dans ses propos plutôt rassurant sur un éventuel futur favorable à l'économie nationale, irait dans une direction inquiétante : « *Peut-être qu'il est encore temps d'éviter au pays l'apocalypse, le mot n'est pas fort, mais pour cela il faut de nouveaux dirigeants, un autre pouvoir, un autre système politique et civilisationnel* »

L'usage de la modalité se fait lui aussi pluriel, en raison des multiples caractérisations accompagnant les constats et les différents niveaux du déploiement discursif ; on en expose ici quelques formes marquées :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif					vitalité ; malheur ; l'ogre ; périls ; syndrome ; chaos corruption	
Adjectif				complexes révélateur inévitable délicate	grande ; grand ; productive ; graves ; intenable ; aggravant ; désastreuse ; acharnée	
Adverbe/ Loc. adv.			pratiquement	inexorable	à outrance	
Verbe/ Loc. v./ Loc. prép.	il faut			inonder		
Déterminant						
Mode verbal			pourront			
Modalités de message						
Procédés de thématization			Procédés de rhématisation			
Formes disloquées	Forme passive		Formes clivées		Formes pseudo-clivées	
	elle est piégée par l'Arabie Saoudite/ L'OPEP n'est plus aiguillonnée par le « front de résistance ' d'antan / Elle est désertée par l'Iran, l'Irak et la Libye,					
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					Peut-être qu'il est encore temps d'éviter au pays l'apocalypse, le mot n'est pas fort/ le « front de résistance »	

2.2.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Les valeurs pragmatiques qui semblent se cristalliser dans se discours émanent d'une intentionnalité complexe : une intention qui voudrait appuyer des constats pour en faire des argument fort au service de la thèse qui se voudrait une riposte au discours officiel, lequel, rappelons-le, prône une vision *pacifiante* du front social ; une seconde intention qui représenterait l'aboutissement de la première et qui redirige le regard du co-énonciateur vers la réalité nationale caractérisée par des difficultés économiques. Il serait donc cohérent de poser que la phase discursive abordant le contexte géopolitique mondial serait délibérément structurée de telle manière qu'elle servirait de tremplin aux formes « fortes » de la fin qui se constituent en réquisitoire contre la gestion « désastreuse » du gouvernement. La lecture pragmatique identifiera dans ce discours une valeur « alarmiste » fortement marquée aussi bien à travers les signifiés conventionnels (voir les formes modales ci-haut) que par le truchement des sous-entendus très parlants dans ce discours.

2.2.3. Synthèse récapitulative-contrastive

Au terme de ces analyses, nous essaierons de restituer sous forme synthétique l'essentiel de la teneur pragmatique des discours de cette deuxième confrontation dialogique :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « quand bien même j'admettrais la réalité d'un ralentissement économique du fait de la crise, je rassure le citoyen que vous êtes par rapport la portée de ce changement » ➤ « le citoyen que vous êtes doit conclure que la gestion de l'État est prévisinnelle et a un cap » <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à s'apaiser et à faire confiance en son gouvernement»</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit prendre conscience des transformations stratégiques de la géopolitique régionale et mondiale et de leur incidence directes sur son quotidien» ➤ « le citoyen que vous êtes doit s'alarmer de l'échec flagrant de la gestion de son gouvernement» ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>«[j'invite] le citoyen que vous êtes à protester contre son gouvernement et à lui refuser toute légitimité»</p>

2.3. Confrontation dialogique : [C.3 elm.] / [C. 3 elw]

2.3.1. [C.3 elm.]

Titre : Titre : Une question de culture / Date de parution : 17-02-2015/

Auteur : D.AKILA

2.3.1.1. Présentation du cadre événementiel

Ce discours a pour référence événementielle l'organisation, au jour du 16/02/2015, d'une rencontre-débat autour de la question de la normalisation en matière d'échanges économiques. À cette rencontre, organisée par l'association CARE (cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise) en collaboration avec la délégation de l'Union Européenne en Algérie, a assisté un panel d'experts.

2.3.1.2. Le titre

Structurellement, ce titre est formé d'une unité nominale (question) et d'une expansion du type « préposition+nom » (de culture). Si, formellement, l'unité-noyau « question » a un statut marqué, sémantiquement, on pourrait dire que c'est plutôt le contenu de l'expansion qui supporte l'essentiel du fait communiqué. Une lecture superficielle de ce titre ne permettra pas de saisir quel sens, parmi les acceptions possibles du terme « culture », est ici actualisé. Ce n'est qu'en rapportant le contenu du titre au cadre événementiel que l'on saisira sa valeur d'usage. Il s'agit donc ici de l'idée d'un « système de normes » (normes économiques) qui est mise en question.

2.3.1.3. Scénographie

C'est sur le rappel d'une condition régissant les échanges économique, celle de l'importance de la norme, que l'énonciateur ouvre son discours ; il s'agit d'une nécessité pour l'entreprise d'observer les aspects normatifs de ces échanges pour pouvoir « se hisser au niveau des standards requis » et se constituer en instrument économique fort en matière de « qualité, de compétitivité et de performance ».

Une référence est faite à la conjoncture économique de la crise : « *l'usage des normes, facteur de compétitivité des entreprises et de régulation du marché, dans cette phase précise de l'économie algérienne, ne relève plus d'un choix délibéré, mais d'une nécessité de premier ordre* ». L'énonciateur pose un constat sur l'application de ces normes dans le contexte algérien qui se trouve ainsi dans un cadre comparatif avec d'autres systèmes économiques : « *Le*

constat, aujourd'hui, est qu'au moment où les grandes économies mondiales ont pris les devants en mettant en place des règles et normes de production spécifiques pour prémunir leurs marchés, et protéger leur production locale, d'autres pays, comme l'Algérie, se déploient encore au stade de la sensibilisation sur l'importance des normes ».

2.3.1.4 La dimension personnelle

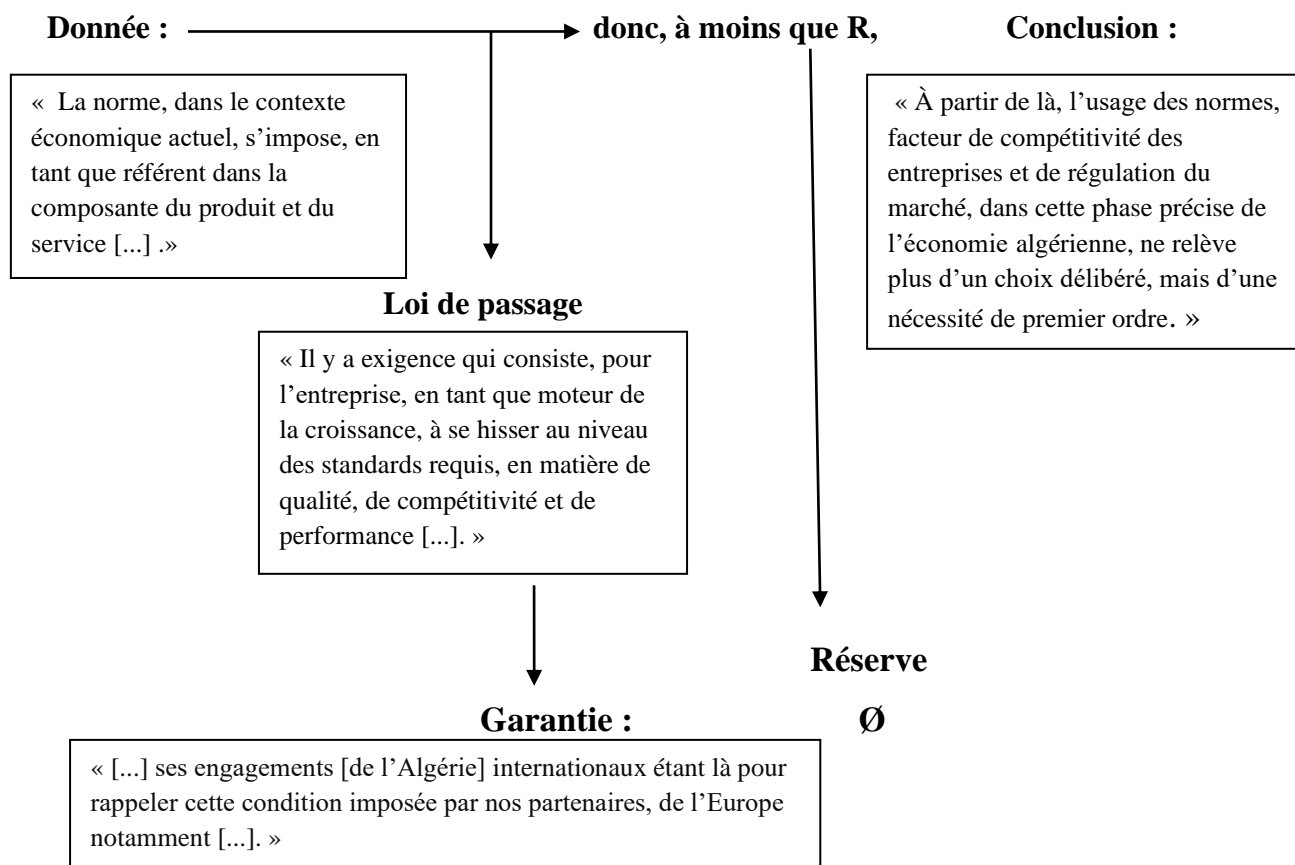
Les embrayeurs du discours par rapport à la catégorie de la personne, qui engagent un rapport direct avec le co-énonciateur sont ici représentés par les seules formes possessives « notre (pays) » et « nos » (partenaires européens) ». Ces deux formes « inclusives » indexent le discours sur espace commun à l'énonciateur et le co-énonciateur mais aussi sur une sphère relationnel supposons la présence d'un « soi » (énonciateur+ co-énonciateur) et d'un « autre » (partenaires européens).

2.3.1.5. Rapports dialogiques

Les renvois dialogiques sont ici faits, pour l'essentiel, de manière implicite ; nous retiendrons toutefois une forme claire de mise en rapport de ce discours avec un autre du champ discursif de l'économie : « Une situation ressortie dans le constat officiel, selon lequel 10 % seulement des quelques 7.500 normes produites sont appliquées ». Dialogique, cet énoncé-constat fonctionne également comme argument d'autorité ayant une valeur d'authentification de l'information.

2.3.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Les moyens argumentatifs investis dans ce discours s'articulent autour d'une thèse évaluative-sensibilisatrice : « la norme dans le contexte économique actuel, s'impose, en tant que référent dans la composante du produit et du service [...] ». Les ordres argumentatifs sont attachés à deux fonctions, celle que l'on pourrait appeler *justificative* et que l'on pourra représenter moyennant le schéma de Toulmin, et celle que l'on pourrait qualifier de *rationnalisante*. Les deux fonctions réunies constituent un facteur persuasif qui, tout en justifiant un fait, lui associe un autre auquel il confère une rationalité :



S'adjoignent à ce schéma, d'autres types d'arguments dont on citera les suivants :

- **l'argument par le modèle** : « *les grandes économies mondiales ont pris les devants en mettant en place des règles et normes de production spécifiques pour prémunir leurs marchés, et protéger leur production locale* » ;
- **l'argument d'autorité** : « *Une situation ressortie dans le constat officiel, selon lequel 10 % seulement des quelques 7.500 normes produites sont appliquées* »

Les principales manifestations de la modalité sont, quant à elle, rappelées dans la grille ci-après :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	Déontique	Epistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif	nécessité	exigence		importance standards	devants lutte	
Adjectif	nécessaire	Requis imposée	garant	premier grandes		
Adverbe/ Loc. adv. / Loc. prép.		impérativement	À l'évidence Notamment	seulement		
Verbe/ Loc. v.	s'impose	Doit			encore	
Déterminant						

2.3.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Sur le plan des valeurs pragmatiques, l'on pourrait retenir que l'énonciateur voudrait communiquer un *aveu de défaillance (une reconnaissance d'échec partiel)* en matière des échanges économiques mais qui n'est pas directement imputée à l'État (c'est sur les entreprises qu'est évacuée la responsabilité de ce manquement = *la stratégie d'un déplacement de regard*), en même temps qu'il fait de cet aveu un point d'appui stratégique pour amener le co-énonciateur à se rallier au parti du gouvernement dans sa « lutte » contre l'informel et les modes d'échanges économiques parallèle. Il s'agit là d'une valeur *justificative-sensibilisatrice-incitative* : « *À l'évidence, cette démarche doit impérativement appuyer les orientations des pouvoirs publics s'agissant de la lutte contre l'informel, la sauvegarde de l'entreprise et la protection de la production nationale face à la concurrence et la contrefaçon* ».

2.3.2. [C. 3 elw.]

Titre : Les fraudeurs vous saluent bien ! / Date de parution : 09-02-2015 /

Auteur : Réda BEKKAT

2.3.2.1. Présentation du cadre événementiel

Il est question ici du commerce extérieur dont les bilans se sont avérés négatifs au regard des normes d'échanges. La fuite des capitaux, devenant croissante dans ce contexte, a suscité de nombreuses polémiques. Les pouvoirs publics entreprennent alors de mettre en place une batterie de mesures visant à limiter la « saignée » de la devise forte.

2.3.2.2. Le titre

Particulier de par sa forme, ce titre l'est aussi sémantiquement et pragmatiquement. En effet, il est d'une structure interpellative énoncée sous forme d'exclamation. Cette interpellation est d'autant plus accentuée par l'usage du déictique « vous », lequel, remplissant une fonction conative, établit un contact direct entre l'énonciateur et le co-énonciateur ; il semble transgresser les usages classiques qui adoptent pour cadre énonciatif un plan marqué plutôt par l'aspect purement thématique.

Au niveau de la valeur pragmatique prend forme une note claire d'ironie, une ironie qui, mise en rapport avec le contexte, particularise le pronom « vous » en la personne morale du gouvernement.

2.3.2.3. Scénographie

Ce discours est centré sur la question de la fraude pratiquée dans le domaine du commerce extérieur et dont les statistiques sont alarmants ; il s'ouvre sur une déclaration qu'aurait faite un ex-officiel du gouvernement en place, laquelle déclaration se trouve de ce fait plus inquiétante mais aussi plus forte en termes de preuve : « *La fraude au commerce extérieur serait de l'ordre de 20 milliards de dollars. Ce montant, avancé par l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, serait le produit de la surfacturation des importations* » / « *Ce chiffre de 20 milliards dans la bouche d'un ancien chef de gouvernement donne sans doute plus de crédit à tous ceux qui dénoncent depuis longtemps ce phénomène* » L'ampleur du phénomène est davantage accentué par l'énoncé hypothétique : « *Une estimation reste toujours une estimation et il n'est pas exclu que ce chiffre soit en deçà de la réalité.* »

Le discours en question développe la problématique de la fraude, duquel développement se saisissent plusieurs ton critiques : ton réprobateur (« il convient de souligner que tous ces fraudeurs, tous ces criminels tirent profit de l'incurie de structures de l'État chargées du contrôle du commerce extérieur. Incurie et incapacité. ») ; ton de regret (« on se dit que, malheureusement, la partie est loin d'être gagnée par l'État ») ; ton ironique (« "sport national " »), etc.

2.3.2.4. La dimension personnelle

À la différence des discours jusque-là étudié, celui-ci la particularité énonciative d'être à lire à deux niveaux par rapport à la catégorie pronominale qui y est utilisée : un niveau de généralité où les formes pronominales fonctionnant comme déictiques « vous » et « on » renvoient au large public, destinataire de ce discours ; et un niveau de particularisation où ces mêmes formes renvoient à un public précis : les instances étatiques chargées du commerce extérieur. L'indétermination référentielle du pronom « on » crée cette ambiguïté qui opacifie quelque peu ce renvoi. Toutefois, il y a lieu de spécifier que, selon toute vraisemblance, dans les deux premiers cas de manifestation de pronom, on aurait tendance à en généraliser les propriétés référentielles, et ce, sous la contrainte cotextuelle : « *Tout comme on serait tenté d'aller plus loin que M. Benflis pour*

affirmer qu'il y a belle lurette, y compris du temps où il faisait partie de l'Exécutif, les fraudeurs faisaient déjà preuve d'une criminelle ingéniosité »/ « Lorsqu'on entend un haut responsable déplorer que jusqu'à présent il n'y a aucune coordination dans l'action sur le terrain [...]. »

2.3.2.5. Rapports dialogiques

Les rapports dialogiques épousent, dans ce discours, divers caractères dont on se contente de citer deux cas : « *La fraude au commerce extérieur serait de l'ordre de 20 milliards de dollars. Ce montant, avancé par l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis »/ « Les Douanes nationales ont signalé, dernièrement encore, avoir découvert des containers remplis de gravats et de sable venant de l'étranger alors que les documents en leur possession signalaient des équipements importés. »*

2.3.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Les structures argumentatives sont celles qui visent à dénoncer, à partir de constats et de témoignages investis ici autant d'arguments d'autorité, un état de fait : celui d'une fraude pratiquée en raison d'une défaillance des dispositifs normatifs de réglementation des échanges commerciaux. On va encore plus loin dans l'expression de cette thèse en posant que l'État est responsable car n'ayant pas prévu une démarche cohérente et solide de protection : « *Mais il convient de souligner que tous ces fraudeurs, tous ces criminels tirent profit de l'incurie de structures de l'État chargées du contrôle du commerce extérieur. Incurie et incapacité »*. L'argumentaire se déploie essentiellement autour des types d'arguments suivants :

- **l'argument d'autorité** : « *Les Douanes nationales ont signalé, dernièrement encore, avoir découvert des containers remplis de gravats et de sable venant de l'étranger alors que les documents en leur possession signalaient des équipements importés. » / « Ce chiffre de 20 milliards dans la bouche d'un ancien chef de gouvernement donne sans doute plus de crédit à tous ceux qui dénoncent depuis longtemps ce phénomène »* ;
- **l'argument de transitivité** : « *Mais toujours est-il que cet aspect de la fraude, loin d'être nouveau, a pris de l'ampleur au fil des décennies et est dénoncé par la presse »* ;
- **arguments de la comparaison (d'un état avec un autre)** : « *il faisait partie de l'Exécutif, les fraudeurs faisaient déjà preuve d'une criminelle ingéniosité pour se livrer à leur activité »* ;
- **la question rhétorique** : « *Les instances bancaires qui financent ce genre de transactions sont-elles suffisamment outillées pour s'assurer de la sincérité et de la régularité de ces opérations ? »*

Nous regrouperons, à présent, les principales caractérisations modales dans la grille ci-dessous :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	Déont.	épistém.	évaluative	axiologique	affective
Substantif				ampleur	fraude corruption incapacité arnaque escroquerie préjudice criminels incurie ingéniosité	
Adjectif			Aucun		tenté grave faux fausses criminelle	Malheureusement
Adverbe/ Loc. adv./ Loc. prép.			en deçà de sans doute suffisamment	rapidement		
Verbe/ Loc. v.					gangrène dénoncent	
Déterminant						
Mode verbal			représenterait serait			
Modalités de message						
Procédés de thématization			Procédés de rhématisation			
Formes disloquées	Forme passive		Formes clivées		Formes pseudo-clivées	
	cet aspect de la fraude [...] est dénoncé par la presse					
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					« mécanisme » ; « sport national »	

2.3.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Lire ce discours revient à associer entre elles les structures énonciatives et les structures argumentatives. Nous avons précédemment signalé une « duplication » énonciative découlant du fait que l'énonciateur viserait deux types de récepteurs-interprétant, le public large, pour lui faire admettre la gestion défailante des instances

gouvernementale aussi bien par rapport aux dispositifs de contrôle des systèmes bancaires, dont la défektivité occasionne une évation fiscale, que par rapport aux acteurs de la fraude eux-mêmes : l'État est donc directement incriminé ; l'idée d'une *méfiance* accrue et de *ridiculisation* se ressent fortement dans ce contexte.

2.3.3. Synthèse récapitulative-contrastive

Suite à l'analyse-interprétation des deux discours s'inscrivant dans cette troisième confrontation dialogique, nous restituons leurs valeurs pragmatiques essentielles comme suit :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « je reconnais avec le citoyen que vous êtes qu'il y a un manque à gagner en matière de commercialisation et de services » ➤ « le citoyen que vous êtes, prenant conscience de ce manque, doit coopérer avec son gouvernement » <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à soutenir les choix du gouvernement »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir l'ampleur de la corruption qui dégrade son économie» ➤ « le citoyen que vous êtes doit comprendre que la fragilité des structures de contrôle de l'État et son laisser-aller est à l'origine de cette corruption » ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>«[j'invite] le citoyen que vous êtes à se désabuser de l'apparence du discours officiel contre la corruption»</p>

2.4. Confrontation dialogique : [C.4 elm.] / [C.21 elw]

2.4.1. [C. 4 elm.]

Titre : Une date porteuse d'une destinée / Date de parution : 25-02-2015/

Auteur : Mohamed KOURSI

2.4.1.1. Présentation du cadre événementiel

L'événement dont il s'agit ici est double : celui de la création de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), le 24 février 1956, et celui de la nationalisation des hydrocarbures ayant eu lieu le 24 février 1971. Ce sont là deux dates qui, selon des propos attribués au Président de la République « consacrent le souvenir de deux grands moment de notre histoire nationale, ceux du combat libérateur, et du processus d'affirmation de la souveraineté nationale » (cf. EL MOUDJAHID, 25-02-2015, p.5).

2.4.1.2. Le titre

Du point de vue de la forme, ce titre est constituée d'un élément-noyau, le nom « date », et d'une expansion adjectivale, « porteuse », elle-même suivi d'un complément, « une destinée ». Cette structure correspond à celle que nous retrouvons d'ordinaire dans les titres à valeur informative.

Sur le plan sémantique, il y a lieu d'associer le sens du mot « date » à celui de « destinée », association dont il ressort que l'on a affaire à un moment symbolique. Une lecture pragmatique se fondant sur le contexte historique épaissit davantage la portée symbolique de cette en en faisant un repère mémoriel crucial dans la vie économique sociale et politique des Algériens : le moment de la naissance d'une liberté (sociale) d'expression (l'institution syndicale) et d'une souveraineté économique, et corrélativement, politique.

2.4.1.3. Scénographie

Le plan spatio-temporel est construit explicitement, à partir de deux unités déictiques, « hier » et « Arzew » « région à vocation économique ». On pourra saisir alors la symbolique du choix du lieu d'où est rappelée la consistance de l'acte attaché à la date du 24 février. Le discours s'ouvre sur un rappel de la conjoncture économique actuelle, lequel rappel met en contraste les contraintes de ladite conjoncture et la ligne socio-politique de l'État ; il y a, par ailleurs, mention de la présence de cadres officiel de l'Exécutif : « *La dimension sociale de l'État par le maintien de sa politique de soutien aux produits et son engagement sur le front du développement économique et social, malgré l'effondrement des cours de l'or noir, a été réaffirmé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a présidé, hier, à Arzew, en présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd et plusieurs membres du gouvernement les cérémonies commémorant le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens.* » Le discours se poursuit sur le rythme d'une glorification des deux actes historiques dont il est question, glorification qui, dit-on, concerne les « Algériens en général ».

Notons que le discours est construit sur une alternance des deux régimes histoire/discours

2.4.1.4 La dimension personnelle

La dimension est ici présente à travers deux formes possessives inclusives, le déterminant « nos » et le pronom « la nôtre », lesquelles, en rapports avec le pronom inclusif « nous », celui renvoyant aux « Algériens en général » dont l'énonciateur et le co-énonciateur, remplissent essentiellement une fonction **fédératrice**.

2.4.1.5. Rapports dialogiques

Les connexions interdiscursives sont ici multiples, et ce, à travers une polyphonie (Ducrot) qui s'exprime sur l'importance économique indissociable de tout un versant historico-social du pays. Nous relèverons, dans ce sens, deux formes d'expression dialogiques :

- **discours rapporté au style direct** : « *" L'UGTA continuera de jouer son rôle de force économique et sociale pour la consolidation des valeurs républicaines, et rejettera toute tentative de déstabilisation économique, sociale et politique », a déclaré M. Sidi Saïd, en précisant que « l'exploitation de la sensibilité des jeunes générations à des fins de déstabilisation est inacceptable. " » ;*
- **évocation de discours autres sur le mode métadiscursif** : « *La politique conjoncturelle qui se gargarise de tweet posté de l'autre côté de la mer ou de message de sympathie de « mentors » au point de manquer de discernement pour opérer un distinguo entre l'Algérie en tant que valeur sacrée et la démocratie en tant que pratique en construction » / « il ne s'agissait pas d'hydrocarbures ou de gaz de schiste mais d'histoire de celle qui a façonné ce pays, la nôtre ? »*

2.4.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

L'étayage argumentatif a dans ce discours une particularité qui se fait remarquer : les ressorts argumentatifs se déploient sous des formes interrogatives qui interpellent directement le co-énonciateur l'impliquant ainsi dans la dynamique discursive comme partie prenante ; c'est qu'un contexte commun aux partenaires de l'acte communicationnel, l'appartenance socio-historique notamment, rend forte la portée des lignes argumentatives. Ce sont donc les formes de question rhétorique qui constituent l'essentiel de ces lignes : « *À l'instant ultime de leur existence, ces martyrs auraient-ils renié leurs valeurs, leur serment pour ce pays sous prétexte qu'ils ne disposaient pas de l'ensemble des éléments politiques et militaires qui font l'histoire majestueuse d'un pays en quête de*

sa liberté ? Est-il politiquement justifiable, historiquement acceptable, socialement raisonnable, d'agir durant la commémoration des ces trois journées dans un sens qui va à la rencontre de la symbolique de ces dates ? »/ « Faut-il rappeler que hier, il ne s'agissait pas d'hydrocarbures ou de gaz de schiste mais d'histoire de celle qui a façonné ce pays, la nôtre ? »

Rajoutons à ce caractère interpellatif des procédés argumentatifs investis, la présence de formes concessives dont la fonction est essentiellement celle relativiser les constats et les critiques dirigées vers les actions du gouvernement : « La dimension sociale de l'État par le maintien de sa politique de soutien aux produits et son engagement sur le front du développement économique et social, **malgré** l'effondrement des cours de l'or noir » / « La politique conjoncturelle qui se gargarise de tweet posté de l'autre côté de la mer ou de message de sympathie de « mentors » au point de manquer de discernement pour opérer un distinguo entre l'Algérie en tant que valeur sacrée et la démocratie en tant que pratique en construction »

Les expressions modales, elles, sont d'ordre plus ou moins variables, nous en reprendrons quelques cas :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	Déontique engagement	épistém.	Evaluative forces	axiologique soutien prétexte sympathie consolidation	affective
Substantif						
Adjectif				importante fondatrices	émancipatrices révolutionnaire sacrée majestueuse	
Adverbe/ Loc. adv. / Loc. prép.				épisodiquement		
Verbe/ Loc. v.	s'impose Il faut				se forge se gargarise	
Modalités de message						
Procédés de thématization			Procédés de rhématisation			
Formes disloquées		Forme passive		Formes clivées		Formes pseudo-clivées
		ceux qui n'ont pas été paralysés dans leurs actions par la peur du lendemain				
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					« mentors »	

2.4.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Eu égard aux considérations ressorties supra, nous pouvons ramener l'essentiel des valeurs pragmatiques interprétables à un discours aussi bien *moralisateur* que *fédérateur* : on chercherait à détruire les thèses réprobatrices tournées vers l'action du gouvernement en œuvrant à estomper les limites entre ce gouvernement et la classe citoyenne, à travers la glorification d'un destin commun. Fédérateur, ce discours l'est aussi par sa stratégie de démolir la thèse adverse sur le mode l'ironie : « *La politique conjoncturelle qui se gargarise de **tweet posté** de l'autre côté de la mer ou de message de **sympathie** de « **mentors** » au point de manquer de discernement pour opérer un *distinguo* entre l'Algérie en tant que valeur sacrée et la démocratie en tant que pratique en construction a raté, encore une fois, le rendez-vous de l'histoire. Faut-il rappeler que hier, il ne s'agissait pas d'hydrocarbures ou de gaz de schiste mais d'histoire de celle qui a façonné ce pays, la nôtre ? »*

2.4.2. [C. 21 elw.]

Titre : La marche, bloquée, de l'histoire/ Date de parution : 22-08-2015/

Auteur : Djaffar Tamani

2.4.2.1. Présentation du cadre événementiel

Le cadre événementiel dont il s'agit est celui de la commémoration du sixième anniversaire du 20 août 1955, date à laquelle des événements décisifs dans l'Histoire de l'Algérie se sont déroulés : ceux du nord-constantinois, lesquels sont devenus un repère mémoriel. À cette occasion, un message du Président de la République a été adressé à la Nation.

2.4.2.2. Le titre

Sur le plan de la forme, le titre présente la singularité d'être porteur de trois unités séparées à l'aide de virgules : un nom, élément-noyau ((la) marche), une expansion adjectivale (bloquée) et une seconde expansion complétive, un complément du nom (de l'histoire). Cette séparation formelle entre le nom, l'épithète et le complément du nom n'est pas sans évoquer un aspect sémantico-pragmatique qui donne lieu à une interprétation particulière : l'on voudrait attirer le regard du co-énonciateur sur le caractère stagné de la dynamique socio-historique en Algérie en ce sens qu'un réel développement ne parvient pas s'y enclencher. C'est à cette interprétation préliminaire qu'invite ce titre à travers l'autonomie présentielle qu'il

accorde au terme « bloquée » en le mettant en évidence, en le mettant au centre de l'énoncé. Cela constitue une interprétation fondée sur une mise en association solidaire de traits relevant de ce que Ducrot appelle un « composant sémantique » et un « composant rhétorique ».

2.4.2.3. Scénographie

La scénographie de ce discours a ceci de particulier qu'elle met l'accent sur une pratique rituelle des instances officielle, notamment du chef de l'État, celle consistant à produire des discours à l'occasion d'anniversaires historiques pour glorifier l'esprit nationaliste. Il en donne une caractérisation fort négative en l'apparentant même à du « cynisme » ; c'est donc sur un ton sarcastique que cette pratique est soulignée, devenant une habitude ridicule : « *Le système politique en place continue de cultiver l'art de citer dans les discours et de faire l'apologie des grands moments de l'histoire du pays* » / « *Au bout de décennies de règne d'un pouvoir approximatif, bâti sur l'improvisation et la rhétorique, les citoyens ont fini par avoir une idée précise sur la dualité de nos dirigeants, confinant souvent au cynisme* ».

Ce discours ironique se renforce d'une convocation de constats caractérisant l'ambivalence « discours/actes effectifs » du régime en place : « *Quand on loue en haut lieu la modernité et l'ouverture sur le monde, il faut s'attendre à un regain de conservatisme ou, pire, d'islamisme. Lorsqu'on plaide, à l'occasion des différents chocs pétroliers, en faveur d'une économie productive et diversifiée, l'opinion publique se prépare à assister à l'enracinement, à la prédation et la dilapidation des ressources du pays* ».

Il est, du reste, inscrit dans une dualité qui dissocie deux classes et que l'on pourra spécifier en termes de « dirigeants » et « citoyens ». Le sarcasme est encore plus fort dans l'énoncé suivant : « *D'une incroyable vigueur et d'un optimisme érigé quasiment en religion, le message présidentiel à l'occasion du 20 Août et celui du Premier ministre au sujet de l'« union » gouvernementale jurent avec une chronique nationale où le pouvoir oscille entre la vacance et la cacophonie, parfois la guerre des tranchées* ».

Au final, on notera une note de regret mitigée un tant soit peut d'une inquiétude vis-à-vis de l'avenir de l'exercice démocratique : « *Au-delà des discours décalés et destinés à exalter le sentiment national dans l'improbable espoir de revigorer une société anesthésiée, le pouvoir aura réussi au moins sur un dossier, celui de liquéfier l'opposition, de l'évacuer de l'ensemble des institutions, la réduisant à un rôle anecdotique dans ce retour au système de la pensée unique, sous les auspices périlleux de la fin de la rente pétrolière.* »

2.4.2.4. La dimension personnelle

L'aspect de l'expression personnelle se trouve ici exprimé dans une logique binaire qui établit une différence entre , d'une part, la personne du délocuté , celle des « dirigeants » et celle des « citoyens » du côté de laquelle se situe l'énonciateur et à laquelle celui rapporte aussi le co-énonciateur. On pourrait ainsi caractériser l'usage déictique des formes « nos » « le nôtre » comme remplissant les deux fonctions qui lui sont souvent attachées : inclusive (Je (locuteur/énonciateur) + tu (allocutaire/co-énonciateur)) et exclusives ((locuteur+allocutaire) - délocuté).

2.4.2.5. Rapports dialogiques

Dialogique, le fonctionnement discursif l'est ici à plusieurs niveaux ; outre les formes du commentaire autonymique (« union » ; « bataille d'édification ») relevées précédemment, nous soulignons particulièrement la stratégie d'une mise en écho de discours socio-médiatiques : « *Quand on loue en haut lieu la modernité et l'ouverture sur le monde, il faut s'attendre à un regain de conservatisme ou, pire, d'islamisme. Lorsqu'on plaide, à l'occasion des différents chocs pétroliers, en faveur d'une économie productive et diversifiée, l'opinion publique se prépare à assister à l'enracinement, à la prédation et la dilapidation des ressources du pays* ».

2.4.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Les lignes argumentatives sont ici fortement liées aux rapports dialogiques ; la thèse que soutient, tantôt à travers des formes ironiques tantôt sous des manifestations de regret et d'appréhension, est celle qui vise à discréditer le pouvoir en place en le réduisant son action au ridicule, laquelle action est présentée comme déphasage (« discours décalés ») vis-à-vis de la vie socio-économique et politique réelle, ce pouvoir ne sachant faire que de la « rhétorique » : « *Au plan politique, les discours doivent être lus au second degré et ne jamais être transposés à la réalité nationale et au vécu des citoyens* ». On pourra rapporter principalement les manifestations argumentatives aux deux formes suivantes :

- **l'argument constatif** : « *le message présidentiel à l'occasion du 20 Août et celui du Premier ministre au sujet de l' « union » gouvernementale jurent avec une chronique nationale où le pouvoir oscille entre la vacance et la cacophonie, parfois la guerre des tranchées.* »

- **l'argument pragmatique au comportement enthymématique** : « *Lorsqu'un régime trouve toutes les peines du monde pour revenir au système de limitation des mandats présidentiels et s'inscrire dans le modèle basique de l'alternance au pouvoir, il est vain de le croire quand il évoque « la marche de l'histoire vers un nouvel équilibre dans les rapports entre l'État et les peuples »*

Les expressions modales sont, pour l'essentiel reprises ci-dessous :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	Epistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif					Apologie ; improvisation rhétorique ; dualité ; cynisme ; conservatisme islamisme ; prédation dilapidation vigueur optimisme; religion cacophonie vacance guerre ;lutte ; fracas faillites arbitraire ; fatalité sous- développement	ambition espoir
Adjectif			Insoupçon- nables	grands approxi- matif longue croire	incroyable vain l'improbable déalés périlleux anesthésiée anecdotique	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.				jamais		
Verbe/ Loc. v.			croire revigorer liquéfier réduisant altérer			
Déterminant						
Mode verbal						

Modalité autonymique		
non-coïncidence entre discours	non-coïncidence entre les mots et les choses	Non-coïncidence des mots à eux-mêmes
		« union » ; « bataille d'édification »

2.4.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

L'extraction des spécificités du fait argumentatif à partir de ce discours et des données énonciatives qui lui sont attachées conduit à déduire une valeur pragmatique essentielle : ce pouvoir usant de la « langue du bois » et faisant de la démagogie *ridicule* n'aurait pas un rapport de sincérité envers le citoyen et ne promet nullement un cadre de prospérité socio-économique au profit de celui-ci. Cela étant, le citoyen doit prendre part à la « *dé-légitimation* » de ce pouvoir.

2.4.3. Synthèse récapitulative-contrastive

Voici, à présent, une restitution des valeurs illocutoires traduites à partir de l'analyse-interprétation des deux discours cette quatrième confrontation dialogique :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit mesurer l'importance des acquis économiques et la portée l'expression libre du citoyen-travailleur et la solidarité société-gouvernement » ➤ « le citoyen que vous êtes doit ainsi considérer la valeur des acquis sans trop se soucier des difficultés » <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à continuer de soutenir son gouvernement »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit prendre conscient de la politique malhonnête de ce pouvoir en considérant l'incohérence de ses actes » ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir les enjeux futurs de la logique machiavélique des décideurs politiques » ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à participer à la <i>dé-légitimation</i> de ce pouvoir »</p>

2.5. Confrontation dialogique : [C.5 elm.] / [C.1 elw]

2.5.1. [C. 5 elm.]

Titre : Un investissement salubre /Date de parution : 18-03-2015/Auteur :

M.T.

2.5.1.1. Présentation du cadre événementiel

Il s'agit de la décision de consacrer une importante enveloppe financière, qui est de l'ordre de mille milliards de dinars, à la réhabilitation de 15 CHU et la construction

de 5 autres nouveaux que les pouvoirs publics a communiqué à la presse. C'est le directeur général de l'Agence nationale de gestion des Réalisations et d'Équipements des établissements de Santé (ARES).

2.5.1.2. Le titre

Composé de deux unités, (déterminant indéfini) un nom et un adjectif, ce titre fait partie des formes récurrentes dans la presse écrite. Au niveau sémantico-pragmatique, on pourrait l'interpréter comme une sorte de nouvelle « fulgurante » que le co-énonciateur est invité à recevoir comme telle, que cela serait enfin synonyme de fin de souffrance. En effet, si l'on considère le titre en tant qu'il génère un présupposé (implicature conventionnelle) et de sous-entendu (implicature conversationnelle), le terme « salubre » présuppose que le « salut » est conçu par rapport à un « mal », une « souffrance » ; envisagé par rapport au contexte algérien de difficultés d'hospitalisation, son contenu implicite sous-entendu serait celui selon lequel le citoyen algérien n'aurait plus à se plaindre de ses difficultés.

2.5.1.3. Scénographie

Le discours s'ouvre ici une nouvelle, précisément une décision émanant des sphères officielles que l'énonciateur met bien en avant, avec une précision chiffrée (« 10 milliards d'euros ») et qu'il fait suivre d'un énoncé commentatif (« Voilà un programme qui ferait pâlir bien des envieux »). C'est là une manière de montrer qu'il souscrit à cette décision. Il l'inscrit ensuite dans un cadre comparatif tout en vantant l'importance : « *Jamais le secteur de la santé en Algérie n'a bénéficié d'une telle manne financière. Un investissement coûteux, certes, mais combien salubre, car le bien-être de la population passe surtout et avant tout par une meilleure prise en charge sanitaire.* » Poursuivant dans le même sens laudatif, il évoque la direction que prend le programme des pouvoirs publics : « *La réforme hospitalière appliquée par le gouvernement intègre, évidemment, cette vision de ce que sera l'Algérie de demain.* »

L'énonciateur rappelle, par ailleurs, la conjoncture critique, cadre contraignant, en y opposant, sur un mode concessif, la volonté forte des pouvoirs publics à poursuivre dans le sens de la réforme hospitalière : « *Offrir un système de santé accessible à 40 millions d'habitants, performant et surtout de qualité reste un objectif que même les pays développés ont du mal à réaliser, surtout par ces temps où la crise financière a inhibé beaucoup de*

projets. » L'énonciateur se fait un ethos d' « observateur » et de « connaisseur » de la réalité du pays en convoquant différentes statistiques.

2.5.1.4 La dimension personnelle

Alternant un régime embrayé et régime non embrayé, ce discours est l'espace d'une mise en relation interactive entre l'énonciateur et le co-énonciateur. Ce sont les formes inclusives présentes dans les énoncés « notre société », « notre système de santé », « 40 millions d'habitants » qui, référentiellement, dénote ce renvoi où se joignent énonciateur et co-énonciateur, une manière de dire que « l'on est tous concerné par cette bonne nouvelle ».

2.5.1.5. Rapports dialogiques

Le fait dialogique est ici représenté par le renvoi à des situations (« la crise financière ») ou à des discours supposé être soutenus (« *Offrir un système de santé accessible à 40 millions d'habitants, performant et surtout de qualité reste un objectif que même les pays développés ont du mal à réaliser* »).

2.5.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Il y a de souligner que procédés argumentatifs mis en œuvre dans ce discours sont, pour une partie d'entre eux, de **nature statistique**, lesquels appuie la thèse de l'énonciateur : « *Si cet investissement reste tout de même conséquent, le budget 2015 consacre près de quatre milliards d'euros au domaine de la santé, la facture des importations des produits pharmaceutiques reste quant à elle très importante* ». On notera, de plus, la présence de **l'argument dit de direction** (cf. chapitre II, p.86) qui vise à soutenir une vision programmatique dans son déroulement processuel : « *Si cet investissement reste tout de même conséquent, le budget 2015 consacre près de quatre milliards d'euros au domaine de la santé, la facture des importations des produits pharmaceutiques reste quant à elle très importante.* » **L'argument du rapport entre la fin et les moyens** est aussi clairement présent dans ce discours : « *Un investissement coûteux, certes, mais combien salutaire, car le bien-être de la population passe surtout et avant tout par une meilleure prise en charge sanitaire.* » Enfin, **l'argument du lien causal** est investi dans l'énoncé suivant, appuyé qu'il est par une structure concessive : « *Un investissement coûteux, certes, mais combien salutaire, car le bien-être de la population passe surtout et avant tout par une meilleure prise en charge sanitaire.* »

Le relevé des principaux moyens de modalisation se trouve exposé dans la grille ci-dessous :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	Déontique	Epistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif					qualité manne	
Adjectif				nouveaux coûteux maîtrisé importante énormes lourds	salutaire meilleure	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			évidemment particulièrement	beaucoup de		
Verbe/ Loc. v.						
Déterminant						
Mode verbal						
Modalités de message						
Procédés de thématization			Procédés de rhématisation			
Formes disloquées	Forme passive		Formes clivées		Formes pseudo-clivées	
			<i>Voilà un programme qui ferait pâlir bien des envieux</i>			

2.5.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Pragmatiquement, ce discours inspire l'idée du *sérieux* à laquelle pourrait conclure le co-énonciateur. En effet, la mention récurrente de précisions chiffrées et les comparaisons faites, eu égard à la situation d'autres pays pris comme repère et à celle, plus particulière, de la crise, on aurait tendance à reconstituer un effet de « diffusion de confiance » par rapport au programme du gouvernement dont les préoccupations seraient ainsi centrées sur le quotidien du citoyen.

2.5.2. [C. 1 elw.]

Titre : Les mythes ont la vie dure / Date de parution : 03-02-2015 / Auteur : Réda BEKKAT

2.5.2.1. Présentation du cadre événementiel

Ce discours intervient dans un contexte où il est question de la réforme hospitalière et où l'on s'apprête à instituer de nouvelles formalités dans le secteur de la

santé pour aller dans le sens du changement des modes d'hospitalisation, la question de la privatisation du secteur étant posée dans ce contexte.

2.5.2.2. Le titre

Sur le plan de la forme, le titre se présente sous forme verbale, et ce, contrairement aux titres précédents. Le choix de la forme verbale pourrait pragmatiquement être perçu comme une manière de vouloir mettre en relief la consistance du procès véhiculé à travers la structure prédicative, particulièrement par rapport à la valeur de généralité que lui confère le présent de l'indicatif, lequel, de par sa valeur « gnominique » (stative) ici, génère une dimension d'incrustation du fait. Le terme « mythe » dénoterait un trait d'ironie, valeur qui se trouve appuyée par le qualifiant « dure » associé au terme « vie ». La valeur reconstituée serait donc celle d'un constat ironique.

2.5.2.3. Scénographie

L'énonciateur esquisse son discours par une question qui aurait également des résonances illocutoires d'étonnement : « *La fin d'un mythe, a-t-on cru comprendre ?* » Il la fait suivre ensuite d'une déclaration reprise sur le mode du commentaire autonymique et où l'on pourrait retrouver la même note ironique : « *La fin de la médecine gratuite, ou plutôt la fin de la gratuité des soins serait donc pour bientôt, à en croire le ministre des Finances qui s'exprimait dernièrement devant les sénateurs* ». Le contexte est ainsi résumé ; on continue, à travers le jeu de confrontation des faits, de « tourner en dérision » les propos du ministre, puis, en marquant une rupture formelle au sein du texte où l'on isole un segment (« *Mais le plus grave n'est sans doute pas là.* ») qui aurait pour fonction de mieux interpeller le co-énonciateur, comme pour occasionner un silence et donner ainsi plus de profondeur à ce qui va suivre, on articule ensuite tout le discours sur la réalité problématique du secteur de la santé publique en la liant à un « réel problème de gouvernance ». C'est ainsi que le discours se complète par un accent de regret : « *Malheureusement, la recherche de l'efficacité et de la bonne gestion ne semble pas un souci pour nos gouvernants, et ce, depuis très longtemps* »

2.5.2.4. La dimension personnelle

La catégorie de la personne est représentée par les formes possessives inclusives « nos » et « notre » mais aussi par des unités nominatives au fonctionnement référentiel inclusif, donc déictique (l'énonciateur et le co-énonciateur étant compris dans cette référence) ; il s'agit du gentilé « Algérien » et du terme « citoyens ». Ces usages font que les deux instances du discours se rejoignent sur le terrain des faits dont il est question.

2.5.2.5. Rapports dialogiques

Le dialogisme se trouve bien marqué, notamment sous sa forme polyphonique et autonymique : « *La fin de la médecine gratuite, ou plutôt la fin de la gratuité des soins serait donc pour bientôt, à en croire le ministre des Finances qui s'exprimait dernièrement devant les sénateurs. Les Algériens devront « mettre la main au porte-monnaie », a déclaré le grand argentier d'un ton docte* ». La convocation des dires se fait notamment pour les confronter, sur une note ironique ou *déplorative*.

2.5.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

La thèse autour de laquelle s'articule le discours est dénonciatrice d'un discours parallèle mené par les autorités publiques au sujet du contexte hospitalier. Elle se trouve étayée par diverses stratégies argumentatives ; on notera, entre autres :

- **Structure enthymématique** : « *Tout ceci fait que les usagers continueront à déplorer l'absence de la qualité des soins dans les hôpitaux et les dispensaires... Car il est un principe universellement admis qu'il ne peut y avoir un système de santé efficace sans un secteur public doté de moyens, de personnels et de structures en nombre et en qualité, ceci est valable y compris pour des économies libérales.* »
- **L'argument du lien causal** : « *Pour preuve, le processus de contractualisation qui devrait régir le système national de santé n'est toujours pas appliqué, alors que le principe a été retenu en 1993* »

La modalité, elle, pourrait se résumer à travers les formes reprises ci-après :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	Epistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif					maladresse surenchère problème efficacité	

					malheur	
Adjectif				grand valable réel nombreuses	fausse grave efficace bonne	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			sans doute	toujours		Malheureusement.
Verbe/ Loc. v./		devrait devront	semble manqueront		a...péché occultant déplorer	
Déterminant						
Mode verbal			serait aurait pu devrait			
Modalité autonome						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					La fin de la médecine gratuite, ou plutôt la fin de la gratuité des soins serait donc pour bientôt, à <i>en croire le ministre des Finances</i>	

2.5.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Les valeurs qui pourraient être ressorties de ce cadre d'analyse seraient celle d'une *mise à mal* d'un discours officiel qui est ainsi présenté comme fonctionnant « à côté » d'un vécu éprouvant. L'opposition « discours/réalité » est mise en discours sur le mode de l'ironie, d'une part, et du regret, d'autre part. Ces deux valeurs se conjuguant donnent une forte présence à une intentionnalité de *disqualification* du pouvoir en place.

2.5.3. Synthèse récapitulative-contrastive

On en arrive, à présent, au moment de la restitution-traduction des valeurs substantielles des deux discours de cette cinquième confrontation dialogique ; en voici l'ordre :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit apprendre que les pouvoirs publics portent une attention particulière sur les commodités nécessaires de son hospitalisation » ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir qu'en dépit de la crise, le gouvernement persévère dans son programme « salubre » de réforme et d'amélioration» <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à faire confiance à son gouvernement »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir que les instances officielles faussent la réalité de <i>ce qui est</i> » ➤ « le citoyen que vous êtes doit se rappeler les multiples trébuchements de ce pouvoir » ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à disqualifier le personnel dirigeant »</p>

2.6. Confrontation dialogique : [C. 6 elm.] / [C.6 elw]

2.6.1. [C.6 elm.]

Titre : La Banque d'Algérie recommande la prudence / Date de parution :

v. 20- s. 21-03- 2015/ Auteur : Farid B.

2.6.1.1. Présentation du cadre événementiel

Il s'agit des déclarations officielles du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, selon lesquelles les réserves de change de l'Algérie se sont contractées au niveau des 178,9 milliards de dollars. Selon Laksaci, ce niveau demeure d'une adéquation relative.

2.6.1.2. Le titre

Se présentant sous forme verbale, le titre auquel nous avons affaire ici convoque un contexte particulier, celui de la conjoncture qui surdétermine les régimes budgétaires de l'Algérie. Le terme « prudence » devancé par le verbe « recommander » - tous deux constituant le bloc prédicatif-, induit, à partir d'une extraction du présupposé et du sous-entendu, une valeur d'une éventuelle imminence d'un état aggravé de la solvabilité de la Banque d'Algérie.

2.6.1.3. Scénographie

C'est sur les propos du Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, que s'ouvre le discours ;il s'agit de ses déclaration sur la situation globale dans laquelle évoluent les échanges financiers du pays : « *La position financière extérieure nette appréciable de l'Algérie à fin 2014 " devrait contribuer à atténuer l'effet du choc externe en 2015 " a*

affirmé M. Laksaci, en présentant la note de conjoncture des principales tendances monétaires et financières de l'Algérie pour l'année 2014. » Ces déclarations sont perçues par l'énonciateur comme d'un ton, à la fois, optimiste et modérateur, par rapport aux effets de la crise conjoncturelle : « Ainsi, l'on retient que le discours de Laksaci teinté d'optimisme, mais marqué par la prudence. »

L'énonciateur s'institue en tant que source bien informée des données économiques et financières du pays : « En fait, bien que la croissance du PIB en Algérie sera de 3,3 % en 2015, avant d'atteindre 3,5 % en 2016 et 2017, comme prévu par la Banque mondiale » / « Il convient de rappeler que dans son rapport annuel sur les perspectives économiques mondiales en 2015, la Banque mondiale note que l'Algérie a besoin d'un baril d'environ 130 dollars pour atteindre un équilibre budgétaire »

La temporalité est de type déictique, elle située à travers des dates « 2016 et 2017 », mais aussi à travers la forme, « à l'heure actuelle ». L'espace, lui, est celui de l'Algérie (des renvois sont également faits au contexte international).

2.6.1.4 La dimension personnelle

La dimension personnelle est quasi-exclusivement rapportée à l'unité « l'on » aux propriétés référentielles indéterminées. Elle pourrait renvoyer soit à l'ensemble de ceux concernés de près par les changements économiques et financiers, les Algériens (propriété généralisante), soit à une communauté restreinte, les observateurs de l'évolutivité financière en Algérie (propriété particularisante).

2.6.1.5. Rapports dialogiques

Les implications dialogiques se manifestent à différents endroits de la structure discursives ; on en citera quelques cas :

- **Discours rapporté au style direct** : « La position financière extérieure nette appréciable de l'Algérie à fin 2014 " devrait contribuer à atténuer l'effet du choc externe en 2015 ", a affirmé M. Laksaci. »
- **Discours situationnel** : « Le pétrole brut s'échange, à l'heure actuelle, à moins de 50 dollars le baril à la Bourse de Londres ».
- **Discours narrativisé** : « Banque d'Algérie invite à la vigilance ».

2.6.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

L'étayage argumentatif se fait ici essentiellement sur la base de la convocation de statistiques qui se font valoir par l'énonciateur comme autant d'éléments probants à même de soutenir sa thèse. Les formes statistiques prennent globalement deux configurations argumentatives que l'on présentera comme suit :

- **l'argument d'autorité** : « *En fait, bien que la croissance du PIB en Algérie sera de 3,3 % en 2015, avant d'atteindre 3,5 % en 2016 et 2017, comme prévu par la Banque mondiale* »
- **l'argument du lien causal** : « *En effet, l'État tire plus de 60% de son revenu global (budget) des matières premières, en particulier du pétrole* ».

Sont encore remarquablement présentes les stratégies concessives qui tantôt relativisent un fait actuel (« *il ressort de cette analyse que, même peu affectée par la crise, l'économie algérienne a subi un ralentissement modéré.* »/ «*Certes, l'Algérie pourrait également s'appuyer sur un fonds substantiel, mais le pays reste fortement dépendant aux hydrocarbures* »), tantôt mettent en avant un ton prudentiel (« *Tout compte fait, une croissance de plus de 3 % permettrait, certes, d'infléchir légèrement la courbe du chômage, améliorerait la consommation des ménages, mais les incertitudes sont importantes* »)

La thèse de l'énonciateur prend, à la fin, une tournure d'appel dirigé envers l'État : « *Cette situation devrait inciter les autorités à engager des mesures pour diversifier rapidement l'économie, notamment par la relance de l'industrie* »

Les formes modales qui se trouvent constellées à différents niveaux du discours sont reprises dans la grille ci-après :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	Epistémique	Evaluative	axiologique	affective
Substantif				logique	choc d'optimisme	
Adjectif				Importantes	<i>meilleure</i>	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			surtout	fortement légèrement		
Verbe/ Loc. v./		met en garde devrait	pourrait risquent de			
Déterminant						
Mode verbal			pourrait permettrait améliorerait devrait			

2.6.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Sur le plan des valeurs pragmatiques, l'on pourrait dire que le discours, étant ponctué à différents endroits de structures concessives, adossées à des statistiques objectives, converge dans son fonctionnement vers un effet d'*avertissement atténué* qui diffuse l'idée que l'état actuel des choses ne sera probablement pas celui de demain, que le quotidien du citoyen pourrait empirer en perspective et qu'en conséquence le gouvernement doit s'employer à changer d'orientation vers une économie diversifiée. De la conclusion sur des conditions socio-économiques incertaines à l'avenir, l'effet ressorti est celui de s'y préparer.

2.6.2. [C. 6 elw.]

Titre : Le fiasco... Date de parution : 25-03-2015/ Auteur : Akli

REZOUALI

2.6.2.1. Présentation du cadre événementiel

Le contexte événementiel est ici double : les déclarations officielles du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Laksaci, qui ont été rappelées ci-haut et celles de la Banque mondiale qui confirme une incidence sûre de la chute des prix du pétrole sur la résilience de l'économie algérienne.

2.6.2.2. Le titre

La singularité du titre se remarque, dès l'abord, à partir de sa forme : réduit à une forme minimale, un déterminant et un nom, il épouse ainsi le caractère fort du « maître-mot » du contexte auquel il renvoie. Le sémantisme même de ce terme-synthèse présuppose l'idée d'une tentative faible. Sa portée évocatrice est davantage appuyée par les trois points de suspension qui le suivent. Tout cela traduirait la valeur d'une *désillusion* par rapport à des plans (gouvernementaux) !

2.6.2.3. Scénographie

Le discours est entamé par l'évocation du méga-projet de l'autoroute Est-Ouest, un « *projet pharaonique censé être structurant tant pour l'économie nationale que pour l'ébauche d'une politique d'aménagement du territoire* » ; l'énonciateur cite les aspects de la corruption qui lui sont liés et la mauvaise qualité de sa réalisation ; l'État est ainsi directement pointé du doigt, non sans regret, sa politique économique montre ses limites à travers

ce seul projet autoroutier, qui pourtant aurait bénéficié d'un contexte économique favorable, celui du « pétrole cher »: *« l'autoroute Est-Ouest, faut-il hélas l'admettre, révèle aujourd'hui, à elle seule, toute l'ampleur du fiasco de la politique économique en vigueur depuis plus d'une décennie. »*

L'énonciateur construit son discours à partir d'une spatialité qu'il partage avec le co-énonciateur : l'Algérie. Il lui fixe une chronologie à partir de plusieurs cadres temporels : allant des « années 1990 » au jour d'« aujourd'hui » en passant des moments cruciaux comme celui de « juin 2014 » où *« la balance des paiements [...] affiche ses premiers déficits depuis près de quinze ans »*

L'énonciateur poursuit son discours en s'appesantissant sur des faits alarmant dont on pourrait augurer un devenir difficile.

2.6.2.4. La dimension personnelle

Sur ce plan, on relèvera l'usage du pronom « nous » à valeur déictique inclusive et celui du pronom indéfini « on » dont le comportement référentiel s'apparente à celui du pronom « ils » renvoyant à des spécialistes mais qui ne sont pas évoqués dans l'environnement cotextuel.

2.6.2.5. Rapports dialogiques

Les relations dialogiques sont ici multiples, elles sont essentiellement contenues dans lignes argumentatives car se manifestant dans la reprise de statistiques ou des faits marquants lesquelles fondent ici la base argumentative ; on en relèvera les suivantes : *« Depuis juin dernier, rappelle-t-on, le baril, dont dépendent et la survie de l'économie nationale et le maintien d'une certaine cohésion sociale, a perdu près de 60 % de sa valeur » ; « En 2014, annoncent ainsi les premiers constats de la Banque d'Algérie, la balance des paiements –sorte de baromètre des échanges financiers du pays avec le reste du monde- affiche ses premiers déficits depuis près de quinze ans. » ; « L'Algérie déficitaire et soumise aux contraintes du FMI dans les années 1990, devenue un temps « excédentaire » et créancière du même Fonds[...]. »*

2.6.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Comme nous venons de le spécifier, l'essentiel de la stratégie argumentative ici repose sur **l'argument de l'autorité, l'argument *constatif*** mais également sur des **statistiques** que l'on fait valoir comme ressorts argumentatifs, nous pouvons nous en apercevoir clairement dans les énoncés suivants que nous avons cités ci-haut.

La thèse, elle, se présente comme un réquisitoire du pouvoir en place ; elle lui impute toute la déconvenue de fait dont souffre le pays, celle-ci étant la résultante de la gabegie de la politique de gaspillage (« [...] non sans avoir, entre temps, brûlé la chandelle par les deux bouts ») suivie en matière de gestion : « N'ayant pas canalisé sa précaire rente pétrolière vers l'investissement productif, le pays est désormais condamné à renouer, tôt ou tard, avec les politiques de rigueur et d'austérité. »

Nous rajouterons une forme argumentative complexe comportant une structure concessive et un argument par analogie, elle d'autant plus importante de par son emplacement central dans le discours: « Nous n'y sommes *certes* pas encore. *Mais* le fait est que, *comme au temps de la crise de la dette des années 1990*, le salut économique de l'Algérie semble ne tenir, *encore aujourd'hui*, qu'au seul espoir d'un hypothétique redressement des cours pétroliers. »

Les ressorts de la modalisation sont légion, nous en présenterons quelques uns :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif		contraintes		déficits	pots-de-vin malversations fiasco menace austérité	espoir
Adjectif				seul hypothétique quelques déficitaire	ensevelis sordides sévères dangereuse fameux menus soumise condamné douloureux pharaonique	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			sans doute		hélas bougrement diablement	
Verbe/ Loc. v./	s'imposer		tarderont à risquent de			
Déterminant						
Mode verbal						
Forme figée					avoir brûlé la chandelle par les deux bouts	

Modalité autonymique		
non-coïncidence entre discours	non-coïncidence entre les mots et les choses	Non-coïncidence des mots à eux-mêmes
		« pétrole cher » « excédentaire »

2.6.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Les éléments d'analyse qui viennent d'être exposés amènent à tenter une interprétation qui restituerait le fond substantiel de ce qui est *voulu* ; l'ouverture du discours sur une série de « scandales » ayant éclaboussé le projet autoroutier Est-Ouest, son développement autour de statistiques objective de sources diverses et sa clôture sur l'expression d'inquiétude par rapport à un éventuel retour à l'endettement extérieur ; tout cela concourt à faire émerger l'effet de *désillusion* face à la réalité que l'État aurait voulu peindre autrement ; ce discours invite le co-énonciateur à *se rendre à l'évidence*, les temps à venir pouvant *sérieusement* gêner.

2.6.3. Synthèse récapitulative-contrastive

De l'analyse de deux discours de la sixième confrontation découle la synthèse suivante :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit mesurer l'importance du contexte économique-financier et s'adapter à la nouvelle situation » ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir que le gouvernement a à appliquer une démarche de sortie de crise » ➤ (ainsi) <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à se montrer compréhensif »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit considérer la gravité de la corruption dont est responsable l'État » ➤ « le citoyen que vous êtes doit mettre en rapport les faits circonstanciels en rapport avec la situation économique du pays » ; (ainsi) <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à se désabuser d'une quelconque stratégie réfléchie pouvant émaner des pouvoirs publics »</p>

2.7. Confrontation dialogique : [C.7 elm.] / [C.22 elw]

2.7.1. [C. 7 elm.]

Titre : Un compromis est-il possible ? (24-03-2015)/ Auteur : D. AKILA

2.7.1.1. Présentation du cadre événementiel

Il est question des déclarations, rapportées par l'agence officielle Spa, du ministre saoudien, Ali AL-Nouaïmi, lesquelles déclarations interpellent les pays producteurs de pétrole non-OPEP pour qu'ils coopèrent dans l'action visant à redresser les prix du baril.

2.7.1.2. Le titre

La forme du titre est interpellative à plus d'un égard ; c'est que conventionnellement, une interrogation de type total (fermé) appelle une réponse par « oui » ou par « non ». Mais cette question étant à lire à un second degré, l'on parviendrait à la traduire comme une *attente* d'une issue de crise sur laquelle les pays producteurs du pétrole s'entendraient unanimement. Au-delà des faits, cette question-problématique interrogerait les statuts !

2.7.1.3. Scénographie

Le fonctionnement discursif a pour centre l'état des lieux d'un débat entre les membres de l'OPEP et les pays producteurs non-OPEP, particulièrement la Russie. L'énonciateur commence par évoquer l'initiateur de ce débat, en l'occurrence le ministre saoudien Ali AL-Nouaïmi, l'Arabie Saoudite étant une force de proposition. Il évoque ensuite l'Algérie qui s'empresse, elle aussi, à donner de l'importance à la question pour pouvoir se libérer des contraintes de la crise, elle dont le régime économique est fondée presque entièrement sur les recettes des hydrocarbures: « *L'Algérie, pays pétrolier à balance de paiements fragiles, étant directement lié au prix du baril, se déploie d'ailleurs dans ce sens pour essayer de construire des alliances hors OPEP dans l'objectif d'atténuer les effets de la crise* ».

L'énonciateur clôture son discours sur ce débat par une conclusion *qui ne conclut pas*, s'agissant du rôle effectif de l'organisation et ses capacité de maîtrise du marché pétrolier : « *Est-ce à dire que l'OPEP n'a plus de contrôle de sa décision du fait des interférences et de pressions externes et même internes ? La réponse semble évidente à plus d'un titre dès lors que la*

décision de novembre 2014, de l'Organisation, de maintenir ses quotas de production, au moment où le prix du baril poursuivait sa chute, n'est toujours pas élucidée. »

2.7.1.4 La dimension personnelle

Ce discours fonctionnant pour l'essentiel sur le mode historique, la catégorie de la personne se trouve de ce fait réduite ici à des formes comme « certains », qui a un comportement référentiel exophorique indéterminé, ou « L'un des membres » dont la référence est ici de type cataphorique, l'élément référentiel étant ici le ministre saoudien, Ali Al-Nouaimi.

2.7.1.5. Rapports dialogiques

Les considérations dialogiques se trouvent être notamment lié à des cadres situationnels, à des déclarations antérieures ou encore à des commentaires autonymiques ; nous en citerons quelques cas : *« L'un des membres influents du cartel de l'OPEP, l'Arabie Saoudite en l'occurrence, vient d'interpeller, par la voie de son ministre du Pétrole, Ali El Nouaïmi, les pays producteurs non membres de l'Organisation, notamment la Russie, qui est producteur potentiel, à " coopérer pour relancer les prix du brut " »/« "la responsabilité" »/ « Une situation complexe qui reste nourrie par une divergence d'intérêts, mais aussi par des motivations politiques et géostratégiques qui, de toute évidence, tendent à orienter les positions des uns et des autres aujourd'hui ».*

2.7.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

La thèse, sous sa forme *consommée*, sur laquelle est centré le discours est celle selon laquelle l'OPEP n'est plus, dans le contexte actuel de la crise, maîtresse de sa décision, sous pression qu'elle est ; elle aurait perdu de sa force dans le marché pétrolier, elle dont les membres ne fournissent que « 30 % » de production. Les types d'arguments sont pour l'essentiel de type causal (**argument par le lien de cause**) et de type constatif (**argument par le signe**), tel qu'on peut le voir dans les deux énoncés suivants : *« il est à craindre que les prix suivent la cadence à la baisse, le déséquilibre entre l'offre et la demande étant susceptible de perdurer, du moins, à moyen terme. » /« le statu quo semble s'imposer face à cette situation de blocage où chaque partie refuse de faire des concessions. Une situation qui pénalise, en premier, les membres de l'OPEP, en particulier les pays à économies fragiles. »*

Précisons toutefois que cette thèse passe par un procès de développement avant d'atteindre son stade de confirmation. Se trace ainsi une logique processuelle dans

l'ordonnancement des lignes argumentatives visant à faire parvenir le co-énonciateur à un point de *rationalité* qui défendrait un *angle* vers lequel on voudrait ramener la construction d'une représentation que le co-énonciateur entreprend lors de l'activité interprétative. Ce procès s'ébauche, en début du discours, par un raisonnement syllogistique de base – qui sert de premier socle à la construction de la représentation- que nous pourrions rendre sous la forme suivante :

(Prémisse 01= Majeure) : La chute des cours du pétrole vers un niveau inférieur à la moitié de leur valeur initiale

(«[...] les prix du brut [...] se sont contractés de près de 60 % depuis juin 2014.»)



; Or (Prémisse 02 = Mineure) : l'Arabie Saoudite et les membres de l'OPEP refusent d'agir seuls sur les niveaux de production

(« les Saoudiens, qui sont loin d'être de simples observateurs du marché, affirment aujourd'hui que les membres de l'OPEP refusent d'assumer seuls « la responsabilité », et les conséquences de l'effondrement des cours de l'or noir.»)



; Donc (conclusion) : il y a lieu d'envisager la persistance de la tendance baissière des cours pétrole

(«Aussi, il est à craindre que les prix suivent la cadence à la baisse [...]. »)

À un niveau consécutif, cette thèse place l'Algérie dans une posture de défense et de résistance (l'énonciateur lui accorde un rôle d'élément *combatif* dans une sorte de guerre géostratégique) vis-à-vis de cette situation de ralentissement de croissance engendrée par la chute des cours du pétrole, en rapportant cette attitude à un état de fait : le potentiel financier du pays se trouve être affaibli de par sa dépendance à la rente. L'énoncé suivant le donne à voir clairement : « L'Algérie, pays pétrolier à balance de paiements fragiles, étant directement lié au prix du baril, se déploie d'ailleurs dans ce sens pour essayer de construire des alliances hors OPEP dans l'objectif d'atténuer les effets de la crise. Une initiative, qui n'est pas la première et qui vise à convaincre les producteurs de la nécessité de sauvegarder les intérêts communs ». Nous reconnaissons là l'investissement de **l'argument de la direction**, dans la mesure où l'action de l'Algérie est inscrite dans une dynamique défensive allant d'abord dans le sens de construire des réseaux relationnels qui, ensuite lui permettrons d' « atténuer les effets de la crise » pour parvenir à « sauvegarder les intérêts communs ».

Pour ce qui est de la modalisation, nous nous contenterons de relever les aspects essentiels :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémique	Evaluative	axiologique	affective
Substantif					pressions prétexte effondrement	
Adjectif			évidente	potentiel complexe acceptables	influents simples fragiles	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			peut-être notamment	loin directement		
Verbe/ Loc. v./			visé à			
Déterminant						
Mode verbal						
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					« la responsabilité »	

2.7.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

La valeur pragmatique essentielle ici est celle d'une *appréhension* par rapport à un avenir incertain lié aux aléas du marché pétrolier mais aussi à l'affaiblissement des centres de décision de l'OPEP face la montée en puissance des producteurs non-OPEP. Nous verrions tout de même que l'énonciateur relativise le ton *accusateur* qui pourrait se dégager envers le régime algérien et sa gestion des ressources, qu'il aurait dû diversifier pour éviter à l'économie d'être ainsi compromise et, par voie de conséquence, éviter à la Nation un état de difficultés sociales (austérité). Cette relativisation se manifeste dans le fait que l'énonciateur associe à l'action du gouvernement un effort de *combativité* dont elle fait preuve en ces temps de contraction des recettes (voir ci-haut « procédés argumentatifs »).

2.7.2. [C.22 elw.]

Titre : Voix inaudible / Date de parution : 23-08-2015 / Auteur : Réda BEKKAT

2.7.2.1. Présentation du cadre événementiel

Les coordonnées contextuelles se rapportent dans ce cas précis à la chute continue des prix du baril. L'OPEP a essayé d'intervenir de sorte à étudier une possibilité de révision à la hausse des cours du pétrole.

2.7.2.2. Le titre

Constitué formellement de deux unités, un nom et un adjectif, ce titre réalise une description minimale d'un état. Au niveau sémantico-pragmatique, en se fondant sur le contexte situationnel, on y lirait une *déception* par rapport à une tentative d'intervention visant à améliorer un état de fait.

2.7.2.3. Scénographie

Revenant sur un contexte conjoncturel qui s'inscrit dans la durée, celui de la tendance baissière des prix du baril, l'énonciateur pose au départ la problématique de cette chute en termes d'orientation future qui, selon lui, ne serait pas supposée dans le bon sens : « Rien, pour l'instant, ne laisse supposer que la tendance baissière pourrait être stoppée à court terme. C'est malheureusement tout le contraire qui est attendu et craint aussi bien par les experts des marchés des matières premières que par les néophytes des questions économiques. »

Il rappelle ensuite que le cadre géopolitique et stratégique mondial ne favoriserait pas une relance économique et ce contrairement aux prévisions du FMI qui selon des analystes dont il partage le constat sont très optimistes et que les plus « réalistes parmi eux pensent que le début de l'année prochaine s'annonce d'ores et déjà difficile, avec l'arrivée sur les marchés pétroliers déjà fortement excédentaires des quotas iraniens. » L'Algérie entre enfin en jeu ; l'énonciateur en fait un élément faible, dont la voix est quasiment « inaudible » : « Décidément, la voix de l'Algérie n'est plus autant écoutée qu'auparavant, aussi bien au sein des pays exportateurs de pétrole que sur la scène diplomatique internationale. »

Les expressions déictiques de la spatialité sont d'ordre hétérogène tout autant que celles de la temporalité : « l'Algérie » ; « États-Unis » ; « Europe » ; « Japon » ; « Chine » ; « l'Angola

» ; « Venezuela » / « Jeudi dernier » ; « la journée d'avant » (temporalité relative) ; « l'an dernier » ; « 1973 » ; etc.

2.7.2.4. La dimension personnelle

S'agissant d'un régime historique, il est fait usage d'unités au comportement référentiel descriptif absolu : « les analystes ».

2.7.2.5. Rapports dialogiques

L'expression dialogique est notamment présente dans les cadres situationnels ou dans des discours repris et transformés, ceux d'institutions mondiales ou régionales, officielles ou autres. Nous pouvons la déceler dans les énoncés suivants : « *Jeudi dernier, celui du panier de référence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a encore perdu 1,26 dollar par rapport à la journée d'avant !* » / « *les chiffres avancés par le Fonds monétaire international qui prévoit une croissance mondiale de 6,8% - en net recul par rapport à l'an dernier - laissent sceptiques les analystes* ». De par ses connexions dialogiques, ce discours se fait fort d'un argumentaire dont la teneur est pour l'essentiel d'ordre statistique et causal

2.7.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Les ordres du déploiement argumentatif dans ce discours sont, on vient de le préciser, en rapport avec les mentions statistiques et les positions d'experts qui confèrent de la sorte plus de consistance à la thèse de l'énonciateur. Celui-ci verrait que des données actuelles du marché pétrolier on n'augurerait rien qui soit positif, cette thèse, la sienne, est aussi celle qu'il attribue à des instances averties, les experts voire à tout un chacun que l'économie intéresse : « *Rien, pour l'instant, ne laisse supposer que la tendance baissière pourrait être stoppée à court terme. C'est malheureusement tout le contraire qui est attendu et craint aussi bien par les **experts** des marchés des matières premières que par les **néophytes** des questions économiques.* »

Outre **l'argument d'autorité** fort présent dans ce discours (voir rapports dialogiques ci-haut), nous identifions également l'usage de **l'argument par le lien causal** (« *Une situation que l'OPEP ne semble pas, pour l'instant, appréhender à travers les répercussions futures qu'elle aura sur l'organisation, tant le poids des grands producteurs, comme l'Arabie Saoudite, reste déterminant .* »).

Nous pouvons par ailleurs, à une échelle plus importante, reconstituer un raisonnement syllogistique donnant lieu à une résultante pragmatique (une sorte

d'*implication de fait*) vers laquelle converge le discours ; ce raisonnement sert de base à la structure des deux derniers paragraphes du texte considéré :

(Prémisse 01= Majeure) : l'Arabie Saoudite est membre influent de l'OPEP
(« le poids des grands producteurs, comme l'Arabie Saoudite, reste déterminant. »)



; Or (Prémisse 02 = Mineure) : l'Arabie Saoudite se refuse à diminuer ses quotas du marché pétrolier

(« l'attitude des gros producteurs, à l'instar des Saoudiens, demeure inchangée : pas question de revoir à la baisse l'offre de production OPEP »)



; Donc (conclusion) : On se trouve dans une situation sans action efficace
(« Face à cette intransigeance pour l'instant clairement affichée par les Saoudiens, notamment, le temps semble aux attermoissements. »)



[résultante pragmatique]=> « Décidément, la voix de l'Algérie n'est plus autant écoutée qu'auparavant, aussi bien au sein des pays exportateurs de pétrole que sur la scène diplomatique internationale »

2.7.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

De ces éléments d'analyse ressort un trait saillant : diplomatiquement, l'Algérie n'est plus ce qu'elle était. L'énonciateur, en mettant en relation données factuelles, conjoncturelles et mobilité géopolitique, voudrait en venir à faire prendre forme dans l'esprit du co-énonciateur l'image d'une Algérie fragilisée à l'international car n'ayant pas réussi à se hisser économiquement au statut de force influente, elle dont le régime socio-économique est à la merci du marché pétrolier. Cet affaiblissement est fonction de la gestion politique menée sous l'égide du Président de la République, en l'occurrence A. BOUTEFLIKA. « *Cela étant, vous, concitoyen, ne soutenez plus les orientations de ce régime politique qui a montré ses limites!* »

2.7.3. Synthèse récapitulative-contrastive

Voici, au terme de cette septième confrontation dialogique, la somme des orientations pragmatiques liées à l'intentionnalité de chacun des deux discours analysés :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit appréhender que le contexte géopolitique mondial ne favorise pas, au moyen terme, un retour à une bonne dynamique économique, au niveau nationl» ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir l'importance de l'action qu'entreprend <i>son</i> gouvernement pour <i>forcer</i> ce retour» (ainsi) <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à se préparer à un éventuel resserrement de la situation socio-économique tout en mesurant la peine du gouvernement à y obvier.»</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir que l'organisation OPEP dont fait partie l'Algérie est incapable de décider inverser la tendance du marché pétrolier dont la dynamique lui échappe» ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir que si l'Algérie en vient à sombrer dans de sérieuses difficultés sociales, c'est à cause de la politique économique de ce gouvernement» ; (ainsi) <p>«[j'invite] le citoyen que vous êtes à se détromper de l'action de ce régime»</p>

2.8. Confrontation dialogique : [C. 9 elm.] / [C. 9 elw]

2.8.1. [C.9 elm.]

Titre : Inverser la tendance en faveur du produit local /Date de parution :

26-04-2015)/ Auteur : Farid Bouyahia

2.8.1.1. Présentation du cadre événementiel

C'est l'événement d'une campagne supervisée par l'État, baptisée « Consommons algérien », qui est entouré d'une importance particulière à l'échelle nationale. En effet, cette campagne devait se mettre en branle dès la date du 26 avril 2015 pour essaimer dans 48 wilaya, durant toute une semaine. Elle a pour vocation d'exposer des produits fabriqués localement dans les domaines de l'électronique, de l'électroménager, de l'agroalimentaire, etc., pour en promouvoir la commercialisation et soutenir ainsi l'économie nationale. Le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités auprès du ministère du Commerce a fourni des explications au sujet de cette campagne à l'APS (Agence de Presse algérienne).

2.8.1.2. Le titre

L'examen du titre du point de vue formel retiendra l'aspect prédicatif particulier où l'on peut noter la mise en relief d'un verbe à l'infinitif qui, sémantiquement, remplit une fonction jussive (à appréhender ici non pas comme d'une valeur injonctive, mais comme celle de sollicitation) que l'on peut observer dans le cas des notices d'emploi, des recettes de cuisine ou des catalogues.

Pragmatiquement, ce titre est censé interpeller le co-énonciateur en tant qu'il est supposé appartenir à la communauté des citoyens algériens l'incitant à soutenir la production nationale, et donc l'économie nationale, en lui communiquant l'idée qu'il est, à un certain niveau, facteur responsable du changement économique.

2.8.1.3. Scénographie

L'énonciateur entame son discours en le mettant en rapport avec une actualité événementielle dont le cadre temporel est le jour même de la publication du discours, laquelle actualité est celle du commencement d'une campagne lancée sous l'égide du gouvernement pour soutenir les produits locaux, et ce, en réaction à la consommation accrue des produits importés: *« Le lancement aujourd'hui d'une campagne pour sensibiliser les Algériens à consommer national vise d'abord et surtout à inverser la tendance. »*

L'énonciateur convoque les dires d'une instance officielle, en l'occurrence le ministre du Commerce Amara Benyounés, qui clarifie la finalité socio-économique de cette campagne : *« " Il faut que les Algériens comprennent que chaque fois qu'ils consomment un produit national, ils sauvent ou créent des emplois dans leur pays", souligne M. Benyounés »*. Il associe ensuite le fait, éminemment économique, de consommer des produits locaux à un aspect de civisme : *« Il faut que le consommateur en prenne conscience et devienne un consommateur-citoyen »*.

Le discours, se poursuivant sur le mode explicatif, rappelle que chronologiquement une campagne promotionnelle du même genre a été menée dans l'espace algérien, dans les débuts des années 2000 (campagne « Made in bladi »); il en appelle à l'activité mémorielle du co-énonciateur pour mettre en rapport l'actuel et l'antérieur du même événement.

La campagne, renchérit l'énonciateur, ne devrait pourtant pas à la fin des importations, mais une incitation à préférer les produits locaux, un appel lancé essentiellement en direction de « la classe moyenne », l'objectif étant de protéger « la souveraineté nationale » -objectif soutenu par l'institution syndicale nationale, l'UGTA, qui se montre manifestement favorable à la restriction du champ des importations- mais aussi, sur un plan corrélatif, de susciter localement une ambiance concurrentielle: *« D'après les explications données, à maintes reprises, par le ministère du Commerce, il ne s'agit pas d'une campagne zéro produit importé, mais surtout pour interpeller les politiques, les consommateurs, les opérateurs économiques et les producteurs sur la question de la*

souveraineté économique, en général, et alimentaire, en particulier. »/ « L'autre objectif assigné à cette campagne est d'augmenter la compétitivité des produits locaux [...].»/ « Le SG de l'UGTA a, pour sa part, salué la décision du ministre " de mettre fin aux agressions des importateurs" ».

2.8.1.4 La dimension personnelle

La manifestation de la catégorie personnelle se fait ici plurielle et hétérogène ; nous relèverons ainsi la forme possessive d'inclusion « notre » («notre économie ») et l'usage de la forme accentuée « nous-même » que l'on opposerait à un « eux » (« sans repli sur nous-même ») dont la référence inclusive est explicite : énonciateur + co-énonciateur + délocuté (limité au citoyen algérien et ne concerne pas ceux n'ayant pas ce statut)

On considèrera également la particularité de l'unité nominative « Algériens » dont les propriétés référentielles sont à la fois de type absolu et de type déictique : envisagé comme gentilé désignatif de la communauté des Algériens vivant parmi d'autres groupes communautaires, ce terme est d'ordre descriptif absolu, mais pris dans ce contexte discursif où l'énonciateur en fait usage pour se désigner soi-même en même temps qu'il désigne le co-énonciateur, tous deux partenaires de l'acte de communication, il sera donc considéré comme unité déictique. C'est ce dernier fonctionnement qui est observé dans le cas du présent discours

Ajoutons-y l'usage des formes « gens », « consommateur », « consommateur-citoyen » qui pourraient tout aussi être investies d'une *déicticité*, si l'on considère la possibilité de les saisir comme fonctionnant sur le mode d'un « renvoi référentiel détourné » vers la catégorie personnelle dont fait partie le co-énonciateur.

Enfin, nous rappellerons l'usage des termes aux propriétés référentielles liées à la personne du délocuté : « ministre » (dont le renvoi se fait par rapport à une unité dénominative contextuellement présente, « Amara Benyounès), « le SG de l'UGTA », « la classe moyenne », etc.

2.8.1.5. Rapports dialogiques

Les connexions dialogiques, quant à elles, sont de différents ordres : de la forme basique et explicite du discours rapporté au style direct jusqu'aux formes peu marquées, ce discours est traversé par la polyphonie du dire. Nous pouvons rappeler succinctement certains cas :

- **dialogisme du discours rapporté au style indirect** : « *" Il faut que les Algériens comprennent que chaque fois qu'ils consomment un produit national, ils sauvent ou créent des emplois dans leur pays "*, souligne M. Benyounés » ;
- **dialogisme lié à des discours tenus sur des faits** : « *Surtout que la crise pétrolière incite à les favoriser.* »
- **dialogisme du discours indirect + commentaire autonymique** : « *Le ministre a indiqué que la liberté du commerce est un "principe fondamental "* » ;
- **dialogisme supposé d'un commentaire autonymique** : « *le slogan " Made in bladi "* ».

2.8.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

La thèse que soutient l'énonciateur est énoncée dès le départ sous forme d'un engagement solidaire de l'opération lancée : « En fait consommer que les produits algériens est un simple geste, mais un pas géant vers l'amélioration de l'état de notre économie. » Cet engagement sera aussi celui que devrait faire le co-énonciateur, s'agissant d'un partage supposé de valeurs communautaires entre énonciateur et co-énonciateur ; c'est la forme inclusive « notre » qui soutient ce ralliement à ce qui s'apparente à une « cause » nationale.

Cette thèse se trouve être par la suite nuancée : loin d'être fondamentaliste, radicale, elle fait de cet engagement une question préférentielle : « *Il s'agit véritablement d'inciter les Algériens à acheter algérien et à donner la préférence aux produits locaux. Mais sans repli sur nous-mêmes.* »

L'énonciateur, prenant parti en faveur cette opération, déploie son argumentaire autour deux forme d'arguments essentiels, ladite opération étant au stade d' « initiative » ; nous reconnaitrons l'usage des types d'arguments suivants :

- **l'argument du rapport entre la fin et les moyens** : « *Le défi implique de surmonter un certain nombre de contraintes et de libérer l'initiative.* » / « *"Il faut que les Algériens comprennent que chaque fois qu'ils consomment un produit national, ils sauvent ou créent des emplois dans leur pays", souligne M. Benyounés* »/ « *L'initiative vise essentiellement à valoriser la production locale et à relancer l'emploi* » ;
- **l'argument pragmatique** : « *En Algérie, si l'afflux de produits importés met à mal les produits locaux, ceux-ci n'ont pas dit leur dernier mot. Surtout que la crise pétrolière incite à les favoriser.* »/ « *Les tendances montrent que les gens satisfont leurs besoins par une*

consommation accrue des produits importés, d'où la nécessité d'inverser la tendance en faveur des produits locaux. »

- **l'argument de la direction** : « À terme, cela va pousser les chefs d'entreprises à améliorer la qualité de leurs productions et permettra d'enrayer le chômage. » / « Si les Algériens achètent local, les entreprises produiront mieux et augmenteront leur chiffre d'affaires. À terme cela suppose d'embaucher du personnel. En fait consommer algérien a une finalité économique. »
- **l'argument du rapport entre la fin et les moyens + argument par le lien causal** : « L'autre objectif assigné à cette campagne est d'augmenter la compétitivité des produits locaux et de sensibiliser les Algériens au danger de ne recourir qu'aux marchés mondiaux pour satisfaire les demandes nationales en différents produits. »

L'investissement des expressions modales est tout autant important, nous en reprendrons dans la grille ci-après les manifestations essentielles :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémi.	évaluative	axiologique	affective
Substantif	nécessité			compétitivité	amélioration préférence repli ; danger souveraineté consommateur- citoyen ; crise monopole contradiction	
Adjectif					simple ; géant faible ; bonne	
Adverbe/ Loc. adv. / Loc. prép.				essentiellement véritablement déjà	« zéro » ²² mieux	
Verbe/ Loc. v./	Il faut		permettra suppose montrent a salué a affirmé soutient		sensibiliser sauvent valoriser met à mal favoriser préférer améliorer satisfont satisfaire	
Modalité autonymique						

²² Le fonctionnement syntaxique du numéral cardinal « zéro » est similaire à celui d'une préposition ou d'une locution prépositive (possibilité de commutation) : « campagne zéro produit importé » = « campagne sans produits importés / vide de produits importés »

non-coïncidence entre discours	non-coïncidence entre les mots et les choses	Non-coïncidence des mots à eux-mêmes
		« Made in bladi ». « principe fondamental »

2.8.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Lorsque nous nous mettons à traduire le contenu de ce discours en valeurs pragmatiques, nous ne pouvons pas ne pas saisir sa direction : que tout ce qui est dit converge vers une valeur *incitative*. C'est que l'énonciateur met au service de cette visée une panoplie d'arguments dont l'essentiel soutient une fin, celle de prendre le parti du gouvernement, dans son entreprise de relancer l'économie à partir d'un engagement citoyen : l'Algérie ne saurait se considérer comme citoyen, s'accepter en tant que tel, que s'il fait preuve de civisme (« consommateur-citoyen ») en prenant part à la campagne promotionnelle de son gouvernement qui s'emploie en *pratique* à *réformer* l'économie. Aussi, cet acte citoyen serait-il perçu, non comme un *choix* mais comme *devant être choisi*. Là s'accroît la valeur initiale du titre prédicatif : « inverser la tendance en faveur du produit local » serait à lire comme « *engagez-vous dans l'acte patriotique de la réforme économique !* »

2.8.2. [C. 9 elw.]

Titre : « Consommer algérien », mythe et réalités/ Date de parution : 28-04-2015/ Auteur : Omar BERBICHE

2.8.2.1. Présentation du cadre événementiel

Il s'agit du même cadre événementiel que celui spécifié ci-haut : la mise en marche, à partir du 26 avril 2015, d'une campagne nationale à caractère socio-économique baptisée « consommons algérien ».

2.8.2.2. Le titre

Sur le plan de la forme, ce titre est singulier en ceci qu'il est composé de deux segments de types différents : un segment prédicatif (« Consommer algérien ») caractérisé par un trait typographique, la mise entre guillemets, et un segment constitué de deux unités nominales coordonnées l'une avec l'autre (« mythe et réalité »).

À l'extraction de sa valeur sémantico-pragmatique, on pourrait le saisir comme l'anticipation d'un commentaire qui se veut évaluatif par rapport à un contexte socio-

économique d'un fait. On serait ainsi tenté de dire que le discours qu'il chapeaute s'annonce contempteur d'une thèse socio-médiatiquement soutenue.

2.8.2.3. Scénographie

Placé dans une situation globale de conjoncture économique critique et dans celui, plus particulier, d'un lancement d'une campagne nationale à caractère socio-économique, le discours auquel on a affaire indexe sur ces coordonnées contextuelles la circulation socio-médiatique d'une thèse : la promotion de la production nationale à partir d'une nouvelle logique commerciale qui entend « inverser la tendance en faveur du produit local » (voir titre de l'article précédent d'EL MOUDJAHID). Constatant ce fait, l'énonciateur se voudrait catégorique à ce sujet : « *Après avoir ouvert de façon anarchique le marché national aux produits d'importation, au grand bonheur de la nouvelle race d'importateurs qui ont essaimé à l'ombre de la libéralisation de l'économie nationale, les pouvoirs publics en appellent au patriotisme économique des Algériens* » ; « *La campagne nationale « consommer algérien » lancée à grand renfort de publicité, dimanche, ne semble pas avoir produit l'électrochoc attendu auprès des consommateurs* » ; et d'ajouter : « *Une campagne de ce type ne peut réussir et soulever l'adhésion populaire que si elle réunit certaines conditions objectives en amont et en aval du marché de la consommation.* »

L'énonciateur récuise et, sur un ton ironique, ridiculise l'initiative en attirant l'attention du co-énonciateur sur son incohérence au regard des décisions prises antérieurement. Le simple bon sens, aurait-il ainsi pu dire, voudrait que, quand on est gouvernement, l'on fasse attention aux actes décisifs du point de vue d'une possibilité d'enchaînement. Le discours s'ordonne sur le mode critique, tantôt avec une note d'ironie (« *" Fais ce que je te dis, ne fais pas ce que je fais "*, c'est, en résumé, ce que la vox populi retient de cet activisme des autorités »), tantôt avec des constats faits non sans un ton critique voire réprobateur (« *Leur marché, ils le font ou le font faire quotidiennement à l'étranger par leurs conjoints, enfants et amis* »), ou encore avec des interrogations interpellatives (« *À-t-on vu ces messieurs qui nous gouvernent s'habiller et se nourrir algérien?* »).

L'énonciateur semble au final parvenir à une résolution au sujet de la question, plus générales des orientations économiques des pouvoirs publics, notamment vers par rapport l'élan souhaitable vers une économie émergente ; il l'exprime ainsi : « Ni les choix économiques du pays orientés vers l'économie de bazar ne ni les lois encadrant

le processus de développement ne favorisent le passage vers un statut de pays émergent »

Décidément le discours prend des allures nettement critiques qui s'apparentent à un procès fait au gouvernement. L'énonciateur se fait un ethos d'observateur impliqué dans la société algérienne et, à ce titre, bien placé pour discuter des questions socio-économiques.

2.8.2.4. La dimension personnelle

Lorsqu'on considère ce discours du point de vue de la dimension personnelle, on se rend compte qu'on a affaire à une diversité d'expressions référentielles qui convoque plusieurs acteurs de la sphère sociale algérienne. En effet, nous avons affaire ici à des unités aussi bien déictiques que relatives et absolues, certaines d'entre elles semblent avoir circulé dans d'autres discours dont celui d'EL MOUDJAHID que nous avons abordé précédemment (l'expression référentielle « classe moyenne » y a été employée). Nous retiendrons en gros les formes suivantes : « Algériens » et « citoyen » (fonctionnement référentiel aussi bien absolu explicitement que déictique implicitement, si l'on sous-entend par là que l'énonciateur **se considère** comme **compris** dans cette référence et considère aussi le co-énonciateur comme y être compris) ; « nous » et « nos » (formes déictiques explicites de valeur inclusive) ; « consommateurs », « initiateurs », « ceux », « ils », « les riches » et « la classe moyenne » (fonctionnement référentiel du délocuté) ; « leurs amis et enfants » (fonctionnement référentiel anaphoriques + termes relationnels = amis et enfant(de quelqu'un = termes relationnels) + leurs (= de+défenseurs patentés).

Reste à expliciter deux formes particulières que l'on pourrait considérer comme déictiques, il s'agit de l'insertion au milieu du discours d'une structure conversationnelle imaginée : « "Fais ce que je te dis, ne fais pas ce que je fais " », l'énonciateur voudrait vraisemblablement donner plus de présence à son discours en imaginant une mise en contact directe entre un officiel de l'État et le co-énonciateur.

2.8.2.5. Rapports dialogiques

Au niveau du tissu dialogique, nous pouvons relever plusieurs formes dont certaines sont celles insérées dans le discours sans marquage énonciatif indiquant leurs sources :

- **Commentaire autonymique** : « *consommer algérien* »
- **Discours produits dans la sphère officielle** : « *Faut-il rappeler cette absurdité économique de la loi de finances qui a aligné les importateurs sur les producteurs en matière du taux de l'impôt sur les bénéfiques ? Le retour au crédit à la consommation n'est pas la panacée pour booster la consommation nationale* »
- **Discours circulant dans les dispositifs médiatiques** : « *Les riches ne changeront rien à leurs habitudes de consommation. Quant à la classe moyenne et aux petites bourses, elles n'ont pas attendu cette campagne pour consommer algérien.* »

2.8.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

L'étayage argumentatif s'organise à tous les niveaux du discours pour servir d'appui dont nous avons déterminé la nature critique dans la scénographie. Sans avoir à en rediscuter, nous exposerons ci-après les lignes forces de ce discours en spécifiant la nature des argument qui y sont investis :

- **l'argument du rapport entre la fin et les moyens** : « *Une campagne de ce type ne peut réussir et soulever l'adhésion populaire que si elle réunit certaines conditions objectives en amont et en aval du marché de la consommation. Le patriotisme et le sens de l'abnégation ne se décrètent pas à coup de slogans ronflants auxquels même les initiateurs de cette opération ne croient pas* » / « *la condition première pour que l'appel aux consommateurs soit entendu et suivi d'effet est la légitimité du pouvoir la et crédibilité de nos institutions et de nos dirigeants.* » / « *Appeler les Algériens à consommer local implique une stratégie économique basée sur la compétitivité de l'outil de production nationale et sur la maîtrise des coûts de production pour offrir aux consommateurs des produits de qualité, concurrentiels avec les produits d'importation et à des prix tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens.* »
- **argument sous forme de question rhétorique** : « *À-t-on déjà croisé un ministre ou un haut responsable algérien dans un souk ? À-t-on vu ces messieurs qui nous gouvernent s'habiller et se nourrir algérien ? Passer leurs vacances dans des complexes touristiques algériens ? Préférer la Symbol fraîchement sortie de l'usine de Tiaret aux grosses cylindrées d'importation ou rouler en bicyclette du complexe de Guelma ? Confier leurs avoirs aux banques algériennes ?* »

- **l'argument pragmatique** : « *Les riches ne changeront rien à leurs habitudes de consommation.* »

L'essentiel des aspects modaux qui confère au discours sa résonance critique est repris dans cette grille :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	épistémique	évaluative	axiologique	Affective
Substantif					race patriotisme renfort électrochoc emballement activisme maîtrise qualité panacée absurdité bazar	bonheur
Adjectif					anarchique grand patentés ronflants	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.						
Verbe/ Loc. v./		doivent	implique semble		Préférer pêchent booster	
Mode verbal						
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
					« consommer algérien »	

2.8.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

Ce discours, étant de tonalité critique forte, autorise à dire qu'il porte en son sein une visée *dissausive*, appuyant l'absence de rationalité et de coordination dans la démarche gouvernementale ; il est l'expression d'un procès intenté contre la gestion incohérente des autorités publiques qui entrent en contradiction avec ses propres choix économiques. Forte des constats d'incohérence qu'elle énumère tout au long du texte, cette critique chercherait à faire naître chez le co-énonciateur la conviction que le pouvoir public pratique de l' « hypocrisie politique » : « " Fais ce que je te dis, ne fais pas ce que je fais ", c'est, en résumé, ce que la vox populi retient de cet activisme des autorités pour inciter à

la consommation du produit made in Algeria. ». L'acte de langage reconstitué serait donc celui que l'on pourrait énoncer –sous forme d'exhortation supposée- de la manière suivante : « *n'écoute pas ce pouvoir qui ne promeut la production qu'en discours creux, qui ne cultive que des mythes en déphasage avec le réel !* »

2.8.3. Synthèse récapitulative-contrastive

Au terme de cette huitième confrontation dialogique, venons-en au stade de la synthèse de leurs principales valeurs illocutoires :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir la nécessité de souscrire au projet de la réforme économique, laquelle est favorable à la production nationale » ➤ « le citoyen que vous êtes doit s'assurer de l'action pratique et sincère de son gouvernement» <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à s'unir avec son gouvernement»</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit considérer la <i>réalité</i> de la production locale» ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir le caractère irrationnel des décisions des pouvoirs publics » ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>«[j'invite] le citoyen que vous êtes à se désunir de ce gouvernement incompetent»</p>

2.9. Confrontation dialogique : [C.17elm.] / [C.13 elw]

2.9.1. [C.17 elm.]

Titre : Une économie compétitive sans austérité / Date de parution : 05-07-2015 /Auteur : Nadia K.

2.9.1.1. Présentation du cadre événementiel

Le contexte événementiel dont il s'agit dans le cas de ce discours est celui d'une visite de travail et d'inspection effectuée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la wilaya d'Alger. Accompagné de son staff gouvernemental, il a inauguré la nouvelle faculté de médecine, s'est rendu au stade du 5 juillet, devenu de nouveau opérationnel après les travaux de réfection et de réalisation, a visité l'unité H-B Technologie (centre de fabrication de cartes à puce), a fait des déclaration au sujet de la modalité de paiement par chèque, etc., tout cela se déroulant sur fond de conjoncture économique particulière, à l'échelle régionale et internationale.

2.9.1.2. Le titre

Formellement, ce titre est constitué d'un syntagme nominal complété par un syntagme prépositionnel, ce qui suppose sur le plan sémantique le besoin de précision.

« Compétitive » est un qualifiant dont la valeur peut aussi bien être « axiologique », celle d'une positivité profitable à soi (rapport particulier à la chose), que simplement « évaluative » lorsqu'il s'agit de caractériser un état d'évolution d'un procès donné sans y avoir un rapport d'intérêt particulier. Pragmatiquement, nous, Algériens vivant un contexte socio-économique particulier, et en tant que co-énonciateurs de ce discours, serions plutôt portés à recevoir ce qualifiant d'une « économie », qui devrait être la nôtre, par rapport à sa significativité positive, donc axiologique.

2.9.1.3. Scénographie

Ce discours s'esquisse par un rappel d'une visite de travail qu'a effectué le Premier ministre à Bouira, précisément au centre de fabrication de cartes à puce. L'énonciateur rapporte les dires du Premier ministre au sujet de la conduite à tenir dans ce contexte de mauvaise conjoncture économique, lesquels sont plutôt d'un ton rassurant ; l'énonciateur reprend ces dires par rapport à une nuance de valeur : « "La politique du gouvernement consiste à rationaliser les dépenses publiques. Mais cette rationalisation n'est pas de l'austérité", a tenu à préciser le Premier ministre Abdelmalek Sellal. »

L'énonciateur fait de cette déclaration, qui spécifie la distinction entre un état d'« austérité » et une démarche de « rationalisation des dépenses », le point de départ de son raisonnement (« Voilà le mérite d'être clair ») qui réagit dans un premier temps à « des voix qui s'élèvent » et qui ont tendance à dramatiser le devenir de la situation socio-économique en Algérie.

L'énonciateur, partant d'un « hier », revient à un « aujourd'hui » pour admettre le fait de la mauvaise conjoncture qui pourtant ne compromet pas l'économie algérienne qui n'est pas en « cessation de paiement ». Tout au contraire, avance l'énonciateur, c'est plutôt un facteur qui stimule cette économie à se relancer sur nouveau terrain fécond qui lui ferait changer d'orientation. Il rappelle encore des propos tenus par le Premier ministre : « *Elle constitue, a déclaré M. Sellal, " une occasion pour modifier la politique économique du pays dans le but de sortir de la dépendance envers les hydrocarbures et de créer de la richesse et de l'emploi."* »

Admettant les faux pas que la politique économique d'avant la survenue de la crise a faits, l'énonciateur se fait un ethos d'analyste rationnel et modéré qui conviendrait de la nécessité de réviser la démarche jusque-là suivie ; le moment

d'« aujourd'hui » ne devant pas perpétuer les erreurs du passé ; voilà ce qu'il rajoute dans ce sens : « *Une gabegie qui ne pouvait plus durer sous peine d'hypothéquer les projets retenus dans le plan d'action du gouvernement. De cette prise de conscience découle, aussi, la prise de décision à même de rectifier, à court et moyen termes, la situation qui prédominait jusqu'alors. Aujourd'hui, les premiers résultats sont là pour conforter l'État dans la justesse de sa nouvelle orientation économique.* » Les résultats obtenus à la suite de cette révision des démarche sont probants.

Tout en récapitulant une série de mesures –situées chronologiquement (« jeudi dernier »)- décidées par le gouvernement, qui s'inscrivent dans la nouvelle orientation, le co-énonciateur en vient à conclure que le gouvernement motive les initiatives des jeunes et leur procure les commodités nécessaires.

2.9.1.4 La dimension personnelle

S'agissant de la catégorie de la personne, nous pouvons retenir la particularité de l'usage du pronom indéfini « on » qui remplit ici une fonction endophorique, car il est lié à une instance déjà citée celle du Premier ministre. Particulier est encore l'usage de l'unité « voix » (qui s'élèvent) dont la valeur métonymique accomplit un fonctionnement référentiel semblable à celui de la personne du « délocuté », valeur référentielle que nous retrouvons également accomplie par des unités comme « jeunes », « État », etc.

2.9.1.5. Rapports dialogiques

Dialogique, ce discours l'est à plusieurs niveaux de sa structure ; nous pourrions citer les cas d'interdiscursivité les plus marqués à travers la considération des énoncés suivants :

- **dialogisme du discours rapporté** : « *"La politique du gouvernement consiste à rationaliser les dépenses publiques. Mais cette rationalisation n'est pas de l'austérité", a tenu à préciser, hier, M. Sellal* »
- **dialogisme de discours circulant socialement** : « *des voix s'élèvent ici et là pour donner à croire aux Algériens qu'ils vont faire face, dans un proche futur, à des moments très durs.* »
- **dialogisme de l'héritage culturel** : « *le proverbe « "À quelque chose malheur est bon" »*

- **dialogisme de discours officiels** : « *La LFC 2015 comprendra des décisions et des mesures visant à assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur* »

2.9.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Les stratégies argumentatives sur lesquelles repose ce discours soutiennent une thèse favorable à l'orientation des pouvoir public mais elle est d'abord formulée sur un mode constatif qui, renvoyant à des discours circulant socialement, les réfutent en relativisant les faits par rapport à la situation économique et financière de l'Algérie, l'impact de la conjoncture étant là, mais « *il n'en reste pas moins utile de rappeler que l'Algérie n'est pas en cessation de paiement* ». La structure concessive est l'une de ces manières forte de relativiser les faits

Nous pouvons ramener les stratégies argumentatives suivies aux types d'arguments suivants :

- **l'argument d'autorité + argument du rapport entre la fin et les moyens**: « *En fait comme l'affirme le proverbe "À quelque chose malheur est bon", la baisse des prix du pétrole met les Algériens dans les conditions pour repartir sur de nouvelles bases économiques, ce qui nécessitera une rationalisation dans la gestion des finances publiques* » ;
- **L'argument du lien causal + argument superfétatoire** : « *À titre indicateur, la facture des importations a plus que triplé en 10 ans, car on estimait que le pays avait suffisamment de ressources financières pour importer non seulement ce dont son économie avait besoin, mais aussi du superflu. Une gabegie qui ne pouvait plus durer sous peine d'hypothéquer les projets retenus dans le plan d'action du gouvernement.* »

Les principales formes modales sont exposées dans la grille figurant ci-dessous :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	Aléthique	déontique	épistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif			conscience	rationalisation	voix effondrement gabegie maîtrise corruption fraude anarchie entraves pesanteurs obstacle	

Adjectif	nécessaires			proche nouvelles superflu court ; moyen	durs souhaitée meilleure compétitive positif bureaucratiques	
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.				très seulement suffisamment		
Verbe/ Loc. v./	nécessitera		croire estimait permettra manquera à	a triplé a baissé encourage	conforter prédominait	

2.9.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

À ce niveau, nous pourrions avancer que la totalité du discours procède d'une intentionnalité de *pacification des esprits* par rapport à la situation socio-économique qui prévaut à l'échelle nationale et qui a suscité tant d'appréhensions chez le citoyen. Le co-énonciateur semble se fixer un objectif de détruire les thèses alarmistes, les « voix qui s'élèvent ici et là », en arguant de ce que le pays n'est pas dans l'impasse, au plan économique-financier s'entend. Le discours prend ensuite l'allure d'un éloge des mesures prises dans le sens de redresser l'économie et éviter ainsi au citoyen les mauvais scénarios de la crise ; c'est donc l'image d'un gouvernement de *terrain* qui est mise en relief, le co-énonciateur pourra tabler sur les nouveaux dispositifs d'urgence (la LFC 2015 notamment) de sa politique économique, parmi lesquels il est prévu un mécanisme d'implication des compétences jeunes dans le processus du changement amélioratif ; le co-énonciateur y verrait un aspect de l'exercice démocratique et recevrait de la sorte l'effet d'une *invitation* à se faire *siennes* les préoccupations du gouvernement et, partant, à *souscrire aux* mesures instituées.

2.9.2. [C. 13 elw.]

Titre : L'État et la rigueur / Date de parution : 29-06-2015 /Auteur : Réda BEKKAT

2.9.2.1. Présentation du cadre événementiel

Le cadre événementiel est ici celui de la prévision par l'État d'une batterie de mesures économiques, et ce, à travers l'instrument légal qu'est la LFC 2015. Ce sont là de nouvelles dispositions qui s'inscrivent dans ce que le gouvernement appelle la

« rationalisation des dépenses » qui touchent, entre autres, la consommation du carburant dont les prix sont révisés à la hausse.

2.9.2.2. Le titre

Au niveau de la forme, ce titre est d'une composition binaire simple, celle de deux unités nominales coordonnées, cette structure faisant penser à une polarité. Au plan sémantico-pragmatique, on pourrait saisir, à travers l'élément de la coordination l'idée d'un parallèle, d'une comparaison qui évaluerait les actes du gouvernement par rapport à un repère, celui d'une démarche rigoureuse. L'effet qui pourrait en être tiré serait celui qui amène à déterminer jusqu'à quelles proportions l'État a atteint des niveaux que l'on pourrait faire correspondre à de la rigueur.

2.9.2.3. Scénographie

Le discours auquel nous avons affaire ici s'ouvre sur un rappel de la conjoncture économique liée à la chute des cours du baril (le déictique « aujourd'hui » localise au moment présent cet état de fait), auquel rappel il associe la nécessité pour les pouvoirs publics d'entreprendre des mesures effectives à même de réajuster la situation économique et financière, au lieu de d'instituer simples « mesurètes » sans réel effet sur le « gaspillage ». Un ethos d'un énonciateur d'un observateur averti et surtout « sérieux » qui s'affiche dès le commencement.

Il poursuit son discours sur le mode interpellatif en remettant en cause les « demi-mesures » du gouvernement par rapport au fait particulier de la commercialisation du carburant qu'il y a lieu de réviser, selon lui, car sa subvention a favorisé la naissance d'une contrebande qui le commercialise ailleurs ; « *C'est ainsi que l'équivalent de plus d'un milliard de dollars passe les frontières.* » précise-t-il ; un repère temporel est mentionné pour évaluer la chronologie d'une pratique illicite de cette contrebande qui livre du carburant à d'autres pays de la région : « *Au final, ce sont plusieurs milliards de dollars, entre quatre et cinq, probablement plus, qui font le bonheur de la mafia de la contrebande et des trafics en tous genres* »

Le ton se fait par la suite catégorique à travers une exhortation dont le destinataire direct n'est autre que le gouvernement : « *Il est temps de revenir, ou plutôt d'aller vers des choix déterminants pour l'avenir, quitte à remettre en cause des "acquis populistes"* ». La politique subventionniste est ainsi pointée du doigt, l'énonciateur élargit la

chronologie de son discours en revenant aux années 1990 pour par de l'initiative de la centrale syndicale, l'UGTA, qui militait alors en faveur d'un ciblage rationnel des catégories devant bénéficier d'aides sociales.

Au final, l'énonciateur en vient à orienter son discours accusateur vers le gouvernement dont les « habitudes » de gaspillage persistent faisant qu'il y a une défaillance en matière de gestion

2.9.2.4. La dimension personnelle

Avec l'unité « Algériens », dont nous avons spécifié le fonctionnement référentiel double (déictique si l'énonciateur se désigne lui aussi, indirectement, par ce terme, et descriptive absolue, si elle est employée pour désigner la communauté algérienne dont se distancie le co-énonciateur), le pronom « on », dans le cas de ce discours deux fonctions : dans l'énoncé « *Et dire que dans les années 1980, on songeait sérieusement à une reconversion énergétique [...].* », **on** observe un fonctionnement référentiel semblable à la personne du délocuté : on = ils. En revanche, dans l'énoncé « *Une expérience vite abandonnée et que l'on devrait remettre sans doute au goût du jour.* »

2.9.2.5. Rapports dialogiques

Le caractère dialogique de ce discours est manifeste ; nous pourrions l'observer dans les énoncés suivants :

- **discours circulant socialement** : « *S'il est admis que les subventions de produits énergétiques grèvent sérieusement le budget de l'État, elles ont pour effet de proposer des prix bas, nettement en deçà de ceux pratiqués dans les pays voisins [...].* » ;
- **discours narrativisé** : « *L'UGTA déjà dans les années 1990, alors qu'elle était encore une force de proposition, plaidait, à travers son secrétaire général, Abdelmalek Benhamouda, pour la fin de ce système inéquitable de redistribution et prônait un ciblage de catégories sociales [...].* »

2.9.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

L'argumentaire de l'énonciateur se déploie ici autour d'une thèse que l'on pourrait étiqueter comme « exhortative » ; tout en inscrivant les mesures prises par le gouvernement dans le contexte conjoncturel de la crise, elle les évalue comme insuffisantes voire inefficaces ; elle se complète vers la fin du discours pour aller d'une fonction évaluative à une fonction exhortative : « *Il est temps de revenir, ou plutôt d'aller vers des choix déterminants [...].* »

Nous pouvons dans ce sens reconnaître les types d'arguments suivants :

- **l'argument du lien causal** : « *S'il est admis que les subventions de produits énergétiques grèvent sérieusement le budget de l'État, elles ont pour effet de proposer des prix bas, nettement en deçà de ceux pratiqués dans les pays voisins, d'où l'ampleur de la contrebande qui affecte les carburants dont une grande part est importée.* » ;
- **l'argument du gaspillage** : « *[...] ce sont plusieurs milliards de dollars, entre quatre et cinq, probablement plus, qui font le bonheur de la mafia de la contrebande et des trafics en tous genres. Cela ne peut plus durer.* » ;
- **l'argument du sacrifice** : « *Il est temps de revenir, ou plutôt d'aller vers des choix déterminants pour l'avenir, quitte à remettre en cause des "acquis populistes"* » ;
- **l'argument d'autorité** : « *L'UGTA déjà dans les années 1990, alors qu'elle était encore une force de proposition, plaidait, à travers son secrétaire général, Abdelmalek Benhamouda, pour la fin de ce système inéquitable de redistribution et prônait un ciblage de catégories sociales qui ont le plus besoin de subventions [...].* »
- **l'argument par l'exemple** : « *Résidences d'État fermées et inoccupées, parcs autos de ministères plus que pléthoriques, charges de représentations et de déplacements sont toujours aussi élevés [...].* »

Les formes modales sont elles aussi nombreuses et variées, nous en exposerons les plus marquées dans la grille ci-dessous :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déontique	Epistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif	nécessité			portée l'ampleur besoin rigueur	effondrement lutte gaspillage demi-mesures contrebande mafia trafics force populistes abandonné	bonheur
Adjectif				radicales limitée profondes bas première fermées inoccupées	indifférenciée inéquitable banni tendue grande pléthoriques	

Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			sans doute probablement en deçà de plutôt	nettement sérieusement essentiellement vite à tous les crins	en faveur du sans lendemain	
Verbe/ Loc. v./				s'en tient à	grèvent a soutenu plaidait prônait sensibiliser	
Mode verbal		devrait	devrait serait			
Modalité autonome						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses			Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
Il est temps de revenir, ou d'aller vers des choix déterminants pour l'avenir					« acquis populistes »	

2.9.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

L'activité interprétative retiendra à partir de ce discours un effet de *critique stimulante* ; l'énonciateur aurait l'intention de faire de son discours un vecteur de changement réel. En mettant en rapport tous les éléments d'analyse dégagés ci-haut, on ressentirai que derrière la tâche évaluative au ton critique bien marqué, l'énonciateur échafaude un plan de sensibilisation sur le devenir de la Nation dirigée vers les citoyens en général, pour rendre possible une action plurielle, mais aussi, plus particulièrement, à l'État, pour signifier qu'une priorité de changement devrait commencer par là. Saisissant cette impression diffuse, nous, co-énonciateurs, sommes supposés adapter nos quotidiens aux nouvelles exigences de l'état de fait qu'est la crise économique.

2.9.3. Synthèse récapitulative-contrastive

À la fin de cette confrontation dialogique, nous pouvons restituer les principales valeurs contrastives dans le tableau ci-après :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir	➤ « le citoyen que vous êtes doit

<p>qu'il n'y pas lieu de s'alarmer du devenir de sa situation socio-économique»</p> <p>➤ « le citoyen que vous êtes doit constater les actions positives du gouvernement»</p> <p>(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à partager avec l'État le rôle du réformateur »</p>	<p>constater l'insuffisance de l'action étatique au regard de la réalité critique»</p> <p>➤ « le gouvernement que vous êtes doit intensifier son action» ;</p> <p>(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen et le gouvernement que vous êtes à prévoir des actions suffisantes pour <i>réguler</i> la vie socio-économique»</p>
---	--

2.10. Confrontation dialogique : [C. 20 elm.] / [C. 17elw]

2.10.1. [C. 20 elm.]

Titre : L'informel et le sens citoyen / Date de parution: 29-07-2015/

Auteur : Mohamed KOURSI

2.10.1.1. Présentation du cadre événementiel

La dynamique événementielle dans laquelle est placé ce discours est celle de la tenue du Conseil des ministres, le 25 juillet 2015, dans le cadre duquel ont été discutées les nouvelles dispositions de la LFC 2015. S'y ajoutent également des rencontres entre le Premier ministre Abdelmalek Sellal et hauts responsables dans le domaine financier ou encore la réception par ce dernier des cadres du FCE pour discuter de propositions dans le secteur bancaire.

2.10.1.2. Le titre

De forme binaire associant deux unités nominales coordonnées, ce titre traduit sémantiquement l'idée d'un rapport d'implication, ou mieux d'influence que pourrait exercer l'un des deux éléments de la binarité sur l'autre.

Au niveau de l'extraction pragmatique, on appréhenderait une valeur d'une *invitation* que l'énonciateur encoderait à l'adresse du co-énonciateur, laquelle aurait pour objet la lutte contre les pratiques commerciales et financières illicites ; le bon sens de la citoyenneté conduirait l'Algérien à juguler, à son niveau, de telles pratiques.

2.10.1.3. Scénographie

Rappelant un événement marquant d'une période antérieure proche, « Dernier conseil des ministres », le discours débute avec l'évocation de la trajectoire que s'est fixée une réunion entre le Premier ministre Abdelmalek Sellal et les responsables des secteurs financiers du pays, l'objectif étant de faire un état des lieux et d'examiner les

modalités de polariser de l'argent vers les circuits bancaires, et ce, à travers une action qui emporterait l'adhésion des opérateurs économiques. Le contexte de la mauvaise conjoncture économique perdurant, ces opérateurs, leur confiance dans ces circuits l'y motivant, sont invités à redresser les équilibres financiers du pays : *« une condition s'avère nécessaire sans laquelle tout effort serait vain : la confiance des opérateurs et des agents économiques dans la viabilité et la fiabilité des circuits financiers nationaux. »*

L'énonciateur poursuit son discours en évoquant cet autre événement marquant, la LFC 2015, dans le cadre duquel des facilitations ont pu être consacrées au profit de *« tout citoyen désireux de faire preuve de civisme et de patriotisme à l'heure des grands choix et des grandes décisions pour le pays. »* Avec la personne du ministre, l'énonciateur évoque l'intervention d'un expert qui s'exprime sur les raisons d'expansion des branches de l'informel, rapportant cette expansion à des facteurs juridiques manquant de *« visibilité »*.

Se faisant un ethos d'observateur de la réalité économique nationale, l'énonciateur rappelle un chiffre approximatif, *« 4000 milliards de dinars »*, somme qu'engrangent les échanges informels. Reprenant à nouveau les recommandations du même experts suivant laquelle toute action juridique forte serait perçue par le citoyen comme *« coercitive »*, il suppose que c'est pour cette raison que le Premier ministre privilégie une action en douceur qui puisse reconduire ces échanges vers la voie légale.

C'est sur le mode de confondre sa propre vision avec celle de la personne citée que l'énonciateur cite l'appel lancé par du Premier ministre en direction de l'opérateur-citoyen : *« En cette période de crise, le rapatriement massif vers le pays d'origine et la sortie des nationaux de la sphère informelle dépendent, également, de tout " un effort particulier d'information et de communication qui doit être mené en direction des citoyens concernés qui verront leurs avoirs financiers sécurisés dans le système bancaire national, tout en contribuant au développement de l'investissement national ", a souligné le Premier ministre lors de cette réunion. »*

2.10.1.4 La dimension personnelle

Dans ce discours, la dimension personnelle est attachée pour l'essentiel à un esprit général fédérateur que rend l'unité *« citoyens »* utilisé dans valeur déictique indirecte, le contexte discursif global pouvant autoriser la réception de cette valeur. Ceci mis à part, il y a usage de l'unité nominative *« expert »*, qui à côté du syntagme désignatif *« Premier ministre »*, fait l'essentiel du renvoi référentiel personnel du type délocutif.

2.10.1.5. Rapports dialogiques

Les rapports dialogiques se tissent de différentes manières dans ce discours ; ils participent ainsi à donner plus d'épaisseur et d'amplification du dire de l'énonciateur ; nous relèverons les cas les plus marqués à partir des énoncés suivants :

- **discours narrativisé** : « *la notion d'acte volontaire, souverain, des personnes physiques non impliquées dans des opérations de blanchiment d'argent ou de financement de terrorisme, a été affirmée par le Conseil du gouvernement [...].* » ;
- **discours rapporté au style direct** : « *La sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socioéconomique* », *a indiqué un expert algérien* » ;
- **commentaire autonymique** : « *ce " contrat moral " et ce " code de l'honneur "* ».
- **discours officiel** : « *Il faut souligner, en effet, que parmi les mesures introduites par la LFC 2015 pour assainir le secteur informel et le mettre en conformité fiscale , la notion d'acte volontaire, souverain, des personnes physiques* ».

2.10.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

Sur le plan de l'ordonnement des lignes argumentatives, nous pouvons dire que, soutenant une thèse exhortative lancée essentiellement à travers la *proximité du dire* de l'énonciateur par rapport aux déclarations du Premier ministre et celle de l'« expert », proximité porteuse de valeurs pragmatiques incitatives, il repose fondamentalement sur les types d'arguments suivants :

- **l'argument d'autorité + l'argument de la direction**: « *Cet expert international estime, lui aussi, que l'assèchement du circuit informel ne peut se faire par une batterie de mesures administratives qui pourraient être perçues comme autant de mesures coercitives, mais plutôt par la mise en place d'un climat " citoyen " dans lequel la société civile irait " sereinement " à la rencontre du politique.* » ;
- **l'argument du rapport entre la fin et les moyens** : « *En cette période de crise, le rapatriement massif vers le pays d'origine et la sortie des nationaux de la sphère informelle dépendent, également, de tout " un effort particulier d'information et de communication qui doit être mené en direction des citoyens concernés [...]. "* ».

Ce discours, fort de sa argumentatif, l'est également par l'investissement modal ; nous reprendrons ci-après ses principales manifestations :

Nature du modalisateur	Modalités logiques	Modalités appréciatives
------------------------	--------------------	-------------------------

	aléthique	déontique	Epistémique	évaluative	axiologique	affective
Substantif				viabilité conformité visibilité	fiabilité tassement civisme patriotisme assèchement	confiance
Adjectif	nécessaire coercitives massif			différents permanente international estimée volontaire informel	vain grands grandes souverain	désireux
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.			peut-être			
Verbe/ Loc. v.	Il faut		pourraient	s'avère estime faire preuve de	assainir	
Déterminant				toute		
Mode verbal			pourraient serait			
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours		non-coïncidence entre les mots et les choses		Non-coïncidence des mots à eux-mêmes		
				« légalité » « code de l'honneur » « contrat moral » « citoyen » « sereinement » « rédemption »		

2.10.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

En opérant une lecture interprétative de ce discours qui s'énonce, dans sa majeure partie, sous des formes exhortatives indirectes, l'on pourrait dire que tout l'argumentaire concourt à cristalliser un effet d'incitation à *adpoter une attitude participative solidaire* vis-à-vis d'un *affaiblissement* de la gestion gouvernementale qui *avoue* ainsi *avoir besoin d'assistance*. L'intentionnalité de l'énonciateur est donc située sur le plan de *l'explication-sensibilisation-exhortation* qui viserait un effet *bénéfique* en faveur de la politique économique des pouvoirs publics.

2.10.2. [C. 17 elw.]

Titre : La LFC, un tragique ratage / Date de Parution : 25-07-2015/

Auteur : Ali BAHMANE

2.10.2.1. Présentation du cadre événementiel

L'événement marquant de cette période du champ discursif de l'économie est celui, rappelé ci-haut, qui concerne la mise en place de nouvelles dispositions économiques et financières dans le cadre de la LFC 2015. Cet événement est suivi par d'autres en relation avec ces nouvelles réglementations.

2.10.2.2. Le titre

Considéré par rapport à sa forme, ce titre est une entité constituée d'un sigle et d'un syntagme nominal fait d'un nom, d'un déterminant et d'un qualifiant. Sémantiquement, cette binarité formelle se reçoit comme contenant un objet, « la LFC » et une caractérisation qui lui est *symétriquement* apposée « un tragique ratage » pour signifier un rapport d'analogie sémantique.

Pragmatiquement, on pourrait avancer que l'énonciateur voudrait communiquer l'idée que le gouvernement se trouve dans une posture d'*incompétence* et manque de *clairvoyance* lors même que le contexte incite à *approfondir* les réflexions.

2.10.2.3. Scénographie

Le discours s'énonce, à son début, sous une forme constative imprégnée de regret, un regret ou mieux un désenchantement qu'auraient dû ressentir plusieurs franges de la communauté algérienne vis-à-vis des nouvelles réglementations découlant de la LFC 2015 qu'apparemment on considérait comme un processus de sortie de crise, le contexte conjoncturel étant lui aussi rappelé : « *Le contenu de la loi de finances complémentaire 2015 a fait l'effet d'une douche froide auprès des opérateurs économiques, des acteurs politiques et également des citoyens. Tous avaient espéré que le recours à la LFC, [...], allait être mis à profit pour que soient (enfin) jetées les bases d'une réponse stratégique d'envergure à la crise économique née de l'effondrement des prix des hydrocarbures. Il n'en fut malheureusement rien.* »

Affichant un ethos d'observateur averti de l'actualité géopolitique mondiale et régionale, l'énonciateur commente les décisions du gouvernement dont il ne verrait pas la cohérence par rapport au contexte qui prévaut à l'extérieur : « *L'Exécutif semble tout ignorer du tournant effectué par la géopolitique mondiale, du retour de l'Iran et progressivement*

de l'Irak et de la Lybie sur les marchés pétroliers, lesquels vont plonger encore dans les mois et les années à venir du fait de la surabondance de la production. » Il rajoute que les intentions des grandes puissances est de mettre fin à la dépendance à l'OPEP, plus précisément aux pays arabes et sud-américains.

Le discours se focalisera à nouveau sur la nouvelle loi de finance et ses orientations qui, selon lui, ne sont au fond autre chose que de simples remaniements sans réelle consistance. Au lieu «qu'émergent [...] de grands groupes économiques tant privés que publics, que se créent et prospèrent des PMI et PME par centaines de milliers et qu'affluent les investissements internationaux », cette loi se fonde toujours sur une politique rentière.

Bifurquant vers le dossier de la politique des subventions, l'énonciateur fait remarquer le silence de la LFC sur ce qu'il doit être. Il y voit le manque de courage du gouvernement qui a préféré choisir « la politique de l'autruche ».

Au final, l'énonciateur parvient à une résolution selon laquelle le gouvernement, faisant fi de tout le contexte alarmant et opaque qui entoure l'économie algérienne, continue de se hasarder sur un terrain incertain : *« Tout ce qui a été dit ces derniers mois sur la crise y compris par des officiels, toutes les sonnettes d'alarme tirées par la société civile n'ont servi à rien. Le pays continue de foncer, à l'aveuglette, droit dans le mur. »*

2.10.2.4. La dimension personnelle

La dimension personnelle de ce discours se rattache essentiellement à une unité pronominale au fonctionnement référentiel déictique, en l'occurrence « nous » (« L'Exécutif, chez nous, a choisi le silence et la politique de l'autruche sur cette question vitale des subventions »), elle est clairement de nature inclusive limitée au contexte algérien (énonciateur + co-énonciateur + les autres algériens). D'autres unités fonctionnant sur le mode délocutif sont aussi présentes, constituant une constellation référentielle dans ce discours, nous en citerons les suivantes : « opérateurs économiques » ; « acteurs politiques » ; « citoyens ». Le pronom « Tous » a, en revanche, un fonctionnement anaphorique ; il renvoie à l'ensemble des termes précités.

2.10.2.5. Rapports dialogiques

L'interdiscusivité est ici remarquablement présente, notamment en tant qu'elle met en présence une pluralité de cadre situationnels. Cela s'explique par le fait que

l'énonciateur aurait voulu multiplier les cadres de comparaison (dont la valeur est éminemment argumentative) tel qu'on peut le constater dans les énoncés suivants :

- **discours officiels** : *« le recours à la LFC, cet instrument constitutionnel prévu pour répondre à des situations exceptionnelles » / « Le texte assoit toujours l'économie algérienne sur la rente des hydrocarbures exportés, fixant imprudemment le prix du baril de pétrole à 60 dollars pour les six mois à venir. » ;*
- **discours circulant socialement** : *« C'est la politique suivie par la Corée du Sud, la Malaisie, la Pologne et d'autres États qui sont devenus rapidement émergents, voire développés, avec souvent moins d'atouts que l'Algérie » ;*
- **cadres situationnels** : *« tel celui initié par le gouvernement grec afin d'impliquer sa population dans le bras de fer qui l'oppose à l'Union européenne et au FMI. »*

2.10.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation

La thèse soutenue ici s'institue en position antinomique vis-à-vis de la posture qu'adopte l'État ; elle va à contre-courant des nouvelles dispositions de la LFC 2015 (que l'on pourrait constituer en autant de thèses car ce sont des décisions émanant d'une vision particulière sur le contexte économique), les considérant comme décevant, eu égard à l'importance de la crise qui continue de s'accroître. L'argumentaire appuyant cette thèse est constitué d'éléments justificatifs hétérogènes ; nous identifions la présence particulière des types d'arguments suivants :

- **L'argument de la cause + l'argument de la direction** : *« L'Exécutif semble tout ignorer du tournant effectué par la géopolitique mondiale, du retour de l'Irak et progressivement de l'Irak et de la Lybie sur les marchés pétroliers, lesquels vont plonger encore dans les mois et les années à venir du fait de la surabondance de la production et d'une politique réfléchie des capitales occidentales de tuer définitivement l'OPEP pour qu'elle ne freine plus leur croissance, avec l'arrière-pensée de la mise à genoux des États pétroliers arabes et sud-américains. » ;*
- **l'argument du modèle** : *« C'est la politique suivie par la Corée du Sud, la Malaisie, la Pologne et d'autres États qui sont devenus rapidement émergents, voire développés ».*
- **l'argument par l'exemple + l'argument par la comparaison** : *« Les grandes lignes d'un débat national auraient pu être lancées dès maintenant et des mesures d'urgence prises. Sans aller jusqu'au référendum – tel celui initié par le gouvernement grec afin d'impliquer sa population dans le bras de fer qui l'oppose à l'Union européenne et au FMI. Athènes a pris le taureau par les cornes et se bat avec courage contre les bailleurs de fonds.*

L'Exécutif, chez nous, a choisi le silence et la politique de l'autruche sur cette question vitale des subventions. ».

En ce qui regarde les expressions modales, nous nous contentons d'en reprendre ici les plus marquées :

Nature du modalisateur	Modalités logiques			Modalités appréciatives		
	aléthique	déont.	épisté.	évaluative	axiologique	affective
Substantif	nécessaires			surabondance	crise sclérose archaïsmes atouts courage lucidité vertus	
Adjectif				exceptionnelles centaines possible milliers	réfléchie minimes grands grandes sacrifiées englouties colossales discutables précieux démunies	espéré
Adverbe/ Loc. adv. /Loc. prép.				toujours progressivement définitivement	Imprudem. à l'aveugl. superbement	Malheureusement
Verbe/ Loc. v.				ignorer semble se limitant continue de	être mis à profit freine l'extirper émergent affluent foncer font cruellement défaut prospèrent	

Forme idiomatique/ forme rhétorique					-l'effet d'une douche froide ; -la mise à genoux ; -a pris le taureau par les cornes ; -la politique de l'autruche ; -les sonnettes d'alarme tirées ; -droit dans le mur ; -le bras de fer	
Modalités de message						
Procédés de thématization				Procédés de rhématisation		
Formes disloquées		Forme passive		Formes clivées		Formes pseudo-clivées
		-L'essentiel est ignoré superbement ; -Les lignes d'un débat national auraient pu être lancées				
Modalité autonymique						
non-coïncidence entre discours			non-coïncidence entre les mots et les choses		Non-coïncidence des mots à eux-mêmes	
c'est-à-dire la réforme structurelle de l'économie						

2.10.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques

La lecture pragmatique de ce discours n'aurait, à notre sens, pas de difficultés à saisir la valeur illocutoire de celui-ci. En effet, sa configuration présente des affinités saillantes avec les formes d'un procès ; l'énonciateur suit une stratégie argumentative d'un réquisitoire qui responsabilise entièrement les instances gouvernementales par rapport à l'inefficacité de leur action et la « cacophonie », devenue caractéristique, de leurs décisions qui plus est, interviennent dans un contexte dont la prévisibilité échappe à ces instances. Ainsi, pourrait-on retenir une intentionnalité à effet *alarmiste* et *discréditant*.

2.10.3. Synthèse récapitulative-contrastive

On en arrive à présent à la mise en parallèle des valeurs pragmatiques essentielles dégagées à partir des deux discours de cette dixième confrontation dialogique :

EL MOUDJAHID	EL WATAN
<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit saisir le resserrement de la situation socio-économique » ➤ « le citoyen que vous êtes doit consentir un effort participatif en faveur du redressement économique-financier» <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>« [j'invite] le citoyen que vous êtes à s'engager économiquement (et politiquement ?) aux côtés de ses dirigeants »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ « le citoyen que vous êtes doit comparer entre l'ampleur du contexte critique et l'insignifiance de l'action étatique» ➤ « le citoyen que vous êtes doit craindre la survenue d'éventuelles fâcheuses retombées sur son quotidien » ; <p style="text-align: center;">(ainsi)</p> <p>«[j'invite] le citoyen que vous êtes à disqualifier ce pouvoir »</p>

3. Synthèse générale

Tout au long de l'exercice analytique que nous avons tenté de rendre plus ou moins efficace, nous avons éprouvé, à différents moments, une difficulté à *rendre clair un résultat*. C'est là, on en conviendra, le geste éprouvant de l'analyste ; expliciter ce qui se trouve être l'aboutissement d'un parcours interprétatif n'est guère aisé. Nous avons ainsi eu affaire à une problématique complexe et à un corpus dont le caractère hétérogène est constitutif même de sa nature : le discours éditorial est porteur d'une force qu'il tient de son hétérogénéité, et ce, pour autant qu'il multiplie les angles d'attaque à tous les fronts (sociaux, économiques, politiques, idéologiques, etc.). Il est lui-même le foyer d'une tension ; les tons qui s'en dégagent le font *actif* ; on serait même tenté de le rapprocher des conversations quotidiennes qu'on mènerait avec un tempérament changeant, une expressivité des gestes et, parfois, une confusion dans les propos. Cette hétérogénéité particulièrement marquée dans la facture du discours éditorialiste traduit, en fait, la complexité des situations sociales, une sphère où se mêlent et se complexifient toutes sortes de considérations.

Ce qui est vrai du discours éditorialiste en général, l'est encore plus particulièrement de celui traitant d'une question aussi fondamentale dans tout regroupement social que celle de l'économie ; c'est qu'en effet, prenant appui sur des matériaux puisés dans l'espace immédiat de celui vers qui sera redirigé le discours, l'énonciateur de l'éditorial économique touche directement à des priorités de la vie sociale, il déploie ses moyens expressifs dans le dessein de polariser des voix autour de la sienne, allant de la simple volonté d'infléchir le regard du co-énonciateur à celle de démolir des idées, des idéaux. Parler d'une dynamique sociale ne saurait se dissocier d'une dynamique économique, tant il est raisonnable d'admettre que la dynamique est une résultante de l'économie, sans celle-ci, le simple bon sens accepterait-il l'éventualité d'une dynamique ? Prétendre épuiser l'analyse du discours économique dans toutes ses articulations et sa mobilité signifiante, ce serait manquer d'esprit d'analyse, car, selon nous, l'analyse s'exerce sur un terrain mouvant, elle s'efforce de fixer des variables, miser un moment sur leur stabilité relative, mais elle ne saurait cautionner la permanence de leur validité. C'est ce constat que nous faisons de la nôtre.

Notre cheminement a été marqué par la volonté de traquer les valeurs là où elles se logent, nous avons donc voulu questionner les concepts en les mettant à l'épreuve de la pratique pour qu'en retour nous ayons la possibilité d'en percevoir la consistance. Par le truchement d'un appareil conceptuel élaboré par les théories de l'argumentation et de la pragmatique, nous avons tenté un effort d'analyse-interprétation sur deux séries d'éditoriaux extraits de deux quotidiens nationaux dont on pourrait admettre la bonne circulation sociale. Nous nous sommes engagé dans cette voie avec la résolution de mettre à plat la réalité d'une problématique qui suscite des intérêts particuliers car liée au quotidien du citoyen algérien : la mise en discours de l'économie nationale. De la notion d'intérêt à celle d'effet la distance sera parcourue par le fonctionnement discursif des écrits de la presse.

Instrumentalisant toutes les données dont elle pourrait disposer, l'institution journalistique communique l'information. Ce n'est pourtant pas cela qui nous intéresse ici, c'est plutôt l'information codée qui a retenu notre attention, celle à laquelle l'éditorial donne une épaisseur. Cet intérêt porté au flux des idées qui transitent par l'informationnel nous a amené à chercher jusqu'à quelles proportions et selon quelles modalités le fonctionnement discursif tourne et détourne le regard, fait et défait les convictions ; nous avons voulu le savoir à travers une étude pragmatique-discursive, chronologiquement située, sur la question de l'économie nationale dans ELMOUDJAHID et EL WATAN.

Notre activité analytique et interprétative est passée par essentiellement deux stades : un premier stade où nous avons voulu soutenir cette activité par une tâche de quantification des occurrences du terme « économie » pour pouvoir en évaluer la teneur en valeurs pragmatiques, en recensant et en classant ces occurrences selon ce qu'elles devaient *signifier* en s'énonçant dans différents contextes. Ce travail a été menée à partir des deux parties du corpus et a pu secréter une variété de valeurs, lesquelles ont été replacées dans un paradigme de confrontation entre les deux quotidiens. Suivant la même logique comparatiste, Le travail d'analyse a été ensuite étendu à des discours appariés selon le degré de parenté thématique qu'ils pouvaient présenter. Cette fois-ci, les discours devaient être interrogés par une série de paramètres d'analyse (rapports dialogiques, extraction des lignes argumentatives, spécification des manifestation modales, etc.). Au final, la lecture interprétative a

débouché sur un certain nombre de valeurs pragmatiques qui, situées à une certaine hauteur des deux quotidiens, feraient d'eux deux pôles entretenant l'un avec l'autre un rapport d'adversité, en termes d'orientations d'influence divergentes ou de conflit d'intérêts, ces valeurs se présentant, souvent, sous des formes antithétiques. Associées en de grands ensembles, on pourrait les restituer ainsi selon un mode interpellatif qui repose sur des prémisses constituant un raisonnement minimal :

❖ **EL MOUDJAHID :**

- *Vous êtes un citoyen lié par un devoir moral à la Nation, vous devez donc soutenir votre gouvernement !*
- *Vous êtes un citoyen, vous devez alors participer au changement économique !*
- *Vous êtes un citoyen conscient des efforts que fournit votre gouvernement, vous comprendrez donc l'éventualité de « mauvais pas » !*
- *Vous êtes un citoyen qui soutient son gouvernement, vous pourrez tirer profit de l'économie de votre pays !*
- *Vous êtes un citoyen ayant de la confiance en son gouvernement, vous devez donc vous attendre à un futur économique meilleur de votre pays !*
- *Vous êtes le gouvernement, vous devez donc combler les insuffisances !*
- *Vous êtes le gouvernement, vous pouvez donc aider le citoyen !*

❖ **EL WATAN**

- *Vous êtes un citoyen conscient, vous devez donc vous alarmer de la gestion défailante des affaires économiques par ce gouvernement !*
- *Vous êtes un citoyen démocratique, vous devez donc discréditer ce pouvoir de fait !*
- *Vous êtes un citoyen actif, vous devez donc protester contre la mauvaise gestion des pouvoirs publics !*
- *Vous êtes un citoyen averti, vous devez donc lire les discours des dirigeants au second degré !*
- *Vous êtes un citoyen qui suit l'actualité géopolitique mondiale, vous devez donc craindre l'effondrement de l'économie de votre pays !*
- *Vous êtes un gouvernement, vous devez donc adopter des choix intelligents !*

➤ *Vous êtes un gouvernement, vous devez donc prêcher d'exemple !*

À la lumière de cette confrontation pragmatique, nous nous permettons d'avancer que les deux quotidiens entretiennent, à travers leurs lignes éditoriales, deux formations discursives aux enjeux socio-politiques et idéologiques différents: leurs centres d'intérêt sont certes, souvent antinomiques les uns vis-à-vis des autres, mais pas toujours ! Le constat de cette opposition serait à relativiser, il a été relevé des cas où les deux lignes éditoriales se croisent. Par voie de conséquence, leur positionnement ne sont pas radicaux mais *mobiles*.

La *conclusion* par laquelle nous voudrions fixer une limite provisoire à ce travail de recherche complètera cette synthèse en mettant en avant l'esprit de ce travail mais aussi reprendra la question des hypothèses.

Conclusion : *Bilan et perspectives.*

Prétendre conclure un travail d'analyse du discours serait trop présomptueux, si l'on entend par là que cette analyse en est arrivée à une clôture indiquant que l'objet traité aura été épuisé dans ses moindres détails. On s'accommodera encore mal de l'idée que les outils d'analyse mis en œuvre étaient lors de l'analyse d'une valeur absolue et que leur caractère opératoire coïncidait en tous points avec la matière offerte par le corpus. Dans un contexte d'analyse comme celui qui entoure la présente recherche, l'idéal du définitif, de l'absolu, du vrai, n'a pas droit de cité. Le « complexe » de conclure hante même ceux qui disent avoir affaire à des « sciences exactes ». Ce qu'en revanche nous nous apprêtons à *conclure*, au sens de mettre un terme provisoire, c'est l'effort que nous avons consenti pour conduire une approche, somme toute relative, d'un objet par rapport auquel nous nous sommes positionné sur un certain nombre d'angles d'attaques délibérément choisis. Cette approche ayant secrété certains résultats, nous en sommes venu au moment où il est de mise d'en faire une synthèse et, éventuellement, d'en prévoir une extension.

Le discours sur l'économie nationale retient, de par l'importance qu'il recouvre, l'attention aussi bien du lecteur averti que celle du lecteur lambda. Il devrait, en tout cas, en être ainsi, vu qu'il occupe une place centrale dans les organes presse qui, on le sait, a vocation à éclairer l'opinion publique sur le « *qu'est-ce qui se passe autour de nous ?* ». L'analyse que nous en avons faite à partir des deux quotidiens auxquels nous nous sommes intéressé, *El Watan* et *EL MOUDJAHID*, avec pour objectif de retrouver le sens et les effets pragmatiques pour lesquels il a été codé et qu'il devait déclencher chez le lecteur, nous a engagé dans les dédales du dire dans ses multiples miroitements énonciatifs, dans sa pluralité de voix, dans sa connexion avec d'autres dire et dans sa portée active, celle qui vise une manipulation du regard du lecteur, pris pour cible et pour un potentiel agent de soutien aux idées défendues. L'éditorial est le lieu où les choses qui, par le fait même de s'énoncer, se dénoncent ; le discours s'y offre sous des formes qui s'efforcent de se donner l'allure d'une rationalité pour forcer le destinataire du « message » à se faire siennes les idées qui lui sont soumises et, partant, à adopter les attitudes que ces idées appellent. Du locutoire au perlocutoire, le chemin aura été tracé par l'illocutoire. Notre travail de recherche, c'est à cela qu'il

visait : comment le discours agit en parlant et que cherche-t-il à dire ? L'éditorial qui engage la responsabilité de l'instance journalistique comme origine de diffusion d'informations mais aussi d'idées est une arme de construction-déconstruction. Il n'est pas toujours évident de déceler dans le cumul des choses dites le dessein qui pourtant *se communique*. Pour cela, il faudrait un travail de repérage-reconnaissance qui autorise un accès à la connivence du discours.

Dans une tentative de mettre à plat les stratégies discursives à l'œuvre dans les deux quotidiens susmentionnés qui, moyennant celles-ci, agissent sur le lecteur, placé dans une posture de partenaire de l'acte de communication, nous avons convoqué trois plans d'analyse : le plan énonciatif où nous avons procédé au repérage des marques énonciatives, témoins d'une activité discursive où le rapport à la chose informationnelle prend des valeurs subjectives, axiologiques, rationalisantes, etc. (« nous » *inclusif*, « on » *authentifiant/ de valeur générale/les experts/ le gouvernement, etc.*, les déictiques spatio-temporelles, les nominations, etc.); le plan argumentatif où nous nous sommes mis à mettre en évidence les différents procédés de soutien aux idées (arguments d'autorité, les analogies, les enthymèmes, etc.) ou de déconstruction de celles-ci (procédés de « *mise à mal* » des déclarations à l'aune des faits) ; le plan pragmatico-discursif où tout en réinvestissant les variables et les constantes des deux plans précédents, avec d'autres spécificités liées à l'articulation contexte-discours, nous nous sommes lancés dans les activités d'interprétation du dire (manifestation de l'ironie, présence de performatifs, procédés de captation, modalité autonymique, etc.) pour parvenir à la détermination d'actes de langage. Le travail réalisé sur les formes phraséologiques (« économie nationale », « consommons national », etc.) a davantage renforcé les résultats obtenus.

De là, nous pouvons dire qu'à quelques degrés de complexité discursive près, nos hypothèses de départ se trouvent confirmées. En effet, alors que le discours qui prévaut dans *EL Watan* a tendance à réitérer les rappels sur les tentatives avortées du gouvernement à jeter les bases d'une économie productive et compétitive, à même de se faire une place dans l'échiquier économique mondial, générant ainsi chez le lecteur un effet d'insatisfaction pouvant aller jusqu' à la protestation, le discours éditorialiste d'*EL MOUDJAHID* crée plutôt, d'une part, une ambiance d'apaisement, en mettant l'accent sur les « louables » initiatives du gouvernement, d'autre part, il exalte le

sentiment du nationalisme, à travers l'expression d'une nécessité de mesurer l'importance des efforts fournis par le gouvernement à sortir de la dépendance aux hydrocarbures et d'« excuser » ses trébuchements donnés, d'ailleurs, à percevoir comme marginaux. La deuxième hypothèse, corrélatrice de la première, reçoit aussi une confirmation, dans la mesure où, au terme de l'analyse, nous avons assisté à des mises en scènes où les contrastes appuyés par *EL Watan* épaississaient les écarts du gouvernement vis-à-vis des critères rationnels de la *bonne* gouvernance, tandis qu'*EL MOUDJAHID* mettait au premier plan les valeurs rationnelles d'une démarche réfléchie mise à profit par le gouvernement, avec parfois, des rappels historiques. La troisième hypothèse se rapporte à la questions des effets qui se dégagent des discours çà et là par rapport notamment à l'avenir du pays, avenir qui devrait constituer une priorité chez les citoyens ; cette hypothèse est elle aussi corroborée : l'effet « alarmiste » que soutient le discours sur les éventuelles dérives de l'économie algérienne, dans *EL Watan*, est entretenu d'une manière telle qu'on puisse avoir de fortes probabilités que le gouvernement ne dispose d'aucun cap économique sérieux. Par opposition à ce discours d'« alerte », celui que promeut *EL MOUDJAHID* multiplie les lieux d'une performativité qui rassure l'allocutaire en même temps qu'elle l'engage à soutenir le gouvernement dans son processus de développement.

Cette recherche, ayant pris ces tournants, nous invite à marquer un engagement encore plus prononcé vis-à-vis de la problématique que nous avons soulevée au départ. Cet engagement se matérialisera par un élargissement de la perspective ainsi ouverte, à travers la mise à l'épreuve des discours économiques tels que la presse les construit, via un travail de filtrage-sélection-remodelage de la matière informationnelle, pour agir sur les idées et intervenir au niveau des fonctionnements doxiques, l'objectif étant de situer les faits et les effets là où l'on voudrait les situer. Nous reconnaissons évidemment les limites de cette recherche qui est à poursuivre et affiner aussi bien sur le plan théorique et méthodologique que sur le plan pratique. Passionnantes et prometteuses qu'elles paraissent être, les perspectives d'analyse pragmatico-discursive portant sur la question économique ont tous les traits d'un terrain de recherche fécond. La volonté d'explorer cet espace, c'est la nôtre. Nous voudrions, dans nos futures recherches, élargir notre analyse du discours dans ce sens.

Bibliographie

- ADAM Jean-Michel, "Pour une pragmatique textuelle: l'exemple d'un discours politique giscardien", in KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, MOUILLAUD Maurice, *Le discours politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. "Linguistique et Sémiologie", 1984, p. 187-212.
- ADAM Jean-Michel et al. (coord.), *Textes et discours : Catégories pour l'analyse*, Dijon, Editions de l'Université de Dijon, 2004.
- ADAM Jean-Michel & HERMAN Thierry (coord.), *Genre de la presse écrite et analyse de discours*, Semen, n°13, Besançon, PUFC, 2001.
- AMOSSY Ruth, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan, 1991, 215 p.
- AMOSSY Ruth, "La notion d'éthos de la rhétorique à l'analyse de discours", *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1999, p. 9-30.
- AMOSSY Ruth, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2000.
- AMOSSY Ruth & KOREN Roselyne (coord.), *Argumentation et prise de position : pratiques discursives*, Semen, n°17, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2004.
- ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT Oswald, "L'argumentation dans la langue", *Langages*, n°42, 1976, p.5-27
- AUSTIN John L., « *Quand dire c'est faire* », Paris, Seuil, 1970. (How to do things with words, Oxford, 1962).
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 vol., Paris, Larousse, 1995.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, "Modalisation autonymique et discours autres : quelques remarques", in *Modèles linguistiques*, vol. 35, XVIII/1, 1997, p. 33-51.
- BARTHES Roland, "Éléments de sémiologie", *Communications*, n°4, p. 91-135.
- BARTHES Roland, *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985.
- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale. Volume 1*, Paris, Gallimard, 1966.
- BENVENISTE Émile, "L'Appareil formel de l'énonciation", *Langages*, n°17, p. 12-18.
- BONNAFOUS Simone & TOURNIER Maurice, "Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique", *Langages*, n°117, *Les analyses du discours en France (coord. D. Maingueneau)*, 1995, p. 67-82.
- BRONCKART J.-P. & al., *Le fonctionnement du discours*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1985.
- BURGER Marcel et MARTEL Guylaine (éds.), *L'Argumentation et la communication dans les médias*, Québec, Editions Note Bene, 2005.
- CERVONI Jean, *L'énonciation*, Paris, PUF, "Linguistique nouvelle", 1987.
- CHARAUDEAU Patrick, *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette, 1983.

- CHARAUDEAU Patrick, "Une analyse sémiolinguistique du discours", *Langages*, n°117, Paris, Larousse, 1995, p. 96-111.
- CHARAUDEAU Patrick, *Le discours de l'information médiatique, la construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997.
- CHARAUDEAU Patrick, *Les médias de l'information. L'impossible transparence du récit*, Louvain, De Boeck-INA, 2004.
- CHARAUDEAU Patrick (dir.), *La Presse. Produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition, 1988.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique (dir.), *Dictionnaire d'Analyse des discours*, Paris, Seuil, 2002, 661 p.
- CHARAUDEAU Patrick & MONTES Rosa, *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- CHAUVIN-VILENO A. & RABATEL A. (coord.), *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Semen, n°22, Besançon, PUFC, 2006.
- *Communications*, n°28, *Idéologies, discours, pouvoirs*, Paris, Seuil, 1978.
- CONEIN Bernard et al., *Matérialités discursives. Colloque des 24, 25, 26 avril 1980 (Université Paris X, Nanterre)*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1981.
- CULIOLI Antoine, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys, 1990.
- DUBOIS Jean, "Énoncés et énonciation", *Langages*, n°13, Paris, 1969, p. 100-110.
- DUCROT Oswald, "Présumés et sous-entendu", *Langue française*, n°4, 1969.
- DUCROT Oswald, "L'indéfinis et l'énonciation", *Langages*, n°17, mars 1970.
- DUCROT Oswald, *La preuve et le dire*, Maison Mame, 1973.
- DUCROT Oswald, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, 1998 (3e éd. aug.).
- DUCROT Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1980.
- DUCROT Oswald, *Les Echelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.
- DUCROT Oswald, et al. *Les Mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- DUCROT Oswald, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Minuit, 1989.
- DUCROT Oswald et ANSCOMBRE Jean-Claude, *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, 1983.
- DUCROT Oswald & SCHAEFFER Jean-Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1999.
- ECO Umberto, *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.
- GARDIN Jean-Claude, *Les analyses du discours*, Delachaux et Niestle, 1979.
- GRIZE Jean-Blaize, *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz, 1982.
- HARRIS Zellig S., "Analyse de discours", *Langages*, n°13, Paris, 1969, p. 8-45.
- HERBERT T., "Remarques pour une théorie générale des idéologies", *Cahiers pour l'analyse*, n°9, 1968, p.74-92.

- JAUBERT Anne, "Corpus et champs disciplinaires. Le rôle du point de vue", *Corpus et recherches linguistiques*, n°1, novembre 2002.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *La Connotation*, Lyon, PUL, 1977.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & MOUILLAUD Maurice (coord.), *Le discours politique*, Lyon, PUL, coll. "Linguistique et Sémiologie", 1984, 304 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.
- KOBİ S., "Entre pédagogie politique et démagogie populiste", *MOTS*, n°43, Acte d'autorité, discours autoritaires, juin 1995.
- *LANGAGES*, n°13, *Analyse du discours* (coord. J. Dubois & J. Sumpf), 1969.
- *LANGAGES*, n°23, *Le discours politique* (coord. L. Guespin, J.-B. Marcellesi, D. Maldidier), 1971.
- LECOLLE Michelle, "Figures et référence plurielle, en corpus journalistique", *Cahiers de Grammaire*, n°25, 2001, p.29-52.
- LEE N.-S., *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- LONGHI Julien, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, Paris, L'Harmattan, 2008, 322 p.
- MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.
- MAINGUENEAU Dominique, "Réseaux d'associations et mots clés en analyse du discours", *Cahiers de Lexicologie*, n°40, 1982.
- MAINGUENEAU Dominique, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1981.
- MAINGUENEAU Dominique, *Termes clés de l'Analyse du discours*, Paris, Seuil, "Mémo", 1996 [rééd. augmentée en 2009, Seuil, "Points"].
- MAINGUENEAU Dominique, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette, 1997.
- MAINGUENEAU Dominique, "Problèmes d'ethos", *Pratiques*, n°113-114, juin 2002
- MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 2002, 211 p.
- MALDIDIER Denise, "Éléments pour une histoire de l'analyse du discours en France", *Cahiers de Linguistique Sociale*, n°14, juin 1989.
- MALDIDIER Denise, "L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux", *Semen*, n°8, *Configurations discursives*, 1993.
- MARCELLESI Jean-Baptiste, "Éléments pour une analyse contrastive du discours politique", *Langage*, n°23, *Le discours politique*, septembre 1971, p. 25-56.
- MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 1968.
- MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil, 1994.

- MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne, *Pragmatique du discours*, Paris, Armand Colin, 1998.
- MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne, *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998.
- MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Presses Universitaires de France, 2007, 180 p.
- PAVEAU Marie-Anne, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006, 252 p.
- PÊCHEUX Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.
- PÊCHEUX Michel, *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero, 1975.
- PÊCHEUX Michel & FUCHS Catherine, "Mises au point et perspectives à propos de l'analyse du discours", *Langages*, n°37, 1975, p. 7-80.
- PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, édition de l'Université de Bruxelles, 1958.
- PLANTIN Christian, *Argumenter. De la langue de l'argumentation au discours argumenté*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, 1989.
- PLANTIN Christian, *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, Éditions Kimé, "Argumentation et sciences du langage", 1990.
- PLANTIN Christian, *L'Argumentation*, Paris, Seuil, coll. "Mémo", 1996.
- RABATEL André, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux & Niestlé, 1998.
- RINGOOT Roselyne, *La mémoire au quotidien : approche sémiotique de l'événement dans le discours journalistique (le Figaro, le Monde, Libération) : le printemps chinois 1989, du sacre au massacre*, thèse soutenue à l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1995.
- SPERBER Dan & WILSON D., *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.
- SEARLE John R., *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Editions Hermann, coll. "Savoir: Lettres", 1972.
- SOUCHARD Maryse, *Le Discours de presse*, Montréal, Le Préambule/Balzac, 1989.
- TÊTU Jean-François, "Les stratégies de la citation dans la presse", in *Citation et détournement. Les Séminaires du GRIMIA (3)*, GRIMH-GRIMIA, Bron, 2002, p. 13-24.
- TÊTU Jean-François, "L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures", *Mots*, n°75, *Émotion dans les médias*, 2004, p. 9-20. (disponible aussi ici ou là)
- TODOROV Tzvetan, *Les genres de discours*, Paris, Seuil, 1978.
- TODOROV Tzvetan, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil, 1981.
- VAN DIJK Teun, "De la grammaire de texte à l'analyse socio-politique du discours", in MOIRAND S. (coord.), *Le Français dans le monde, Le discours : enjeux et perspectives*, Paris, Hachette, p. 16-29.

Table des matières

Introduction :	5
Chapitre I : Énonciation et pragmatique : considérations théoriques.....	16
1. Introduction	17
2. Problématique de l'énonciation.....	18
2.1. Du produit à l'acte de production : l'énonciation.....	19
2.2. <i>Mouture</i> du schéma jakobsonien.....	21
3. L'appareil formel de l'énonciation : la langue au service du dire.....	23
3.1. Mécanisme référentiel : deixis où es-tu ?.....	23
3.1.1. La catégorie des pronoms personnels.....	25
3.1.1.1. Plurivocité des pronoms « nous » et « vous »	26
3.1.1.2. Le pronom « on » : la « mue » référentielle	27
3.1.1.3. Les démonstratifs : éléments à double face.....	28
3.1.2. La catégorie des noms : la nomination, un acte spécifiant.....	28
3.1.3. La temporalité linguistique.....	30
3.1.3.1 Temporalité verbale : le « quand ».....	31
3.1.3.2. Deux systèmes énonciatifs : discours/histoire.....	31
3.2. La modalité : <i>La prise en charge du dire</i>	32
3.2.1. Éclairage synoptique	32
3.2.2. Inscription de la modalité : quelques lieux de sa manifestation.....	33
3.2.2.1. Modalités d'énonciation.....	33
3.2.2.2. Modalités d'énoncé	34
A) Modalités logiques	34
B) Modalités appréciatives.....	34
3.2.2.3. Modalités de message.....	35
A) Procédés de thématization.....	35
A.1. <i>Formes détachées (ou disloquées)</i>	35
A.2. <i>Forme passive</i>	36
B) Procédés de rhématisation	36
B.1. <i>Formes clivées (ou extraction)</i>	36
B.2. <i>Formes pseudo-clivées</i>	37
3.2.2.4. Modalité autonymique.....	37
4. Les actes de langage ou « le dire repensé ».....	38

4.1. La pragmatique : <i>des orientations différentes sous une étiquette unitaire</i>	38
4.2. L'acte de langage, une unité à trois facettes.....	39
5. Sous le dit, le voulu : <i>manifestations de l'implicite</i>	40
5.1. <i>Présumé et sous-entendu pour Ducrot</i>	41
5.2. <i>Implicatures pour Grice</i>	41
6. Par-delà l'acte de langage, un macro-acte de langage.....	42
7. À la jonction de la pragmatique et de l'analyse du discours, la proposition sémiolinguistique de P. Charaudeau.....	43
Chapitre II : Analyse du discours, argumentation et écrits de presse : la rencontre nécessaire	46
1. L'argumentation entre le « <i>du-presque-naturel</i> » et l'« <i>effort déclaré</i> » : quels enjeux pragmatiques ?	47
1.1. Parcours de reconnaissance	47
1.2. Schéma de Toulmin : un essai sur le <i>justificatif</i>	50
1.3. L'analyse argumentative: sa base pragmatique et ses objets en discours.	51
1.3.1. <i>Le point de vue d'Ancombre-Ducrot: l'argumentation dans la langue.</i>	51
1.3.2. <i>Catégorisation de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958) :</i>	52
1.3.2.1 <i>Argumentations quasi-logiques</i>	52
1.3.2.2. <i>Arguments basés sur la structure du réel</i>	53
1.3.2.3. <i>Arguments qui fondent la structure du réel</i>	55
1.4. Le raisonnement syllogistique.....	56
1.5 L'ethos et le pathos : quels rapports au discours argumentatif ?.....	56
1.5.1. <i>L'ethos</i>	56
1.5.2. <i>Le pathos</i>	57
2. Analyse du discours : un <i>label</i> , deux termes, des valeurs !	57
2.1. Survol identificatoire.....	57
2.2. Quelques concepts fondamentaux en analyse du discours	58
2.2.1. Pratique discursive	58
2.2.2. Formation discursive	59
2.2.3. Champ discursif : <i>sphère de confrontation</i>	59
2.2.4. Interdiscours, dialogisme, polyphonie : <i>le fil rouge !</i>	60
2.2.4.1. <i>Interdiscours</i>	60
2.2.4.2. <i>Dialogisme et polyphonie</i>	61
2.2.5. Scène d'énonciation: scène englobante, scène générique, scénographie	62
2.3. Genres de discours : <i>la relecture de P. Charaudeau</i>	63
2.4. Lexicométrie et phraséologie : <i>une approche auxiliaire sur un objet révélateur</i>	65
3. Écrits de presse.....	66
3.1. <i>Généralités</i>	66

3.2. L'éditorial, une pratique de diffusion d' <i>idées et d'effets</i>	67
Chapitre III : Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale et données préalables de lexicométrie.....	68
1. Présentation du corpus d'analyse, de la démarche analytique globale.....	69
1.1. Le corpus d'analyse.....	69
1.1.1. Les déterminants du choix.....	69
1.1.2. Consistance et chronologie.....	70
1.1.2.1 Consistance.....	70
1.1.2.2. Chronologie.....	71
1.1.3. Les titres.....	73
1.1.4. Difficultés.....	76
1.2. La démarche analytique globale.....	76
1.2.1. Données lexicométriques.....	76
1.2.2. Traitement des discours.....	78
1.3. Aperçu schématique global du réseau thématique relationnel.....	81
2. Données préalables de lexicométrie et analyse des contextes d'occurrence du terme « <i>économie</i> » et de la forme associative « <i>l'économie nationale</i> ».	83
2.1. Sur le terme « <i>économie</i> » : analyse des usages contextuels.....	83
2.1.1. État statistique et interprétation des usages contextuels de l'unité « <i>économie</i> » dans <i>EL</i> <i>MOUDJAHID</i>	84
2.1.1.1. <i>Recensement</i>	84
2.1.1.2. <i>Analyse-interprétation</i>	85
2.1.2. État statistique et interprétation des usages contextuels de l'unité « <i>économie</i> » dans <i>EL</i> <i>WATAN</i>	101
2.1.2.1. <i>Recensement</i>	101
2.1.2.2. <i>Analyse-interprétation</i>	102
2.2. Dépouillement des résultats : <i>première confrontation pragmatique</i>	116
2.3. L' <i>économie nationale</i> : simple voisinage ou figement « pragmatique » ?.....	118
2.3.1 <i>Recensement</i>	119
2.3.2. <i>Interprétation</i>	119
Chapitre VI : Approche pragmatico-discursive du discours sur l'économie nationale dans <i>El Watan</i> et <i>EL MOUDJAHID</i> , après janvier 2015 : Quelles configurations discursives, quelles postures argumentatives pour quels enjeux pragmatiques ?.....	122
1. Aspects généraux.....	123
2. Traitement analytique des discours.....	125
2.1. Confrontation dialogique : [C. 1 elm.] / [C.2 elw].....	125
2.1.1. [C. 1 elm.].....	125

Titre : Onze nouvelles wilayas, onze nouveaux pôles de développement pour le Grand Sud/ Date de parution : 03-02-2015/Auteur : A.M.A.	125
2.1.1.1. Présentation du cadre événementiel	125
2.1.1.2. Le titre	125
2.1.1.3. Scénographie	126
2.1.1.4 La dimension personnelle.....	127
2.1.1.5. Rapports dialogiques	128
2.1.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	128
2.1.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	130
2.1.2. [C. 2 elw.].....	131
Titre : La décentralisation ratée/ Date de parution : 04-02-2015/ Auteur : Ali BAHMANE.....	131
2.1.2.1. Présentation du cadre événementiel	131
2.1.2.2. Le titre	131
2.1.2.3. Scénographie	131
2.1.2.4. La dimension personnelle.....	132
2.1.2.5. Rapports dialogiques	133
2.1.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	133
2.1.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	135
2.1.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	136
2.2. Confrontation dialogique : [C. 2 elm.] / [C. 15 elw]	136
2.2.1. [C. 2 elm.].....	136
Titre : Des atouts pour faire face à la crise / Date de parution : v. 13-s.14-02-2015/ Auteur : Farid B.	136
2.2.1.1. Présentation du cadre événementiel	136
2.2.1.2. Le titre	137
2.2.1.3. Scénographie	137
2.2.1.4 La dimension personnelle.....	138
2.2.1.5. Rapports dialogiques	138
2.2.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	138
2.2.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	140
2.2.2. [C. 15 elw.].....	141
Titre : Le pétrole, la géopolitique et l'Algérie / Date de parution : 15-07-2015 / Auteur : Ali BAHMANE.....	141
2.2.2.1. Présentation du cadre événementiel	141
2.2.2.2. Le titre	141
2.2.2.3. Scénographie	141
2.2.2.4. La dimension personnelle.....	142

2.2.2.5. Rapports dialogiques	143
2.2.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	143
2.2.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques	145
2.2.3. Synthèse récapitulative-contrastive	145
2.3. Confrontation dialogique : [C.3 elm.] / [C. 3 elw]	146
2.3.1. [C.3 elm.].....	146
Titre : Titre : Une question de culture / Date de parution : 17-02-2015/ Auteur : D.AKILA	
2.3.1.1. Présentation du cadre événementiel	146
2.3.1.2. Le titre	146
2.3.1.3. Scénographie	146
2.3.1.4 La dimension personnelle.....	147
2.3.1.5. Rapports dialogiques	147
2.3.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	147
2.3.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques	149
2.3.2. [C. 3 elw.].....	149
Titre : Les fraudeurs vous saluent bien ! / Date de parution : 09-02-2015 / Auteur : Réda BEKKAT.....	
2.3.2.1. Présentation du cadre événementiel	149
2.3.2.2. Le titre	149
2.3.2.3. Scénographie	150
2.3.2.4. La dimension personnelle.....	150
2.3.2.5. Rapports dialogiques	151
2.3.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	151
2.3.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques	152
2.3.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	153
2.4. Confrontation dialogique : [C.4 elm.] / [C.21 elw]	153
2.4.1. [C. 4 elm.].....	153
Titre : Une date porteuse d'une destinée / Date de parution : 25-02-2015/ Auteur : Mohamed KOURSI.....	
2.4.1.1. Présentation du cadre événementiel	153
2.4.1.2. Le titre	154
2.4.1.3. Scénographie	154
2.4.1.4 La dimension personnelle.....	155
2.4.1.5. Rapports dialogiques	155
2.4.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	155
2.4.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques	157
2.4.2. [C. 21 elw.].....	157

Titre : La marche, bloquée, de l’histoire/ Date de parution : 22-08-2015/ Auteur : Djaffar Tamani	157
2.4.2.1. Présentation du cadre événementiel	157
2.4.2.2. Le titre	157
2.4.2.3. Scénographie	158
2.4.2.4. La dimension personnelle.....	159
2.4.2.5. Rapports dialogiques	159
2.4.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	159
2.4.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	161
2.4.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	161
2.5. Confrontation dialogique : [C.5 elm.] / [C.1 elw].....	161
2.5.1. [C. 5 elm.].....	161
Titre : Un investissement salulaire /Date de parution : 18-03-2015/Auteur : M.T.	161
2.5.1.1. Présentation du cadre événementiel	161
2.5.1.2. Le titre	162
2.5.1.3. Scénographie	162
2.5.1.4 La dimension personnelle.....	163
2.5.1.5. Rapports dialogiques	163
2.5.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	163
2.5.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	164
2.5.2. [C. 1 elw.].....	164
Titre : Les mythes ont la vie dure / Date de parution : 03-02-2015 / Auteur : Réda BEKKAT..	164
2.5.2.1. Présentation du cadre événementiel	164
2.5.2.2. Le titre	165
2.5.2.3. Scénographie	165
2.5.2.4. La dimension personnelle.....	166
2.5.2.5. Rapports dialogiques	166
2.5.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	166
2.5.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	167
2.5.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	167
2.6. Confrontation dialogique : [C. 6 elm.] / [C.6 elw].....	168
2.6.1. [C.6 elm.].....	168
Titre : La Banque d’Algérie recommande la prudence / Date de parution : v. 20- s. 21-03- 2015/ Auteur : Farid B.....	168
2.6.1.1. Présentation du cadre événementiel	168
2.6.1.2. Le titre	168
2.6.1.3. Scénographie	168

2.6.1.4 La dimension personnelle.....	169
2.6.1.5. Rapports dialogiques	169
2.6.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	170
2.6.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	171
2.6.2. [C. 6 elw.].....	171
Titre : Le fiasco... Date de parution : 25-03-2015/ Auteur : Akli REZOUALI.....	171
2.6.2.1. Présentation du cadre événementiel	171
2.6.2.2. Le titre	171
2.6.2.3. Scénographie	171
2.6.2.4. La dimension personnelle.....	172
2.6.2.5. Rapports dialogiques	172
2.6.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	172
2.6.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	174
2.6.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	174
2.7. Confrontation dialogique : [C.7 elm.] / [C.22 elw]	175
2.7.1. [C. 7 elm.].....	175
Titre : Un compromis est-il possible ? (24-03-2015)/ Auteur : D. AKILA.....	175
2.7.1.1. Présentation du cadre événementiel	175
2.7.1.2. Le titre	175
2.7.1.3. Scénographie	175
2.7.1.4 La dimension personnelle.....	176
2.7.1.5. Rapports dialogiques	176
2.7.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	176
2.7.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	178
2.7.2. [C.22 elw.].....	179
Titre : Voix inaudible / Date de parution : 23-08-2015 / Auteur : Réda BEKKAT	179
2.7.2.1. Présentation du cadre événementiel	179
2.7.2.2. Le titre	179
2.7.2.3. Scénographie	179
2.7.2.4. La dimension personnelle.....	180
2.7.2.5. Rapports dialogiques	180
2.7.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	180
2.7.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	181
2.7.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	181
2.8. Confrontation dialogique : [C. 9 elm.] / [C. 9 elw]	182
2.8.1. [C.9 elm.].....	182

Titre : Inverser la tendance en faveur du produit local /Date de parution : 26-04-2015)/ Auteur : Farid Bouyahia	182
2.8.1.1. Présentation du cadre événementiel	182
2.8.1.2. Le titre	182
2.8.1.3. Scénographie	183
2.8.1.4 La dimension personnelle.....	184
2.8.1.5. Rapports dialogiques	184
2.8.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	185
2.8.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	187
2.8.2. [C. 9 elw.].....	187
Titre : « Consommer algérien », mythe et réalités/ Date de parution : 28-04-2015/ Auteur : Omar BERBICHE	187
2.8.2.1. Présentation du cadre événementiel	187
2.8.2.2. Le titre	187
2.8.2.3. Scénographie	188
2.8.2.4. La dimension personnelle.....	189
2.8.2.5. Rapports dialogiques	190
2.8.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	190
2.8.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	191
2.8.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	192
2.9. Confrontation dialogique : [C.17elm.] / [C.13 elw]	192
2.9.1. [C.17 elm.].....	192
Titre : Une économie compétitive sans austérité / Date de parution : 05-07-2015 /Auteur : Nadia K.....	192
2.9.1.1. Présentation du cadre événementiel	192
2.9.1.2. Le titre	192
2.9.1.3. Scénographie	193
2.9.1.4 La dimension personnelle.....	194
2.9.1.5. Rapports dialogiques	194
2.9.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	195
2.9.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	196
2.9.2. [C. 13 elw.].....	196
Titre : L'État et la rigueur / Date de parution : 29-06-2015 /Auteur : Réda BEKKAT	196
2.9.2.1. Présentation du cadre événementiel	196
2.9.2.2. Le titre	197
2.9.2.3. Scénographie	197
2.9.2.4. La dimension personnelle.....	198

2.9.2.5. Rapports dialogiques	198
2.9.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	198
2.9.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques	200
2.9.3. Synthèse récapitulative-contrastive	200
2.10. Confrontation dialogique : [C. 20 elm.] / [C. 17elw]	201
2.10.1. [C. 20 elm.].....	201
Titre : L’informel et le sens citoyen / Date de parution: 29-07-2015/ Auteur : Mohamed KOURSI	
.....	201
2.10.1.1. Présentation du cadre événementiel	201
2.10.1.2. Le titre	201
2.10.1.3. Scénographie	201
2.10.1.4 La dimension personnelle.....	202
2.10.1.5. Rapports dialogiques	203
2.10.1.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	203
2.10.1.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	204
2.10.2. [C. 17 elw.].....	205
Titre : La LFC, un tragique ratage / Date de Parution : 25-07-2015/ Auteur : Ali BAHMANE.	
2.10.2.1. Présentation du cadre événementiel	205
2.10.2.2. Le titre	205
2.10.2.3. Scénographie	205
2.10.2.4. La dimension personnelle.....	206
2.10.2.5. Rapports dialogiques	206
2.10.2.6. Procédés argumentatifs/ Modalisation	207
2.10.2.7. Interprétation des valeurs pragmatiques.....	209
2.10.3. Synthèse récapitulative-contrastive.....	210
3. Synthèse générale.....	211
Conclusion : <i>Bilan et perspectives.</i>	215
Bibliographie.....	218

Résumé :

La question économique en Algérie a fait couler beaucoup d'encre ; des experts, des responsables politiques, des journalistes voire même de simples citoyens en ont fait un objet de débats, notamment lorsque le marché pétrolier mondial a été bouleversé, à partir du début du deuxième semestre de l'an 2014, par une baisse continue des cours du baril. L'économie algérienne, fondée essentiellement sur les recettes des hydrocarbures, a été, par voie de conséquence, affectée par cette tendance baissière des prix du pétrole, menaçant ainsi les équilibres internes et externes du pays. Cette réalité a été réappropriée par les organes de presse nationaux qui en ont fait différents traitements. Nous nous proposons dans le présent travail de projeter une analyse du discours, d'orientation pragmatique, sur des éditoriaux de deux journaux nationaux d'expression française, en l'occurrence *EL Watan* et *EL MOUDJAHID*. Cette analyse s'appuiera sur un appareil conceptuel que nous empruntons à la fois aux théories de l'énonciation, de la pragmatique et de l'argumentation, l'approche globale étant celle de l'analyse du discours.

ملخص:

أسالت المسألة الاقتصادية في الجزائر الكثير من الحبر, حيث أن خبراء ومسؤولون سياسيون بل وحتى مواطنون بسطاء أثاروا نقاشات حولها, خصوصا عندما عرفت سوق البترول العالمية اضطرابات بسبب انخفاض أسعار البترول, وذلك منذ بداية النصف الثاني لعام 2014. نتاجا عن ذلك و بحكم أن الإقتصاد الجزائري معتمد على مداخيل المحروقات, فقد تأثر بهذا الإنخفاض المستمر مما أدى إلى تهديد التوازنات الداخلية و الخارجية للبلد. تناولت الصحافة الوطنية هذا الواقع وعالجته بطرق مختلفة.

نعتمد في هذه المذكرة إسقاط دراسة تحليل خطاب ذات توجه تداولي على نصوص تحريرية بتعبير فرنسي ليومية المجاهد ويومية الوطن. سوف يستند هذا التحليل إلى جهاز مفاهيمي نستعيده في نفس الوقت من نظريات البشارة والبراغماتية والحجج ، والنهج العام هو تحليل الخطاب.

Abstract :

The economic question in Algeria has caused much ink to flow; experts, politicians, journalists and even ordinary citizens have made it a subject of debate, in particular when the world oil market was upset, from the start of the second half of

2014, by a continuous drop in price of the barrel. The Algerian economy, mainly based on hydrocarbon revenues, was consequently affected by this downward trend in oil prices, thus threatening the internal and external balances of the country. This reality has been reappropriated by the national press organs which have treated it differently. In the present work, we propose to project a pragmatic-oriented discourse analysis on editorials from two French-speaking national newspapers, in this case EL Watan and EL MOUDJAHID. This analysis will be based on a conceptual apparatus that we borrow from both theories of enunciation, pragmatics and argumentation, the overall approach being that of discourse analysis.

Annexes

A) EL WATAN

C.1 (03-02-2015)

Les mythes ont la vie dure

Par Réda BEKKAT

La fin d'un mythe, a-t-on cru comprendre ? La fin de la médecine gratuite, ou plutôt la fin de la gratuité des soins serait donc pour bientôt, à en croire le ministre des Finances qui s'exprimait dernièrement devant les sénateurs. Les Algériens devront « *mettre la main au porte-monnaie* », a déclaré le grand argentier d'un ton docte, et accepter l'idée que l'Etat ne subventionne plus, comme il l'a fait jusqu'à présent, certaines dépenses des ménages, comme la consommation de biens alimentaires ou énergie (carburant, électricité...). Le ministre a sans doute péché par maladresse en lançant de telles affirmations, sans les soutenir par un argumentaire qui aurait pu avoir, au moins, le mérite de lancer le débat sans fausse polémique et sans surenchère, en ces temps de difficultés financières et de restrictions budgétaires. Mais le plus grave n'est sans doute pas là.

En effet, devant de telles déclarations d'un ministre des Finances, on ne peut s'empêcher de se demander s'il sait ou non que la médecine n'est plus gratuite pour les citoyens. En effet, les Algériens s'acquittent depuis de nombreuses années des soins qu'ils reçoivent dans les hôpitaux et les structures de santé publique à travers le ticket modérateur. Tout comme ils participent au financement de la santé publique par l'intermédiaire de leurs cotisations aux Caisses de sécurité sociale qui financent ainsi la santé publique et, indirectement, par les impôts qu'ils versent à l'Etat. C'est donc faire un faux procès aux Algériens de cette manière en occultant qu'il existe un réel problème de gouvernance du secteur de la santé publique d'où est absente l'efficacité dans la gestion des structures sanitaires. Tout ceci fait que les usagers continueront à déplorer l'absence de la qualité des soins dans les hôpitaux et les dispensaires... Car il est un principe universellement admis qu'il ne peut y avoir un système de santé efficace sans un secteur public doté de moyens, de personnels et de structures en nombre et en qualité, ceci est valable y compris pour des économies libérales.

Malheureusement, la recherche de l'efficacité et de la bonne gestion ne semble pas un souci pour nos gouvernants, et ce, depuis très longtemps! Pour preuve, le processus de contractualisation qui devrait régir le système national de santé n'est toujours pas appliqué, alors que le principe a été retenu en 1993. Certains ne manqueront pas de faire remarquer, pour notre malheur, que cela ne changera pas tant que nos dirigeants et leurs proches continueront de se faire soigner à l'étranger. L'Algérie continuera ainsi à fournir les médecins et à financer les systèmes de santé étrangers.

C.2 (04-02-2015)

La décentralisation ratée

Par Ali BAHMANE

Épuisant une à une ses ripostes contre le rejet du gaz de schiste par les populations du Sud, le gouvernement vient de remettre au goût du jour une vieille formule : la « wilaya déléguée », structure dont il compte faire bénéficier onze régions sahariennes. Ce type d'administration n'a pourtant pas donné de fruit là où elle a été mise en œuvre, notamment dans la capitale. Elle s'est révélée une clone de « daïra » avec quelques prérogatives en plus, mais réelle valeur ajoutée pour la population et pour le développement. La réalité est que dans une wilaya, le véritable patron est le wali – lequel dispose d'un statut clair, à la différence du wali délégué – et encore. La marge de manœuvre du wali lui-même est réduite tant il est soumis à toutes sortes de pressions de sa tutelle et des autres structures de l'Exécutif. Ne parlons pas du président de l'APC, transformé en simple gestionnaire de l'état civil et de la voirie.

Le pouvoir vient de rater l'occasion de lancer un débat sur la décentralisation et la régionalisation, opportun à la veille de la réforme constitutionnelle (si ce n'est pas un autre leurre) et surtout vital à l'heure de la remise en cause du choix algérien de développement : ancré sur la rente pétrolière et bâti sur la dépense publique à outrance, il est totalement et définitivement mis en faillite par la chute brutale des recettes pétrolières.

À bout de souffle et de revenu, l'Algérie se devait de ce fait d'être imaginative afin de faire face aux lancinantes exigences de sa population. Une des voies royales était la refonte totale des structures et des missions de l'État, en d'autres termes l'octroi aux régions de larges prérogatives afin que les populations soient maîtresses de leur quotidien et de leur devenir. Or, le pouvoir est allé à contre-courant de l'histoire en ressortant cette idée de wilayas déléguées alors même qu'il dispose depuis une quinzaine d'années de propositions de mesures de décentralisation bien plus hardies. Contenues dans le rapport du constitutionnaliste Missoum Sbih, elles ont fini par moisir dans un tiroir, n'agréant pas celui qui les avait commandées, en l'occurrence le président Bouteflika.

Avec l'usure du temps et le goût du pouvoir absolu, s'est installée une implacable stratégie : tous les pouvoirs doivent rester à Alger, dans une seule institution, la présidence de la République, et aux mains d'une seule personne : le chef de l'État. Comme il a le jacobinisme (centralisation extrême) dans les gènes, le personnel politique dirigeant a combattu sans relâche les idées de décentralisation et de régionalisation développées tant par des partis politiques que par des experts, lesquels ont pourtant bien soin de se démarquer de toute idée d'autonomie ou de régionalisme. La toute dernière initiative qui aurait gagné à être étudiée émane de la société civile de Gande-Kabylie. Elle a rendu public un manifeste plaidant pour la reconnaissance constitutionnelle d'un statut politique de la région. À des variantes près, toutes les initiatives convergent vers le même objectif : obtenir qu'un grand nombre de centres de décision soient décentralisés au maximum et qu'ils reviennent aux populations les

plus reculées par le biais d'élections démocratiques. L'État garderait la haute main sur les institutions et les entreprises de souveraineté, telles la Défense, les Affaires étrangères, les Finances, la Justice, l'Énergie, etc. Il se délesterait de tout le reste au profit des populations locales. L'Algérie n'a rien à inventer, le monde développé a fait des régions les sources principales du développement, au grand bonheur de leurs peuples qui se retrouvent pleinement dans leurs institutions élues démocratiquement. Et travaillant en harmonie avec les instances gouvernementales.

C.3 (09-02-2015)

Les fraudeurs vous saluent bien !

Par Réda BEKKAT

La fraude au commerce extérieur serait de l'ordre de 20 milliards de dollars. Ce montant, avancé par l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, serait le produit de la surfacturation des importations. Elle représenterait le tiers des 60 milliards de la facutre totale. Une estimation reste toujours une estimation et il n'est pas exclu que ce chiffre soit en deçà de la réalité. Mais toujours est-il que cet aspect de la fraude, loin d'être nouveau, a pris de l'ampleur au fil des décennies et est dénoncé par la presse. Associé à un autre « mécanisme », celui des commissions versées à l'étranger par les fournisseurs, il est au cœur de la corruption qui gangrène l'économie nationale depuis 1962.

Ce chiffre de 20 milliards dans la bouche d'un ancien chef de gouvernement donne sans doute plus de crédit à tous ceux qui dénoncent depuis longtemps ce phénomène, érigé ces dernières années en « sport national » tant la corruption n'épargne pratiquement aucun secteur d'activité.

Tout comme on serait tenté d'aller plus loin que M. Benflis pour affirmer qu'il y a belle lurette, y compris du temps où il faisait partie de l'Exécutif, les fraudeurs faisaient déjà preuve d'une criminelle ingéniosité pour se livrer à leur activité. Et ce, aussi bien à l'intérieur du pays avec la vente sans facture, par exemple, que dans le cadre du commerce avec l'étranger, n'hésitant pas à recourir aux faux dans leurs opérations d'importation.

Les Douanes nationales ont signalé, dernièrement encore, avoir découvert des containers remplis de gravats et de sable venant de l'étranger alors que les documents en leur possession signalaient des équipements importés. Entre-temps, une partie ou la totalité de l'argent a transité vers l'étranger à partir des banques nationales. Il semblerait que ce ne soit pas un cas isolé. C'est dire l'ampleur de l'arnaque et de l'escroquerie qui consiste à monter de fausses opérations d'importation pour détourner des sommes considérables en devises, portant ainsi un grave préjudice à la collectivité nationale. Mais il convient de souligner que tous ces fraudeurs, tous ces criminels tirent profit de l'incurie de structures de l'État chargées du contrôle du commerce extérieur. Incurie et incapacité. Les instances bancaires qui financent ce genre de transactions sont-elles suffisamment outillées pour s'assurer de la sincérité et de la régularité de ces opérations ? Et, surtout, pour déjouer toute fraude en la matière. Lorsqu'on entend un haut responsable déplorer que jusqu'à présent il n'y a aucune coordination dans

l'action sur le terrain de la lutte contre la fraude entre les institutions bancaires et les Douanes, on se dit que, malheureusement, la partie est loin d'être gagnée par l'État. C'est dire qu'il y a encore beaucoup à faire et rapidement.

C.4 (12-02-2015)

L'État premier responsable

Par Ali TITOUCHE

L'évasion fiscale est devenue le sport national par excellence. En interne tout comme vers l'étranger. C'est un secret de polichinelle. Le scandale de la HSBC de Genève est survenu car des listings bancaires ont été remis par la presse. Mais des centaines d'autres milliards de dollars continuent de dormir paisiblement dans d'autres banques suisses et d'autres paradis fiscaux à travers le monde. HSBC Genève n'est que la partie visible de l'iceberg. Depuis 2000, alors que les cours du pétrole amorçaient une tendance résolument ascendante, des milliards de dollars ont quitté l'Algérie à destination de places financières peu regardantes sur l'éthique bancaire et l'origine des fonds. L'argent transféré par les Algériens vers l'étranger serait irrécupérable. Mais dans cette affaire de flux illicites de devises vers l'étrangers, l'État est l'unique responsable ; il est même complice dans la mesure où il a toujours eu ce mutisme profond face à trois fléaux qui sont à l'origine directe du transfert illicite de fonds vers l'étranger : le marché noir des devises, la surfacturation et la corruption à travers les pots-de-vin. L'État a piétiné ses propres lois sur la constitution de fonds à l'étranger. Le système bancaire algérien s'est transformé en l'un des canaux par lesquels ont transité les flux de devises vers d'autres places financières.

Outre ces fonds en devises qui se sont définitivement évaporés des caisses de l'État, l'hémorragie interne des capitaux est aussi préjudiciable que l'évasion vers l'étranger. L'économie informelle représente 50 % du produit national brut, soit près de 100 milliards de dollars, à en croire certaines estimations. Les chiffres provenant des officiels algériens estiment l'évasion fiscale à 5000 milliards de dinars, tandis que la cour des comptes évalue les restes à recouvrer de la fiscalité ordinaire à 9627 milliards de dinars. Plus de 50 % de cette fiscalité non recouvrée sont des amendes judiciaires et des créances définitivement compromises, détenues par des entreprises déjà dissoutes. C'est aussi un argent quasi irrémédiablement irrécouvrable. L'État s'est affranchi de la collecte des dettes fiscales depuis que la fiscalité pétrolière s'est imposée en source que l'on croyait intarissable. L'État y va souvent avec sa main molle face aux mauvais payeurs. Mais il sait parfaitement comment s'y prendre lorsqu'un contribuable est jugé « politiquement encombrant ». Dans cette affaire d'évasion fiscale en interne et vers l'étranger, il y a un argent perdu, certes, mais aussi une passivité, voire une complicité de l'État. La justice, le fisc, les Douanes, la Banque centrale et autres institutions censées contribuer à panser la plaie ont une responsabilité entièrement engagée.

C.5 (14-02-2015)

Découpage ou métastase ?

Par Djaffar TAMANI

Encouragé par la déconfiture de l'opposition et l'anesthésie envahissante de la société civile, le pouvoir en place est en train de multiplier les coups tordus contre la collectivité nationale, de jouer avec la stabilité dont il loue tous les jours les vertus, de brouiller dangereusement les perspectives politiques et économiques du pays. L'entêtement à mettre en place une nouvelle Constitution est déjà en rupture avec toute notion de démocratie et même de bon sens, s'agissant d'un projet qui doit être l'apanage d'un pouvoir « neuf » et légitime et non d'un système arrivé au bout de son cycle naturel et de son parcours historique. Le coup fourré des hydrocarbures non conventionnels est également à mettre au registre des capacités du régime à créer des foyers de tensions impossibles à endiguer, même en usant des dénégations les plus spectaculaires.

Le dernier épisode prouvant la vigueur des ressorts déstabilisateurs du système est le projet de nouveau découpage administratif révélé hier par *El Watan Week-end*. Sauf à croire que les citoyens ont la mémoire courte, ce document ne manque pas de heurter des populations locales qui ont eu à entendre les déclarations et les engagements des personnalités officielles qui avaient mené les deux dernières campagnes de réélection présidentielle. Le terme mensonge paraît un euphémisme devant l'abandon brutal des promesses électorales proférées par des dignitaires du régime, présents encore dans les rouages de l'État. Tout comme l'exploitation du gaz de schiste, la réorganisation territoriale proposée par le gouvernement prend les contours d'un nouveau fait accompli imposé à des populations qui ne demandent rien d'autre que d'être associées au processus de prise de décisions engageant leur avenir.

Telle une radioscopie politique, ce projet de découpage administratif « trace » les métastases des maux qui minent le système de gouvernance du pays. En dépit des mises en garde émanant de certaines formations politiques ou, récemment, d'organisations syndicales, le pouvoir paraît incapable de se départir de l'usage du coup de force, comme pour tester les capacités de résilience de la société. Au lieu de combattre le fléau du régionalisme qui écorne l'image de la République, on se propose, au contraire, de le diffuser à travers le pays, de le faire muer en tribalisme et il faut espérer qu'il ne se transforme en guerre de tranchées. Mis en stand-by il y a quelques années en raison du coup financier de l'opération, alors que les autorités ne se fixaient aucune limite dans les dépenses publiques, le projet de création de nouvelles wilayas est remis à l'ordre du jour au moment où les discours officiels prônent les restrictions budgétaires tous azimuts. On ignore le soubassement de cet édifice administratif en projet, mais l'on est sûr que le pouvoir actuel n'a pas le génie des hommes de Novembre qui avaient organisé le territoire national en régions homogènes, combattantes et victorieuses.

C.6 (25-03-2015)

Le fiasco...

Par Akli REZOUALI

Des milliards de dollars ensevelis dans l'asphalte, des dizaines de tronçons sitôt faits sitôt à refaire et des épisodes de malversations et de pots-de-vin à n'en plus finir. Projet pharaonique censé être structurant tant pour l'économie nationale que pour l'ébauche d'une politique d'aménagement du territoire, l'autoroute Est-Ouest, faut-il hélas l'admettre, révèle aujourd'hui, à elle seule, toute l'ampleur du fiasco de la politique économique en vigueur depuis plus d'une décennie. Plus de dix ans de « pétrole cher » et de sordides partitions de rente pour se retrouver, au final, encore sous la menace d'un retour à l'endettement, voire à de sévères cures d'ajustement et d'austérité. Nous n'y sommes certes pas encore. Mais le fait est que, comme au temps de la crise de la dette des années 1990, le salut économique de l'Algérie semble ne tenir, encore aujourd'hui, qu'au seul espoir d'un hypothétique redressement des cours pétroliers.

Depuis juin dernier, rappelle-t-on, le baril, dont dépendent et la survie de l'économie nationale et le maintien d'une certaine cohésion sociale, a perdu près de 60 % de sa valeur. À peine quelques mois plus tard, les principaux indicateurs économiques du pays commencent à virer bougrement au rouge.

En 2014, annoncent ainsi les premiers constats de la Banque d'Algérie, la balance des paiements – sorte de baromètre des échanges financiers du pays avec le reste du monde – affiche ses premiers déficits depuis près de quinze ans. Aussitôt, les réserves officielles de change – gages de la solvabilité extérieure du pays, de son pouvoir d'achat à l'international, mais aussi de l'équilibre de la parité de sa monnaie – entame une dangereuse tendance à la baisse. Déjà quelque 15 milliards de dollars de perdus sur ces fameux avoirs en devises, placés ailleurs contre quelques menus intérêts.

Au plan interne, l'équilibre du budget de l'État est également officiellement rompu. Même en comptant avec les avoirs restants du Fonds de régulation des recettes. L'Algérie déficitaire et soumise aux contraintes du FMI dans les années 1990, devenue un temps « excédentaire » et créancière du même Fonds, redevient aujourd'hui à nouveau déficitaire, non sans avoir, entre temps, brûlé la chandelle par les deux bouts. N'ayant pas canalisé sa précaire rente pétrolière vers l'investissement productif, le pays est désormais condamné à renouer avec, tôt ou tard, avec les politiques de rigueur et d'austérité. Et entre les besoins politiques d'une cohésion sociale nourrie essentiellement de subventions et ceux d'une croissance alimentée, elle, surtout par l'investissement public, les arbitrages budgétaires, qui ne tarderont sans doute pas à s'imposer, risquent d'être diablement douloureux à plus d'un égard.

Ainsi, prier un jour à la Grande Mosquée d'Alger ou rouler enfin en toute sécurité sur l'autoroute Est-Ouest, il serait peut-être déjà temps de choisir.

C. 7 (14-04-2015)

Les fausses bonnes idées... / Auteur : Akli REZOUALI

Une amnistie fiscale comme ticket d'entrée aux acteurs de l'économie souterraine dans les circuits officiels et une répression pure et dure du change parallèle peuvent-elle constituer une réponse opérante au basculement de pans entiers de l'économie nationale dans la sphère informelle ? Assurément pas ! Car, et bien des experts vous le diront, tout comme un escalier se balaie nécessairement en commençant par le haut, une sphère économique, aussi, ne peut être assainie sans un bouleversement profond des modes de gouvernance publique. Le reste n'étant que façade et palliation. Depuis quelques mois, faut-il l'observer, le gouvernement ne cesse de prêcher, à qui veut bien l'entendre, que le salut des finances publiques en ces temps de crise pétrolière ne peut venir que d'une insertion des circuits informelle dans la sphère économique légale. L'économie de l'ombre, apprend-on à l'occasion, brasse pas moins de 3700 milliards de dinars, soit, semble-t-il, bien plus que les circuits officiels de la place bancaire locale. Et vu la raréfaction des ressources pétrolières et l'acheminement du pays vers une nouvelle crise de dette, à mesure que s'installe la baisse des prix du brut, il serait décidé en haut lieu de s'attaquer frontalement à l'économie souterraine pour, d'une part, en canaliser certains circuits dans la sphère légale et, d'autre part, en scier quelques branches pourries. Ainsi s'expliquerait sans doute l'idée de l'amnistie fiscale remise au goût du jour, à l'issue du fameux grenelle du commerce extérieur, organisé à la fin du mois écoulé sous l'égide du gouvernement. Ainsi s'expliquerait également la rafle policière opérée avant-hier au square Port-Saïd, place dédiée ouvertement et depuis presque toujours aux opérations de change informel.

Que de fausses bonnes idées au moment où les recettes du pays en devises tendent à ne plus suffire à financer ne serait-ce ses dépens à l'importation ! En Algérie, comme dans des pays occidentaux ou autres, faut-il en effet se rendre à l'évidence, les offres d'amnistie fiscale n'ont jamais attiré grandes fortunes au bercail. Quant à l'idée de l'éradication du marché parallèle des devises par la répression, il est sans doute superflu de s'étaler sur les effets pervers des politiques de prohibition en situation de rareté et de pénuries. Sans une économie diversifiée et compétitive, l'État ne peut, en effet, ni aligner le taux de change officiel sur celui du marché parallèle pour éliminer les raisons d'être de ce dernier ni présenter une offre alternative de devises à même de supplanter l'attractivité du « Square ». Sauf à éradiquer la prédation économique à la source, en opérant d'abord un véritable changement de gouvernance, toute autre idée palliative est forcément vouée à mourir dans l'indifférence.

C.8 (15-04-2015)

Quelles marges de manœuvre ?/ Auteur : Omar BERBICHE

« L'Accord d'association avec l'Union européenne n'a pas produit tous ses effets au bénéfice de l'économie algérienne. » L'aveu qui n'est pas à proprement parler une surprise pour qui suit les clauses de son application sur le terrain, est du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui s'exprimait lundi à Barcelone devant les journalistes en marge de la conférence ministérielle informelle sur la Politique européenne de voisinage (PEV). Avec cet accord mis en œuvre 2005, l'Algérie n'a, en vérité, jamais trouvé ses marques. Chemin faisant, on prenait de plus en plus conscience que l'économie algérienne n'était pas encore prête pour sauter ce pas qualitatif qui devait lui permettre de s'intégrer dans l'économie européenne. De l'avis de nombreux analystes, pour le pouvoir algérien, l'accord qui intervenait dans une conjoncture interne particulière ne valait que par les dividendes politiques qu'il offrait aux dirigeants algériens en mal de légitimité et de soutiens extérieurs.

D'ailleurs, on se rendit compte très tôt, dès les premières années de la mise en œuvre de l'accord, que son contenu était irréaliste et irréalisable et mènerait l'économie algérienne droit dans le mur.

Dans deux ans, c'est-à-dire demain, l'Algérie, qui a obtenu suite à d'après négociations un sursis jusqu'en 2017 pour la création de la zone de libre-échange algéro-européenne, sera-t-elle cette fois-ci mieux outillée pour face à ses obligations contractuelles avec l'UE ? Peu sûr.

Au fil des années, cet accord présente tous les signes d'un mariage forcé. Côté algérien, il y a comme une pudeur, voire un embarras à communiquer sur ce dossier. Quelles sont, concrètement, les réserves formulées par l'Algérie ? Et que compte-t-on faire pour redresser la situation dans ce partenariat censé être gagnant-gagnant dont ni l'économie ni le consommateur algérien ne tirent profit ? On n'en sait pas grand-chose, en dehors des petites phrases et des déclarations politiques lâchées presque en s'excusant par nos responsables. Peut-on faire grief aux Européens d'avoir négocié à leur avantage cet accord ? S'il y a des comptes à exiger pour ce rendez-vous raté avec la prospérité partagée qui est le leitmotiv de l'Accord d'association et dont on n'entrevoit pas encore le moindre signe positif dans la vie de nos entreprises, c'est à nos responsables qu'il faudra le demander. Il y a comme une gêne, voire une crainte à reconnaître, comme le soutiennent de nombreux experts, que le contenu de l'accord a été à l'origine mal négocié.

Ce faux départ aurait pu, de l'avis des mêmes experts, sinon être rattrapé, du moins limiter ses effets pervers sur l'économie nationale, si on avait su utiliser à notre profit tous les mécanismes de régulation qu'offre l'Accord d'association pour protéger notre économie, tels les mesures anti-dumping, les droits de douanes compensatoires, les mesures de sauvegarde pour réduire les importations en cas de menace sur une branche de production... Par ailleurs, les réformes économiques nécessaires à la mise à niveau de nos entreprises et de notre agriculture pour les rendre compétitives en vue d'intégrer les marchés européens n'ont pas été au rendez-vous pour accompagner l'accord. C'est dire que, quelque part, l'échec était

programmé. Pour l'Algérie, la marge de manœuvre apparaît aujourd'hui bien étroite pour remettre le train sur les rails.

C.9 (28-04-2015)

« Consommer algérien », mythe et réalités

Par Omar BERBICHE

Après avoir ouvert de façon anarchique le marché national aux produits d'importation, au grand bonheur de la nouvelle race d'importateurs qui ont essaimé à l'ombre de la libéralisation de l'économie nationale, les pouvoirs publics en appellent au patriotisme économique des Algériens. La campagne nationale « consommer algérien » lancée à grand renfort de publicité, dimanche, ne semble pas avoir produit l'électrochoc attendu auprès des consommateurs, des patrons de PME/ PMI algériens ainsi que des associations de défense des consommateurs. Lesquels ne montrent pas le même emballement pour cette campagne, engagée sans eux, sous la pression des contraintes de l'environnement économique extérieur. Une campagne de ce type ne peut réussir et soulever l'adhésion populaire que si elle réunit certaines conditions objectives en amont et en aval du marché de la consommation. Le patriotisme et le sens de l'abnégation ne se décrètent pas à coup de slogans ronflants auxquels même les initiateurs de cette opération ne croient pas.

La condition première pour que l'appel aux consommateurs soit entendu et suivi d'effet est la légitimité du pouvoir et crédibilité de nos institutions et de nos dirigeants.

« Fais ce que je te dis, ne fais pas ce que je fais », c'est, en résumé, ce que la vox populi retient de cet activisme des autorités pour inciter à la consommation du produit made in Algeria. Les défenseurs patentés de la sauvegarde et de la promotion de la production nationale ne sont pas toujours ceux qui font de l'activisme, confortablement installés dans leur poste dans les institutions de l'État. Leur marché, ils le font ou le font faire quotidiennement à l'étranger par leurs conjoints, enfants et amis. À-t-on déjà croisé un ministre ou un haut responsable algérien dans un souk ? À-t-on vu ces messieurs qui nous gouvernent s'habiller et se nourrir algérien ? Passer leurs vacances dans complexes touristiques algériens ? Préférer la Symbol fraîchement sortie de l'usine de Tiaret aux grosses cylindrées d'importation ou rouler en bicyclette du complexe de Guelma ? Confier leurs avoirs aux banques algériennes ? Ceci pour dire que ceux qui doivent donner l'exemple pour que cette campagne ait un sens pêchent eux-mêmes par défaut de patriotisme. Appeler les Algériens à consommer local implique une stratégie économique basée sur la compétitivité de l'outil de production nationale et sur la maîtrise des coûts de production pour offrir aux consommateurs des produits de qualité, concurrentiels avec les produits d'importation et à des prix tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens.

Ni les choix économiques du pays orientés vers l'économie de bazar ne ni les lois encadrant le processus de développement ne favorisent le passage vers un statut de pays émergent. Faut-il rappeler cette absurdité économique de la loi de finances qui a aligné les importateurs sur les producteurs en matière du taux de l'impôt sur les bénéfices ? Le retour au crédit à la

consommation n'est pas la panacée pour booster la consommation nationale. La formule ne touche que les consommateurs qui ont la capacité de rembourser. Les riches ne changeront rien à leurs habitudes de consommation. Quant à la classe moyenne et aux petites bourses, elles n'ont pas attendu cette campagne pour consommer algérien. Pas forcément par patriotisme, mais par réalisme.

C.10 (14-05-2015)

Misère de la philosophie ...

Par Akli REZOUALI

Moins d'importations, plus d'intégration. Voici donc la nouvelle lubie que le gouvernement tente de vendre en guise de réponse à la crise, celle de la rente pétrolière en l'occurrence. L'idée paraît tout à fait excellente. Si ce n'est que la réalité économique ne sait et ne peut se suffire de concepts et de slogans creux Acheter moins à l'étranger et consommer davantage « algérien », c'est bien beau de le dire, encore faut-il avoir les moyens de le faire. Car presque dans toutes les logiques économiques du monde, lorsque la croissance est en berne, les instruments de la relance sont à chercher ailleurs, c'est-à-dire dans de potentiels gains de compétitivité extérieure, en cherchant avant tout à exporter plus. Ce n'est bien évidemment pas le cas de l'Algérie. N'ayant quasiment que du gaz et du pétrole à vendre à l'étranger, le pays ne peut donc que se résoudre à dépenser moins, dès lors qu'il a besoin de baril à au moins 110 dollars et que celui-ci – ce sont des experts qui le disent- ne franchira peut-être plus jamais la barre des 90 dollars. Que faire alors ? Si la fallacieuse idée d'une diversification « fulgurante » de l'économie ne dupe désormais personne, celle d'une limitation des importations semble, au contraire, trouver un ancrage populiste, dont le pouvoir se sert allègrement pour témoigner de sa volonté de lutter contre d'affreux barons de l'import qui agiraient dans l'ombre.

Le fait est que , à l'heure où la rente pétrolière est définitivement entrée en phase de déclin, le gouvernement ne propose, jusqu'ici, nulle idée cohérente ni pour relancer la production locale ni même pour trouver quelques substituts à l'importation. Comment croire, en effet, à l'avènement imminent d'une croissance diversifiée quand on sait le gaz et le pétrole représentent plus de 97 % des revenus du pays et plus de deux tiers de sa fiscalité tandis que le reste – conventionnellement classé sous la rubrique hors hydrocarbures- provient aussi de l'exportation de dérivés du pétrole et de TVA et IRG sur les salaires, financés essentiellement par la rente... ?

Même constat pour l'idée d'une limitation des importations. Une facture dont il convient, certes, d'apprendre à limiter l'emballage, mais qui reste en gros incompressible faute d'une production nationale. L'essentiel des 60 milliards de dollars que le pays dépense pour ses achats à l'étranger sert, en effet, à l'équipement, c'est-à-dire au financement de sa superficielle croissance et de ses emplois. Les deux autres postes d'importation importants sont les biens alimentaires et les médicaments, assurément incompressibles, sauf à vouloir provoquer de graves tensions sociales.

Ainsi donc, hormis quelques tristes petits milliards «économisables» sur les véhicules neufs et autres menus produits de luxe, le gouvernement ne peut agir véritablement sur la facture de l'importation qui, à tous les coups, restera salée tant que la compétitivité extérieure restera faible.

C.11 (19-05-2015)

Le repentir

Par Omar Berbiche

Un pas en avant, deux en arrière : les reculades du gouvernement de M. Sellal et de tous les Exécutifs qui se sont succédés depuis le règne de Bouteflika ne comptent plus. Derrière en date : la suppression de l'obligation faite aux concessionnaires automobiles de veiller à ce que les véhicules importés soient pourvus de certains équipements de sécurité normalisés sur les marchés extérieurs. Des milliers de véhicules non conformes au nouveau cahier des charges, admis sur le territoire algérien et qui se trouvaient bloqués du fait de la nouvelle réglementation, vont ainsi pouvoir, à la faveur de cet état de grâce, être mis sur le marché, au grand soulagement des concessionnaires.

Ce rétropédalage en a surpris plus d'un quand on se rappelle comment le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur et des Mines, M. Bouchouareb, ont mené, sabre au clair, cette bataille qu'ils ont platement perdue. Faut-il mettre ces ratés répétés de l'action de l'Exécutif sur la mauvaise gouvernance ? Sur la multiplication des centres de décision se traduisant par la cacophonie à laquelle on assiste, faisant que l'on en arrive ainsi à se déjuger presque en s'excusant, donnant une piètre image de l'engagement de l'État et de la cohérence de l'action gouvernementale ? Le gouvernement Sellal a-t-il cédé au diktat des lobbies financiers dans cette affaire et dans d'autres dossiers où il a été amené à adopter un profil bas après être monté bruyamment au créneau ?

L'échange de bons procédés qui avaient opposé le ministre du Commerce, Amara Benyounès, Premier ministre suite à la polémique soulevée par l'annulation de l'autorisation d'importation de boissons alcoolisées gelées avec la même célérité par M. Sellal renseigne sur l'approximation et l'improvisation avec lesquelles sont gérées les affaires publiques. On ne gère un pays avec des humeurs, le populisme et la démagogie. « *On ne joue pas aux riches quand on n'a pas le sou* », chantait le poète. Quand la souveraineté nationale part en vrille, que notre décision politique et que nos choix économiques nous sont dictés de l'extérieur pour des raisons évidentes liées à la vulnérabilité de notre économie, à sa dépendance de l'étranger et à l'absence de légitimité du pouvoir, on ne peut qu'avoir les pieds et mains liés. D'où les hésitations, les compromis, voire les compromissions, l'absence de cap et de vision clairs dans la gestion du pays, les batailles virtuelles du changement qui ne sont jamais engagées.

Fragilisé à l'international, la marge de manœuvre de l'Exécutif, au plan interne, n'est guère mieux lotie. La quête, à coup de programmes sociaux populistes, de la paix sociale dont dépend la survie du système a dévoyé l'action de l'Exécutif qui prend ses décisions et ses contre-décisions sous la pression de la rue, comme on l'a également vu avec la mise en

veilleuse de la campagne de lutte contre l'économie informelle. La rue devient un acteur majeur de la décision, en l'absence d'institutions démocratiques élues représentatives et d'une militance politique qui se cherche. Aussi longtemps que se posera le problème de la légitimité du pouvoir en place, les mêmes errements, les mêmes calculs politiques et les mêmes arbitrages politiques continueront à parasiter la vie des institutions du pays. Comme cette réhabilitation à la hussarde de M. Lamamra dans son poste de chef de la diplomatie.

C.12 (08-06-2015)

Un système injuste

Par Réda BEKKAT

Il aura suffi que les rentrées en devises baissent de moitié du fait de la chute des prix du brut pour que le gouvernement se rende enfin compte que l'on ne peut laisser et surtout laisser aller les choses en matière de commerce extérieur. C'est ainsi qu'il envisage l'instauration de l'autorisation d'importation et d'exportation destinée à mettre un peu d'ordre dans un système pervers et dévoyé, dont l'essentiel se résume à l'« import-import » tous azimuts, aussi bien de l'essentiel que du superflu dont ont besoin les Algériens.

Si aujourd'hui l'on se défend officiellement de vouloir instaurer une quelconque entrave à la liberté du commerce, il n'en demeure pas moins que le recours aux autorisations – s'il se veut dans l'esprit de ceux qui l'ont initié comme une remise en ordre au sein d'un secteur où les normes par rapport à la population se trouvent bouleversées en Algérie, comparativement à d'autres pays- n'est pas en soi suffisant pour préserver un tant soit peu les capacités financières du pays.

Les experts, aujourd'hui, restent sceptiques tant le gaspillage est énorme et que l'activité d'« import-import » est devenue aussi une immense « pompe à fric » pour des groupes d'intérêt, des lobbies qui ont su tirer parti d'une conjoncture financière favorable et des « avantages » d'un système rentier pour se constituer en véritables cartels, mafias autour de vraies chasses gardées, elles-mêmes édifiées dans la périphérie du commerce extérieur et notamment à travers les produits subventionnés.

Le gouvernement aura-t-il courage d'aller vers la remise en cause d'un système de subventions populiste et démagogique aussi bien des carburants, de l'énergie – représentant pas moins de 11 % du produit intérieur brut du pays, selon le Fonds monétaire international- ou encore de produits tels que le sucre ? Un système inique en soi. Et surtout d'opter plutôt pour un ciblage des catégories d'Algériens qui ont le plus d'un tel soutien de la part des pouvoirs publics. En somme, il s'agit d'une redistribution plus équitable de la richesse nationale. La vérité des prix passe par un dispositif d'une redistribution sociale où l'État assume ses responsabilités envers les citoyens. C'est cette épreuve de vérité qui attend le gouvernement actuel, qui aura à se démarquer de la démarche pédagogique qui consiste à « acheter » la paix sociale à tout prix.

L'État et la rigueur

Par Réda BEKKAT

Si, aujourd'hui, face à l'effondrement des revenus pétroliers, une lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes s'impose, il n'en est pas moins attendu des pouvoirs publics et des institutions officielles, des décisions radicales s'inscrivant dans la durée plutôt que des demi-mesures à portée limitée, comme l'instauration d'une carte qui réduirait la consommation des carburants... Il est sans doute temps d'amener les Algériens à changer de mode et d'habitudes de consommation et d'opérer de profondes reconversions dans tous les domaines. S'il est admis que les subventions de produits énergétiques grèvent sérieusement le budget de l'État, elles ont pour effet de proposer des prix bas, nettement en deçà de ceux pratiqués dans les pays voisins, d'où l'ampleur de la contrebande qui affecte les carburants dont une grande part est importée. C'est ainsi que l'équivalent de plus d'un milliard de dollars passe les frontières. Même scénario pour les produits dits de première nécessité, essentiellement alimentaire. Au final, ce sont plusieurs milliards de dollars, entre quatre et cinq, probablement plus, qui font le bonheur de la mafia de la contrebande et des trafics en tous genres. Cela ne peut plus durer. Et dire que dans les années 1980, on songeait sérieusement à une reconversion énergétique en faveur du gaz naturel et du gaz de pétrole disponibles localement. Une solution notamment pour les transports publics, taxis et particuliers. Une expérience vite abandonnée et que l'on devrait remettre sans doute au goût du jour.

Il est temps de revenir, ou plutôt d'aller vers des choix déterminants pour l'avenir, quitte à remettre en cause des « acquis populistes », comme celui qui consiste pour l'État de subventionner à tous les crins et de manière indifférenciée aussi bien le fabricant de chocolat ou de yaourt que le salarié ou le retraité, à travers un prix soutenu par l'État, pour le sucre ou le lait. L'UGTA déjà dans les années 1990, alors qu'elle était encore une force de proposition, plaidait, à travers son secrétaire général, Abdelmalek Benhamouda, pour la fin de ce système inéquitable de redistribution et prônait un ciblage de catégories sociales qui ont le plus besoin de subventions en fonction de leur revenu, et ce, à travers les caisses sociales. Aujourd'hui la centrale syndicale s'en tient à des actions populistes sans lendemain, comme l'organisation de points de vente pour le Ramadhan, plutôt que de prôner et sensibiliser les salariés d'aller vers un changement de mode de consommation, d'où serait banni le gaspillage... Tout comme il est aussi vrai que du côté de l'État, les habitudes persistent, le train de vie n'a pas été revu pour autant, compte tenu de la situation financière tendue. Résidences d'État fermées et inoccupées, parcs autos de ministères plus que pléthoriques, charges de représentations et de déplacements sont toujours aussi élevés, telle est la réalité qui appelle à une plus grande rigueur dans la gestion et la gouvernance.

C.14 (08-07-2015)

Crise de gouvernance

Par Akli REZOUALI

L'opposition ouvertement affichée par le FLN aux mesures de limitation de l'utilisation du cash nous renseigne, si besoin, qu'il ne peut y avoir de changement de gouvernance économique sans un changement radical de gouvernance politique. Car, pendant que les cours du pétrole, dont dépend la survie financière du pays, continuent à jouer au yo-yo au gré d'événements sur lesquels le pays n'a nulle emprise, les députés de la nation, et avec eux le pouvoir en place, préfèrent continuer à « yoyoter » stérilement sur de supposées préoccupations de la population. Avant-hier encore, la secousse quelque peu spectaculaire et inattendue, qui a frappé le marché pétrolier mondial mettait à nouveau à nu toute la fragilité économique et sociale du pays, dans un monde qui semble de plus en plus fonctionner en effet papillon. Reprise des forages aux États-Unis, regain de vigueur pour le dollars, référendum en Grèce, crise de l'eurozone, négociation sur le nucléaire iranien...

Autant de facteurs exogènes, dont personne n'a réellement la maîtrise, qui peuvent, faut-il le rappeler, venir du jour au lendemain, bouleverser toute la donne pétrolière actuelle, en tirant surtout les cours encore vers le bas.

Au train où vont les choses, il serait en effet aventureux de miser sur une stabilité soutenue des prix du pétrole, même à un niveau de 60 dollars le baril. Et face à ces nouvelles réalités, le simple bon sens voudrait que les dirigeants du pays, les députés avec, se soucient davantage de suggérer ne serait-ce que quelques pistes de sortie de crise ; et non de vociférer pour la liberté du peuple à se trimballer avec des quantités d'argent liquide. Car, en plus de la volatilité des cours du pétrole, l'Algérie se trouve en même temps confrontée, et depuis quelques années déjà, à une contraction significative de sa production d'hydrocarbures, soit la seule source qui sous-tend encore sa faible compétitivité et sa toute frêle viabilité financière. Demain, il faut le redouter, les ressources financières du pays risquent d'atteindre un tel degré d'assèchement qu'il n'y aura plus lieu de débattre de seuil de liquidités à autoriser, mais de plafonds de retraits à ne pas dépasser pour espérer surseoir à la faillite. Et sans un véritable plan de crise à mettre en place en urgence, le pouvoir risque à terme de ne disposer même plus d'assez de ressources pour entretenir les quelques réalisations en infrastructures publiques, dont il ne cesse de se vanter, et les colossaux transferts sociaux, qu'il aime souvent à présenter comme une offrande à la collectivité. C'est dire en définitive à quel point l'urgence d'un redressement structurel de l'économie nationale reste suspendue à celle d'une réforme en profondeur de la gouvernance politique.

C.15 (15-07-2015)

Le pétrole, la géopolitique et l'Algérie

Par Ali BAHMANE

Pour le peuple iranien qui souffre depuis tant d'années de l'embargo occidental, l'accord sur le contentieux nucléaire est une grande nouvelle. Ce grand pays va retrouver sa place et sa vitalité dans la région. Mais, en même temps, il faut le dire, cet accord va rendre encore plus délicate la question de la saturation du marché pétrolier, puisque Téhéran est déterminé, dès la levée des sanctions, à retrouver son niveau d'extraction de pétrole et de gaz d'antan afin de rattraper son retard de développement. Pour empêcher cela – la géopolitique du Proche-Orient étant ainsi faite-, l'Arabie Saoudite, ennemie historique de l'Iran, continuera d'inonder le marché mondial d'or noir alors que le niveau de saturation est déjà atteint à un point tel que les prix chutent de jour en jour. Comme un malheur n'arrive jamais seul- sur le plan énergétique s'entend-, l'Irak s'active également à retrouver son niveau de production d'antan, tout comme la Libye, deux pays en phase de règlement de leurs difficultés politiques internes. Tout cela se déroule sur fond d'une autre guerre géopolitique, celle opposant les États-Unis d'Amérique à la Russie : Moscou a cruellement besoin de ressources tirées de ses exportations en hydrocarbures afin de conserver ses positions internationales et de maintenir son statut de grande puissance face l'ogre américain que l'exploitation acharnée du pétrole et du gaz de schiste a libéré de sa dépendance vis-à-vis des autres pays, notamment du Moyen-Orient. Les États-Unis envisagent même de devenir exportateurs. Les experts du marché de l'énergie n'hésitent plus aujourd'hui à parler de fin de l'ère du pétrole et du gaz rares et chers, de surcroît dans un monde en crise économique structurelle et qui apprend pour des raisons écologiques à se passer de ressources non renouvelables. La surabondance de pétrole et de gaz, combinée d'un côté avec les calculs géopolitiques des grandes et moyennes puissances, et de l'autre avec la stagnation de la demande font que la chute de ces deux énergies est inexorable. Elle ne sera freinée que sur un niveau, celui en deçà duquel les intérêts des grandes multinationales pétrolières et gazières occidentales pourront être menacés. Il fut un temps, dans les années 1980 et 1990, où l'OPEP réagissait pour tirer les prix vers le haut.

L'Organisation a perdu aujourd'hui de son poids et de son efficacité. Elle est désertée par l'Iran, l'Irak et la Libye, trois pays obsédés par leur reconstruction, et elle est piégé par l'Arabie Saoudite, hostile à l'Iran et soucieuse de conserver ses parts du marché mondial des hydrocarbures. L'OPEP n'est plus aiguillonnée par le « front de résistance » d'antan réduit aujourd'hui pratiquement à deux pays, le Venezuela et l'Algérie. Deux États qui se ressemblent précisément par leur dépendance totale aux exportations d'hydrocarbures, n'ayant pas su mettre en place chacun une économie productive. Pour se maintenir, les régimes en place ont développé à outrance un système social de redistribution de la rente, et actuellement ils sont dans une situation intenable, porteuse de graves périls. L'Algérie peut financièrement tenir le coup encore deux années, le temps de puiser dans ses réserves en devises. Au-delà, ce sera le syndrome 1986-1987, le pays qui sombre dans un chaos

économique et politique (pénurie, corruption ,ajustement structurel) avec son lot inévitable de sang versé (Octobre 1988, puis la décennie rouge).

En réalité, la guerre du pétrole n'est qu'un élément révélateur et aggravant de la crise, elle n'en est pas la cause. Celle-ci est à chercher plutôt dans la gouvernance désastreuse qui caractérise l'Algérie depuis l'indépendance et singulièrement depuis trois décennies. Peut-être qu'il est encore temps d'éviter au pays l'apocalypse, le mot n'est pas fort, mais pour cela il faut de nouveaux dirigeants, un autre pouvoir, un autre système politique et civilisationnel. Bref, une autre façon de diriger quarante millions d'Algériens aux besoins et aux aspirations bien plus complexe que ceux du passé.

C.16 (16-07-2015)

Les écuries d'Augias

Par M.T. MESSAOUDI

Les recettes pétrolières s'amenuisent dangereusement. Pour un pays mono exportateur, comme l'Algérie, c'est un désastre. D'autant que la tendance baissière de cette principale richesse risque de perdurer encore longtemps. Que peut faire le gouvernement de Abdelmalek Sellal face à cette situation qui lui imposée, sinon « compter ses sous » en réduisant les dépenses publiques et en introduisant des restrictions dans les importations? De nouvelles dispositions seront introduites dans la loi des finances complémentaire, lesquelles nous renseigneront sur les solutions que Sellal compte apporter pour limiter la saignée dans les finances de l'État. Les chiffres donnés par la Banque d'Algérie, lundi dernier, sont édifiants. Les réserves de change ont fondu de 19 milliards de dollars en trois mois et le décaissement du Fonds de régulation des recettes a atteint plus de 6 milliards de dollars. Le rachat par l'État de 51 % du capital social de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, ainsi que le transfert des dividendes des entreprises étrangères établies en Algérie ont coûté près de 10 milliards de dollars. Si l'on rajoute la dépréciation du dinars face billet vert, cela illustre l'état catastrophique dans lequel se trouve l'économie algérienne. Et les perspectives ne sont guère réjouissantes, selon les experts. Ces derniers avaient prédit, il y longtemps, la chute brutale des prix des hydrocarbures et suggéré aux pays économiquement fragiles de préserver les ressources rares que sont les devises. À l'image de Christine Lagarde, patronne du FMI qui, il y a plus de deux ans, avait conseillé les autorités monétaires algériennes de réduire le train de vie de l'État. Elle ne sera pas entendue par le pouvoir politique en place, trop occupé à jouir de l'aisance financière pour lancer de grands chantiers où se sont greffés de puissants réseaux de corruption, à l'image du scandale de l'autoroute Est-Ouest qui s'est achevé par une parodie de procès. L'autre projet controversé de Bouteflika est celui de la Grande Mosquée d'Alger qui englouti plus d'un milliards de dollars ! C'est-à-dire la totalité de l'enveloppe qui lui a été allouée, alors que les travaux n'ont pas atteint 50 %. Et l'on passe sur les multiples exemples de gaspillage opérés avec la bénédiction du pouvoir politique. Ramener de l'ordre dans ce « miasme » économique constituera un pari difficile pour le Premier ministre Abdelmalek Sellal. C'est comme nettoyer les « écuries d'Augias ». Il doit s'y atteler vite.

Sellal devrait également entendre le cri de rage de ce capitaine d'industrie, Issad Rebrab, qui s'interroge sur les motivations de certains membres du gouvernement, Abdesslem Bouhoureb notamment, à vouloir bloquer les initiatives visant à créer des richesses, plusieurs opérateurs économiques sont dans cette situation ubuesque, malgré la volonté affichée du pouvoir pour encourager les exportations hors hydrocarbures. Y a-t-il aussi une forme de clientélisme ?

C.17 (25-07-2015)

La LFC, un tragique ratage

Par Ali BAHMANE

Le contenu de la loi de finances complémentaire 2015 a fait l'effet d'une douche froide auprès des opérateurs économiques, des acteurs politiques et également des citoyens. Tous avaient espéré que le recours à la LFC, cet instrument constitutionnel prévu pour répondre à des situations exceptionnelles, allait être mis à profit pour que soient (enfin) jetées les bases d'une réponse stratégique d'envergure à la crise économique née de l'effondrement des prix des hydrocarbures. Il n'en fut malheureusement rien.

Le texte assoit toujours l'économie algérienne sur la rente des hydrocarbures exportés, fixant imprudemment le prix du baril de pétrole à 60 dollars pour les six mois à venir. L'Exécutif semble tout ignorer du tournant effectué par la géopolitique mondiale, du retour de l'Iran et progressivement de l'Irak et de la Lybie sur les marchés pétroliers, lesquels vont plonger encore dans les mois et les années à venir du fait de la surabondance de la production et d'une politique réfléchie des capitales occidentales de tuer définitivement l'OPEP pour qu'elle ne freine plus leur croissance, avec l'arrière-pensée de la mise à genoux des États pétroliers arabes et sud-américains. La loi de finances complémentaire perpétue la rente et l'esprit de la rente, se limitant à quelques minimes améliorations fiscales en faveur du secteur productif. L'essentiel est ignoré superbement, c'est-à-dire la réforme structurelle de l'économie afin de l'extirper de sa sclérose et de ses archaïsmes, et qu'émergent enfin de grands groupes économiques tant privés que publics, que se créent et prospèrent des PMI et PME par centaines de milliers et qu'affluent les investissements internationaux. C'est la politique suivie par la Corée du Sud, la Malaisie, la Pologne et d'autres États qui sont devenus rapidement émergents, voire développés, avec souvent moins d'atouts que l'Algérie.

Et puis, la loi de finances complémentaire ne dit mot sur le dossier des subventions que, pourtant, le gouvernement a quelque peu ouvert ces derniers mois. Les grandes lignes d'un débat national auraient pu être lancées dès maintenant et des mesures d'urgence prises. Sans aller jusqu'au référendum – tel celui initié par le gouvernement grec afin d'impliquer sa population dans le bras de fer qui l'oppose à l'Union européenne et au FMI. Athènes a pris le taureau par les cornes et se bat avec courage contre les bailleurs de fonds. L'Exécutif, chez nous, a choisi le silence et la politique de l'autruche sur cette question vitale des subventions, qu'il est pourtant possible de traiter sans que soient sacrifiées les aides nécessaires aux catégories de la populations les plus démunies et sans que soient englouties des sommes colossales dans des choix économiques et sociaux discutables. Mais pour cela, il faut de la

lucidité et surtout du courage, deux vertus, qui parce qu'elles font cruellement défaut, vont faire perdre au pays six précieux mois. Tout ce qui a été dit ces derniers mois sur la crise y compris par des officiels, toutes les sonnettes d'alarmes tirées par la société civile n'ont servi à rien. Le pays continue de foncer, à l'aveuglette, droit dans le mur.

C.18 (08-08-2015)

Amère vérité

Par Mohammed LARBI

Voilà en fin quelqu'un qui dit autre chose des accords que l'Algérie a conclus – ou envisage de conclure- avec les pays et les organisations internationales. Fini donc le discours laissant croire que plus rien ne se fera en dehors de ces accords, voire que c'est là où réside la solution à nos problèmes. Rien que cela, et c'est pourquoi ce que dit le ministre du Commerce - un poste qu'il avait occupé auparavant et a, à ce titre, normalement piloté les négociations avec l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sinon y a activement participé – marque une espèce de rupture avec tout ce qui a été dit jusque-là. Que l'on est loin et même très loin du compte ; l'Algérie avait réellement besoin d'entendre autre chose en raison surtout du fait que l'OMC est d'abord un cadre d'échanges, ce qui suppose une économie forte, en mesure de supporter certaines opérations qui ne seront pas toujours heureuses, mais tout en sachant que s'il y a un manque à gagner, l'économie algérienne est forte pour le résorber. C'est cela l'OMC, tout comme d'ailleurs l'Accord d'association qui lie l'Algérie et l'Union européenne (UE) depuis 2002. Le ministre du Commerce que la négociation sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC ne saurait être considérée comme une simple formalité, même après la conclusion de l'Accord d'association avec l'UE, mais c'est son propos qui ne manque pas de pertinence.

Certains ne retiendront que deux éléments, trois tout au plus, de cette appréciation qui tranche avec tout ce qui a été dit jusque-là. Qu'on en juge : « Il faudrait qu' à un moment, nous, entre Algériens, fassions un comparatif entre le coût de la non-adhésion et celui de l'adhésion », un travail qui n'a pas été fait. Normal quand on veut aller vite et faire comme les autres, comme si l'intégration au marché mondial n'avait pas de prix. Et pour cela, a-t-il dit, second élément de sa réflexion, « avant la prochaine réunion, nous devrions d'abord avoir une vision claire sur notre façon de négocier et les droits que nous devrions revendiquer ». Mais avant tout cela, l'opportunité même du propos. Est-ce une manière de mettre le holà, considérant qu'il y a probablement beaucoup à faire et que de toute manière l'acte est éminemment économique ? D'où alors cette conclusion, partielle il est vrai, mais catégorique : l'Algérie ne veut pas adhérer « n'importe comment » à cette organisation. Voilà donc un débat qui fait défaut, surtout si l'on considère les questions que soulève encore l'Accord d'association et dont le moratoire est sans cesse repoussé. Lors de sa conclusion, certains s'en sont félicités, tandis que d'autres le présentaient comme un passage obligé. Un haut responsable a même parlé de « crime », il est vrai après avoir cessé d'exercer ses fonctions de ministre. On disait alors qu'avec l'Accord d'association, l'essentiel du chemin avec l'OMC avait été parcouru, mais on constate que ce qu'il en reste est long, sinueux et semé d'obstacles. Enfin un débat sur des questions majeures ? Il était temps.

C.19 (11-08-2015)

Inquiétante imprévision

Par Réda BEKKAT

Les propos du ministre de l'énergie, Salah Khebri, concernant l'inquiétante rechute des cours du pétrole sont loin d'être rassurants pour les jours à venir. En effet, il n'écarte pas l'éventualité d'une baisse encore plus importante des prix qui tournent autour des 50 dollars, avec la mise sur les marchés de nouvelles quantités, notamment iraniennes. Ce qui aurait pour conséquence une surabondance de l'offre, alors que la demande est en berne au plan international particulièrement depuis le ralentissement de la croissance chinoise. 2016 s'annonce donc assez difficile pour les pays producteurs exportateurs modestes comme l'Algérie. D'autant que l'entrée en exploitation de nouveaux puits de schiste sur le territoire américain est loin d'être une bonne nouvelle pour l'OPEP, dont l'augmentation plus que raisonnable de l'offre emmenée par les gros producteurs, que sont l'Arabie Saoudite et l'Irak, est l'origine de cet effondrement des prix qu'apparemment rien ne peut endiguer.

À moins d'un consensus pour rétablir les équilibres entre l'offre et la demande, après concertation, au sein de l'organisation des pays exportateurs de pétrole. C'est ce à quoi œuvre l'Algérie, à travers des discussions avec certains pays membres, a révélé M. Khebri.

Les efforts sont portés à l'international pour revenir à une situation normale qui aurait des répercussions avantageuses sur les finances et l'économie nationale. Au plan interne, pour l'instant, on semble faire preuve d'un optimisme béat en ignorant les contrecoups encore plus dévastateurs si la tendance baissière devait se maintenir. Actuellement, on s'abrite toujours derrière les réserves de change du Fonds de régulation des recettes pour dire que nous ne risquons pas grand-chose, le train de vie actuel des Algériens sera maintenu et assuré. À court terme sans doute, rétorquent certains experts, qui estiment qu'au rythme actuel, ces réserves vont fondre comme neige au soleil et s'épuiser en deux ans maximum, évaluent les plus optimistes.

Cette sous-estimation des risques potentiels qui nous attendent pourrait augurer d'un retour plus tôt que prévu à l'endettement extérieur, alors que les besoins des Algériens n'auront cessé de croître. Le syndrome du fardeau de la dette extérieure et les moments difficiles vécus par les Algériens à la fin des années 1980 ont marqué les esprits de toute une génération, qui a vu déferler les émeutes d'octobre 1988. Cette imprévision de l'Exécutif laisse craindre des lendemains difficiles, faute d'une rationalisation des dépenses publiques, des importations ou des subventions, notamment en matière énergétique, d'emblée écartée sous prétexte que cela pourrait affecter une certaine paix sociale. Devant de telles hésitations et ce manque de prévoyance de la part d'un pouvoir absent, il est légitime de craindre pour l'avenir immédiat du pays.

C. 20 (19-08-2015)

Les erreurs stratégiques se payent / Auteur : Ali BAHMANE

C'est la fin d'une époque et l'amorce d'une descente aux enfers. En décidant de ne plus lancer de nouveaux programmes d'investissement, le gouvernement abandonne les recettes populistes qu'il a toujours affectionnées. Il se rend à l'évidence – bien qu'il ait mis des mois pour le faire- que l'Algérie, après quinze ans, est à un tournant. Ce qui a fait sa prospérité, les entrées en devises, tirées des exportations des hydrocarbures, se raréfient de jour en jour. Et la dégringolade des prix n'est pas près de s'arrêter. Un baril pour 40 dollars est prévu par les experts pour fin 2015, beaucoup moins en 2016 avec le retour sur le marché pétrolier de l'Iran, l'augmentation de la production irakienne et peut-être libyenne, le boom sans répit des huiles de schiste aux États-Unis, le tout sur marasme économique mondial.

Avec le gel des projets d'équipement qui vient d'être décidé, la demande sociale (routes, hôpitaux, écoles...) va subir un sérieux coup, avec comme conséquence première la montée en cadence de la colère des populations, notamment celles en attente d'une amélioration de leurs conditions de vie. Cette colère sera alimentée, en parallèle, par les restrictions en matière d'importations de biens (aliments, médicaments) et par les hausses inévitables qu'entraîneront les phénomènes de rareté. À cela va s'ajouter la montée en flèche du chômage du fait du non-recrutement du personnel par les entreprises publiques et privées, frappées de plein fouet par la suspension des programmes d'équipements publics. Lancé en grande pompe après 2014, le plan quinquennal tombe à l'eau. Il devait répondre aux besoins essentiels d'une population qui atteindra, en 2019, les 45 millions d'habitants aux immenses besoins économiques et sociaux. En tablant sur les seules recettes pétrolières et gazières, les concepteurs de ce plan avaient cruellement manqué de jugement et d'anticipation. En ne faisant du développement de l'appareil productif national la colonne vertébrale du plan 2015-2019, ils ont reconduit l'erreur stratégique de l'ère Bouteflika, qui a consisté à privilégier les importations et les investissements dans les seuls équipements publics : sur les 700 milliards de dollars dépensés depuis 1999, une part énorme est partie dans le gaspillage, la surfacturation et la corruption. La maigre cagnotte placée dans des établissements financiers extérieurs est vouée à disparaître en moins de trois années.

De par leur ampleur et leur complexité, les problèmes sont devenus inextricables : les autorités n'ont pas vu venir la crise et ne l'ont pas anticipée, car ces dernières années, elles ont vécu dans une ambiance d'argent facile avec un mépris pour le labeur. La mentalité dépensière s'est transmise à la société algérienne qui, malheureusement, a perdu l'essentiel des valeurs traditionnelles liées au travail, à la patience et à la frugalité. Les Algériens vivront difficilement les temps de crise qui s'annoncent et il n'est pas exclu que face aux privations multiples, ils soient tentés d'aller davantage vers la violence que vers la résignation ou la résilience.

C.21 (22-08-2015)

La marche, bloquée, de l'histoire

Par Djaffar Tamani

Le système politique en place continue cultiver l'art de citer dans les discours et de faire l'apologie des grands moments de l'histoire du pays, sans jamais s'en inspirer dans l'exercice quotidien du pouvoir. Pour nos dirigeants, le discours est une chose et la méthode en est une autre. Au bout de décennies de règne d'un pouvoir approximatif, bâti sur l'improvisation et la rhétorique, les citoyens ont fini par avoir une idée précise sur la dualité de nos dirigeants, confinant souvent au cynisme. Quand on loue en haut lieu la modernité et l'ouverture sur le monde, il faut s'attendre à un regain de conservatisme ou, pire, d'islamisme. Lorsqu'on plaide, à l'occasion des différents chocs pétroliers, en faveur d'une économie productive et diversifiée, l'opinion publique se prépare à assister à l'enracinement et à la prédation et la dilapidation des ressources du pays. Au plan politique, les discours doivent être lus au second degré et ne jamais être transposés à la réalité nationale et au vécu des citoyens. D'un incroyable vigueur et d'un optimisme érigé quasiment en religion, le message présidentiel à l'occasion du 20 Août et celui du Premier ministre au sujet de l'« union » gouvernementale jurent avec une chronique nationale où le pouvoir oscille entre la vacance et la cacophonie, parfois la guerre des tranchées. En matière de « bataille d'édification » réitérée par le chef de l'État, évoquant le combat de la génération de Novembre, les citoyens n'auront assisté, jusque-là qu'à une longue lutte pour le pouvoir, dont le fracas couvre depuis des mois le débat sur la conduite à tenir devant la crise économique. Il ne suffit pas de décréter l'optimisme pour dépasser les effets encore insoupçonnables des faillites politique, économique et sociale. Lorsqu'un régime trouve toutes les peines du monde pour revenir au système de limitation des mandats présidentiels et s'inscrire dans le modèle basique de l'alternance au pouvoir, il est vain de le croire quand il évoque « la marche de l'histoire vers un nouvel équilibre dans les rapports entre l'État et les peuples ». L'accomplissement national doit précéder la construction de l'ambition régionale ou mondiale. En rappelant que « la colonisation n'était pas une fatalité », les rédacteurs du message officiel donnent la mesure de ce détachement qui semble altérer la vision des décideurs, lorsqu'on perçoit la présente préoccupation au sein de la société s'interrogeant si le sous-développement et l'arbitraire sont une fatalité. Au-delà des discours décalés et destinés à exalter le sentiment national dans l'improbable espoir de revigorer une société anesthésiée, le pouvoir aura réussi au moins sur un dossier, celui de liquéfier l'opposition, de l'évacuer de l'ensemble des institutions, la réduisant à un rôle anecdotique dans ce retour au système de la pensée unique, sous les auspices périlleux de la fin de la rente pétrolière.

C. 22 (23-08-2015)

Voix inaudible

Par Réda BEKKAT

Le prix du baril du pétrole ne cesse de baisser. Jeudi dernier, celui du panier de référence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a encore perdu 1,26 dollar par rapport à la journée d'avant ! Rien, pour l'instant, ne laisse supposer que la tendance baissière pourrait être stoppée à court terme. C'est malheureusement tout le contraire qui est attendu et craint aussi bien par les experts des marchés des matières premières que par les néophytes des questions économiques.

La reprise aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en Europe et au Japon, ne parviendra pas à contrebalancer le ralentissement particulièrement remarquable de la croissance en Chine. D'ailleurs, même les chiffres avancés par le Fonds monétaire international qui prévoit une croissance mondiale de 6,8% - en net recul par rapport à l'an dernier - laissent sceptiques les analystes, qui trouvent ces estimations plus qu'optimistes. Les plus réalistes parmi eux pensent que le début de l'année prochaine s'annonce d'ores et déjà difficile, avec l'arrivée sur les marchés pétroliers déjà fortement excédentaires des quotas iraniens. Un contexte de surabondance jamais égalée et dont les premiers à en pâtir seront les pays exportateurs modestes et fragiles comme l'Algérie, l'Angola, le Nigéria ou encore le Venezuela.

Une situation que l'OPEP ne semble pas, pour l'instant, appréhender à travers les répercussions futures qu'elle aura sur l'organisation, tant le poids des grands producteurs, comme l'Arabie Saoudite, reste déterminant. Ce sont sans doute là les raisons qui ont poussé, si l'on en croit la presse internationale spécialisée, le ministre algérien de l'Énergie, Salah Khebri, à adresser une lettre au secrétaire général de l'OPEP pour lui faire part des préoccupations face à cette dégringolade des prix et « d'envisager des actions ». Sans plus. Selon les observateurs, il ne serait plus question d'envisager une réunion extraordinaire de l'Organisation tant l'attitude des gros producteurs, à l'instar des Saoudiens, demeure inchangée : pas question de revoir à la baisse l'offre de production OPEP. Face à cette intransigeance pour l'instant clairement affichée par les Saoudiens, notamment, le temps semble aux attermoissements.

Décidément, la voix de l'Algérie n'est plus autant écoutée qu'auparavant, aussi bien au sein des pays exportateurs de pétrole que sur la scène diplomatique internationale. Il est loin le temps où l'Algérie occupait une position avancée comme lors du grand choc pétrolier de 1973, à travers son ministre de l'Énergie de l'époque, aux côtés de son homologue saoudien, en faveur d'une valorisation des cours pétroliers. Depuis une quinzaine d'années, sa voix est à peine entendue, notamment depuis la présidence de Bouteflika, pour ne pas dire inaudible.

C.23 (24-08-2015)

Rude rentrée

Par Akli Rezouali

La rentrée économique et sociale qui aura lieu dans quelques jours s'annonce dès l'abord sous de très funestes auspices. Rien de nouveau sous le soleil ! Après deux mois de léthargie générale, le pays s'apprête en effet à renouer avec les tensions sociales, le yo-yo sinistre du marché pétrolier et surtout les discours creux des dirigeants en mal d'alibi pour répondre de leur indigente gestion. Par quelque bout qu'on la prenne, l'équation paraît presque insoluble tant les structures socioéconomiques, voire culturelles du pays sont solidement ancrées dans une logique d'accès à la rente. Sauf que désormais, celle-ci poursuit irrémédiablement son tarissement à mesure que se confirme la fin du pétrole cher. Les analystes du marché pétrolier, faut-il le souligner en effet, sont presque unanimes, le baril du brut stagnera dans sa fourchette actuelle de prix, soit entre 40 et 50 dollars, au moins jusqu'à la fin de l'année prochaine. Et à tous les coups, il ne faudrait plus espérer le voir renouer avec ses sommets d'il y a à peine plus d'un an, où il caracolait allègrement à plus de 110 dollars.

Si les discours de sortie de crise attendus pour la rentrée peuvent être – et ils le seront sans doute- de simples « fourre-tout » démagogiques, les chiffres de l'économie nationale, eux, sont en revanche sinistrement têtus. Du dernier bilan du commerce extérieur de l'Algérie avec le reste du monde, publié hier par les Douanes, il ressort ainsi d'inquiétantes réalités que nul boniment ne saurait escamoter. Sur les sept premiers mois de l'année en cours, révèle en ce sens le centre national des statistiques douanières, l'Algérie a vu ses exportations de gaz et de pétrole, soit l'essentiel de ses ventes à l'étranger, baisser de plus de 40 % par rapport à la même période de l'année passée. Plus éloquent encore : les exportations globales du pays ne couvrent désormais la somme de ses achats à l'étranger qu'à hauteur de seulement 74 % contre un taux de plus de 110 % il y a à peine une année.

Un gap appelé, du reste, à se creuser bien davantage à mesure que les revenus pétroliers et les réserves de change du pays continuent à se contracter.

Dinar et pouvoir d'achat en berne, inflation en hausse, programmes d'équipement publics compromis, tensions sociales attisées, voilà donc tout ce que charrie la rentrée sociale cette année. Et que pourra bien proposer le gouvernement pour atténuer nos communs malheurs ? Quelques nouvelles « mesurette » sans doute, à moins qu'il s'aventure à freiner drastiquement les dépenses sociales et celles à l'importation, quitte à gripper complètement une machine économique et sociale longtemps nourrie à la rente.

C.24 (29-08-2015)

L'improbable sursaut

Djaffar T AMANI

Avec la tripartite, la réunion avec les walis est l'autre grand rendez-vous par lequel le gouvernement tente de donner l'assurance d'une emprise sur la vie économique et sociale. « Je donne des instructions aux walis, donc je gouverne », pourrait être la devise du Premier ministre. Quant à l'ordre du jour de la rencontre d'aujourd'hui promettant de « booster » l'investissement productif, il nous apprend au moins que les allées de la crise économique seront pavées de bonnes intentions. Il est aujourd'hui possible de croire à un sursaut de bonne gouvernance au creux d'une faillite généralisée et que des ressorts insoupçonnés soient mis en branle pour redresser la barre de l'économie nationale. Cela pour être au diapason du dernier message présidentiel qui nous a prévenus contre le défaitisme pouvant ruiner nos chances d'une sortie de crise. Mais il est difficile de déceler, en haut lieu, une disponibilité à un effort en profondeur pour revigorer la vie économique quand on a vu, ces derniers jours, la moitié du gouvernement s'empêtrer dans les problèmes de passeport, de visa et de billets d'avion pour les futurs hadjis.

Lors de la réunion d'aujourd'hui, il s'agira de demander aux walis de réaliser, dans l'urgence et à l'ombre des réductions budgétaires, tout ce qui n'a pas pu être fait durant les années d'embellie financière. Rien n'empêchait, depuis une quinzaine d'années, le gouvernement d'encourager la production nationale, de faciliter la mise en place des projets d'investissement en termes d'avantages fiscaux et d'accès au foncier industriel. Selon de nombreux hommes et femmes de l'opposition, le bilan de l'action gouvernementale se résume à la constitution d'une oligarchie ayant conclu un contrat politique avec le pouvoir en place. Un scénario-antithèse qui est l'antithèse d'un développement économique équilibré et durable. Si le gouvernement a été incapable d'ouverture politique et économique, peut-il le demander à des walis qui, jusque-là, n'ont globalement servi qu'à maîtriser le front social ? Cette hypersollicitation sur le terrain du maintien de l'ordre et la hantise des accès de colère populaire ont récemment poussé à bout un wali, qui a eu des mots inconsidérés à propos du fléau des immolations.

Chacun des walis qui participera à la réunion d'aujourd'hui et écoutera des communications sur la redynamisation de l'agriculture et la promotion du tourisme aura laissé dans sa circonscription des milliers de requêtes sociales en suspens, pouvant à tout moment se transformer en actions de protestation. Les autorités centrales savent très bien qu'il est illusoire de vouloir esquisser une activité touristique dans un pays où l'on risque, on s'aventurant en forêt, de tomber nez à nez avec des congressistes de l'AIS. De même que le secteur de l'agriculture a trop longtemps souffert de la corruption pour être revivifié dans les délais les plus courts. Les clarifications politiques, à défaut d'une mise en place d'une véritable démocratie, sont les préalables à tout programme de relance économique. Tout le reste n'est que fuite éperdue face au spectre de l'explosion sociale.

C.25 (31-08-2015)

Trop peu, trop tard ?

Par Réda BEKKAT

Que doit-on retenir des propos tenus par le Premier ministre devant les walis ? Au-delà du constat amer de situation socioéconomique - déjà connue- du pays, le ton était plutôt moralisateur envers l'auditoire, comme si l'Exécutif n'avait pas sa part de responsabilité dans cet état de déliquescence avancée. Fallait-il attendre que l'on atteigne un point critique avec la baisse de près de 50 % de nos ressources pour que le gouvernement réagisse de cette manière, en demi-teinte, alors que tous les voyants sont au rouge ? L'impression générale qui se dégage, c'est qu'encore une fois, on a raté le coche du développement alors que la conjoncture économique internationale était – ou plutôt nous était- nettement plus favorable. On a laissé passer l'occasion d'entamer de grands chantiers de la relance et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, au moment où le prix du baril de pétrole était en hausse constante. À ce moment-là, les milieux officiels pavoisaient devant les réserves en devises et autre Fonds de régulation en constante augmentation que beaucoup de pays développés nous enviaient, notamment depuis la crise internationale de 2008.

Malheureusement, le gaspillage et la corruption ont achevé ce que la mauvaise gouvernance et l'imprévision avaient nettement entamé avant que le retournement du marché pétrolier ne mette à nu l'incurie et le laxisme de l'Exécutif au cours des douze derniers mois. La maladie du Président n'a fait qu'aggraver les choses, un peu comme s'il n'y avait plus de pilote dans l'avion.

Jusqu'à cette dernière sortie du Premier ministre devant les walis réunis, le ton était plutôt à l'excès d'optimisme, pour ne pas dire un optimisme béat depuis une année, comme si le danger n'existait pas. Tout le monde espérait que dans la loi de finances de 2014, et surtout dans la loi de finances complémentaire 2015, des mesures fiscales et budgétaires hardies allaient au moins essayer de corriger, un tant soit peu, les faiblesses du laxisme en matière économique. Et par là même, amortir les contrecoups de la réduction des recettes des hydrocarbures.

On attendait que M. Sellal annonce des perspectives d'action, alors que l'on est pratiquement dans la confection de la loi de finances 2016 qui sera soumise au Parlement lors de la session d'automne qui s'ouvrira dans quelques jours. Bien au contraire, on retiendra qu'il n'écartera pas le spectre de recourir à l'endettement extérieur si la situation financière du pays devait perdurer dans la tendance actuelle. Encore une fois, rien de concret pour les jours prochains et l'année 2016 qui s'annonce encore plus rude. Les experts, en effet, ne misent pas un dinar sur une hypothétique amélioration de la conjoncture pétrolière, surtout avec l'entrée sur le marché international de la production iranienne. Il sera alors encore plus difficile de faire face à la demande sociale et d'opérer les grands arbitrages nécessaires en matière budgétaire, tout en essayant de préserver une certaine paix sociale. Un exercice difficile. De plus en plus difficile.

B) EL MOUDJAHID

C.1 (03-02-2015)

Onze nouvelles wilayas, onze nouveaux pôles de développement pour le Grand Sud

Rapprocher l'administration du citoyen , mais aussi booster le développement local, c'est ce à quoi tend le nouveau découpage territorial annoncé lors de la tenue du Conseil restreint présidé par le Président de la République et réaffirmé hier par le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, en marge de la cérémonie de clôture de la session d'automne du Conseil de la Nation. Un découpage qui concernera dans un premier temps cette année, onze agglomération du sud du pays qui seront ainsi érigées au rang de wilayas déléguées et qui visera dans une deuxième étape la région des hauts-plateaux, et ce en 2016 pour s'étendre finalement vers les régions du nord du pays. Un chef-lieu wilaya distant de plus de 500 kilomètres, un citoyen obligé de déboursier fortement et de s'absenter pour deux, voire trois jours pour obtenir un quelconque document administratif , c'était là le parcours du combattant pour nos concitoyens du Sud. Il est vrai que les dernières mesures prises par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ont considérablement allégé les procédures et mis à mal une bureaucratie qui s'est installée dans les mœurs, mais les distances restent, l'éloignement, voire l'enclavement pèsent énormément autant pour les commis de l'État à quelques échelons de responsabilité qu'ils soient que pour les élus locaux s'agissant de lancer des programmes de développement, d'en suivre la réalisation, d'en contrôler la qualité. Ce rapprochement permettra, de fait, une plus grande présence et donnera un coup de fouet certain pour les différentes actions de développement. Un développement d'autant plus ambitieux car l'effort de l'État se poursuit avec les grands investissements annoncés comme la mise en valeur d'un million d'hectares, la création de nouvelles zones industrielles, un maillage routier, autoroutier et ferroviaire, l'exploitation des ressources locales, la réalisation de nouvelles raffineries. C'est dire que ces nouvelles wilayas déléguées ne seront pas uniquement un guichet administratif mais de tout nouveaux pôles de développement. Le citoyen est appelé pour sa part à s'impliquer dans cette dynamique de développement, aux côtés des élus locaux et de l'administration. La démocratie participative représente ainsi un cadre idoine de concertation et de dialogue pour libérer les initiatives et installer un développement durable et créateur de richesses.

A.M.A.

C.2 (v. 13-s.14-02-2015)

Des atouts pour faire face à la crise

Les cours du pétrole ne cessent de plonger. Ces derniers mois, ils ont perdu près de 50 %. Le baril est passé sous la barre des 50 dollars alors qu'il en valait 115 en juin dernier. Pour le moment, il y a trop de pétrole disponible sur le marché. D'où le plongeon des cours. Quelles sont donc les conséquences de la chute des prix sur les économies des pays comme l'Algérie ? Sans doute, la chute du pétrole est l'un des grands événements qui marqueront l'année 2015.

Dans sa note de recherche, l'agence américaine de notation qui a jugé « durables » les prix faibles du pétrole a confirmé une incidence négative sur les pays producteurs à l'exception de l'Arabie Saoudite où la hausse des dépenses budgétaires compensera ses effets et aidera à maintenir une croissance positive. Par contre d'autres pays producteurs sont en train de revoir à la baisse leurs perspectives de croissance économique à cause de la chute du baril de brut. Sur le plan du principe, la durée de la tendance baissière agira sans aucun doute sur l'économie mondiale. Ce contexte devrait même la stimuler de façon significative. Mais il ne faut pas minimiser non plus le poids des prix plus faibles du pétrole sur la croissance des pays exportateurs nets. Aussi cette baisse des cours n'est pas une bonne nouvelle, notamment pour les pays producteurs, dont l'Algérie. Certes, cette baisse du brut aura à court terme des effets très bénéfiques sur la croissance pour certains pays développés, puisqu'en termes purement économiques, il est positif d'avoir une énergie meilleur marché, mais cette chute ne fera pas que des heureux, elle est déjà très négatives sur les économies des pays producteurs, à moyen et à long termes. Pour les marchés émergents, c'est vrai, c'est un peu la panique, ils auront plus de peine à rembourser leurs dettes et même si l'Arabie Saoudite peut compter sur les réserves de 450 milliards de dollars, elle ne pourra pas tenir des années avec un baril à 5 ou 60 dollars. Elle a besoin d'argent pour assurer à sa population des subventions et continuer à financer d'autres projets. Donc l'impact est positif uniquement sur les pays qui n'ont pas de pétrole et qui doivent importer des produits pétroliers, leur facture étant moins élevée. Mais c'est évidemment négatif sur les pays exportateurs de brut, puisqu'ils le vendent moitié moins cher qu'au mois de juin dernier. Ce sont autant de devises en moins pour équilibrer les budgets ou importer des produits de première nécessité dans les pays qui n'ont pas diversifié leur économie du pétrole, comme l'Algérie qui dépend à 98 % des hydrocarbures. Tout compte fait, l'impact est très variable selon les producteurs d'or noir. L'Algérie a bien sûr des dépenses sociales et des subventions beaucoup plus importantes à faire. Or la baisse des prix du brut va occasionner une baisse des revenus de l'État, qui jouera moins son rôle de redistribution. Tout cela dans un contexte politique régional délicat. Mais d'après certains analystes, l'Algérie qui est un des pays pétroliers de longue date devrait moins souffrir pour peu que le pays puisse relancer sa production et la diversifier. Face à la chute des prix pétroliers, notre pays est mieux préparé mais doit accélérer les réformes. L'Algérie dispose des atouts nécessaires pour faire face aux effets de la chute des prix du pétrole, a affirmé Masood Ahmed, un haut responsable du Fonds monétaire international (FMI). « L'Algérie est beaucoup mieux préparé et sa position est plus forte par rapport aux années 1980 pour faire face aux chocs externes liés à la chute des cours mondiaux de brut » a déclaré le directeur du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord au FMI, Masood Ahmed, lors d'une conférence sur l'impact de la baisse des prix du pétrole sur les pays de la région. La marge de manœuvre financière « importante » accumulée par l'Algérie durant ces dernières années, marquées par l'embellie des cours pétroliers, lui permet de faire face à la chute actuelle des prix du brut, a déclaré ce haut responsable du FMI. « L'Algérie a utilisé la période durant laquelle les prix pétroliers étaient assez élevés pour développer et renforcer sa marge de manœuvre. Aujourd'hui, il est important de dire que l'Algérie fait face à la chute des prix de pétrole en position forte », a soutenu le directeur du département Moyen-Orient et Afrique du Nord du FMI, M. Masood Ahmed.

C.03 (17-02-2015)

Une question de culture

La place de la norme dans la stratégie économique n'est plus à démontrer, de même que les enjeux liés à cette exigence qui consiste, pour l'entreprise, en tant que moteur de la croissance, à se hisser au niveau des standards requis, en matière de qualité, de compétitivité, de performance, mais aussi de management. En finalité, la norme dans le contexte économique actuel, s'impose, en tant que référent dans la composante du produit et du service, tant elle demeure un garant de la confiance auprès du consommateur, de la préservation de la santé publique et du transfert des technologies. À partir de là, l'usage des normes, facteur de compétitivité des entreprises et de régulation du marché, dans cette phase précise de l'économie algérienne, ne relève plus d'un choix délibéré, mais d'une nécessité de premier ordre. Le constat, aujourd'hui, est qu'au moment où les grandes économies mondiales ont pris les devants en mettant en place des règles et normes de production spécifiques pour prémunir leurs marchés, et protéger leur production locale, d'autres pays, comme l'Algérie, se déploient encore au stade de la sensibilisation sur l'importance des normes. Une situation ressortie dans le constat officiel, selon 10 % seulement des quelques 7.500 normes produites sont appliquées, et qui, par conséquent, dénotent des difficultés à mettre en œuvre les objectifs assignés au système normatif algérien. Aussi, il est plus que nécessaire, pour notre pays, qui a entamé le renforcement de ses capacités institutionnelles en la matière, de projeter son économie dans le cadre de la normalisation, ses engagements internationaux étant là pour rappeler cette condition imposée par nos partenaires, de l'Europe notamment, de se conformer à une telle exigence. À l'évidence, cette démarche doit impérativement appuyer les orientations des pouvoirs publics s'agissant de la lutte contre l'informel, la sauvegarde de l'entreprise et la protection de la production nationale face à la concurrence et la contrefaçon. En outre, tout l'intérêt devra aller à la sensibilisation des opérateurs économiques nationaux à l'importance de la normalisation, la levée progressive des barrières douanières et la multiplication des accords de libre-échange constituant les principaux défis dans un avenir qui n'est pas loin.

D.AKILA

C.4 (25-02-2015)

Une date porteuse d'une destinée

La dimension sociale de l'État par le maintien de sa politique de soutien aux produits et son engagement sur le front du développement économique et social, malgré l'effondrement des cours de l'or noir, a été réaffirmé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a présidé, hier, à Arzew, en présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd et plusieurs membres du gouvernement les cérémonies commémorant le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens. Une journée importante par sa place dans l'histoire du mouvement national (par rapport à la création de l'UGTA en pleine guerre de Libération) et, également, l'acte révolutionnaire des nationalisations (une fois l'indépendance acquise) qui « a permis de

rattraper le retard économique généré par plus d'un siècle de domination coloniale et d'assurer un développement social conforme aux idéaux de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954 » comme rappelé hier par le Président de la République dans son message adressé aux travailleurs en particulier, à la classe politique et aux Algériens en général. Chaque peuple, chaque nation se forge une destinée à partir d'événements et de dates fondatrices qui fonctionnent dans le temps comme un repère vers lequel toutes les forces convergent. Parce que l'unité sacrée a ceci de particulier, Elle s'impose à tous, au-delà des divisions ou des oppositions que la marche de l'histoire fait naître, épisodiquement, dans le corps social. Existe-t-il à l'intérieur de nos frontières un Algérien qui ne se sent pas concerné par le 5 Juillet, le 1 Novembre ou le 24 Février ? Il faut quitter le pays, traverser la Méditerranée pour déceler ces forces qui n'ont pas encore digéré ces dates émancipatrices. Des femmes et des hommes se sont sacrifiés pour ce pays. À l'instant ultime de leur existence, ces martyrs auraient-ils renié leurs valeurs, leur serment pour ce pays sous prétexte qu'ils ne disposaient pas de l'ensemble des éléments politiques et militaires qui font l'histoire majestueuse d'un pays en quête de sa liberté ? Est-il politiquement justifiable, historiquement acceptable, socialement raisonnable, d'agir durant la commémoration des ces trois journées dans un sens qui va à la rencontre de la symbolique de ces dates ? Depuis ce 24 février 1971, tous les 24 février suivants, jusqu'à hier sont à prendre comme un hommage de la nation à ceux qui n'ont pas été paralysés dans leurs actions par la peur du lendemain. La politique conjoncturelle qui se gargarise de tweet posté de l'autre côté de la mer ou de message de sympathie de « mentors » au point de manquer de discernement pour opérer un distinguo entre l'Algérie en tant que valeur sacrée et la démocratie en tant que pratique en construction a raté, encore une fois, le rendez-vous de l'histoire. Faut-il rappeler que hier, il ne s'agissait pas d'hydrocarbures ou de gaz de schiste mais d'histoire de celle qui a façonné ce pays, le nôtre. Autant la politique doit diviser, être plurielle, autant l'histoire doit unir. « L'UGTA » continuera de jouer son rôle de force économique et sociale pour la consolidation des valeurs républicaines, et rejettera toute tentative de déstabilisation économique, sociale et politique », a déclaré M. Sidi Saïd, en précisant que « l'exploitation de la sensibilité des jeunes générations à des fins de déstabilisation est inacceptable ».

Mohamed KOURSI

C.5 (18-03-2015)

Un investissement salubre

10 milliards d'euros pour la construction de cinq nouveaux centres hospitaliers universitaires et la réhabilitation de 15 autres. Voilà un programme qui ferait pâlir bien des envieux. Jamais le secteur de la santé en Algérie n'a bénéficié d'une telle manne financière. Un investissement coûteux, certes, mais combien salubre, car le bien-être de la population passe surtout et avant tout par une meilleure prise en charge sanitaire.

La réforme hospitalière appliquée par le gouvernement intègre, évidemment, cette vision de ce que sera l'Algérie de demain.

Un pays dont la population connaît un accroissement maîtrisé, mais qui fait de notre société l'une des plus jeunes au monde. Offrir un système de santé accessible à 40 millions d'habitants, performant et surtout de qualité reste un objectif que même les pays développés ont du mal à réaliser, surtout par ces temps où la crise financière a inhibé beaucoup de projets.

La mise à niveau de nos infrastructures doit aussi impliquer une approche pragmatique de notre système de santé, sans perdre de vue la dimension sociale, une formation du personnel médical et paramédical de qualité, et la création de nouvelles prestations, particulièrement celles relatives aux handicapés lourds et à la gériatrie, et une meilleure intégration de l'industrie pharmaceutique. Si cet investissement reste tout de même conséquent, le budget 2015 consacre près de quatre milliards d'euros au domaine de la santé, la facture des importations des produits pharmaceutiques reste quant à elle très importante. Concevoir de nouveaux CHU ne peut être une réussite sans la maîtrise de la facture des importations des médicaments. Selon les statistiques des Douanes algériennes, le coût des importations des produits pharmaceutiques a atteint 2,07 milliards de dollars sur les dix premiers mois de 2014, contre 1.65 milliard à la même période de 2013, en hausse de plus de 25 %. Il est vrai que d'énormes efforts ont été consentis dans ce secteur, avec l'installation progressive d'une industrie de pointe où le public et le privé arrivent à créer une complémentarité. En attendant la réactivation du pôle médical algéro-américain, considéré comme le troisième du genre dans le monde.

C.6 (v. 20- s. 21 mars 2015)

La Banque d'Algérie recommande la prudence

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, prône la prudence et met en garde contre le risque d'érosion de la résilience de l'économie algérienne, si le choc externe perdure. La position financière extérieure nette appréciable de l'Algérie à fin 2014 « devrait contribuer à atténuer l'effet du choc externe en 2015 », a affirmé M. Laksaci, en présentant la note de conjoncture des principales tendances monétaires et financières de l'Algérie pour l'année 2014. Ainsi, l'on retient que le discours de Laksaci est teinté d'optimisme, mais marqué par la prudence. En fait, bien que la croissance du PIB en Algérie sera de 3,3 % en 2015, avant d'atteindre 3,5 % en 2016 et 2017, comme prévu par la Banque mondiale, il ressort de cette analyse que, même peu affectée par la crise, l'économie algérienne a subi un ralentissement modéré. Il convient de rappeler que dans son rapport annuel sur les perspectives économiques mondiales en 2015, la Banque mondiale note que l'Algérie a besoin d'un baril d'environ 130 dollars pour atteindre un équilibre budgétaire. Le pétrole brut s'échange, à l'heure actuelle, à moins de 50 dollars le baril à la Bourse de Londres, la référence pour le Sahara Blend algérien. Certes, l'Algérie pourrait également s'appuyer sur un fonds substantiel, mais le pays reste fortement dépendant aux hydrocarbures. En effet, l'État tire plus de 60% de son revenu global (budget) des matières premières, en particulier du pétrole. En ce qui concerne les exportations, le pétrole représente près de 97 % de la marchandise exportée à partir de l'Algérie. Enfin, le secteur des hydrocarbures représente environ 30 % du PIB national et les avoirs du fonds souverain de l'Algérie représente environ 40 % du PIB national. Une fois encore, c'est un contexte international, pour le moins

incertain, qui se présente à l'Algérie. Tout compte fait, une croissance de plus de 3 % permettrait, certes, d'infléchir légèrement la courbe du chômage, améliorerait la consommation des ménages, mais les incertitudes sont importantes. Celles-ci sont liées à la géopolitique internationale, à la situation sécuritaire régionale et surtout à la fluctuation des cours du pétrole. La situation est telle que sa croissance pourrait être heurtée par ces différents chocs extérieurs, qui mettent en évidence les vulnérabilités d'un modèle de croissance très dépendant des hydrocarbures. C'est donc en toute logique que la Banque d'Algérie invite à la vigilance qui devrait être de mise, surtout face à l'impact de la baisse des prix du pétrole qui fait qu'en la matière le pays n'est pas logé à la meilleure des enseignes. Dans ce contexte de ralentissement, les finances publiques algériennes risquent de se dégrader, alors que le secteur public a pris le relais du secteur privé en matière de soutien à la croissance. Cette situation devrait inciter les autorités à engager des mesures pour diversifier rapidement l'économie, notamment par la relance de l'industrie. Par ailleurs, face à la baisse des investissements étrangers, et pour ne pas recourir, à l'avenir, à de l'endettement extérieur, le pays sera appelé à puiser davantage dans ses réserves de change pour assurer la couverture de son important besoin de financement.

Farid B.

C.7 (24-03-2015)

Un compromis est-il possible ?

L'un des membres influents du cartel de l'OPEP, l'Arabie Saoudite en l'occurrence, vient d'interpeller, par la voie de son ministre du Pétrole, Ali El Nouaïmi, les pays producteurs non membres de l'Organisation, notamment la Russie, qui est producteur potentiel, à « coopérer pour relancer les prix du brut », qui se sont contractés de près de 60 % depuis juin 2014. La tendance du marché ayant pris une tournure, peut-être, inattendue pour certains, les Saoudiens, qui sont loin d'être de simples observateurs du marché, affirment aujourd'hui que les membres de l'OPEP refusent d'assumer seuls « la responsabilité », et les conséquences de l'effondrement des cours de l'or noir. Aussi, il est à craindre que les prix suivent la cadence à la baisse, le déséquilibre entre l'offre et la demande étant susceptible de perdurer, du moins, à moyen terme. Une appréhension à l'origine des tentatives qui consistent à amener les pays grands producteurs hors OPEP à plus de raison pour faire remonter la barre à des niveaux acceptables. L'Algérie, pays pétrolier à balance de paiements fragiles, étant directement lié au prix du baril, se déploie d'ailleurs dans ce sens pour essayer de construire des alliances hors OPEP dans l'objectif d'atténuer les effets de la crise. Une initiative, qui n'est pas la première et qui vise à convaincre les producteurs de la nécessité de sauvegarder les intérêts communs, sachant que l'OPEP, sous certaines influences, écarte toute éventualité de réduire son quota pour soutenir les prix sous prétexte de vouloir défendre sa part de marché, au moment où les producteurs hors de l'Organisation ne sont pas tenus de se soumettre à une quelconque décision ou restriction. Une situation complexe qui reste nourrie par une divergence d'intérêts, mais aussi par des motivations politiques et géostratégiques qui, de toute évidence, tendent à orienter les positions des uns et des autres aujourd'hui. Ainsi, le statu quo semble s'imposer face à cette situation de blocage où chaque partie refuse de faire des concessions.

Une situation qui pénalise, en premier, les membres de l'OPEP, en particulier les pays à économies fragiles, d'autant plus que leur production ne représente que 30 % du marché, le reste, soit 70 % étant assuré par les pays non-OPEP, comme a tenu à le souligner le ministre saoudien du Pétrole. Est-ce à dire que l'OPEP n'a plus de contrôle de sa décision du fait des interférences et de pressions externes et même internes ? La réponse semble évidente à plus d'un titre dès lors que la décision de novembre 2014, de l'Organisation, de maintenir ses quotas de production, au moment où le prix du baril poursuivait sa chute, n'est toujours pas élucidée.

D. AKILA

C.8 (01-04-2015)

La feuille de route du gouvernement

L'idée directrice qui ressort du discours du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, lors de cette conférence nationale sur le commerce extérieur se veut une définition des règles du jeu, une identification des actions à engager pour la diversification des exportations hors hydrocarbures et une meilleure présentation de l'offre. En clair, une mobilisation de toutes les potentialités du pays pour la promotion de la production nationale et la relance réelle et effective d'une économie génératrice de richesses et créatrice d'emplois. Le ton est donné pour la remise à niveau du tissu industriel et la motivation des opérateurs privés pour s'intégrer, grâce au formule de partenariat, dans ce vaste et immense marché mondial soumis exclusivement aux paramètres de la rigueur et de l'efficacité, de la qualité et de la productivité, de la concurrence et de la compétitivité. Une prise de conscience certaine est relevée au niveau du gouvernement qui œuvre à l'assainissement de l'environnement des affaires en brisant tous les tabous par l'amélioration des conditions de développement de l'entreprise nationale publique ou privée. L'organisation de cette manifestation économique intervient à la suite d'actes accomplis par le département de l'industrie et des mines au profit des opérateurs aujourd'hui persuadés plus que jamais de l'effort de redressement, conviancus de la volonté politique affichée par le président de la République quant à la reprise impérative d'un appareil économique jusque-là caractérisé par la faiblesse de la diversité des structures de production et d'exportation et de l'intégration aux chaînes de valeur mondiale d'une part, et dépendant en majorité des ressources des hydrocarbures. Accords de partenariat, développement de plusieurs types d'industrie particulièrement dans l'automobile et la sidérurgie, extension et création de nouvelles zones industrielles, une véritable course contre la montre est livrée pour rendre une économie nationale compétitive et attractive au plan international dans la perspective de valoriser, voire de percevoir une notion d'exportation. Les ambitions manifestées pour occuper le marché africain et arabe incitent à l'optimisme et interpellent le commun des acteurs et partenaires à œuvrer dans le sens de cette stratégie nationale qui a le mérite de se consacrer à l'essentiel, c'est-à-dire à la force du travail et l'esprit d'innovation, d'imagination et de créativité des opérateurs nationaux balayant, de facto, le pli et la dépendance d'un secteur pétrolier au caractère précaire et révocable.

De grands défis sont à relever à la suite de la tenue de cette conférence dont les résolutions constitueront une feuille de route ou un carnet de bord à suivre pour arriver à destination...

C.9 (26-04-2015)

Inverser la tendance en faveur du produit local

Le lancement aujourd'hui d'une campagne pour sensibiliser les Algériens à consommer national vise d'abord et surtout à inverser la tendance. C'est une façon d'aider la reprise de l'économie algérienne. En fait consommer que les produits algériens est un simple geste, mais un pas géant vers l'amélioration de l'état de notre économie. Il faut donc limiter les importations, notamment des denrées agricoles, et de développer leur production localement. Le défi implique de surmonter un certain nombre de contraintes et de libérer l'initiative. « Il faut que les Algériens comprennent que chaque fois qu'ils consomment un produit national, ils sauvent ou créent des emplois dans leur pays », souligne M. Benyounès, appelant les producteurs à mettre sur le marché un produit de qualité, pour inciter les Algériens à consommer local. L'initiative vise essentiellement à valoriser la production locale et à relancer l'emploi. C'est la deuxième fois qu'une telle campagne existe en Algérie, une opération similaire a déjà eu lieu au début des années 2000, sous le slogan « Made in bladi ». Il convient de retenir que l'Algérien à faible revenu achète déjà, de fait, les produits locaux. Cette campagne s'adresse donc à la classe moyenne et à tous ceux qui ont les moyens d'acheter les produits importés. Il s'agit véritablement d'inciter les Algériens à acheter algérien et à donner la préférence aux produits locaux. Mais sans repli sur nous-mêmes. En Algérie, si l'afflux de produits importés met à mal les produits locaux, ceux-ci n'ont pas dit leur dernier mot. Surtout que la crise pétrolière incite à les favoriser. Il s'agit juste pour les Algériens de préférer, à produit et à prix égal, le produit national à condition qu'il soit de bonne qualité. Il ne s'agit pas de préférer le produit algérien par pur principe. Il faut qu'il offre des qualités similaires aux autres produits. À terme, cela va pousser les chefs d'entreprises à améliorer la qualité de leurs productions et permettra d'enrayer le chômage. Si les Algériens achètent local, les entreprises plus, produiront mieux et augmenteront leur chiffre d'affaires. À terme cela suppose d'embaucher du personnel. En fait consommer algérien a une finalité économique. Il faut que le consommateur en prenne conscience et devient un consommateur-citoyen. D'après les explications données, à maintes reprises, par le ministère du Commerce, il ne s'agit pas d'une campagne zéro produit importé, mais surtout pour interpeller les politiques, les consommateurs, les opérateurs économiques et les producteurs sur la question de la souveraineté économique, en général, et alimentaire, en particulier. L'autre objectif assigné à cette campagne est d'augmenter la compétitivité des produits locaux et de sensibiliser les Algériens au danger de ne recourir qu'aux marchés mondiaux pour satisfaire les demandes nationales en différents produits. Les tendances montrent que les gens satisfont leurs besoins par une consommation accrue des produits importés, d'où la nécessité d'inverser la tendance en faveur des produits locaux. En ce qui concerne l'enjeu du commerce, il convient de rappeler que le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, a affirmé récemment que « personne ne peut toucher à la souveraineté du pays en matière de gestion du commerce extérieur », en évoquant la mise en place de licences d'importation et d'exportation, lors d'une rencontre avec le patronat et l'UGTA, consacrée au développement de l'entreprise et à la diversification de l'économie. Il soutient que ces

licences ne sont pas en contradiction avec les engagements internationaux de l'Algérie. C'est un mécanisme prévu par l'OMC. Le ministre a indiqué que la liberté du commerce est un « principe fondamental ». Pour lui, il n'est pas question de revenir au monopole du commerce extérieur par l'État. « Mais nous allons gérer d'une manière plus rationnelle notre commerce, surtout les importations », a-t-il indiqué. Le SG de l'UGTA a, pour sa part, salué la décision du ministre « de mettre fin aux agressions des importateurs ».

Farid Bouyahia

C.10 (28-04-2015)

Un partenariat à l'aune de la mondialisation

La visite de travail qu'entreprend, à partir d'aujourd'hui, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en Chine, à l'invitation du président du Conseil des affaires de l'État, Premier ministre de la République de Chine, Li Kiqiang, est inédite et exceptionnelle à plusieurs niveaux. Côté algérien, il faut noter, en effet, qu'en plus des membres du gouvernement dont chacun d'entre eux a une mission précise de mener à bien le programme quinquennal 2015-2019, on remarque qu'une trentaine d'opérateurs économiques fait partie de cette délégation. Une première pour ce pays d'Asie qui reçoit des patrons d'entreprises algériennes qui ont décidé que le temps est venu de sortir de l'espace national pour tenter le challenge du marché international.

Cette visite est aussi exceptionnelle par le fait que le pays hôte dispose d'une force qu'aucun pays aujourd'hui n'égale. La Chine, premier exportateur mondial depuis cinq ans, est devenue, au début de l'année dernière, la première puissance commerciale de la planète. Notre pays en est l'illustration de ce dynamisme de ce géant d'Asie.

En effet, 790 entreprises chinoises ont décroché des marchés en Algérie, surtout dans le bâtiment et les travaux publics, propulsant ce pays à la première place des fournisseurs de l'Algérie depuis 2013 (8,2 milliards de dollars en 2014), et son 10^e client (1,8 milliard de dollars). Alger et Pékin sont liés par un partenariat stratégique, une première pour un pays de la région MENA. Il s'agit donc d'une opportunité historique pour la production nationale de tirer profit de cet accord pour équilibrer les échanges et ne pas les confiner au segment du récepteur commercial.

Trois pistes complémentaires sont donc envisagées. Primo : sortir du carcan étroit et éphémère de relations basées uniquement sur le commerce pour opérer une mutation dans les échanges, en accueillant sur le sol national des entreprises chinoises. Cette « demande » algérienne s'inscrit dans la logique « gagnant-gagnant » pour les deux pays.

Secundo : l'Algérie bénéficiera d'un transfert de technologie et d'une source d'investissement de la première économie du monde, et la Chine trouvera dans notre pays une plate-forme stratégique pour partir, sur de nouvelles bases, à la conquête du marché africain à partir de l'appareil productif algérien.

Tertio : la Chine talonne les États-Unis sur le plan de la consommation interne, il n'y a aucun complexe à avoir que de nourrir l'ambition de voir le produit algérien atterrir en Chine. Un produit algérien frappé du sceau chinois pour peu que des entreprises mixtes prennent le relais des relations commerciales.

Mohamed KOURSI

C.11 (03-05-2015)

Le pacte du développement et de la relance

Fête du travail, le 1^{er} Mai est cette halte symbolique de ressourcement en hommage aux travailleurs pour saluer, d'abord, ceux qui ne sont plus de ce monde et honorer, en un devoir de mémoire, leur martyre pour que vive l'Algérie libre et indépendante et, ensuite, pour saluer l'abnégation de ceux qui leur ont succédé et estimer, à sa juste valeur, le tribut de la sueur versée pour que se bâtisse cette Algérie indépendante, tant toutes les générations de travailleurs qui se sont succédé avaient, en commun, cet amour pour leur pays, cet esprit de sacrifice et de défense de leur outil de production. Le 1^{er} Mai est également cette date phare qui permet autant de mesurer le chemin parcouru que de se projeter vers l'avant pour tracer d'autres objectifs en matière de développement, pour relever d'autres défis. « Une occasion appropriée qui nous rappelle à nos devoirs pour lever les contraintes et défis que nous impose la conjoncture économique et sociale du pays », a relevé, dans son message aux travailleurs, le Président de la République. En effet, si l'Algérie peut s'enorgueillir d'avoir su endiguer et se prémunir contre l'effondrement des cours du pétrole grâce à sa sage et prévoyante politique, d'abord de paiement de sa dette extérieure et d'accumulation d'un appréciable matelas de réserve de change, ensuite d'avoir mené, en parallèle, une politique de protection sociale en direction, notamment, du travailleur, dans le cadre harmonieux, serein et responsable de la tripartite, rassemblant le gouvernement, le patronat et le partenaire social incontournable qu'est l'UGTA, un cadre qui a permis la conclusion d'un pacte économique et social de croissance, elle se trouve néanmoins aujourd'hui face à un double défi, « une double exigence », pour le Président de la République, la performance de l'appareil national de production et la valorisation des territoires des Hauts Plateaux et du sud du pays.

Diversifier l'économie nationale pour la sortir de la dépendance des revenus des hydrocarbures est ce grand défi qui interpelle tout un chacun. Produire beaucoup, mais produire mieux qualitativement pour conquérir le marché national et se poser en conquérants sur les marchés internationaux ne relève point de l'utopique, mais d'une réalité qui peut être palpable pour peu que chaque secteur, chaque acteur y mette du sien. La relance industrielle, dans ce contexte, fait déjà entrevoir des perspectives prometteuses et si les premiers véhicules civils et militaires « made in Algeria » sont déjà là, d'autres produits industriels et technologiques sont à venir.

Concernant les Hauts Plateaux et les vastes régions du sud du pays, l'attention des pouvoirs publics ne date pas d'hier, au cœur même des préoccupations, le processus du développement qui y a été enclenché sera poursuivi avec de grands projets dont la finalité est, au-delà de la valorisation de leurs potentialités, une source de création de richesse et d'emplois. Une attente

et des aspirations que le Président de la République considère comme légitimes et en appelle aux principaux acteurs de la tripartite et du pacte économique et social de croissance à en faire un de leurs objectifs et l'une de leurs finalités.

A.M.A.

C.12 (27-05-2015)

Pas de solution miracle : juste produire national (27-05-2015)

Pour se prémunir contre les effets dévastateurs de la crise économique, il n'y a pas de recettes miracles. Il n'existe qu'une seule voie : celle qui favorise la production nationale, qui réduit à un niveau minimes les déperditions financières dues aux actes délictueux (évasion fiscale ou corruption) ou managériaux et inscrit les projets porteurs de valeurs ajoutées.

Le Premier ministre est revenu sur les aspects chiffrés de cette problématique en rappelant la situation économique actuelle et les solutions qu'elle impose. En effet, comme annoncé par les pouvoirs publics dès la confirmation que la chute des cours de l'or noir va s'inscrire dans la durée avec, en plus, l'impossibilité que le prix du baril rebondisse des niveaux records le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est revenu sur le sujet en soulignant : « les perturbations qu'a connues le marché mondial du pétrole commencent à produire des effets concrets en Algérie ».

Le recul de 45 % de la valeur du baril s'est soldé par une perte de 7,8 milliards de dollars en 2015, a-t-il précisé. Pour celui qui suit l'actualité nationale, ce montant est considérable d'autant plus qu'il est lié à la structure de notre économie fortement dépendante de la rente énergétique. Quel impact sur programme quinquennal de développement économique ? Certes, si dans une démarche prudentielle, les pouvoirs publics ont pris la décision de reporter certains projets, la stratégie globale est restée telle quelle : maintien des volets essentiels du programme quinquennal et maintien des montants affectés dans le cadre des transferts sociaux. On peut se demander pourquoi dans une conjoncture baissière des ressources, l'État maintient le gros de ses dépenses. En fait, la réponse est toute simple.

Elle tient aux objectifs assignés à moyen et long termes à ce programme destiné à renforcer la résistance de l'économie algérienne aux effets de la crise financière mondiale et à développer une économie compétitive et diversifiée. C'est là tout l'argumentaire du chef de l'exécutif devant les cadres du secteur de l'énergie. « Nous sommes dans une situation difficile certes, mais nous pouvons la dépasser. L'on doit aller vers une nouvelle phase en matière de développement économique. » Inverser la structure de notre économie en accordant le primat à la production et non à l'importation. L'ensemble des mesures prises ces derniers mois dans le secteur du commerce ou de l'économie en général s'inscrit dans cette optique. L'annonce faite par M. Abdelmalek Sellal sur deux « impôts » emblématiques qui touchent directement l'activité économique et industrielle est une illustration de ce choix de faire de la production et non du commerce ou de l'importation la locomotive de la relance. L'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) seront révisés dans le cadre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015. Cette mesure corrige, en quelque sorte, une

injustice à l'égard de l'investissement productif, celui-ci créateur de richesses et d'emplois. Réduire la facture des importations, produire plus, y compris dans le secteur des hydrocarbures et rationaliser les dépenses. « Il est vital pour nous de produire davantage de pétrole pour développer notre économie et d'exploiter toutes nos potentialités, car, jusque-là, nous n'utilisons que 34 % de notre domaine minier. Dans certains pays on compte 104 puits sur 10.000 km² tandis que chez nous, il en existe à peine 14. Il faut aller de l'avant et la Sonatrach doit investir dans son seul domaine de compétence, à savoir l'exploration, l'exploitation et la commercialisation, afin d'éviter la dispersion. » Le choix de la production n'est cependant, pas la seule solution dans ces temps difficiles.

La gestion rationnelle pour éviter les surcoûts, la réduction du budget de fonctionnement de l'État de 10,25% sont, en plus, la promotion de production nationale, du rétablissement du crédit à la consommation et un meilleur recouvrement des recettes fiscales les mesures préconisées. Bref, la situation est délicate mais pas désespérée. « La situation macro-économique demeure "sous contrôle " en raison de situation des réserves de change et du faible endettement externe » a tenu à préciser le Premier ministre.

Mohamed KOURSI

C.13 (03-06-2015)

Seule une solution structurelle

L'issue pour le commerce informel passe inéluctablement par l'implication de l'ensemble des intervenants à tous les niveaux, tant le phénomène est complexe et profond. Aussi, l'épreuve du terrain a fini par donner raison à ceux qui demeurent encore convaincus que seule une solution structurelle est susceptible de réglementer les activités parallèles dans le cadre d'instruments adéquats. Le ministre du Commerce vient de le confirmer : « Nous n'allons pas déclarer la guerre au commerce informel, mais nous œuvrons progressivement à l'intégrer dans le circuit officiel », a spécifié M. Amara Benyoune. Des propos qui laissent entendre que les pouvoirs publics veulent agir dans la souplesse pour légaliser un vivier de milliers d'emplois. Il sera question d'examiner les formules idoines qui permettent d'amener les commerçants vers le circuit régulier sur la base d'avantages incitatifs. Pour leur part, les experts adhèrent à cette option au regard du poids de l'informel dans le système économique national, mais aussi, de son influence considérable sur le marché de l'emploi. En fait, l'informel a de tout temps constitué une alternative aux contraintes économiques d'où son rôle éminemment social. L'absence de débouchés sur le marché de l'emploi, ou encore, la faiblesse des revenus et de la couverture sociale, figurent parmi les facteurs les plus en vue dans l'émergence et la prolifération des activités informelles à l'échelle mondiale. En Algérie, le phénomène qui s'est étendu avec l'entame de la crise économique de 1986 a fini par asseoir son ancrage dans la sphère économique, et ses ramifications qui ont transcendé le secteur du commerce, sont bien établies. Il est difficile, dans pareille configuration d'en estimer l'ampleur, les statistiques n'étant pas, de surcroît, adossées à des paramètres fiables. À problème structurel, solution structurelle concluent, par conséquent, les spécialistes. Une suggestion qui exige de réunir les mesures économiques et sociales et les mesures qui assisteraient les populations versées dans ce secteur à s'insérer dans l'économie officielle.

Aujourd'hui les conditions prévalentes justifient, en partie, la difficulté à lutter contre le phénomène. Mais, l'intérêt exige, à terme, d'opter une démarche pragmatique dans le sens de l'adaptation et de la législation, d'amélioration des infrastructures commerciales, et de facilitation de l'exercice de l'acte de commercer.

A. AKILA

C.14 (04-06-2015)

Redéfinir les objectifs

Une réévaluation des engagements et des résultats induits de l'accord d'association liant l'Algérie à l'UE est plus que nécessaire voire impérative. Le consensus ressort un déséquilibre au détriment de notre pays, au plan des échanges commerciaux et des investissements directs, au moment où l'accord exclut presque le volet économique, une clause pourtant prévue. Un constat fait tant par les experts que par les institutionnels algériens, d'où cette revendication incessante pour la révision de ce cadre des négociations avec cette ambition de réajuster la balance, autrement dit de négocier les intérêts sur une base équitable. Depuis sa mise en œuvre en 2005 à 2013, l'accord a généré un manque à gagner, en recettes douanières, de plus de huit milliards de dollars. L'enjeu réside, en fait, dans le rééquilibrage des intérêts, qui s'avère, en définitive, communs et complémentaires. L'UE reste préoccupée par sa sécurité énergétique et compte sur l'Algérie pour assurer la continuité de son approvisionnement. En contrepartie, notre pays s'attend à plus d'engagements de la part de l'UE, en matière d'accompagnement, au plan économique, en particulier, dans cette phase qui inaugure une nouvelle orientation dans sa stratégie économique tournée vers l'impératif de diversification. Un haut cadre du département des Affaires étrangères en charge du dossier avait déclaré, dans un passé récent, que « les accords ne doivent pas être une fin en soi, mais une plate forme négociable et évolutive », ce qui suppose un nouveau regard sur cet accord, que les critiques ne cessent de cibler sur la base de bilans ressortant des bénéficiaires profitant plutôt aux partenaires de l'Algérie. La 9^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne devait, à ce titre, donner aux parties prenantes de l'accord, une nouvelle occasion de revoir les aspects de cette coopération et de se concerter sur les perspectives quant à l'évolution de cette relation de partenariat entre l'Algérie et l'UE, appelée à prendre en considération les attentes légitimes de notre pays. Il s'agira de définir les priorités, d'asseoir plus de visibilité à ce niveau et d'optimiser le potentiel de la coopération sur la base d'intérêts mutuels. La tenue de cette 9^e session du Conseil d'association intervient à la veille du 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord d'association, de même qu'elle coïncide avec l'enclenchement d'un nouveau plan d'action, en l'occurrence l'IEV (Instrument européen de voisinage). Cet instrument qui s'étalera jusqu'en 2020, en substitution à l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) mis en place dans le cadre de la politique européenne de voisinage, dont l'Algérie avait exprimé des réserves, devra définir les objectifs en matière d'accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord d'association. Il sera question de situer les actions à financer au titre de ce plan d'action, notamment dans le cadre de la diversification économique.

D. AKILA

C.15 (v.12-s.13-06-2015)

Favoriser le financement de l'économie

Le marché bancaire et ses relation avec les entreprises, notamment sur l'accès au crédit, devrait bénéficier d'une réelle croissance. La configuration du système financier algérien, au cours de ses dernières années, a permis certes de contribuer à canaliser les investissements vers les secteurs prioritaires, mais le pays fait face aux difficultés, caractérisées notamment par une forte pression sur les équilibres fondamentaux de l'économie. Dès lors, la Banque d'Algérie a lancé un appel pressant aux banques de la place pour qu'elles s'impliquent davantage dans le financement de l'économie, supporté jusque-là par le Trésor public, dont les capacités s'amenuisent avec la chute continue des prix du pétrole. Mohamed Laksaci, gouverneur de la BA, a dévoilé les grands axes d'un nouveau schéma de financement de la croissance économique, adossé essentiellement à la croissance des crédits de qualité à l'économie afin de favoriser la reprise de l'investissement dans le cadre d'une croissance économique soutenue. Désormais, aider les entreprises à se développer devrait être un des axes stratégiques des banques algériennes. En dépit d'un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, le pays offre de belles perspectives, en continuant de pratiquer une gestion macroéconomique et budgétaire saine. Grâce à une politique monétaire prudente, l'Algérie a également su profiter de sa stabilité politique et sociale. Le climat des affaires s'est amélioré bon an mal an et l'économie devrait se diversifier. Il y a encore d'énormes chantiers à mener en matière d'emploi, d'industrialisation, de tourisme, d'agriculture... Accélérer le processus de transformation et de diversification de son économie et par conséquent créer des emplois. Le Pacte économique et social de croissance, qui pour objectif la redynamisation du secteur industriel et la consolidation de sa compétitivité, constitue ainsi un cadre stratégique important pour lancer des filières industrielles où l'Algérie peut se considérer plus compétitive. Dans cette perspective, les PME présentent un gisement important de croissance pour le pays. Le secteur bancaire doit accompagner ce développement qui s'est accéléré depuis le choix de l'ouverture. Pour de nombreux opérateurs économiques, on ne peut que se féliciter qu'en matière économique le gouvernement veuille poursuivre dans cette voie. Des PME familiales qui ont des besoins simples et des grands groupes tournés vers l'international nécessitant toute la palette d'outils bancaires : taux, change, financement structurés=...les banques devraient accompagner les entreprises par une offre diversifiée de produits. Les projets et les changements attendus des réformes auront sûrement des implications profondes sur l'économie algérienne. La promotion de la PME bien qu'accentuée par un dispositif d'aides riche et varié, pose un certain nombre d'obstacles. Nombre d'obstacles sont liés à l'environnement externe hostile à savoir le financement, la lourdeur et complexité administrative, la réglementation non adaptée, etc. L'observation des différents dispositifs financiers mis en place pour accompagner le financement des PME montre une régression de la satisfaction des besoins de la PME. Le recul des financements bancaires en faveur de la PME et l'inadéquation de certains dispositifs financiers aggravent les capacités financières des PME, même si plusieurs efforts ont été fournis pour mobiliser les fonds privés nécessaires au développement de la PME. Cela dit, depuis quelques années déjà l'Algérie enregistre des résultats relativement corrects, parmi ses pairs, en ce qui concerne l'amélioration de l'accès au financement et le développement d'un secteur bancaire et financier solide et compétitif, mais

les banques algériennes devraient commencer à manifester un plus grand intérêt à l'égard des PME, à travers des produits et des services spécifiques pour différents types d'entreprises. Plusieurs formules de crédits bancaires, de crédits d'aide à l'auto-emploi, de fonds de garantie, de micro finance, capital-risque et d'accès à la finance directe devraient être, donc, développées pour répondre aux besoins des entreprises.

Farid BOUYAHIA

C.16 (20-06-2015)

Consistance et portée socio-économique du programme de développement du Président de la République

La visite de travail effectuée par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, dans les deux wilayas de Mascara et d'Oran renseigne on ne peut mieux sur la consistance, la densité et l'ambition du programme de développement du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Un programme lancé en 1999 et qui depuis n'a cessé de traquer les poches du sous-développement partout à travers l'immensité du territoire national et d'apporter des réponses en béton, des réponses concrètes aux préoccupations des citoyens. Un programme de développement qui a permis de sortir de l'anonymat des lieux-dits, des communes autrefois enclavées, des lieux et des agglomérations où ont été implantés parfois des projets structurants d'importance régionale, voire nationale.

Ouizert, qui en a entendu parler auparavant, dépassée les limites de la commune, voire de la wilaya. Ouizert, c'est désormais cet important ouvrage hydraulique qui va servir de réservoir pour l'irrigation de plus de 5.000 hectares de la riche et fertile plaine de Ghriss. Des lieux-dits qui le plus souvent faisaient la une de l'actualité macabre durant la décennie de la tragédie du drame national et qui avec cette paix retrouvée, cette réconciliation salvatrice, cette stabilité ont renoué avec l'effort de développement.

Cette visite de travail du Premier ministre, à travers ses différentes étapes, les différents projets inspectés, inaugurés ou lancés aura touché tous les secteurs, habitat, hydraulique, agriculture, culture, santé, enseignement supérieur et l'investissement dans le cadre du partenariat. Offrir un toit décent, sortir le citoyen de l'habitat précaire, c'est cette réponse apportée par les pouvoirs publics dans l'exécution et la concrétisation du programme de 3.048 logements sociaux, des logements qui vont profiter à des citoyens dans le besoins, qui vont permettre de combattre et de résorber l'habitat précaire. Assurer l'alimentation en eau potable et ramener le quota de développement du Président de la République. Une enveloppe de plus de 2.000 milliards de dinars pour la réalisation d'un jour sur trois et une distribution de 12 heures par jour et par habitant, c'est estimer à sa juste mesure le considérable effort consenti par l'État pour asseoir une base de développement sur la base d'une équité sociale et d'une juste répartition des richesses du pays.

A.M.A.

C.17 (05-07-2015)

Une économie compétitive sans austérité

« La politique du gouvernement consiste à rationaliser les dépenses publiques. Mais cette rationalisation n'est pas de l'austérité », a tenu à préciser, hier, M. Sellal, lors de sa visite à l'unité de fabrication des cartes à puce H-B Technologies de Bouira. Voilà qui a le mérite d'être clair, au moment où des voix s'élèvent ici et là pour donner à croire aux Algériens qu'ils vont faire face, dans un proche futur, à des moments très durs. Il n'est un secret pour personne – et encore moins pour les Algériens- que le pays est confronté aujourd'hui à une chute de ses ressources du fait de l'effondrement des cours des hydrocarbures. Mais il n'en reste pas moins utile de rappeler que l'Algérie n'est pas en cessation de paiement. En fait comme l'affirme le proverbe « À quelque chose malheur est bon », la baisse des prix du pétrole met les Algériens dans les conditions pour repartir sur de nouvelles bases économiques, ce qui nécessitera une rationalisation dans la gestion des finances publiques. Elle constitue, a déclaré M. Sellal, « une occasion pour modifier la politique économique du pays dans le but de sortir de la dépendance envers les hydrocarbures et de créer de la richesse et de l'emploi ».

À titre indicateur, la facture des importations a plus que triplé en 10 ans, car on estimait que le pays avait suffisamment de ressources financières pour importer non seulement ce dont son économie avait besoin, mais aussi du superflu. Une gabegie qui ne pouvait plus durer sous peine d'hypothéquer les projets retenus dans le plan d'action du gouvernement. De cette prise de conscience découle, aussi, la prise de décision à même de rectifier, à court et moyen termes, la situation qui prédominait jusqu'alors. Aujourd'hui, les premiers résultats sont là pour conforter l'État dans la justesse de sa nouvelle orientation économique.

La facture des importations a baissé au cours des premiers mois de l'année en cours. La mise en place de licences d'importation, dans le cadre du projet de loi sur le commerce extérieur, adopté jeudi par le Conseil de la nation, permettra aussi cette régulation souhaitée. De même que l'élaboration de la loi des finances complémentaire 2015 ne manquera pas d'avoir un impact positif sur la gestion des finances publiques. La LFC 2015 comprendra des décisions et des mesures visant à assurer une meilleure maîtrise du commerce extérieur à travers la lutte contre la corruption et la fraude dans le financement des importations et à mettre fin à l'anarchie qui caractérise cette activité, explique-t-on.

À ces mesures, nécessaires, il y a lieu de rappeler que l'État encourage les compétences nationales à s'investir et à contribuer à mettre en place une économie compétitive. À charge pour le gouvernement de lever toutes les entraves et les pesanteurs bureaucratiques pouvant constituer un obstacle sur la voie de la réalisation de cet objectif.

Nadia K.

C.18 (06-07-2015)

Consolidation des acquis et nouvelles perspectives

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a visité, samedi dernier, les différents chantiers et projets de la capitale qui concernent pratiquement plusieurs secteurs d'activité et qui seront

menés dans un esprit de consolidation des acquis et d'ouverture de nouvelles perspectives. Des projets destinés, surtout, à améliorer les conditions de vie des citoyens, en leur offrant, des installations modernes répondant à leurs besoins, à relancer les investissements et à créer des postes d'emploi. En effet, le Premier ministre a procédé au lancement et à l'inauguration de plusieurs projets à caractère socio-économique et culturels dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Les secteurs du transport, du tourisme et de l'hydraulique ont, ainsi, suscité une attention particulière de la part du Premier ministre. Ce large spectre de chantiers et de projets, sectoriel, font que la capitale est résolument tournée vers l'avenir. L'action sociale constitue l'une des grandes priorités du gouvernement et le champ des politiques sociales a connu une nouvelle dynamique qui a valu au pays une reconnaissance unanime. Au regard de l'ampleur des besoins en matière de développement social et humain, l'Algérie a fait de la mobilisation et de la valorisation du potentiel humain des objectifs constants. L'autre dimension d'ordre économique découle de la volonté d'assurer un véritable décollage économique qui profiterait à toutes les couches de la société. Ainsi, de chantier en chantier, les autorités placent le pays sur la voie de la croissance et de la diversification. Pour ce début du quinquennat (2015/2019), le gouvernement veut surtout enclencher une dynamique de changement et de réformes et lancer d'importants projets de développement, qui sont de nature à jeter les bases d'une économie solide et prospère dans la capitale et à travers tout le pays.

Ainsi, pour découvrir Alger, le métro compte parmi ces infrastructures modernes en pleine extension pour toucher à terme la quasi-totalité de la ville. Dans cette dynamique, le tourisme n'est pas en reste. Le gouvernement accorde une importance particulière à ce secteur, eu égard à son rôle capital en matière de rentrée de devises et d'équilibre de balance de paiements, ainsi qu'au niveau de ses effets d'entraînement, d'où donc l'intérêt de l'ouverture d'une grande école spécialisée (ESHRA). Dans le domaine industriel, le plan quinquennal répond au besoin pressant de rénovation du tissu industriel, au moment où le pays s'engage résolument vers davantage d'ouverture à travers les nombreux accords de libre échange qu'il a déjà signés. La nouvelle stratégie industrielle, il convient de le rappeler, a pour objectif la diversification pour atteindre une croissance de 1 % à l'horizon 2019. Dans ce sens, le Premier ministre Abdelmelk Sellal a souligné, lors de cette visite à Alger la nécessité de favoriser la maîtrise par les banques et autres établissements financiers des fonds circulant hors de ces circuits afin de contribuer à l'amélioration de l'économie nationale.

En visite à l'unité de fabrication de cartes à puce de l'entreprise HB Technologie, située dans la zone industrielle de Bouira, au cours de laquelle il a appelé à la levée de toutes les entraves bureaucratiques pour faciliter la création de start-up, notamment par les jeunes. Sellal a évoqué la récente mesure relative aux transactions payables par chèque. « Les Algériens doivent utiliser tous les moyens modernes s'inscrivant dans la perspective d'amélioration de l'économie nationale » a-t-il soutenu précisant que « les personnes qui détiennent des fonds hors circuits bancaires (dans l'informel) doivent les transférer vers les établissements financiers pour permettre aux investisseurs de financer leurs projets ». Ainsi, le secteur économique illustre parfaitement l'ambition du pays de se positionner comme acteur et partenaire fiable et la volonté du Premier ministre de donner un nouvel élan à l'action économique, plaçant la consolidation des acquis et la préservation des grands équilibres

macro-économiques parmi les objectifs de développement. À vrai dire, la mise en œuvre de plusieurs réalisations devrait avoir des retombées économiques et sociales considérables.

Farid BOUYAHIA

C.19 (25-07-2015)

Une nouvelle dynamique dans le processus de développement local

Le mouvement intervenu dans le corps des walis, et décidé par le Président de la République, s'inscrit dans les formes d'usage du fonctionnement de l'administration et de la gestion de la chose publique, mais se veut une nouvelle dynamique à provoquer dans le processus du développement local. Du sang nouveau est donné sûrement à travers ces nominations de commis de l'État, au profil largement étudié, désormais soumis à une obligation de résultats et sommés d'accorder de la résonance à la notion de proximité. Être à l'écoute des préoccupations du citoyen et en prise avec la réalité du terrain pour propulser les régions à un niveau élevé et leur assurer les conditions de relance de leur économie semble être la perspective assignée et à atteindre impérativement dans un contexte assez problématique face à la chute des prix des hydrocarbures. Un véritable défi est à relever par ces gestionnaires en possession de tous les atouts pour une telle exigence et confortée notamment par une confiance placée en eux pour s'acquitter convenablement d'une mission de service public et matérialiser les objectifs d'une stratégie de croissance reposant fondamentalement sur l'exploitation des ressources locales et le compter sur soi. Toute une autre vision qui obéit à l'esprit d'entreprise et d'initiative de concert avec les élus locaux et les représentants de la société civile. En clair, une gestion qui s'appuie sur le dialogue et l'implication citoyenne. Si singularisé donc, ce mouvement concerne également les nouvelles entités territoriales du Grand Sud, appelées à se débarrasser des contraintes de l'éloignement de leur tutelle et de se consacrer exclusivement à leur propre promotion. La notion de décentralisation prend, en fait, toute sa signification et s'exerce pleinement au grand bonheur de ces populations dont le sort est désormais entre leurs mains. Par une totale adhésion et une authentique implication, le pari sera tenu pour ces zones aux énormes potentialités autres que les hydrocarbures. Dans les secteurs de l'Agriculture et du Tourisme, ete autres, les possibilités de croissance dépassent les prévisions et les suppositions face à l'immensité des opportunités offertes par ce désert de la richesse.

À point nommé, ce mouvement dans un corps jugé comme la cheville ouvrière du développement national, de par la variété et la diversité de son champ d'action, est révélateur et assez significatif pour situer les préoccupations et les urgences d'un gouvernement soucieux de la prise en charge des attentes citoyennes et du décollage d'une économie florissante et performante. Le ton est donné pour accorder tout l'intérêt à la collectivité locale, fondement essentiel, voire vital, de la promotion économique et sociale.

A.M.A.

C.20 (29-07-2015)

L'informel et le sens citoyen

Découlant en droite ligne du dernier conseil des ministres au cours duquel a été examinée et adoptée la loi de finances complémentaire 2015, la réunion de travail présidée lundi dernier par le premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a regroupé les différents secteurs financiers, bancaires et de la sécurité sociale. Face au tassement des ressources de l'État, de la tendance permanente au repli des cours de l'or noir, mais avec le maintien à leurs niveaux des transferts sociaux ainsi que des grands projets stratégiques et structurants engagés durant ce plan quinquennal, une condition s'avère nécessaire sans laquelle tout effort serait vain : la confiance des opérateurs et des agents économiques dans la viabilité et la fiabilité des circuits financiers nationaux. Il faut souligner, en effet, que parmi les mesures introduites par la LFC 2015 pour assainir le secteur informel et le mettre en conformité fiscale, la notion d'acte volontaire, souverain, des personnes physiques non impliquées dans des opérations de blanchiment d'argent ou de financement de terrorisme, a été affirmée par le Conseil du gouvernement qui entend rassurer tout citoyen désireux de faire preuve de civisme et de patriotisme à l'heure des grands choix et des grandes décisions pour le pays. « La sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socioéconomique », a indiqué un expert algérien qui a été reçu, il y a quelques mois par le Premier ministre, en personne, pour consultation autour du débat sur la question énergétique.

Cet expert international estime, lui aussi, que l'assèchement du circuit informel ne peut se faire par une batterie de mesures administratives qui pourraient être perçues comme autant de mesures coercitives, mais plutôt par la mise en place d'un climat « citoyen » dans lequel la société civile irait « sereinement » à la rencontre du politique. C'est, peut-être, ce « contrat moral » et ce « code de l'honneur » auquel fait appel le Premier ministre quand il accorde cette délicate et complexe opération du retour à la « légalité » d'une masse monétaire estimée à 4.000 milliards de dinars. Seul un rapport de confiance fera faire ce chemin de « rédemption » à toute cette masse monétaire. Cette confiance marchera, selon cet expert, de pair avec une visibilité de l'acte financier et bancaire en Algérie. « Les entrepreneurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers, demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le moyen et long termes. En cette période de crise, le rapatriement massif vers le pays d'origine et la sortie des nationaux de la sphère informelle dépendent, également, de tout « un effort particulier d'information et de communication qui doit être mené en direction des citoyens concernés qui verront leurs avoirs financiers sécurisés dans le système bancaire national, tout en contribuant au développement de l'investissement national », a souligné le Premier ministre lors de cette réunion.

Mohamed KOURSI

C. 21 (04-08-2015)

Un gage de confiance

La décision du Chef de l'État, retenue lors du Conseil des ministres du 3 février 2011, avait constitué déjà un engagement formel et irréversible sur la voie de la dépenalisation de

l'acte de gestion. Un signal fort à l'endroit des gestionnaires qui se voient délivrés, aujourd'hui, des contraintes induites par le code pénal et des pressions liées à la gestion. Loin de signifier un cautionnement de l'immunité en cas de défaillance aux engagements, ce geste hautement significatif préconise, dans son essence, la promotion de bonnes pratiques managériales et les règles de bonne gouvernance au sein des entreprises publiques à même de leur permettre de s'inscrire dans les impératifs de la compétitivité et de la concurrence, a souligné le ministre de la justice. Il s'agit, en définitive, de donner à l'entreprise la possibilité d'assumer un plus grand rôle dans le processus de développement du pays en tant que vecteur de croissance et de création de richesses. En effet, l'acte d'entreprendre implique logiquement une liberté de l'initiative et une marge de manœuvre qui donne au cadre dirigeant la possibilité et la liberté de prendre les décisions qu'il juge adaptées aux objectifs de développement de son entreprise. C'est justement l'objectif de cette mesure consacrée par la loi et qui permettra de doter les managers d'entreprises publiques de plus grandes prérogatives et de plus larges marges de manœuvres en matière de décisions. Une action qui n'est pas sans prendre en considération le risque lié à l'erreur d'appréciation qui demeure pourtant un élément intégré dans l'acte de gestion. Il y a lieu de retenir que, désormais, concernant les entreprises dont l'État détient la totalité des capitaux ou d'une entreprise à capitaux mixtes, l'action publique n'est engagée que sur plainte des organes sociaux concernés, notamment le conseil d'administration et l'assemblée générale, un point qui suscite le débat. Aussi, « la non-dénonciation de ces infractions par les membres des organes sociaux serait passible de poursuite ». Une disposition qui constitue une délivrance pour des milliers de cadres jusque-là figés par la crainte et la peur d'entreprendre, au risque de se voir piégés par l'erreur. Ainsi, les nouvelles mesures tant attendues sont à même de sécuriser davantage ces cadres gestionnaires dans le cadre de leurs missions sans pour autant que cela signifie une quelconque tolérance de l'impunité et de l'erreur lorsque celle-ci sont établies Agir en toute confiance et conscience et dans la sérénité, tels sont les principes qui véhiculent le geste du Président de la République.

D. AKILA

C.22 (05-08-2018)

Une phase déterminante

L'objectif de l'Algérie d'atteindre un objectif de croissance de 7 % d'ici 2019 passe inéluctablement par la densification des investissements, notamment dans l'industrie, au regard des importantes opportunités qu'elle recèle. La profonde restructuration en phase de parachèvement de ce secteur, dont le potentiel est encore fortement sous exploité, est justement orientée dans le cadre de cette vision. Aussi, cette nouvelle reconfiguration porte sur le ciblage des filières susceptibles d'accueillir les projets à valeur ajoutée pour l'économie nationale. L'approche préconisée qui exige une cohésion dans l'action a consisté, dans une première phase de la politique d'import-substitution, en l'identification et la quantification de l'impact sur les importations du pays. Quatorze filières classées prioritaires ont été ainsi retenues au titre de cette étape dans cette perspective qui prévoit de réorienter l'investissement vers ces mêmes filières. Pensée dans le cadre de cette politique, la révision du code des

investissements, en cours de discussion au niveau du gouvernement, va dans le sens de ces objectifs. La phase actuelle étant déterminante, il incombe aux managers des groupes industriels d'être à la hauteur de leur mission et d'assumer leur rôle car « le plus dur reste à faire », avoue le ministre de l'Industrie et des Mines, tant il s'agit de s'imposer dans le paysage économique national et international.

En fait, « la prochaine étape doit être menée avec détermination, rigueur et clairvoyance en termes d'objectifs stratégiques », le temps demeurant un facteur décisif. L'investissement étant tributaire de la disponibilité du foncier, l'État a pris l'engagement que l'avantage dans l'octroi des assiettes foncières soit accordé, en priorité, aux investissements inscrits dans cette politique d'import-substitution dès lors qu'il s'agit de réduire progressivement la facture des importations. Quatre mesures majeures qu'il convient de rappeler, viennent d'être introduites dans la LFC 2015 dans même perspective d'encouragement des investissements productifs et générateurs de croissance. Révision des taux de l'IBS (impôt sur le bénéfice des sociétés) et de la TAP (taxe sur l'activité professionnelle), réduction ou exonérations de droits de douanes sur les intrants de certains produits sidérurgiques, les profilés d'aluminium et les corps gras des végétaux pour encourager la production locale, accès au foncier industriel sans passer par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF), et enfin, l'institution d'une pénalité à la charge des bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution, sont des mesures complémentaires appelés à insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale en matière de diversification .

D. Akila

C.23 (20-08-2015)

Repenser la gouvernance économique

Tout compte fait la crise du pétrole ne doit pas être uniquement perçue sous son aspect négatif. Pour cause, elle pourrait constituer un stimulant pour reconsidérer le fonctionnement de notre économie en matière de financement, de dépense publique, et de politique sociale. L'Algérie, dont la balance commerciale demeure fragilisée de par sa dépendance de la conjoncture mondiale des matières premières, à l'export pour les hydrocarbures et à l'import pour les produits de base, n'a pas d'autre alternative que celle de s'inscrire sur la voie d'une économie émergente qui milite pour l'ancrage de la culture de l'entrepreneuriat , le soutien aux entreprises productives génératrices de richesse, d'emplois, et l'encouragement du partenariat qui préserve les intérêts du pays . Si en dépit de la baisse des prix du pétrole, les équilibres macro-économiques de l'Algérie sont encore stables et maintenus, la situation ne sera pas soutenable, à moyen terme, en cas de persistance de la chute des prix du pétrole, soutiennent les experts. Le gouvernement, qui a pris les devants en engageant une série de mesures préventives destinées à amortir l'impact de la crise, se trouve devant l'opportunité, voire l'impérieuse nécessité, de diversifier son économie, rechercher d'autres ressources de financement des investissements. À l'évidence une stratégie pensée et réfléchiée en matière de dépense publique, de politique sociale, de modèle économique s'impose plus que jamais. Notre pays a les moyens de sa politique et ses potentialités sont bien établies, pour peu que la

volonté soit au rendez-vous. L'heure n'est plus aux critiques, ni même au diagnostic, mais à la proposition concrète sur les moyens de relancer la machine de production.

D'aucuns ne peuvent remettre en cause les efforts accomplis par l'État, jusque-là, notamment en matière de stabilisation macroéconomique et de dynamisation de l'économie nationale, mais faut-il retenir que cette dynamique reste redevable à la fiscalité pétrolière.

Le défi qui s'impose aux décideurs est d'agir dans le sens d'une nouvelle gouvernance économique qui accorde la priorité à la recherche-développement et à l'innovation dès lors qu'il s'agit d'aller vers une croissance durable et pérenne, et rompre avec la logique rentière qui a fini par paralyser les initiatives et l'esprit de créativité. Une orientation qui ne peut être faisable sans réhabilitation des compétences nationale, une valorisation des ressources humaines, et une réadaptation du système de formation aux exigences de la phase à venir.

D. AKILA

C.24 (28-29-08-2015)

Dynamisation de l'action du gouvernement

La réunion, qui regroupe aujourd'hui le gouvernement et les walis, qualifiée d'extrême importance, comporte l'examen d'un certain nombre de dossiers de l'actualité nationale liés principalement aux nouvelles orientations du Président de la République en termes de promotion des investissements, de valorisation des potentialités locales pour la relance de l'économie nationale et la réalisation du développement durable.

La rencontre intervient dans le cadre des fluctuations des prix du pétrole et les impératifs de développement de nouvelles capacités nationales et régionales nécessaires au financement pour la réalisation des projets inscrits dans le programme national. Elle a pour but de prospector les voies et moyens susceptibles de contribuer à l'accélération du processus de promotion de la production nationale, de diversification des activités d'autres branches de l'économie dans les dimensions locale et nationale, au plan de l'amélioration de la qualité et de la productivité à tous les domaines des activités agricoles, industrielles, de service ou de tourisme. Considérant le rôle crucial des walis dans la dynamisation de l'action du gouvernement, la rencontre de Djenane El Mithak en présence des membres du gouvernement, constituera certainement une occasion propice pour le Premier ministre de se faire une idée sur l'évolution de la situation des programmes au niveau des collectivités locales, sur les plans des réalisations, de l'état des lieux des projets en cours ou inscrits, ainsi que des questions qui freinent ou retardent l'aboutissement des projets nécessitant d'éventuelles solutions qu'auront à soulever les autorités locales lors des séances de lectures des rapports d'évaluation. Ce sera aussi, pour le Premier ministre, une occasion d'avoir des contacts directs avec les représentants de l'État au niveau des 48 wilayas et les nouvelles circonscriptions administratives locales, de leur expliquer les grandes lignes des nouvelles orientations économiques et sociales contenues dans la loi de finances complémentaire, les décisions prises au sujet de la nouvelle réglementation fixant les modalités de gestion des marchés publics et des délégations de service public, exhortant les walis à jouer leur rôle de commis de l'État et à s'impliquer dans les nouveaux dispositifs d'investissements pour

faciliter les procédures d'accès au foncier, de création d'entreprises, en apportant le concours nécessaire aux acteurs économiques et porteurs de projets. La rencontre. La rencontre, qui requiert toute son importance, permettre au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de s'imprégner de la mise en œuvre des mécanismes techniques et des dispositifs législatifs entrepris dans le cadre de la modernisation de l'administration locale, de l'implication des élus dans la réalisation des programmes de développement local ou encore de l'amélioration des prestations du cadre public au service du citoyen.

Houria AKRAM

C.25 (31-08-2015)

Communiquer, un acte de gestion

Une nouvelle vision de la gouvernance locale a été élaborée à la suite de la rencontre gouvernement-walis qui participe de l'approfondissement du concept de décentralisation et du renforcement des attributions et pouvoirs des gestionnaires des collectivités locales, en prise avec la réalité du terrain, et ce en vue d'accélérer la dynamique de développement.

Une dynamique reposant sur la valorisation des ressources existantes autres que les hydrocarbures et l'esprit d'entreprise pour la création de richesses.

Cette rencontre, dont la tenue sera désormais annuelle, a permis de procéder à une évaluation de l'effort consenti et de situer l'état d'application des mesures prises ou l'exécution de la stratégie dégagée. En clair, la concrétisation de l'ensemble des perspectives assignées et l'enracinement d'une culture de la rigueur et de l'efficacité, de la rationalité et de la rentabilité. Une culture à appuyer et à soutenir, surtout par un esprit de communication devant prévaloir dans les institutions de la République, pour pouvoir susciter l'adhésion et l'implication du citoyen. Il s'agit de conférer une réelle signification à la notion de communication institutionnelle, notamment e cette phase relativement complexe pour la valorisation des actions de bonne gouvernance, de développement et d'investissement.

S'il est vrai qu'un effort singulier a été fourni par le ministère de la Communication dans le sens d'une promotion de cette notion en réunissant les attachés de presse des ministères, des wilayas et des organismes de prestations ou en organisant des séminaires de formations sanctionnés par des recommandations et des solutions au caractère obligatoire. Il n'empêche qu'un coup d'accélérateur est impératif pour mettre en évidence l'impact futur de cette stratégie. Institutions et entreprises, collectivités locales et organismes doivent désormais s'inscrire dans cette optique, redynamiser leurs cellules de communication et s'ouvrir sur leur environnement.

Communiquer est désormais un acte de gestion, car allant dans le sens de la sensibilisation générale et de l'information pour provoquer une adhésion et une implication de nature à assurer la totale réussite de la stratégie. Cette notion de communication milite dans une grande mesure pour la vulgarisation des potentialités du pays pour attirer les investisseurs potentiels.

A. BELLAHA